SUPPLÉMENT VILLES AU FUTUR : MARSEILLE

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13083 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 20 FÉVRIER 1987

Verdict ambigu en Irlande

Dure victoire ou demi-succès pour le prochain premier ministre de la République d'Irlande : M. Charles Haughey ne peut éviter ce décevant constat malgré la nette avance dont dispose son parti, le Fianna Fail. Plus de deux jours après l'ouverture du scrutin, en attendant l'ultime décompte des voix, il restait douteux qu'il obtienne la majorité absolue qu'il jugeait indispensable. C'est un revers personnel pour ce leader controversé et un sérieux handicap pour le gouvernement qu'il va être appelé à conduire. M. Haughey avait axé toute sa campagne sur la nécessité d'en finir avec les contraintes de coalitions impuissantes comme celles qu'il a lui-même animées ou celle que vient de diriger pendant quatre ans le premier ministre sortant, M. Garett FitzGerald, paralysé par une association quasi impossible avec le Parti travailliste.

Ce résultat risque de laisser M. Haughey à la merci de quelques députés indépendants, sous la menace constante d'une opposition qui ne manquera pas de se coaliser contre lui à la moindre occasion. Ce sont là des conditions fort délicates pour affronter les graves problèmes posés par une situation économique désastreuse, proche de la faillite financière, qui met un Irlandais sur cinq au chômage et replace le pays devant le drame de l'émigration.

Sur ce sujet qui retient l'attention angoissée de la nation tout entière, le programme du Fianna Fail est d'un flou étonnant. Dans une prestation médiocre au cours d'un débat télévisé avec M. FitzGerald, M. Haughey a dû admettre que sa politique, « à 80 % », ne pourrait guère être différente de celle de son prédécesseur.

Même sur la question de l'Irlande du Nord, M. Haughey a été pris au piège de ses contradictions. Lui d'ordinaire si à l'aise pour cultiver des sentiments traditionnellement antibritanniques et entretenir la flamme du nationalisme a dû considérablement atténuer les sévères critiques qu'il avait formulées à propos de l'accord anglo-irlandais, qui restera pour l'histoire l'œuvre de M. FitzGerald. Voici quelques semaines, en visite en Ulster, Mme Thatcher s'était déclarée certaine qu'aucun gouvernement à Dublin ne pourrait remettre en cause ce rapprochement qui établit la base d'une détente dans le Nord. Le premier ministre britannique ignorait ainsi les menaces de M. Haughey. Récemment, celui-ci, tout en murmurant quelques réserves imprécises, a dû reconnaître qu'il prendrait acte de l'accord.

Quoi qu'il en soit, l'application ou non de celui-ci ne dépend pas de Dublin, mais de la résistance des dirigeants protestants unionistes. Parmi eux, le pasteur Paisley a fait des prières pour la victoire de M. Haughey, pensant que ce dernier « tuerait » l'accord. Il sera vraisemblablement déçu. Le thème de la réunification de l'île n'est plus, tant s'en faut, une priorité dans la République. La défaite du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, qui n'obtient aucun siège, vient de le confirmer.

M. Haughey va entreprendre sa tâche avec des moyens limités. Déjà, ses adversaires et ses partisans espèrent ou redoutent de nouvelles élections anticipées à plus ou moins brève échéance...

(Lire nos informations page 3.)

Milice Amal contre Druzes et communistes

Combats acharnés dans les rues de Beyrouth

Les combats qui opposent depuis trois jours les miliciens druzes et leurs alliés communistes à la milice chiite Amal se poursuivaient avec acharnement jeudi 19 février, à Beyrouth-Ouest, dont la plus grande partie est désormais contrôlée par les forces laïques. Ces combats, apparemment les plus violents depuis le déclenchement de la guerre civile en 1975, ont fait au moins cent cinquante morts.

Beyrouth-Ouest était complètement paralysée jeudi matin, au terme d'une longue nuit envahie par le vacarme des chars, des mortiers, des canons sans recul, des armes automatiques et des roquettes. Aucun quartier du secteur musulman de la capitale n'a apparemment été épargné, et les rues vides présentent un spectacle de désolation. Les habitants, terrés dans les abris et les cages d'escalier des immeubles, n'ont pu s'approvisionner depuis dimanche.

Bien que dominés, les miliciens chiites contrôlent toujours plusieurs îlots dans le secteur à majorité musulmane de la capitale, dont la tour Murr, immeuble de quarante étages qui surplombe Beyrouth et dont le mouvement chiite Amal a fait sa place forte. L'offensive sur trois axes lancée par les milices du Parti communiste, du PSP de M. Joumblatt et des miliciens sunnites vise à libérer les quelque quatre cents prisonniers libanais et palestiniens détenus par Amal dans les sous-sols de cet édifice. La chute de ce bastion porterait surtout un coup sévère au mouvement chiite et mettrait les secteurs contrôlés par les partis de gauche à l'abri des francs-tireurs d'Amal embusqués dans cette tour.

(Lire la suite page 7.)

En quête de stabilité monétaire

Les grands pays industrialisés vont se réunir à Paris

C'est désormais officiel : les ministres des finances des sept pays les plus industrialisés du monde, soit le groupe des Cinq (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Japon) plus le Canada et l'Italie, se réuniront le dimanche 22 février à Paris pour coordonner leurs politiques économiques et monétaires en vue d'une plus grande stabilité.

Cette réunion, dont la rumeur courait avec insistance sur les marchés des changes ces jours derniers, a été confirmée jeudi matin 19 février à Tokyo, où le secrétaire du gouvernement, M. Masaharu Gotoda, a rendu publique la nouvelle, précisant que le ministre des finances japonais, M. Kiichi Miyazawa, quitterait la capitale nippone pour Paris le vendredi 20 février, accompagné par le gouverneur de la Banque du Japon, M. Satori Sumita.

Si cette nouvelle est venue du seul Japon, les autres capitales se refusant à confirmer ou à démentir, c'est en raison de l'obligation où se trouve le gouvernement nippon d'en informer la Diète au préalable.

Il semble donc que le consensus nécessaire à un accord sur une stabilisation, au moins temporaire, des parités de change entre le dollar et les autres grandes monnaies ait été enfin obtenu, après de longues discussions portant notamment sur de nouvelles mesures de relance au Japon et en RFA. A Bonn, toutefois, le chancelier Kohl a exclu, mercredi, une telle mesure en ce qui concerne son pays. Les marchés des changes ont réagi immédiatement à l'annonce de la réunion du groupe des Sept, le dollar passant de 1,82 DM à 1,85 DM et de 6,09 F à 6,17 F.

La peine de mort aux Etats-Unis

BURGER ÉLECTRIQUE — BURGER GAZ — BURGER PELOTON — BURGER DROITS DE L'HOMME

JE PRÉFÉRERAIS UN BURGER-DROITS-DE-L'HOMME !

Lire page 4 nos informations sur le rapport d'Amnesty International

La reprise de TF 1
Les chances d'une candidature Hachette se renforcent. M. Bouygues s'entendrait avec M. Maxwell.
PAGE 32

Le manifeste des « rénovateurs » du PC
Il a été élaboré et adopté par des militants de vingt-quatre fédérations.
PAGE 10

Nouvel échec pour M. Gandhi
Le parti du premier ministre a perdu les élections dans l'Etat du Mizoram.
PAGE 6

La cassette numérique au Japon
Aussi bonne que le disque compact, elle fait peur aux éditeurs de musique.
PAGE 29

Le sommaire complet se trouve page 32

L'analyse de M. Mitterrand sur la Nouvelle-Calédonie « ne correspond pas à la réalité »

nous déclare M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM

A l'issue du conseil des ministres du 18 février au cours duquel le président de la République venait d'exprimer son « désaccord » sur la politique suivie par le gouvernement en Nouvelle-Calédonie, le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, a répondu à nos questions.

« Le président de la République estime que vous menez en Nouvelle-Calédonie une politique qui va à l'encontre des principes démocratiques. Qu'en dites-vous ?

– C'est un jugement qui me paraît éloigné de la réalité, mais je comprends parfaitement que le président de la République s'interroge et s'exprime sur ce dossier extrêmement difficile. J'ai été toutefois rassuré quand j'ai constaté que la divergence ne portait que sur la politique du gouvernement en Nouvelle-Calédonie parce que, sur ce point, je n'ai rien appris de nouveau. Je sais que j'applique la politique de la nouvelle majorité et que ce n'est pas celle des socialistes avant le 16 mars. Si le président de la République était d'accord avec notre politique, je serais inquiet...

– Voulez-vous dire que l'intervention du président de la République n'a, à vos yeux, pas d'importance ?

– Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit. Je dis que je suis vraiment calme et détendu.

– Pensez-vous donc que le président de la République est mal informé ou qu'il vous fait un procès d'intention ?

– Je ne peux pas penser une seconde que le président de la République soit mal informé, ni qu'il me fasse un procès d'intention. Je trouve simplement que son analyse ne correspond pas à la réalité.

– Elle se fonde pourtant sur plusieurs arguments : la rupture du dialogue entre vous et les élus indépendantistes, le sort que vous avez fait à la « pratique régionale », les « orientations données à la réforme foncière », etc.

– Moi, je n'ai jamais refusé le dialogue. Ce n'est pas de ma faute si, lors de mon avant-dernier voyage, les dirigeants du FLNKS ont décrété qu'ils ne voulaient plus discuter avec moi.

Propos recueillis par ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 8.)

Le président de la République envisage de saisir le Conseil constitutionnel
(Lire nos informations page 32.)

Le Monde DES LIVRES

M. Socrate parle encore
Deux biographies, une nouvelle édition du « Gorgias » et des Lettres de Platon, un colloque sur les sophistes : la philosophie scrute le mystère de sa naissance, de la découverte joyeuse des pouvoirs vertigineux du langage.

Le « Zohar », confluent spirituel judéo-arabe *par Jacques Attali*

« La Gloire du paria », de Dominique Fernandez

Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « les Passions partagées », de Félicien Marceau

La chronique de Nicole Zand

Pages 19 à 25

Sur la carte économique occidentale

Leçons venues d'ailleurs

par Pierre Drouin

La plupart des gouvernements se tournent et se retournent sur le lit d'une crise multiforme qui n'en finit pas et qui, de ce fait même, ne devrait plus s'appeler ainsi depuis longtemps. Quand on vit quelque quatorze ans dans l'impossibilité de restaurer les grands équilibres, il s'agit d'autre chose que d'une fièvre. On donne le nom commode de « mutation » à ce qui agite les sociétés et leurs profondeurs. Pourquoi pas, faute de mieux ?

Puisque l'application des théories se révèle impuissante à s'approcher du « carré magique » de l'économie (croissance forte, plein-emploi, équilibres budgétaire et des comptes extérieurs), la gestion pragmatique, tâtonnante, avec tout de même, en Occident, le noyau central de la lutte contre l'inflation, est pratiquée un peu partout.

Du même coup, regarder comment les autres se débrouillent est salubre. Nous sommes au temps de l'expérience, des expériences. Quelles sont les leçons venues d'ailleurs ?

La première est que rien n'est jamais joué et que, dans l'embellie comme dans l'adversité, il convient de toujours penser l'autre versant de la situation. Prenons deux exemples opposés, celui des Etats-Unis et celui de l'Italie.

Les Américains de 1984, fiers de leur président réélu et de leur nation qui semblait avoir chassé tous les miasmes mal résorbés de la guerre du Vietnam, voyaient l'avenir économique avec des lunettes roses.

Au reste, la croissance était répartie fortement depuis 1982 et le chômage tombait à des taux que l'on avait oubliés depuis longtemps ? Du coup, les deux gros blocs sombres du décor s'estompaient : le déficit du budget et celui du commerce extérieur.

Ils se rappellent aujourd'hui cruellement à l'attention des experts et de l'opinion. La persistance du gouffre des finances publiques a faussé complètement le message libéral (dans le sens européen du mot) de M. Reagan.

(Lire la suite page 28.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

DIALOGUE SOCIAL

A l'heure où l'on veut relancer le dialogue social, Martial Lemoine trouve étrange que l'on négocie seulement avec des partenaires pourvus d'emploi et des syndicats qui représentent moins de 20 % de l'ensemble des travailleurs. Moins de chômage, plus d'emplois ? Jean Voge, qui compare les évolutions macro-économiques aux Etats-Unis et en Europe, met l'accent sur la rupture de tendance qui paraît mettre en opposition la productivité du travail et celle du capital.

Les fausses cartes

L'institutionnalisation du chômage permet d'éluder le débat de fond sur les conséquences du « modernisme »

par MARTIAL LEMOINE (*)

DEPUIS plus de dix ans, le chômage est l'enjeu des batailles politiques et électorales des partis de droite et de gauche, sans que l'alternance politique au pouvoir ait changé quoi que ce soit au problème.

On peut même dire, aujourd'hui, que les arguments invoqués à chaque étape de ces confrontations sont devenus obsolètes avec le temps : lorsque le prix du baril de pétrole était le double de celui d'aujourd'hui, il était la cause du mal ; maintenant que c'est le contraire, on nous parle d'une crise dont on ne voit pas très bien les origines si ce n'est que la rupture est d'ordre social. Avec le recul, *cela nous* rappelle le temps où certains éco*nomistes imputaient au pétrole* la hausse du prix du kilo de bananes !

Toutes ces « théories » démon*trent l'impuissance et les illusions* perdues de ceux qui dirigent, et *qui* ont dirigé, notre pays. Comme dans beaucoup de domaines où l'on laisse des gens croire à des solutions simplistes, les politiciens s'exposent de la même façon aux erreurs de leurs prévisions lorsque le temps les tourne en dérision.

Sur un sujet aussi crucial, qui risque d'inverser toutes nos valeurs éthiques et scientifiques à l'approche du deuxième millénaire, il semble bien que la rhétorique des adeptes du « traitement social » du mal ressemble davantage à des soins palliatifs d'accompagnement d'un mourant qu'à une guérison.

La marginalisation et la précarisation de millions d'individus par rapport au renforcement des droits et des privilèges de ceux qui jouissent d'un statut protégé, ou d'un savoir dominant, illustrent déjà la déchirure de notre tissu social.

Cette « modernisation » qui privilégie la production de biens *ou de services pour « gagner du* temps » sur notre écosystème sera certainement la première déconvenue de ce que nous appelons de façon trompeuse le « progrès ». L'institutionnalisation du chômage est plutôt devenue aujourd'hui un moyen d'éluder le véritable débat de fond sur les conséquences du « modernisme », auquel notre société prétend, et dont les avantages pour les uns engendrent l'exclusion sociale des autres.

De même, l'hyperconcentration des *médias dans cette optique* « moderniste » de favoriser « les secteurs de pointe » a engendré une gigantesque désinformation sur notre réalité économique, au point que près de trois millions de nos concitoyens sont systématiquement ignorés dans la réalité de leur vie quotidienne miséreuse. Seuls les faits divers, à l'occasion d'une saisie ou d'une expulsion d'un chômeur, nous font découvrir les effets pervers de cette désinformation du star système ou de la « France qui gagne ».

A l'heure de la téléposition instantanée d'un compte bancaire, nous sommes encore dans l'ignorance des conséquences de nos lois qui traitent le chômage comme un *phénomène incompres*sible et inexorable. Cette impos*ture de notre société de « communication »* illustre déjà le fait que *notre concept de démocratie* « moderne » reflète plus le savoir d'une idéologie dominante que l'opinion du peuple par lui-même. On ne nous fera pas croire que les éternelles discussions des « partenaires sociaux » sur le renouvellement des conventions d'« assurance » – chômage sans la présence d'un seul représentant de l'armée de près de trois millions de chômeurs sont un modèle de démocratie moderne !

Un accélérateur d'inégalités

Nos décrets et nos lois qui tronçonnent les chômeurs en multiples catégories, qui vont des préretraités aux fins de droit(s) à rien, illustrent bien l'agonie d'une telle démocratie qui se dispense de l'avis des premiers concernés.

Cette bureaucratisation étatique explique parfaitement bien le déclin de nos syndicats de « prolétaires », qui ne représentent plus que des privilégiés de statuts sociaux « intouchables » aux dépens de ceux qui n'en ont plus. Lorsque l'on veut négocier avec *des « partenaires sociaux », on* ne se contente pas de demander la seule opinion de ceux qui sont pourvus d'emploi et de centrales qui ne représentent que moins de 20 % de l'ensemble des « travailleurs ».

Cette exclusion sociale organisée sécrète une bureaucratie paperassière et une inquisition permanente qui nous ramènent davantage au temps des fortifications de Vauban pour chasser les intrus de notre territoire qu'à la véritable « réinsertion sociale » des *exclus*.

De l'ANPE aux ASSEDIC, qui veillent au port de l'« étoile jaune » des chômeurs, aux cabinets de « recrutement » en tout genre reconvertis dans les « sciences humaines », des graphologues aux morphopsychologues, on a même le sentiment que notre système économique se pervertit de lui-même en fabriquant plus d'improductifs que de producteurs.

Cette pérennisation du chômage tel un cancer inguérissable joue en réalité comme un accélérateur d'inégalités dès lors que l'on refuse d'appliquer la chirurgie politique qui s'impose devant l'ampleur du désastre.

Si, d'un côté, l'on n'arrête pas le « progrès » des ordinateurs et des robots, de l'autre, l'on n'arrête pas non plus la suppression des *« petits boulots » qui découle de* ces choix.

Ignorer cette évidence en invoquant un « autre futur » plus idyl*lique que celui de la mère Denis* relève de la même thérapie qu'un *cataplasme sur une jambe* de bois.

Pris au dépourvu de leurs pro*pres analyses, nos politiciens et* économistes patentés devront *réapprendre* leurs cours d'histoire s'ils ne veulent pas qu'un jour un « sauveur » propose d'autres « petits boulots » aux porteurs de croissants au noir pour remédier à leurs échecs.

Quand on *prétend* parler au nom du futur de notre millénaire, il est tout de même assez curieux de bâtir notre avenir avec un legs du passé aussi porteur de révolte que le chômage de masse.

Il y a toujours un petit Hitler qui sommeille dans le peuple quand une société se disloque à un tel point. C'est ce que nos historiens appellent une « ère de changement » quand on refuse d'admettre que nos innovations technologiques nous imposent une redistribution du travail au profit de tous et non de gérer une exclusion sociale qui engendrera un jour *la révolte*.

(*) Economiste.

L'irrésistible montée du coût de l'organisation

Les frais généraux d'investissement immatériel représentent de 40 à 50 % du produit national des grands pays industriels

par JEAN VOGE (*)

LE nombre des travailleurs est en France à peu près le même qu'en 1973. Retraites anticipées et formations *prolongées semblent parfois tenir* lieu de stratégie pour un jeu à somme nulle. La situation n'a pas été plus brillante dans la Communauté européenne, mais contraste singulièrement avec celle des Etats-Unis : le nombre des emplois s'y est accru en douze ans de plus de vingt millions. En 1973, sur cent Français comme sur cent Américains, 41 disposaient d'un emploi. Il n'y en a plus aujourd'hui que 39 en France contre 46 aux Etats-Unis, qui progressent régulièrement vers le taux d'emploi record de 48 % des Japonais.

Comment un tel écart a-t-il pu se creuser ? Les explications ne manquent pas qui incriminent avec une belle unanimité les innombrables contraintes et rigidités (on en a compté cinquante-sept) qui, par souci de protection sociale, freinent en Europe le libre jeu des lois *du marché*. Les gouvernements, sinon tous les syndicats, *en sont bien conscients et* s'engagent avec détermination sur la voie de la flexibilité. Mais n'est-il pas d'autre cause plus profonde aux piètres résultats des économies européennes ? On observera que, pour des croissances analogues des productions nationales (un peu supérieure à 2 % par an en moyenne depuis 1973), la productivité américaine du travail (en produit national par travailleur) est restée stagnante (1), tandis que les productivités européennes augmentaient annuellement d'environ 2 %. Dans le même temps le capital productif par travailleur restait sensiblement constant aux Etats-Unis et s'accroissait de plus de 3 % par an en Europe (plus de 4 % en France). Tout s'est donc passé comme si les Américains favorisaient la capacité de production et la création d'emplois à faible *intensité de capital, les Européens* la productivité et, par là même, *une substitution accrue du capital* au travail.

Il est naturel de juger de ces deux politiques en comparant leurs résultats. Aux Etats-Unis, la productivité du capital et sa rentabilité sont restées à peu près stables en dépit de fluctuations, de *sorte que le taux d'investissement* productif s'est maintenu au voisinage de 10 % du produit national, et l'emploi a pu croître au même rythme que la production.

Productivité du capital et taux de profit ont subi, en revanche, une baisse très sensible en Europe, en particulier depuis 1979. Le taux d'investissement s'est réduit de 20 % dans la Communauté des Dix et 2,7 millions d'emplois ont été perdus entre 1980 et 1984.

Cette comparaison, si grossière soit-elle, remet en question les effets bénéfiques des gains de productivité du travail nés du progrès technique. Ils ont, dans le passé, permis de réduire les prix de revient, en les rendant plus compétitifs, et d'accroître les salaires et donc les niveaux de vie, sans pour autant faire baisser la productivité du capital et pénaliser l'emploi.

L'avènement d'une « société d'information »

Les salaires, cependant, ne devaient pas augmenter plus vite en termes réels que la productivité du travail. Cette condition a *été bien respectée aux Etats-Unis*, où les salaires ont stagné depuis *1970, mais difficilement en* Europe, surtout si l'on tient *compte des charges sociales* complémentaires. Celles-ci s'élèvent à environ 70 % ou 75 % du montant des salaires en Allemagne et en France contre 30 % aux Etats-Unis. En 1981-1982, les salaires européens dépassaient de 5 % à 10 % les niveaux d'une saine économie.

Cet excès de libéralité ne suffit pas à expliquer la rupture de tendance qui paraît mettre désormais en opposition les productivités du travail et du capital. Elle coïncide avec l'avènement dans les pays les plus avancés d'une « société d'information », que la technologie a rendu extraordinairement complexe, sans parvenir encore à maîtriser cette complexité.

Le nombre d'appels téléphoniques nécessaires pour trouver l'interlocuteur désiré ne cesse de croître et le taux d'utilisation des machines diminue. Quant aux coûts d'organisation et de régulation de l'appareil de production, ils s'enflent démesurément suivant des lois de type Parkinson. Ils ont augmenté aux Etats-Unis tout au long du siècle deux fois plus vite en moyenne par travailleur que la productivité du travail. L'agriculture, l'industrie, les services de transport ou d'électricité, les *hôpitaux* comme les chaînes hôtelières ont à payer, directement ou *indirectement*, un tribut qui devient insupportable à une *myriade d'activités* de production ou de diffusion d'information : *éducation*, recherche, services administratifs, techniques, commerciaux, financiers, juridiques, sociaux et même législatifs ou politiques.

Ces frais généraux d'organisation ou d'investissement immatériel représentent aujourd'hui de 40 % à 50 % du produit national des grands pays industriels et ils tendent alors à absorber *tous* les gains de productivité qu'une modernisation des techniques peut induire. Le phénomène devient critique pour la productivité du capital quand on dépasse *le seuil de 40 %, ce qui s'est pro*duit vers 1965 aux Etats-Unis, à la *fin* des *années* 70 en Europe, mais récemment au Japon.

On pénètre alors dans une zone de turbulence qui met en grave péril les profits et l'emploi si l'on ne réussit à atterrir en douceur, pour une période qui risque d'être longue, sur un palier quasi horizontal de productivité du travail. Telle a été la trajectoire des Américains entre 1965 et 1973, c'est-à-dire avant la crise du pétrole. Ils ont bénéficié ainsi d'un contexte plus favorable et d'une plus grande souplesse de manœuvre pour maîtriser leurs salaires et modérer *en particulier* ceux des services à dominante information*nelle par rapport* à ceux de l'industrie manufacturière. Il y a là un *exemple* à *méditer pour une* Europe dont la décélération a été *beaucoup plus brutale pour* l'emploi.

(*) Président de l'IDATE (Institut de l'audiovisuel et des télécommunica*tions en Europe*).

(1) Elle a cependant progressé de 5 % en dix-huit mois en 1983-1984, mais sous l'impulsion d'un déficit fédéral qui s'avère *durable et pernicieux*.

LU

« QUE DEVIENT L'ALLEMAGNE ? »

sous la direction de B. Brigouleix et J. Rovan

Voisine mais non cousine

L'ALLEMAGNE, qui la connaît en France ? Peu de gens au total. La vieille défiance et les vieilles rancœurs se sont estompées ; elles ont presque disparu dans *les générations d'aujourd'hui*. Les échanges sont relativement nombreux.

Mais l'Allemagne demeure une voisine, pas – ou pas encore – une cousine. Une voisine riche, de plus en plus puissante, *que l'on envie sans hosti*lité profonde. La comprendre ? Difficile.

Que devient l'Allemagne ? publié sous la direction de Joseph Rovan et de Bernard Brigouleix est à la fois un guide remarquable et une série d'essais souvent brillants, toujours intéressants. Ses auteurs français et allemands abordent *avec une grande franchise*, sans esprit de conciliation systématique, tous les aspects de la vie politique, économique et sociale d'un pays qui subit, indique dans sa préface Alfred Grosser, une série d'ébranlements. Le plus grave serait, à ses yeux, non un retour au nationalisme, mais *« la mise entre parenthèses de la différence centrale entre l'Est et l'Ouest »*.

Vision pessimiste qui ne semble pas partagée par tous les auteurs. Qui est allemand ? *D'entrée de jeu, la complexité* de la réponse saute aux yeux. Et Gerhard Kiersch, *qui a écrit les Héritiers de Goethe et d'Auschwitz*, traitant des *« jeunes citoyens fédéraux à la recherche de leur identité »*, assure que, s'ils n'ont pas le respect de leurs aînés pour les « vaches sacrées », les images traditionnelles des Etats-Unis, *de l'URSS, de « l'Europe unie »*, s'ils n'ont plus le goût des idéologies, s'ils sont plus près des réalités quotidiennes, ils préfèrent, en revanche, *« une plus grande autonomie individuelle à un élargissement de son champ d'action »* : la région, la République fédérale et l'Europe.

La réunification ? Pour les politiques et la majorité de l'opinion, écrit Bertrand Girod de l'Ain, elle est toujours un *« non-sujet »*. Un non-sujet qui resurgit cependant ailleurs que dans la sphère du diplomatique et du négociable. Dans le cauchemar que le *Spiegel* appelle *« l'absurdité allemande-allemande »*.

Rôle du syndicat partenaire puissant et prudent, essor économique peut-être fragile, place *croissante des Verts dans* l'échiquier politique, évolution d'une *littérature apaisée loin* des vieux spectres romantiques, l'Allemagne d'aujourd'hui est un monde passionnant sous tous ses aspects. L'Allemagne de Bonn, bien entendu. L'autre, curieusement, malgré un titre général, n'est guère évoquée. Un signe ?

JEAN PLANCHAIS.

★ *Office franco-allemand de la* jeunesse, Éditions Anthropos, 464 p., 120 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

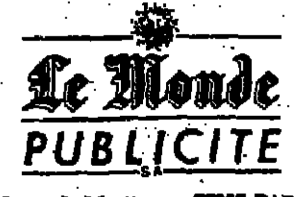
Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITÉ

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
TÉL. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

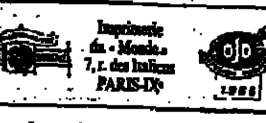
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXe



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.B.C., 45-45 39 th street, L.I.C. N.Y. 11104.

ESPAGNE : fin de la grève des lycéens

Le Syndicat des étudiants est parvenu à un accord avec le ministre de l'éducation

MADRID
de notre correspondant

Détente sur le front lycéen en Espagne : mettant fin à l'interminable série de grèves et de manifestations de rue qui perturbaient depuis plus de deux mois l'enseignement secondaire, un accord est finalement intervenu entre le ministère de l'éducation et la principale organisation représentative des lycéens. A l'issue de cinq heures de négociations, le Syndicat des étudiants a accepté, mercredi 18 février, l'ultime proposition présentée la veille par le ministre, M. José Maria Maravall. Coordination, l'autre organisation significative ayant participé à la mobilisation lycéenne, a subordonné son aval (qui semble probable) à une consultation préalable de sa base, qui doit avoir lieu en fin de semaine.

Le point le plus important de la proposition de M. Maravall est l'extension de la gratuité (actuellement limitée à l'enseignement obligatoire qui couvre la période de six à quatorze ans) à l'ensemble du cycle secondaire. Celui-ci prend fin normalement à dix-sept ans. Cette mesure ne concerne toutefois que le secteur public, qui regoupe 73 % des lycéens. La gratuité sera également la règle pour les écoles de formation professionnelle. Quant à l'enseignement universitaire, il sera désormais gratuit pour les jeunes issus de familles dont le revenu mensuel net est inférieur à 141 060 pesetas (6900 francs). Ceux-ci représentent, selon le ministère, quelque 80 % des étudiants.

En outre, M. Maravall a promis une hausse du budget consacré aux bourses d'études de 25 % cette année et de 40 % en 1988, ainsi qu'une forte augmentation de l'offre de places scolaires dans le cycle secondaire. Quant à la sélection à l'entrée de l'Université, le ministre a refusé sa suppression pure et simple, mais a promis que ses modalités seraient revues dès l'an prochain, et que les lycéens seraient consultés à ce propos.

M. Maravall a souligné que cette proposition prétendait *« répondre à toutes les revendications des lycéens, sauf à ce qui est réellement impossible »*, et qu'elle était tout à fait dans la ligne de la politique, fixée bien avant les manifestations, de son ministère. Reste que la pression de la rue a obligé le gouvernement à adopter plus vite que prévu une série de réformes qui pèseront sur le budget de l'Etat. Les concessions les plus importantes ont été faites toutefois par les organisations lycéennes, qui ont dû renoncer à leurs revendications initiales : suppression totale de la sélection et gratuité générale de l'enseignement universitaire avec, en sus, l'octroi d'un salaire minimum aux étudiants les plus pauvres.

M. Maravall a estimé que ses propositions représenteraient, pour le ministère, un débours supplémentaire de 40 milliards de pesetas (1,9 milliard de francs), tandis que les dirigeants lycéens évaluaient au départ la surcharge budgétaire que représentaient leurs revendications à 500 milliards de pesetas (24,4 milliards de francs). Ces derniers semblent avoir compris qu'il était temps de se ménager une sortie honorable avant que leur mouvement ne s'essouffle.

THIERRY MALINIAK.

PAYS-BAS

« Homosexualité et forces armées »

AMSTERDAM
de notre correspondant

Au sein des forces armées néerlandaises, une poignée d'homosexuels ont bravé les traditionnelles plaisanteries machistes en fondant une très officielle organisation « gay ».

« Dans les armées américaine et britannique, une telle initiative serait sanctionnée par des renvois immédiats », a affirmé l'un des dirigeants de Homosexualité et forces armées, le major Abel van Weert. Cet économiste se félicite de la tolérance dont a fait preuve le ministère de la défense de *La Haye*, dont la publication officielle, le *Defensiekrant*, vient de faire paraître un article tout à fait impartial sur ce qui, en d'autres pays, serait qualifié d'« organisation subversive ».

Le groupe du major van Weert, qui est secondé par un médecin major, un capitaine et un sergent, n'est pas le premier de ce genre à faire son apparition dans les armées néerlandaises. Mais, dans le passé, les soldats du contingent à l'origine de telles initiatives n'eurent pas le temps de les faire admettre. Les défenseurs des droits « gays », aujourd'hui, sont tous des militaires de carrière. Cela devrait faciliter, en principe, la reconnaissance de ce mouvement par la hiérarchie militaire.

Le major van Weert a déclaré, dans une interview à la presse néerlandaise, ne pas avoir la moindre idée du nombre d'homosexuels dans les forces armées des Pays-Bas, dont les effectifs sont de 71 400 hommes. Le principal souci des officiers « gays » est de voir la composition des armées refléter celle de la société néerlandaise tout entière, où le nombre d'homosexuels, selon les estimations, oscille entre 500 000 et plus de un million sur une population de 14,5 millions d'âmes.

R. T. S.

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE : les élections législatives

Le Fianna Fail (nationaliste) de M. Haughey devance le parti centriste de M. FitzGerald, premier ministre

DUBLIN
de notre correspondant

Les résultats des élections législatives qui ont eu lieu le 17 février ne sont pas encore complets. Mais il paraissait évident, mercredi 19 au matin, que le parti principal de l'opposition de M. Charles Haughey (Fianna Fail, nationaliste) allait reprendre le pouvoir, sans avoir bénéficié toutefois d'une majorité absolue.

Des 166 sièges au Parlement, 127 ont été attribués. Le parti Fianna Fail, avec 44 % des voix, en a remporté 67 ; le parti Fine Gael, centriste, du premier ministre sortant, M. Garret FitzGerald, avec 27 %, 38 sièges ; le Parti démocrate progressiste, conservateur, de M. Desmond O'Malley, avec 11,8 %, 11 sièges ; le Parti travailliste de M. Dick Spring, avec 6,4 %, 5 sièges ; le Parti des ouvriers (marxiste), avec 3,8 %, 3 sièges, et les non-inscrits 3 sièges. On s'attend que le parti Fianna Fail ait finalement 82 sièges, ce qui permettra à M. Haughey, avec l'aide des non-inscrits, de former un gouvernement.

Les deux formations du gouvernement de coalition sortant de M. FitzGerald (Fine Gael) et le Parti travailliste ont, de l'avis général, récolté les fruits de quatre ans de récession, et des mesures d'austérité dont ils ont dû prendre la responsabilité. Mais les gains de M. Haughey ont sans doute été tempérés par l'intervention de la nouvelle formation de M. O'Malley, les démocrates progressistes, qui promettaient un allégement du fardeau accablant de l'impôt sur le revenu, et la mise en ordre des finances de l'Etat, particulièrement des réductions massives des dépenses publiques.

Il s'agit de savoir maintenant si le nouveau gouvernement que va former M. Haughey va être en mesure de faire face aux énormes problèmes sociaux et économiques.

Or la dette publique (13 % du PNB), le déficit budgétaire (8,5 % du PNB) et le chômage (19 % de la population active) ne lui laissent qu'une marge de manœuvre limitée. De l'avis général, le résultat de ces élections législatives risque d'entraîner une instabilité politique dont les conséquences peuvent être désastreuses dans une telle conjoncture sociale et économique.

Quant au problème de l'Irlande du Nord, la situation est loin d'être claire à ce sujet, car le gouvernement de M. Haughey peut se trouver à la merci du soutien d'un député nationaliste, M. Neil Blaney, qui rejette catégoriquement l'accord anglo-irlandais signé en 1985 par M. FitzGerald et Mme Thatcher.

Bien qu'il n'ait pas manifesté beaucoup d'enthousiasme pour cet accord, M. Haughey sera obligé de le respecter et de tenir compte du fait qu'il est accepté par la majorité de l'électorat de la République d'Irlande ainsi que par la population nationaliste d'Irlande du Nord.

En réalité, le Fianna Fail aurait besoin de s'allier soit avec les démocrates progressites, soit avec le parti travailliste. La première solution semble hors de question, car le leader des démocrates progressistes, M. O'Malley, a quitté le Fianna Fail à la suite de divergences profondes avec M. Haughey, et les deux hommes sont des adversaires implacables.

Quant au parti travailliste, les projets du Fianna Fail en matière d'économie ou de législation sociale rendent une coopération extrêmement improbable.

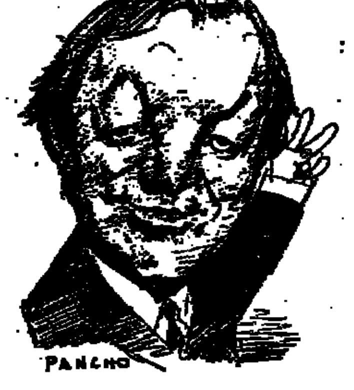
JOE MULHOLLAND.

« Charlie l'insubmersible »

DUBLIN
de notre envoyé spécial

Charles Haughey et Garret FitzGerald sont des frères ennemis. Ils ont le même âge, soixante et un ans, ont eu en politique le même parrain, Sean Lemass, ancien premier ministre, et ont courtisé la même jeune fille, devenue Mme FitzGerald. Mais ces deux hommes qui s'affrontent depuis plus de vingt ans au Parlement ne peuvent être plus différents par leur caractère et leur tempérament.

Le leader du Fianna Fail (FF) est un personnage haut en couleur, à la forte carrure. Charles Haughey incarne les valeurs traditionnelles d'un parti qui se veut le « plus ouvert », c'est-à-dire le plus nationaliste. Il représente le terroir et les quartiers pauvres du nord de Dublin où il a vécu. Issu d'une famille très modeste, ultra-républicaine, cet ancien fonctionnaire municipal a gravi progressivement les échelons du militantisme avant d'épouser la fille du chef de file du FF, Sean Lemass.



Il y a du Bonaparte en Charles Haughey (il apprécie la comparaison). Ses admirateurs avouent sa rudesse, mais vantent l'habileté et la détermination du « boss ». Ses détracteurs le disent arriviste et « nouveau riche ». Charles Haughey est aussi à l'aise dans les pubs des quartiers populaires que sur son yacht. Il y a deux ans il a fait naufrage, il s'en est tiré sans mal et aussitôt, par malice, on a dit à Dublin que *« décidément Charlie est insubmersible »*.

Plusieurs fois menacé d'exclusion par ses pairs, il s'est toujours tiré d'affaires ; devenu leader, cela a été son tour de se livrer à des purges sévères pour écarter nombre de ses rivaux. Membre du gouvernement, il a été accusé de trafic d'armes ; premier ministre, on l'a soupçonné d'avoir voulu noyauter la police et d'avoir fait poser des micros au domicile de journalistes. La démission du ministre de la justice — chez qui venait d'être arrêté un meurtrier — a été un scandale supplémentaire qui, pour tout autre que lui, aurait été de trop. Mais le « patron » continue de bénéficier de la confiance d'une bonne part de ses concitoyens.

Son autoritarisme et cette réputation douteuse qui lui vaut le surnom de « Charles le Mauvais » ont, toutefois, entraîné des remous au sein de l'appareil du Fianna Fail, où certains lient son avenir de leader aux résultats obtenus dans les élections du 17 février.

FRANCIS CORNU.

RFA : la rentrée du nouveau Bundestag

Vive altercation entre les Verts et les chrétiens-démocrates

BONN
de notre correspondant

La séance inaugurale du nouveau Bundestag, élu le 25 janvier dernier, s'est ouverte mercredi 18 février à Bonn par un appel du doyen d'âge, M. Willy Brandt, président du Parti social-démocrate, en faveur de la libération des otages occidentaux détenus au Liban et de la fin de la guerre des camps palestiniens à Beyrouth. Dans un discours essentiellement consacré au rôle de la RFA dans le monde, M. Brandt s'est prononcé pour le renforcement de la Communauté européenne, y compris en matière de sécurité, mais il a également demandé que l'on prenne au sérieux, dans une perspective européenne plus large, les signes de changement apparus en URSS.

Ce nouveau Bundestag, qui comporte nettement plus de femmes que le précédent — 16 % contre moins de 10 % précédemment, — a réélu à sa présidence le chrétien-démocrate Philipp Jenniger, ancien secrétaire d'Etat à la chancellerie, qui avait succédé en 1984 à M. Rainer Barzel, obligé de démissionner à la suite du scandale Flick. Peu contesté parmi ses pairs, M. Jenniger a réuni sur son nom un bon nombre de voix social-démocrates, obtenant 393 voix sur 514 députés.

L'élection de ses vice-présidents, qui a finalement abouti à la reconduction de l'ancien présidium, a, en revanche, donné lieu à une violente altercation entre les partis de la majorité et les Verts. L'approche des élections anticipées en Hesse, provoquées par la rupture de la première coalition gouvernementale entre les Verts et les sociaux-démocrates dans un Land, a fait sentir ses effets. Appuyés par le *SPD*, qui prônait la pleine intégration des Verts dans le processus parlementaire, ceux-ci se sont prévalus du renforcement de leur groupe parlementaire pour réclamer l'une des vice-présidences.

Dans une violente diatribe, le secrétaire général du groupe parlementaire *chrétien-démocrate*, M. Rudolf Seiters, a estimé qu'il n'y avait aucune raison d'accorder un tel privilège à un parti qu'il a accusé de *« ne pas respecter lui-même les règles de la démocratie »*. M. Seiters faisait référence au refus d'une partie des Verts de condamner les déprédations de matériel dans les manifestations et à leur appel au boycottage du futur recensement qui doit avoir lieu en RFA, recensement dont le projet a été adopté par tous les autres partis politiques. Réagissant avec vigueur, un des députés de la tendance « réaliste » des Verts, M. Hubert Kleinert, a dénoncé cette attaque en observant qu'elle cherchait à tenir à l'écart de la société les trois millions d'électeurs qui ont apporté leurs suffrages à son parti.

La reconduction, pour finir, des quatre vice-présidents du précédent présidium — un social-démocrate et un pour chacun des trois partis de la majorité — a confirmé la volonté des principaux partis de ne pas changer leurs habitudes malgré la montée en puissance des petits partis.

HENRI DE BRESSON.

● **ITALIE : liberté provisoire pour le psychanalyste Armando Verdiglione.** — La Cour d'appel de Milan a décidé, mercredi 18 février, de mettre en liberté provisoire M. Armando Verdiglione. Placé aux arrêts domiciliaires depuis sa condamnation à quatre ans et six mois de détention, le 17 juillet dernier, le psychanalyste s'est vu innocenté depuis par la Cour d'appel en ce qui concerne deux accusations d'escroquerie. La cour a confirmé, en revanche, sa culpabilité pour *« extorsion et abus de confiance »* aux *dépens de personnes irresponsables*. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Égypte

Visite du chef du gouvernement soudanais, M. Sadek El Mahdi

Le Caire. — Le premier ministre soudanais, M. Sadek El Mahdi, s'est entretenu, mercredi 18 février, avec le président égyptien, M. Hosni Moubarak, au début d'une visite de cinq jours en Egypte, destinée à apaiser les tensions bilatérales. A son arrivée, il a dit espérer que ses discussions avec les responsables égyptiens permettraient de *« raffermir les liens éternels unissant les deux pays du bassin du Nil »*.

M. Mahdi, dont c'est la première visite au Caire depuis son accession au pouvoir à la suite des élections de mai dernier, a été accueilli à l'aéroport par le premier ministre égyptien, M. Atef Sedki. La visite revêt de l'importance pour les deux pays en raison des efforts prodigués par le gouvernement de coalition soudanais pour préserver ses liens traditionnels avec l'Egypte tout en développant ses relations avec la Libye, à couteaux tirés avec Le Caire. Khartoum a donné l'assurance à l'Egypte qu'il ne resserrerait pas ses liens avec Tripoli au détriment de ses relations avec d'autres pays, a indiqué un responsable soudanais. Parmi les thèmes de discussion prévus au cours de la visite de M. El Mahdi figure une proposition soudanaise en faveur du remplacement d'un accord d'intégration égypto-soudanais par une *« charte de fraternité »*.

Après son entretien avec M. Sadek El Mahdi, le président Moubarak a déclaré à la presse que les relations bilatérales se situent *« au-delà des pactes de défense ou d'autres accords semblables »*. — *(Reuter.)*

Guinée

Evasion collective à Conakry

Plus d'une centaine d'évadés étaient encore recherchés par les forces de l'ordre, le jeudi 19 février, après qu'ils eurent fait la belle avec la complicité... du directeur de la principale prison de Conakry. Ce fonctionnaire, dont le nom n'a pas été publié, avait été révoqué pour *« fautes de service graves et répétées »*. Mécontent de devoir renoncer à une sinécure dont il jouissait depuis une vingtaine d'années, il a quitté les lieux avec ses pensionnaires.

Avec sa complicité et celles de plusieurs gardiens, plus de quatre cents prisonniers de droit commun s'étaient enfuis lundi. Un grand nombre d'entre eux ont été repris. Leur indélicat bienfaiteur a également été arrêté et a retrouvé le chemin de la prison, en qualité de détenu cette fois...

République sud-africaine

Echec d'un coup de force contre le chef du Ciskei

Johannesburg. — Quelques hommes équipés d'armes légères ont attaqué, ce jeudi 19 février, le palais du chef Lennox Sebe, président à vie du bantoustan du Ciskei, sans atteindre celui-ci. Certains ont été blessés lors de la fusillade avec les gardes du palais, mais tous ont réussi à s'enfuir, a indiqué la radio sud-africaine.

Le Ciskei, situé en bordure de l'océan Indien, est l'un des dix bantoustans sud-africains. Son indépendance n'est reconnue que par Pretoria. Ce bantoustan et celui, voisin, du Transkei ont récemment été opposés par une querelle tribale. Le chef Sebe avait annoncé l'expulsion de tous les travailleurs originaires du Transkei, en dépit des efforts de médiation de Pretoria.

Il avait accusé, en septembre dernier, les responsables du Transkei d'avoir organisé l'évasion de prison de son frère, M. Charles Sebe, ancien chef des services de sécurité, emprisonné en 1984 pour complot. — *(Reuter.)*

URSS

Iossif Begun n'avait toujours pas été libéré le 19 février

Moscou. — Mme Inna Begun, l'épouse du dissident juif emprisonné Iossif Begun, était toujours jeudi 19 février sans nouvelles de son mari qui, selon des indications qui lui ont été fournies dans la matinée par l'administration pénitentiaire, se trouve toujours en prison.

Le président du Comité antisioniste soviétique et membre de l'Académie des sciences d'URSS, M. Samuel Ziva, avait affirmé mercredi à Genève que le décret de libération de M. Begun avait été signé mardi soir par le Praesidium du Soviet suprême. *« Je pense qu'à l'heure où je parle, il a déjà été mis en liberté »*, avait-il ajouté.

Mme Begun a indiqué à l'AFP qu'elle avait téléphoné jeudi matin au Praesidium du Soviet suprême, où l'on a refusé de la renseigner. Puis elle a téléphoné au département des prisons du ministère de l'intérieur, où on lui a dit que son mari se trouvait toujours à la prison de Tchistopol, à 600 kilomètres à l'est de Moscou. — *(AFP, Reuter.)*

Amériques

Un rapport d'Amnesty International

L'« horrible loterie » de la peine de mort aux Etats-Unis

Le 9 janvier 1985, Roosevelt Green, un jeune travailleur noir migrant de vingt-huit ans, est attaché sur la chaise électrique du pénitentier de Jackson, en Georgie, sous les yeux de sa mère. Green a toujours protesté de son innocence pour les faits qui l'ont conduit en prison : le meurtre, en 1976, d'une étudiante blanche de dix-huit ans. Devant les juges, le jeune Noir, qui avait dix-neuf ans à l'époque du drame, a fait valoir qu'il ne se trouvait pas sur les lieux lorsque l'assassinat a été perpétré.

La Cour suprême de Georgie a reconnu, en 1980, que Green n'avait commis aucun crime. Elle n'en a pas moins maintenu contre lui la sentence de mort, car, a-t-elle estimé, celui-ci n'aurait jamais dû laisser son compagnon, dont il savait qu'il pouvait être dangereux, seul avec la victime dans une ruelle sombre. Deux ans après l'électrocution de Roosevelt Green, le véritable auteur du crime était toujours en attente de son exécution.

Cette incroyable histoire est, hélas ! authentique. La presse américaine, en son temps, en a rendu compte. Et elle figure dans le rapport sur la peine de mort aux Etats-Unis que vient de publier Amnesty International (1).

Elle illustre, parmi bien d'autres, comme le souligne le rapport, le caractère d'*« horrible loterie »* que revêt l'application de la peine capitale dans les trente-sept Etats américains qui l'ont maintenue ou rétablie dans leur législation depuis 1976.

Cette année-là, après un moratoire de neuf ans, la Cour suprême, revenant sur un arrêt pris en 1972, décidait que la peine de mort n'était pas *« un traitement cruel et exorbitant du droit commun »* et qu'elle était donc constitutionnelle.

Le 17 janvier 1977 eut lieu à Provo, dans l'Utah, l'exécution de Gary Gilmore, la première depuis 1967. Jusqu'en 1983, le nombre des mises à mort officielles devait rester relativement limité : onze, au total, en sept ans. Au cours des trois années suivantes, le rythme s'est nettement accéléré, atteignant, pour cette période, le chiffre de cinquante-sept, dont trois mineurs au moment des crimes ayant entraîné leur condamnation.

Aujourd'hui, la situation, notamment dans certains Etats du Sud, comme le Texas, la Georgie et la Floride, paraît avoir atteint la cote d'alerte. Plus de mille huit cents condamnés attendent, dans des prisons souvent surchargées, leur exécution. Parmi eux, une trentaine étaient des mineurs lors du crime qui leur est reproché.

Injuste et arbitraire

Ainsi, alors que la peine de mort administrée par des tribunaux a plutôt tendance à reculer dans le monde, aux Etats-Unis elle se fait plus fréquente. Derrière leur froide sécheresse, les statistiques rendent compte de l'importance du phénomène.

Elles ne reflètent pas ce qu'Amnesty appelle son caractère *« arbitraire, injuste et relevant de la discrimination raciale »*. Sur ce dernier point, un seul chiffre éclaire sinistrement le débat : en 1985, près de la moitié de tous les condamnés à mort étaient des Noirs, alors que ceux-ci ne représentent que 12 % de la population.

L'objection généralement opposée consiste à dire que la proportion de Noirs condamnés à la peine capitale correspond à celle des Noirs arrêtés pour meurtre. A ceci près toutefois que lorsque, pour ces crimes, la peine de mort est en jeu, la justice se montre étrangement plus sévère pour les gens de couleur que pour les Blancs.

La disparité est particulièrement frappante dans les Etats du Sud. Ainsi, en Floride et au Texas, les Noirs ayant tué des Blancs risquent cinq à six fois plus d'être condamnés à mort que les Blancs ayant tué d'autres Blancs.

La situation sociale des inculpés joue également un grand rôle dans l'issue des procédures judiciaires. Les recours en appel devant les juridictions des Etats, puis fédérales, sont longs et les bons avocats sont chers. Tel avocat commis d'office pour défendre un Noir — finalement exécuté par électrocution en Louisiane en 1983 — n'aurait consacré que huit heures à la préparation du dossier.

Le lieu où le crime a été commis importe parfois plus que le crime lui-même dans la décision d'infliger ou non la peine de mort. Alors que, dans les années 20 et 30, la moitié des exécutions avaient lieu dans les Etats du Sud, cette tendance s'est aggravée depuis 1977 : deux tiers des exécutions se sont produites dans seulement trois Etats (Floride, Texas, Georgie).

Fidèle à sa réputation, le Sud est plus répressif que le Nord et le Sud profond encore plus que le Sud urbain.

Tradition encore : l'application de la peine capitale aux mineurs. Depuis 1900, près de deux cents mineurs ont été légalement tués aux Etats-Unis. La plupart étaient des Noirs. Après une longue interruption, les exécutions de mineurs ont repris en 1984, en contradiction avec les pactes internationaux signés par le gouvernement américain, mais jamais ratifiés par le Congrès.

Les partisans de la peine de mort se prévalent de l'appui du public : entre 70 % et 80 % des Américains interrogés y sont favorables, à en croire les sondages.

Cette sévérité paraît toutefois déboucher sur un cercle vicieux. Dans les Etats où la répression s'exerce avec le plus de rigueur, la criminalité, elle aussi, remarque-t-on, reprend généralement de plus belle.

MANUEL LUCBERT.

(1) Association des éditions francophones d'Amnesty International, 22, rue de Dunkerque, 75010 Paris.

NICARAGUA

Les Nations unies accélèrent le rapatriement volontaire des Miskitos réfugiés au Honduras

Le premier convoi important de réfugiés miskitos organisé par le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) est arrivé il y a deux semaines à Puerto-Cabezas, sur la côte atlantique du Nicaragua, dernière étape avant le retour dans leurs villages d'origine le long du rio Coco. Les deux cent trente-sept réfugiés, qui avaient quitté le camp de Mocoron (sud du Honduras) un peu plus tôt, ont dû faire un détour de plus de 100 kilomètres faute d'un accord entre les deux pays pour les transporter par voie aérienne ou par bateau.

PUERTO-CABEZAS (Nicaragua)
de notre envoyé spécial

Au lieu d'un voyage d'une journée, les Miskitos — des femmes et des enfants en majorité — ont dû passer une semaine entassés dans trois camions. Après avoir pris l'avion (seul moyen de transport en l'absence de route) de Mocoron à Tegucigalpa, la capitale du Honduras, les réfugiés ont poursuivi leur voyage par la route jusqu'à la frontière avec le Nicaragua. Puis, compte tenu du mauvais état de la piste, le trajet de Leon jusqu'au rio Coco s'est fait en quatre jours *via* Matagalpa, Siuna et Puerto-Cabezas.

La traversée des zones de guerre où la guérilla antisandiniste, la Contra, est très active et l'armée omniprésente, s'est déroulée sans incident grâce à la protection du drapeau des Nations unies et des trois véhicules de la Croix-Rouge nicaraguayenne, qui ouvraient le convoi.

Selon un porte-parole du HCR à Tegucigalpa, M. Serge Malé, *« on constate une plus grande tendance au retour, mais ce ne semble pas être le prélude à un grand mouvement. Nous espérons poursuivre le processus de rapatriement volontaire dans de meilleures conditions. Les obstacles politiques sont levés du côté hondurien, mais il reste les autres obstacles, à savoir les « contras » de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN) et de Kisan, qui ne souhaitent évidemment pas faciliter le retour des réfugiés au Nicaragua. »*

Les Miskitos représentent un enjeu important dans le conflit qui oppose depuis plus de cinq ans le gouvernement sandiniste aux « contras » soutenus par Washington. Malgré leur petit nombre (moins de cent mille, dont environ vingt mille ont trouvé refuge au Honduras), les Indiens Miskitos constituent le deuxième groupe ethnique derrière les métis dans l'immense territoire peu peuplé de la côte atlantique (plus de la moitié de la superficie totale du Nicaragua).

Cette région a une valeur stratégique pour deux raisons : la présence de mines d'or à La Rosita et à Bonanza et l'accès aux deux ports de la côte atlantique, Puerto-Cabezas au nord, Bluefields au sud, qui permettent l'entrée des marchandises en provenance de Cuba et d'Union soviétique sans devoir franchir le canal de Panama. De plus, la Contra a laissé entendre à plusieurs reprises que Puerto-Cabezas pourrait être le siège d'un gouvernement provisoire, première étape de la reconquête du Nicaragua.

Une entreprise de séduction

Difficiles dès l'arrivée au pouvoir des sandinistes en 1979, les relations avec les Miskitos se sont très vite détériorées quand, sous prétexte de les protéger des incursions des « contras » installés au Honduras, Managua a décidé, en janvier 1982, de déplacer vers l'intérieur les populations des villages situés sur le rio Coco, frontière naturelle avec le pays voisin. Cette mesure est à l'origine du premier exode des Miskitos vers le Honduras, où d'autres vagues les ont rejoints avec la montée des hostilités dans les zones frontalières.

Depuis, reconnaissant leur erreur, les sandinistes ont entrepris de reconquérir la sympathie des Miskitos, ou à tout le moins leur neutralité dans le conflit. Le gouvernement leurs a permis de se réinstaller dans leurs villages, sur la rive sud du rio Coco, et leur a proposé, en mai dernier, un plan d'autonomie dont les modalités font actuellement l'objet de discussions entre les deux parties.

Cette entreprise de séduction a obtenu un certain succès. Le numéro deux de l'organisation antisandiniste Misurasata, M. Jimmy Hudgson, a décidé de rentrer à Managua au début janvier, et près de quatre cents guérilleros ont déposé les armes au cours des derniers mois sur les deux mille environ que compteraient les deux organisations regroupant les Miskitos liés à la Contra (Misurasata et Kisan). Les autorités ont même permis aux repentis du village de Yulu, près de Puerto-Cabezas, de conserver leurs armes pour se protéger contre les incursions de leurs anciens amis. Et, pour l'instant, ils s'acquittent plutôt bien de leur tâche puisqu'il n'y a pas eu de combat dans cette zone depuis septembre.

Le rapatriement des réfugiés s'inscrit dans ce contexte. Rappelant que douze mille Miskitos étaient revenus d'eux-mêmes l'an dernier (huit mille sont cependant très vite repartis au Honduras après avoir été, selon Managua, *« enlevés de nouveau par la Contra »*), la représentante du gouvernement sandiniste à Puerto-Cabezas, Mme Myrna Cunningham, elle-même d'origine miskito, nous a déclaré que *« dix mille réfugiés pourraient retrouver leurs villages cette année ». « Déjà cinquante et un villages sont de nouveau habités sur le rio Coco, et nous encourageons ce retour dans la mesure de nos moyens. On constate une plus grande confiance entre les deux parties aujourd'hui, mais,* reconnaît-elle, *il y a encore du chemin à faire. La révolution a ouvert un espace en faveur des Miskitos, qui sont désormais le seul peuple autochtone d'Amérique à avoir des droits spécifiques reconnus par la Constitution. »*

Malgré tout, les sandinistes restent d'un optimisme prudent. Sur le plan militaire, ils tiennent la situation en main, même s'ils reconnaissent leur incapacité à contrôler les infiltrations de la Contra sur toute la longueur du rio Coco (300 kilomètres). De plus, la Contra est décidée à saboter le processus d'autonomie pour empêcher le ralliement des Miskitos au régime. Elle vient d'en faire la preuve en réussissant, fin janvier, à enlever plusieurs membres de la Commission d'autonomie qui voyageait sur le rio Coco.

BERTRAND DE LA GRANGE.

PÉROU

Manifestation à Lima après l'intrusion de la police dans des universités

Cinq mille étudiants ont manifesté mercredi 18 février à Lima pour protester contre l'opération antiterroriste menée vendredi dernier par la police dans trois universités de la capitale.

LIMA
de notre correspondante

Une opération commando a mobilisé quatre mille policiers pour une intervention dans trois cités universitaires de la capitale, pendant le couvre-feu, à la fin de la semaine dernière. Près de huit cents étudiants, professeurs, employés, surpris en plein sommeil, ont été brutalement jetés au sol, et transférés en petite tenue, deux heures plus tard, dans des installations de la police situées à vingt minutes de la capitale. Un gardien a trouvé la mort, plusieurs étudiants ont été blessés, les installations ont subi de graves dommages. A San-Marcos, la première université fondée en Amérique latine, le laboratoire de chimie a été totalement saccagé.

Les résultats de cet assaut nocturne contre les étudiants ont été plutôt maigres. Devant la presse, le ministre de l'intérieur, M. Abel Salinas, a exhibé le butin : l'« arsenal » se réduit à un fusil, cinq revolvers, quelques explosifs de fabrication artisanale, et... un impressionnant étalage de littérature marxiste, de téléviseurs, d'appareils photos, de machines à écrire et d'affiches, certaines correspondant à la propagande de la guérilla sandériste, d'autres à la campagne pour les élections municipales d'Alfonso Barrantes, ex-maire de Lima et leader de la Gauche unie.

Une semaine après cette intervention, 273 personnes sont encore détenues par la police. C'est la première fois depuis dix ans que le principe de l'autonomie universitaire est violée. La dernière intervention policière avait eu lieu sous le régime militaire présidé par le général Morales Bermudez.

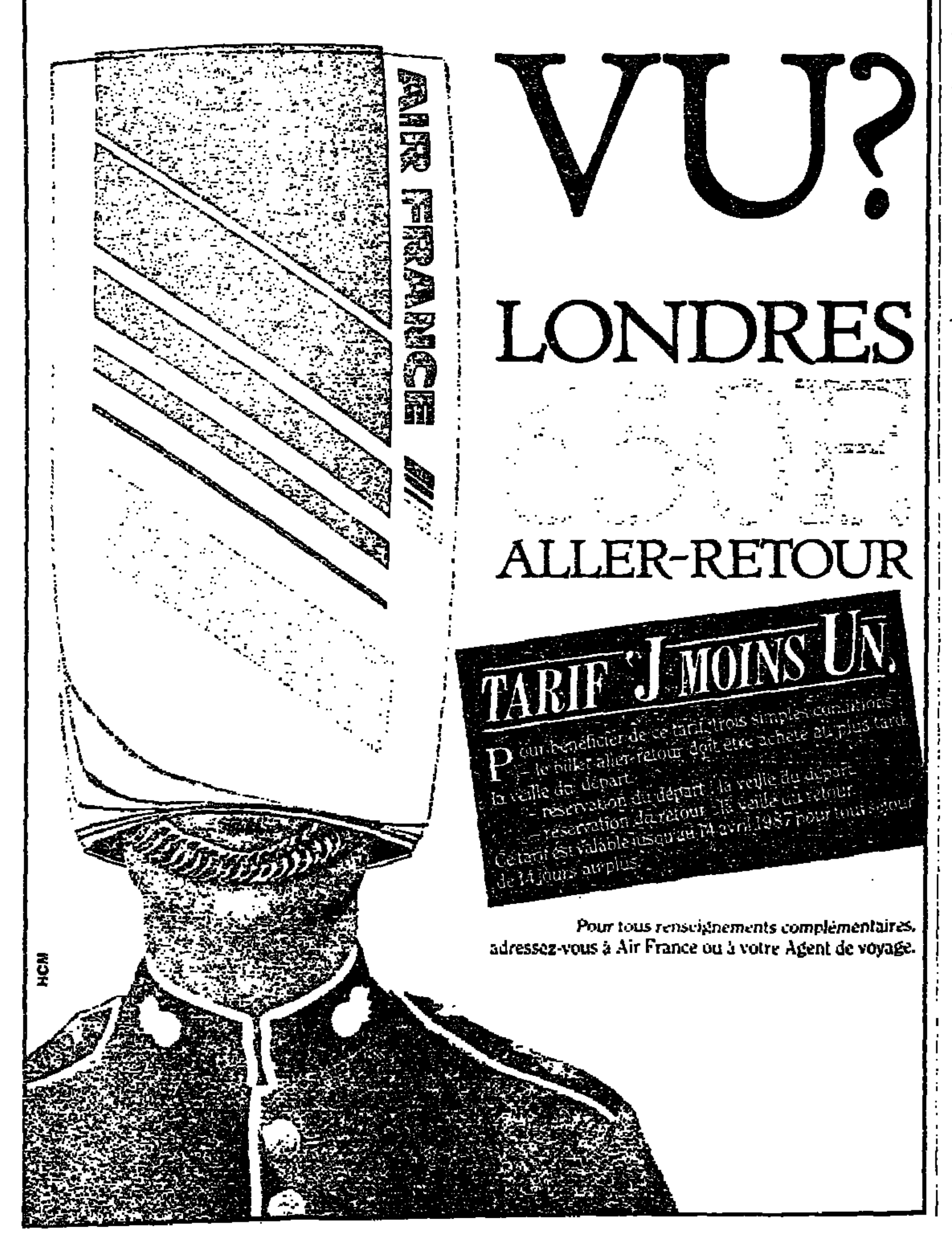
NICOLE BONNET.

L'échec de la visite de M. Bariani à Managua

Le porte-parole du Quai d'Orsay a confirmé, mercredi 18 février, que les entretiens du secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, M. Didier Bariani, avec les autorités sandinistes *« avaient été annulés à l'initiative du gouvernement nicaraguayen, qui lui a proposé pour seul interlocuteur le deuxième vice-ministre des affaires étrangères ». « Dans ces conditions, M. Bariani a estimé devoir décliner cette proposition »*, a indiqué le porte-parole, en ajoutant que *« le secrétaire d'Etat effectue une visite dans tous les Etats d'Amérique centrale, où il a été reçu, Managua excepté, par les plus hautes autorités des Etats »*.

M. Didier Bariani a, pour sa part, expliqué mardi soir pendant une réception à l'ambassade de France à Managua qu'il avait *« décliné un entretien au rabais »*, estimant qu'en lui faisant rencontrer un vice-ministre les Nicaraguayens *« avaient mis cette visite à un niveau humiliant »*. Le secrétaire d'Etat a, pendant son séjour de vingt-quatre heures, rencontré les représentants de trois partis d'opposion, ainsi que le cardinal Miguel Obando y Bravo, primat de l'Eglise nicaraguayenne et critique acerbe du régime sandiniste.

• **A Washington, la commission des affaires étrangères du Sénat** s'est prononcée mercredi pour une interruption de l'aide américaine aux « contras ». Le Congrès avait approuvé de justesse à l'automne dernier une aide de 100 millions de dollars, dont 70 d'aide militaire. Le vote de mercredi, obtenu par onze voix contre neuf, vise à bloquer l'octroi de 40 millions non encore versés. Un tel blocage est cependant improbable, le président Ronald Reagan pouvant user de son droit de veto. — *(AFP, Reuter.)*



Asie

INDE : élections au Mizoram

Nouvelle défaite pour le parti de M. Gandhi

AIZWAL (Mizoram)
de notre envoyé spécial

Décidément, la politique des compromis adoptée par M. Rajiv Gandhi pour apaiser les querelles ethnico-religieuses de l'Inde ne vaut rien au parti centenaire dont le premier ministre est le président. Ecrasé en 1985 au Pendjab, après l'accord signé avec les sikhs, honteusement vaincu l'année suivante en Assam par un parti d'étudiants nationalistes avec lequel le chef du gouvernement fédéral venait de conclure un *modus vivendi*, le vieux Congrès des Nehru-Gandhi vient de subir au Mizoram une nouvelle et retentissante défaite.

Trois Etats jusque-là gouvernés par des hommes du Congrès sont ainsi passés en deux ans à l'opposition. Les élections régionales qui vont se multiplier dans les mois qui viennent se présentent donc assez mal pour le parti majoritaire au Parlement fédéral.

L'ancienne organisation armée insurrectionnelle avec laquelle le premier ministre a conclu, il y a sept mois, un accord politique aux termes duquel de sept cents à huit cents maquisards ont déposé les armes, le Front national mizo (FNM) a remporté, lundi 16 février, la majorité absolue des quarante sièges de l'assemblée locale : vingt-six contre douze au Congrès (1). Chef d'une guérilla indépendantiste qui a fait, selon lui, *« 1 500 morts en vingt ans »*, M. Laldenga devient ainsi, à soixante ans, après avoir renoncé à son rêve et accepté la Constitution indienne, le premier chef-ministre élu du vingt-troisième Etat de l'Union indienne. Ancien district de l'Assam, le Mizoram accédera en effet officiellement, vendredi, en même temps que l'Arunachal-Pradesh, plus au nord, au statut d'Etat fédéré.

Conformément à sa promesse, M. Gandhi sera à Aizwal, la capitale mizo, pour assister aux cérémonies ; il y entendra probablement aussi les récriminations des représentants locaux du Congrès... Le premier ministre n'a pourtant pas ménagé sa peine pour faire gagner son parti, visitant quatre fois la région en quelques mois. Mais rien n'y a fait. Lors de son ultime réunion électorale, samedi dernier à Aizwal, M. Gandhi n'a rassemblé que cinq mille personnes dans une ville de cent mille habitants.

Entreprise de pacification

Ni les sommes apparemment astronomiques dépensées par le Congrès pour sa campagne politique, ni l'insistance avec laquelle les militants rappelaient constamment aux électeurs la naissance italo-chrétienne de l'épouse de M. Gandhi n'ont pu convaincre les populations locales. D'origine tibeto-birmane, les 500000 Mizos du nouvel Etat sont essentiellement chrétiens (2). Le Congrès, en dépit de sa constitution laïque et malgré le nombre important, quoique décroissant, des musulmans qu'il accueille, est de plus en plus perçu comme un *parti hindouiste*.

Les caciques du Congrès avec lesquels le jeune premier ministre continue d'avoir de sérieux problèmes de relations ne vont pas manquer cependant de mettre leur échec électoral sur le compte de l'accord conclu, en juin dernier, à l'initiative de M. Gandhi, avec le FNM. Ils feront valoir, non sans raison, que ce compromis a fait d'une organisation insurrectionnelle à bout de souffle, qui ne faisait plus guère parler d'elle, une machine de guerre électorale parée, aux yeux du public mizo, des vertus du vainqueur.

Les résultats de la consultation, en tout état de cause, démontrent que, si l'électorat local ne soutenait plus depuis longtemps les objectifs indépendantistes du FNM, il savait gré aux maquisards d'avoir risqué leur vie pendant vingt ans pour établir et faire accepter l'identité distincte des Mizos. Au-delà des péripéties électorales, le rétablissement d'une paix durable au Mizoram et le succès avec lequel d'anciens « terroristes » viennent de réussir leur mutation en militants politiques légalistes devraient faciliter l'entreprise de pacification générale inaugurée depuis deux ans dans le nord-est de l'Inde par le premier ministre.

En bonne logique, la victoire du FNM devrait, en effet, inciter les autres mouvements rebelles de cette région ultra sensible (Tripura, Nagaland et Manipur) à suivre la voie tracée par M. Laldenga. Si tout va bien, d'ici quelque temps, M. Gandhi pourra peut-être se flatter d'avoir, en homme d'Etat, sacrifié les intérêts électoralistes à court terme de son propre parti aux intérêts réels du pays tout entier...

PATRICE CLAUDE.

(1) Plus de 60 % des 311 770 électeurs inscrits ont participé au scrutin.

(2) Les tribus du nord-est de l'Inde ont été converties à partir de 1890 par des missionnaires gallois de l'Eglise presbytérienne. Aujourd'hui, 94 % des Mizos sont chrétiens.

● **Prochaine rencontre Zia-Gandhi.** — Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, et le président pakistanais, le général Zia Ul Haq, se retrouveront, samedi 21 février à New-Delhi, à l'occasion d'un match de cricket. Cette rencontre fait suite à l'accord conclu le 4 février sur un retrait limité des forces indiennes et pakistanaises massées, en janvier, de part et d'autre de la frontière entre les deux pays. Le dernier entretien entre les deux hommes d'Etat remonte à *décembre 1985*. — *(AFP, UPI.)*

● **PAKISTAN : dix morts dans un attentat à Peshawar.** — L'explosion d'un camion piégé a fait dix morts, dont quatre enfants, et quarante blessés dans la ville pakistanaise de Peshawar, proche de la frontière afghane et siège de la plupart des mouvements de résistance au régime de Kaboul, a rapporté, ce jeudi 19 *février*, la radio nationale pakistanaise. Le camion dans lequel était placée la bombe était garé près d'une école, et la plupart des *victimes sont des enfants.* — *(Reuter.)*

CHINE : les répercussions de la crise

Nervosité et attentisme dans les milieux d'affaires à Hongkong

Si les partenaires occidentaux de la Chine s'inquiètent de la voir si brusquement rogner les ailes de sa politique d'ouverture, l'émoi qu'a créé ce revirement a été encore plus vif à Hongkong. L'indicateur Hang Seng des valeurs boursières a durement accusé le choc du limogeage, le 16 janvier, du secrétaire général du Parti communiste, M. Hu Yaobang, avec une chute de 3,7 %, qu'il lui a fallu plus d'une semaine pour compenser. Pour calmer les appréhensions, l'homme qui fait office d'ambassadeur de Chine populaire à Hongkong, M. Xu Jiatun, directeur du bureau de l'agence officielle de presse de Pékin Chine nouvelle, a dû convoquer les chefs des missions diplomatiques et leur garantir que la reprise en main politique n'affecterait pas les projets économiques de la Chine — une garantie qu'on ne fournit d'ailleurs plus avec autant de fermeté depuis à Pékin.

Comme par le passé, l'intervention du plus haut représentant de Pékin venant au secours de la quatrième place financière du monde capitaliste a eu un effet positif : la Bourse a repris sa progression, constante depuis un an. Mais les investisseurs restent nerveux : la plupart d'entre eux ont adopté, dans les discussions avec leurs interlocuteurs communistes, un prudent attentisme.

La presse a accueilli avec circonspection l'assurance réitérée par M. Xu que le système capitaliste serait maintenu à Hongkong, conformément à l'accord sino-britannique de 1984 sur le transfert de souveraineté de Londres à Pékin.

La crise politique chinoise est d'autant plus malvenue pour la colonie que la Chine et la Grande-Bretagne ont commencé les travaux en vue de doter d'une *Constitution* acceptable de part et d'autre ce qui sera, à partir de 1997, la « région administrative spéciale » chinoise de Hongkong. La question de l'élection au suffrage direct d'au moins une partie du Conseil législatif, le principal organe de pouvoir — qui avait été, devant l'opposition catégorique de Pékin, enterrée lors de la négociation de l'accord de 1984, — a naturellement refait surface à cette occasion.

La Grande-Bretagne a introduit, depuis 1984, quelques réformes visant à démocratiser prudemment la structure politique de Hongkong, et, de crainte d'affecter l'atmosphère économique fragile, évite de paraître céder trop vite sur ce point à la Chine. Cette dernière, en revanche, ne se prive pas de froncer le sourcil : l'un de ses représentants au sein du comité conjoint chargé de préparer la Constitution a déclaré récemment que toute réforme politique qui ne s'en tiendrait pas à l'accord de 1984 serait automatiquement écartée et qu'on en reviendrait alors *« à la case départ »*. Londres doit faire connaître d'ici au début de 1988 *ses* propositions précises en la matière.

FRANCIS DERON.

● **CORÉE DU SUD : Incident à Séoul.** — Un affrontement entre la police anti-émeute et environ trois cents chrétiens venus assister, mercredi 18 février, à une messe à la mémoire de l'étudiant Park Chong-chul, récemment torturé à mort par la police (*le Monde* daté 8-9 février), a fait un blessé chez les manifestants. Pour l'instant, on ne signale aucune arrestation. — *(Reuter).*

Diplomatie

Les Etats-Unis vont lever les dernières sanctions contre la Pologne

Washington *(AFP)*. — Le président Reagan s'apprête à lever les dernières sanctions économiques américaines visant la Pologne, a-t-on indiqué, mercredi 18 février, de source gouvernementale à Washington. Cette décision, qui répond aux réformes entreprises par Varsovie ainsi qu'aux appels de personnalités de l'opposition polonaise, intervient à la suite de la visite en Pologne, à la fin du mois dernier du numéro deux du département d'Etat, M. John Whitehead.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater, a déclaré mercredi que les Etats-Unis *« étaient très près de prendre une décision »*. Celle-ci pourrait être annoncée dès jeudi à l'occasion d'une réception par M. Reagan de responsables de la communauté américano-polonaise.

Les relations entre Washington et Varsovie se sont améliorées depuis l'amnistie décrétée en septembre dernier par les autorités polonaises en faveur des prisonniers politiques. Les sanctions encore en vigueur — le retrait de la clause de la nation la plus favorisée et l'interdiction des crédits garantis par le gouvernement américain — avaient été prises par Washington, en même temps que d'autres mesures, à la suite de l'imposition de la loi martiale en Pologne en décembre 1981.

Selon des responsables américains, la levée des dernières sanctions est un acte *« symbolique »* qui pourrait ouvrir la voie à une augmentation de la coopération économique avec la Pologne, mais qui n'aura sans doute pas de conséquences spectaculaires sur l'économie du pays.

● **AUSTRALIE : prochaine visite de M. Chevardnadze.** — Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, effectuera une visite officielle *en Australie du 3 au 5 mars*, a annoncé, ce jeudi 19 février, son homologue australien, M. Bill Hayden. M. Chevardnadze sera le premier chef de la diplomatie soviétique à se rendre en Australie. — *(AFP.)*

La réunion à Genève de la conférence de l'ONU sur le désarmement

« Il n'y a pas de dissuasion purement conventionnelle qui puisse assurer la sécurité de l'Europe »

déclare M. Raimond

M. Jean-Bernard Raimond, ministre français des affaires étrangères, a prononcé, jeudi 19 février, devant la conférence de l'ONU sur le désarmement, qui siège à Genève, un discours exposant les grandes orientations de la politique française sur les négociations en cours.

Parlant d'abord du sommet Reagan-Gorbatchev de Reykjavik, en octobre 1986, M. Raimond a dit :

« L'opinion en a retenu, à tort ou à raison, que les Etats-Unis pourraient, le cas échéant, changer de stratégie, abandonner leurs missiles balistiques en Europe, et en particulier faire évoluer leur contribution vers une dissuasion davantage marquée par le recours aux moyens conventionnels. Elle a également retenu de cette rencontre que l'URSS s'affirmait disposée à se débarrasser en dix ans de l'investissement stratégique qui a été de manière continue le sien depuis un quart de siècle. Il n'y a en soi rien de condamnable à évoquer de nouveaux mondes, que l'on souhaiterait naturellement meilleurs. Il peut être intellectuellement stimulant d'évoquer l'adoption de nouvelles stratégies pour demain ou après-demain.

» Américains et Soviétiques ont échangé à Reykjavik propositions et contre-propositions concernant des horizons certainement très lointains, probablement utopiques. Encore faut-il prendre garde de ne pas fragiliser les fondements de notre sécurité d'aujourd'hui.

» Comme plusieurs dirigeants européens l'ont souligné, il faut maintenant, dans le domaine du désarmement, se concentrer sur ce qui est réaliste, possible et souhaitable. »

Le ministre français approuve *« alors le résultat considérable »* que serait une réduction de 50% en cinq ans des arsenaux stratégiques des deux grands. Il souhaite ensuite, à propos du traité ABM sur la limitation des armements antimissiles, que son maintien soit *« garanti pour une période mutuellement convenue, suivie d'une période qui verrait le cas échéant son aménagement négocié, comme la tentative en a été faite à Reykjavik »*. Il poursuit : *« Nous sommes attachés au maintien du traité ABM (...). Nous souhaitons le voir respecté par les deux parties, y compris en ce qui concerne les activités de recherche. Il est clair qu'elles sont autorisées par ce texte. Eviter la surprise technologique est, en effet, un élément de la stabilité du régime du traité et donc de sa pérennité. »*

L'accord sur l'« option zéro »

Evoquant ensuite l'objectif que devrait être *« la réduction des missiles de portée intermédiaire américains et soviétiques en Europe au cours de la même période de cinq ans »*, M. Raimond a déclaré : *« L'option zéro a été acceptée implicitement en 1979 par nos partenaires de l'alliance et explicitement proposée par eux en 1981. Les raisons politiques en sont bien connues. La situation en 1987 est toutefois différente.*

» En 1981, nos partenaires de l'alliance avaient proposé d'échanger l'abandon d'un déploiement annoncé, mais qui n'était pas encore réalisé, contre la réduction du nombre de missiles existant du côté soviétique. En 1987, il existe des missiles de portée intermédiaire de part et d'autre, mais en nombre inégal. Aussi faudrait-il que, demain, la mise en œuvre d'une telle formule, qui, de toutes les manières, supposerait un échéancier et des mesures de vérification très précises, ne débouche pas sur une situation de moindre sécurité pour l'Europe. »

Le ministre a évoqué à cet égard la question des missiles à plus courte portée, qui *« préoccupe à juste titre le gouvernement de la RFA et celui d'autres pays européens »*. D'autre part, il *« ne se souvient pas qu'ait été abordé à Reykjavik »* le problème des déséquilibres conventionnels en Europe.

Il conclut sur ce point : *« Aujourd'hui, l'Europe voit sa sécurité assurée de façon bien réelle par la dissuasion nucléaire. Elle ne peut donc envisager une évolution en sens contraire, qui rendrait la guerre conventionnelle et chimique à nouveau possible, et, sans doute, probable un jour, compte tenu de l'asymétrie des forces en présence et de la géographie. Il n'y a pas de dissuasion purement conventionnelle qui puisse assurer la sécurité de notre continent. »*

Parlant de la force nucléaire française, qui, dit-il, *« représente aujourd'hui moins de 2% du potentiel comparable américain ou soviétique »* et qu'il est donc *« inacceptable pour mon pays »* de *« ne pas moderniser »*, M. Raimond précise : *« La France n'a pas effectué le dixième des explosions nucléaires auxquelles ont procédé les Deux Grands. Elle n'effectue pas de tirs supérieurs au seuil de 150 kilotonnes. (...) Elle ne voit enfin aucune raison de se prêter à l'obsolescence planifiée de sa force de dissuasion.*

» Pour toutes ces raisons, nous avons indiqué à l'Union soviétique que nous n'avions pas d'objection, mais ne voyions pas non plus d'avantage au moratoire qu'elle a proposé et mis en œuvre. »

La visite du ministre des affaires étrangères d'Ankara

La France «ne sera pas un obstacle» à l'adhésion de la Turquie à la CEE

M. Mitterrand a exprimé mercredi 18 février au ministre turc des affaires étrangères, M. Halefoglu, le souhait que les relations bilatérales *« reprennent vigueur »* après une période récente où elles s'étaient *« raréfiées »*, indique-t-on à l'Elysée.

Au cours d'un entretien de près d'une heure, ajoute-t-on, M. Mitterrand a fait remarquer à son hôte que la France est *« en bons termes avec la Grèce »* et *« n'a pas de raison de ne pas l'être »* avec la Turquie.

De son côté, M. Halefoglu a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que la Turquie adressera une demande d'adhésion à la Communauté européenne dès cette année et qu'il avait rencontré la *« compréhension »* des autorités françaises sur cette question, tant de la part de M. Chirac que du président Mitterrand. *« M. Chirac*, a dit M. Halefoglu, *m'a assuré que la France ne sera pas un obstacle à la demande d'adhésion de la Turquie »*. Interrogé sur le refus de la Grèce de voir entrer Ankara dans la CEE, le ministre a répondu : *« La Grèce veut être un obstacle, mais elle ne doit pas avoir le droit de l'être. »*

Proche-Orient

La guerre du Golfe

L'Irak annonce une suspension conditionnelle de ses raids sur les villes iraniennes

Bagdad. – L'Irak a décidé unilatéralement, mercredi 18 février, d'arrêter pour une période de deux semaines les bombardements de villes iraniennes, effectués presque quotidiennement et à raison d'une dizaine de villes par jour par ses chasseurs bombardiers depuis le 9 janvier dernier.

Cette trêve a été décidée par le président Saddam Hussein, à la *« demande du chef des Moudjahidins du peuple, M. Massoud Radjavi »*, installé depuis l'année dernière à Bagdad après un exil de plusieurs années en France.

Selon un communiqué officiel, M. Radjavi a *« prié »* le chef de l'Etat irakien, *« au nom des masses iraniennes et de leurs forces militant contre le régime iranien »*, d'arrêter le bombardement des villes d'Iran, lors d'un entretien, mardi, à Bagdad.

L'Irak a annoncé cependant qu'il ne sera pas tenu d'honorer cette trêve si l'Iran bombarde des villes irakiennes ou lance une nouvelle agression contre le territoire irakien.

Le communiqué ajoute que la trêve ne concernera pas *« les objectifs militaires iraniens ni les concentrations de troupes ou les objectifs économiques en Iran, directement ou indirectement liés à l'effort de guerre iranien »*.

En outre, la décision de l'Irak, souligne le texte, *« dépend de l'attitude du régime iranien à l'égard de la paix »*. Le communiqué n'indique pas toutefois un délai déterminé au cours duquel l'Iran doit se prononcer sur les propositions de paix de l'Irak.

L'annonce de la trêve par l'Irak a été faite aussitôt après celle d'une série de raids menés pendant la journée contre six villes iraniennes, dont Tabriz, Islamabad, Chiraz et Dezfoul, du nord-ouest au sud-ouest de l'Iran. – *(AFP.)*

[Ce n'est pas la première fois que les Irakiens ont recours à M. Massoud Radjavi pour annoncer une trêve des bombardements aériens. En juillet 1985, ils avaient également mis fin à un épisode de la guerre des villes en invoquant *« une demande formulée par M. Radjavi »*. En fait, les raids aériens irakiens ont pratiquement cessé depuis le dimanche 15 février, date à laquelle un Mig-25 irakien, volant à une altitude de 20 000 mètres, avait été abattu au-dessus d'Ispahan, vraisemblablement par un missile sol-air d'origine chinoise.]

L'agitation en Cisjordanie

Un chauffeur de taxi palestinien tente d'écraser des militaires israéliens

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Un chauffeur de taxi palestinien est mort, mercredi 18 février, après avoir tenté d'écraser avec son véhicule des militaires israéliens en patrouille près de Naplouse, en Cisjordanie.

Un groupe de six soldats marchait sur la route bordant le camp de réfugiés d'Askar lorsque Samir Kharoushe, trente-quatre ans – un résident du camp – lança sur eux sa Mercedes, qui heurta deux Israéliens, les blessant sérieusement. Ayant fait demi-tour, le chauffeur essaya de recommencer l'opération, mais son véhicule, pris sous le feu des militaires, alla percuter le mur d'une école voisine. L'agresseur sortit de sa voiture et ramassa une pierre avant de s'effondrer, mort.

Les résultats de l'autopsie devaient être connus jeudi. Selon un premier examen, le chauffeur n'a reçu aucune blessure par balles.

Le couvre-feu a été imposé pendant plusieurs heures sur le camp d'Askar. L'important pour les Israéliens, dans cette affaire, est de savoir s'il s'agit d'un incident isolé, dû à une initiative individuelle, ou si l'on assiste à une remise en pratique d'une méthode d'agression utilisée il y a une dizaine d'années puis abandonnée. Les soldats israéliens, qui patrouillent à pied en permanence dans les villes des territoires occupés, sont particulièrement vulnérables à ce genre d'attaques.

L'agitation s'est poursuivie mercredi en Cisjordanie et à Gaza pour la dixième journée consécutive. Une écolière a été légèrement blessée par balle à Gaza et des lycéennes ont manifesté à El-Bireh en brandissant des drapeaux palestiniens. Quatre des cinq universités des territoires restent closes. Selon M. Rabin, ministre israélien de la défense, la persistance des troubles dans les territoires résulte d'un *« mot d'ordre de l'OLP »* destiné à manifester, notamment sur les campus, la solidarité des « Palestiniens de l'intérieur » avec leurs frères victimes du blocus d'Amal dans les camps de Beyrouth.

J.-P. LANGELLIER.

Milice Amal contre Druzes et communistes

Combats acharnés dans les rues de Beyrouth

(Suite de la première page.)

Les appels au cessez-le-feu lancés par les chefs des milices et le médiateur syrien sont restés lettre morte, et le duel des blindés s'est prolongé toute la nuit autour des autres bastions d'Amal, à Tarik-el-Jédidé où les combattants de gauche ont tenté de parachever le contrôle de ce carré bordé par le boulevard Mazraa au nord et par le camp de réfugiés palestiniens de Chatila au sud. Selon un responsable de la milice sunnite des Mourabitoun, sortis de la clandestinité lors de ces affrontements, les combattants du PSL, du PSP et des Mourabitoun cherchent à prendre d'assaut l'ancien quartier général de la milice sunnite et le siège de sa radio à Abou-Chaker.

Par ailleurs, les combattants druzes et communistes ont pris dans l'après-midi de mercredi le contrôle de la corniche de Télé-Liban, qui relie le boulevard Mazraa, principale artère de ce secteur de Beyrouth, à la rue commercante de Hamra, ainsi que les quartiers situés de part et d'autre de cette corniche. Le PCL a pour sa part accusé Amal de bombarder les quartiers dont ce dernier a perdu le contrôle, notamment Aïcha-Bakkar et Dar-el-Fatwa où se situe le siège des Assises sunnites.

Agences de presse touchées

Dans la soirée de mercredi, les miliciens druzes se sont emparés de l'hôtel Commodore, autrefois le point de rencontre des journalistes étrangers dans la capitale libanaise. Plusieurs des bureaux d'agences de presse et de chaînes de télévision occidentales ont été victimes des combats de rue. Un obus a explosé et a mis le feu dans un appartement voisin du bureau de l'agence Reuter, mais les journalistes de cette agence s'en sont tirés sains et sauf. Une roquette anti-char a d'autre part provoqué un incendie dans le bureau de la chaîne de télévision américaine CBS, situé dans un immeuble jouxtant l'hôtel Commodore, sans faire de victimes. Les vitres du bureau de l'agence Associated Press, situé dans la même rue, ont été pulvérisées par le souffle des explosions. Les journalistes des autres agences occidentales et de journaux libanais sont retenus dans leurs locaux à Beyrouth-Ouest et peuvent difficilement s'approvisionner.

Sur le front de la guerre des camps qui oppose Amal aux Palestiniens, la milice chiite a levé, mercredi vers midi, le blocus alimentaire et médical du camp de Bourj-el-Barajneh, au sud de Beyrouth, qu'elle assiège depuis cent treize jours. Des dizaines de femmes et d'enfants ont pu sortir du camp, qui abrite vingt mille réfugiés, pour se ravitailler. Les miliciens d'Amal ont soigneusement filtré les allées et venues, et certains habitants n'ont pas été autorisés à réintégrer le camp. Amal a, en revanche, maintenu son blocus autour du camp de Chatila, où trois mille Palestiniens sont assiégés depuis le 26 novembre. – *(AFP, Reuter, AP.)*

La visite du président Gemayel à Paris

La France soutient le rapprochement syro-libanais

M. François Mitterrand a assuré, mercredi 18 février, le président Amine Gemayel du soutien de la France au processus de rapprochement syro-libanais dans la mesure où il contribuerait à la *« restauration de la souveraineté »* libanaise.

« La France souhaite un Liban restauré dans ses attributs de souveraineté » et espère que *« la légalité que vous représentez parvienne à surmonter les nombreux obstacles qui se trouvent sur votre route »*, a déclaré M. Mitterrand au président libanais au cours de l'entretien suivi d'un déjeuner de travail qui a permis un examen *« très détaillé »* de la situation des différentes forces en présence au Liban.

Dans un texte publié à l'issue de sa rencontre avec M. Mitterrand, M. Gemayel a exprimé *« la confiance »* que lui *« inspire le déroulement »* de ses *« négociations »* avec Damas. *« La restauration de la souveraineté exclusive de l'Etat est la seule voie possible si l'on veut que le Liban recouvre son unité et son intégrité territoriale »*, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le premier ministre M. Jacques Chirac a réitéré le soutien de la France à *« toute initiative visant à rétablir la paix au Liban »* et à *« affirmer sa cohésion nationale »*. M. Chirac a d'autre part annoncé la décision de la France *« d'accroître nettement les crédits consacrés à la coopération culturelle et technique avec le Liban »*. Le président libanais a affirmé qu'il est *« injuste de faire assumer au Liban et à son seul peuple la responsabilité du terrorisme dont les Libanais, toutes confessions confondues, ont été et demeurent victimes et otages »*.

M. Gemayel a assuré son hôte français de sa *« détermination à faire en sorte que toutes les communautés libanaises repensent ensemble, à la lumière des épreuves qu'elles ont endurées, un Liban nouveau »*.

● **La crise entre Téhéran et Bonn.** – La crise provoquée entre l'Allemagne fédérale et l'Iran par la diffusion par la chaîne de télévision ouest-allemande d'un sketch jugé offensant à l'égard de l'imam Khomeiny se poursuit. Après avoir expulsé deux diplomates ouest-allemands, le gouvernement iranien a décidé, mercredi 18 février, la fermeture de l'Institut Goethe de Téhéran. Des centaines d'étudiants ont en outre défilé mercredi devant l'ambassade de RFA en Iran pour dénoncer le sacrilège. Cette crise prend des proportions inattendues pour Bonn, qui maintenait jusqu'à présent de bonnes relations avec l'Iran. Elle menace de remettre en cause la visite du ministre des affaires étrangères iranien et fait redouter aux Allemands de l'Ouest des répercussions sur les négociations pour la libération de leurs deux otages détenus à Beyrouth. – *(Corresp.)*

Afrique

Le conflit autour des enfants de couples bi-nationaux

A Strasbourg : premiers pas vers un accord

Plusieurs accords ont été trouvés, le mercredi 18 février à Strasbourg, entre les «mères d'Alger» et les pères algériens au sujet de leurs enfants. Chacun des couples a signé un texte rédigé sur papier libre dans lequel les pères s'engagent à laisser partir les enfants en France pendant les vacances (les dates restant à préciser) et les mères promettent de remettre ceux-ci dans l'avion pour l'Algérie à l'issue du séjour.

Mais ce premier pas vers un droit de visite transfrontière n'est que formel. Chaque partie ne se résoudra à le respecter que si les Etats (l'Algérie et la France, – ou l'Algérie et la Grande-Bretagne dans le cas du couple britannico-algérien), apportent leur garantie. Les officiels algériens présents à Strasbourg – M. Saïd Abdiche, conseiller juridique à la direction générale de la sûreté algérienne, et M. Nourredine Amir, consul général d'Algérie à Strasbourg – se sont déjà engagés à le faire.

D'autre part, les manifestants ont obtenu que le Parlement européen nomme un médiateur chargé d'aider à régler les conflits d'enfants binationaux.

Les mères rappellent toutefois qu'au-delà des accords au cas par cas, elles désirent une convention bilatérale donnant un cadre légal pour résoudre ces litiges. Elles ont donc décidé de reprendre, jeudi matin, leur marche vers Genève et la Commission internationale des droits de l'homme. Elles auront auparavant raccompagné à l'aéroport leurs enfants, qui devaient regagner l'Algérie avec leur père.

Le quotidien algérien « El Moudjahid » : la balle est dans le camp français

ALGER
de notre correspondant

Vérité de ce côté de la Méditerranée, mensonge au-delà. Telle est la substance d'un éditorial consacré, par le quotidien national *El Moujahid* du mercredi 18 février, à cette véritable épine des relations franco-algériennes que les deux parties, appellent désormais *« la douloureuse question des enfants de couples mixtes séparés »*.

« Il s'agit, estime le quotidien, *d'une véritable campagne de calomnie et de dénigrement systématique de l'Algérie et de tout ce qui est algérien, campagne qui semble devenir permanente dans certains médias français. » « La vérité, pour ceux qui feindraient de l'ignorer*, rappelle l'éditorialiste, *est que l'Algérie, dans cette affaire, a toujours eu et maintient une position faite de la plus grande compréhension et de la plus grande disponibilité, faite du plus strict respect du droit et de la justice et que les obstacles à un règlement de ce difficile problème humain ne sauraient nullement lui être imputés. »*

El Moudjahid souligne que l'Algérie *« a proposé de confirmer par un simple échange de lettres entre les deux pays le droit de visite transfrontières dans la mesure où serait réciproquement garanti le retour à la situation antérieure de fait ou de droit »*. Par *« situation antérieure de fait »*, il faut entendre que la France garantirait d'une manière ou d'une autre le retour des enfants en Algérie, qu'ils y soient partis de gré ou de force en plein accord avec les décisions de justice ou en totale contravention avec le droit français. Ce qui correspond à reconnaître pour légitime l'enlèvement d'enfant pourtant confié par un juge à la garde de l'un des parents.

« La barrière principale à un accord sur la visite transfrontières, précise le quotidien, *réside dans l'attitude des tribunaux français qui, non contents de confier la garde à la mère française, ont pour habitude d'interdire aux enfants de couples mixtes divorcés de quitter le territoire français, ce qui n'a pu qu'inciter les pères algériens à amener leurs enfants en Algérie. »* Il est exact que devant la recrudescence des rapts d'enfants, les juges assortissent souvent leur décision d'une interdiction de quitter le territoire. En Algérie, il n'est point besoin de telle interdiction. Elle est permanente, figure dans les textes : aucun enfant ne peut quitter le territoire national sans l'autorisation expresse de son père.

El Moudjahid conclut, à propos de la visite transfrontières : *« La balle est donc bien dans le camp français »* et c'est *« la complexité des procédures judiciaires françaises qui seule fait obstacle à ce début de solution »*. Pour mettre en évidence la bonne volonté de l'Algérie dans cette affaire, le quotidien souligne que *« cent six enfants, soit un tiers des quelque trois cents dossiers en cause, ont déjà été remis à la garde de leur mère française »*. Mais il oublie de préciser sur quel laps de temps, car il semble bien que sur les douze derniers mois, guère plus d'une soixantaine d'enfants ont regagné le domicile maternel. Et que, s'il existe officiellement environ trois cents dossiers, chacun d'entre eux concerne plusieurs enfants. Les estimations habituellement reconnues par les deux parties oscillent entre huit cents et mille enfants retenus par leur père en Algérie.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

● **ANGOLA : trente-deux morts lors d'une manifestation organisée par une secte.** – Trente-deux personnes ont été tuées et cinquante autres blessées, dimanche 15 février à Luanda, a-t-on appris mercredi. Cela s'est passé lors d'un échange de coups de feu entre la police et des membres d'une secte religieuse – les « tocoïstes », adeptes d'un certain Simao Toco – qui manifestaient devant une prison pour la libération d'amis incarcérés. – *(AFP.)*

Politique

La controverse sur la Nouvelle-Calédonie

M. Barre : « Il faut un dialogue aussi ouvert que possible »

Interrogé, le jeudi 19 février, au cours de l'émission « Parlons vrai » sur Europe 1, sur le dossier de la Nouvelle-Calédonie, M. Raymond Barre a d'abord remarqué, « *une fois de plus combien la situation institutionnelle actuelle soulève de graves problèmes pour la conduite de l'action gouvernementale* » et « *combien elle peut nuire à l'autorité de la France sur le plan international* », avant d'affirmer que « *si l'on veut arriver à une solution durable, à une solution française, il faut qu'il y ait un dialogue aussi ouvert que possible entre les communautés qui vivent sur cette île* ».

A propos de l'organisation d'un référendum d'autodétermination prévu à l'été 1987, l'ancien premier ministre estime que celui-ci « *ne règle le problème que lorsque la situation fondamentale permet de le régler* », question qui « *est celle que le gouvernement doit apprécier* » dans ce dossier qui est, selon lui, « *une affaire empoisonnée* ».

Interrogé sur la réduction du mandat présidentiel proposé par M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Barre a rappelé qu'il « *avait toujours été partisan du septennat* », la « *bonne formule* », selon lui, consistant en un septennat non renouvelable, expliquant que « *sept ans c'est assez, cinq ans ce n'est pas assez, dix ans, deux fois cinq ans et plus que sept ans, c'est trop* ». Il s'agit d' « *éviter* », selon lui, « *les débats institutionnels* », « *problèmes secondaires* » lorsque « *les Français ont à faire face à des problèmes massifs, à commencer par celui du chômage* ».

S'il ne se sent « *certainement pas* » visé par la « *clarification nécessaire de la majorité* » souhaitée, notamment, par M. Edouard Balladur dans son interview au *Monde* (*le Monde* du 11 février), l'ancien premier ministre « *constate qu'il est l'objet de critiques convergentes* », mais y répond en... lisant l'Evangile : « *A ses mots, tous furent remplis de fureur, et, se levant, ils le conduisirent jusqu'à un escarpement de la colline pour l'en précipiter, mais lui, passant au milieu d'eux, passait son chemin.* »

S'il se déclare « *très sensible à l'avis de ses amis* », leurs « *pressions même affectueuses ne sont pas le facteur déterminant* » pour l'amener à se porter officiellement candidat à la présidence de la République. M. Barre n'a pas levé l'ambiguïté sur ce thème, en répétant qu'il prendra sa décision « *quand il estimera que le moment sera venu* ».

Les réactions en métropole

Les centristes expriment quelques regrets

Les réactions à l'affaire calédonienne, telle qu'elle se présente désormais après le conseil des ministres du 18 février, ne sont guère surprenantes. Toutefois si le RPR approuve le premier ministre, et si les socialistes soutiennent M. Mitterrand, les centristes demeuraient prudents dans leurs jugements.

Ainsi M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR « *trouve normal que M. Mitterrand dise son point de vue mais* [ne comprendrait] *pas des opérations de retardement de sa part* ».

M. Gérard Longuet, ministre délégué aux P et T, ancien député PR, estime que le président de la République a présenté l'affaire calédonienne « *dans un contexte extraordinairement rétro. Il a considéré que ce problème était de type colonial, ce qui révèle une méconnaissance totale des réalités de ce territoire, de sa diversité et de la pluralité des populations. M. Pons a su mener au plusloin les perspectives d'échange et de dialogue avec les hommes de bonne volonté, et il est difficile de faire beaucoup mieux* ». M. Dominique Bussereau, député UDF de Charente-Maritime, secrétaire général adjoint du Parti républicain, est parti pour Nouméa à l'invitation de M. Pierre Maresca, secrétaire général du RPCR. M. Bussereau avait été le rapporteur de la loi du 17 juillet sur la Nouvelle-Calédonie. Il refuse une « *quelconque discrimination* » entre les électeurs, et juge que la politique du gouvernement « *va tout à fait dans le bon sens* ».

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS juge « *la situation très difficile* » et « *regrette qu'il n'y ait pas eu jusqu'à présent une vraie démarche économique sur ce territoire. A force de taquiner les régions, on risque de perdre sur l'essentiel*, dit-il. *On procède par rupture au lieu de procéder par évolution* ».

Selon M. Daniel Hoeffel (barriste), président du groupe centriste au Sénat et proche des milieux protestants : « *La nécessité de donner de réelles prérogatives aux régions et à leurs responsables était un facteur important de rééquilibrage économique du territoire sans lequel rien de durable ne pourra être entrepris.* » Il insiste sur la nécessité de tout faire pour obtenir une participation au référendum de toutes les ethnies.

Le Front national a réagi par un communiqué de son secrétaire général, M. Jean-Pierre Stirbois, député des Hauts-de-Seine dans lequel il « *constate une fois de plus le caractère néfaste de la cohabitation et demande au gouvernement pour une fois de ne pas céder. Cela devrait lui être plus facile. Toute manifestation de Canaques indépendantistes du FLNKS avec qui il a engagé le dialogue est en effet exclue dans la capitale. La Nouvelle-Calédonie doit rester rattachée à la France, c'est la volonté du peuple français. Le chef de l'Etat, garant de l'intégrité du territoire, prend une lourde responsabilité en soutenant ouvertement les indépendantistes.* »

M. Jospin : risques d'affrontements

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a estimé que « *le président de la République étant le garant de la cohésion de la communauté nationale, il était de son devoir de dire son désaccord à l'égard de la politique à courte vue myope du gouvernement en Nouvelle-Calédonie. Cette politique est fondée sur l'ignorance du peuple canaque, la négation de la parole donnée, des engagements que nous avions pris, et sur l'isolement de la France dans le Pacifique. Elle tourne le dos à la politique de dialogue, d'équilibre et de réconciliation qui était la nôtre. elle est lourde de risques d'affrontements.* »

Le porte-parole du Mouvement des radicaux de gauche, M. Emile Zuccarelli remarque : « *Il est clair que si les revendications du FLNKS de limiter les scrutin aux seuls Mélanésiens est inacceptable, le délai de trois ans doit être négociable* », et il ajoute : « *Si le MRG appelle toutes les parties à dialoguer, il n'admettrait pas, en revanche, l'ingérence de pays étrangers comme l'Australie et l'URSS, mal placés pour donner des leçons en matière de respect des droits de populations autochtones.* »

L'Agence officielle Tass, dans une dépêche datée de Paris, indique que : « *le problème de l'autodétermination donne lieu à « de graves désaccords entre le gouvernement et le FLNKS qui lutte pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Le Front de libération kanak, se prononce avant tout contre les plans du gouvernement, qui prévoient d'octroyer le droit de vote aux colons blancs* ». Tass ne donne pas d'autre précisions concernant le projet de loi.

● **GUADELOUPE : l'UPLG répond à M. Pons.** — L'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG, principale formation indépendantiste de l'archipel) a répondu, mercredi 18 février, dans un communiqué, aux déclarations faites par le ministre des DOM-TOM, M. Pons, lors de sa visite en Guadeloupe dimanche dernier (*le Monde* du 17 février). Elle considère que le ministre « *vient de faire l'étalage de son mépris pour les peuples des dernières colonies* » et estime que la réponse de M. Pons à une question sur une éventuelle dissolution de l'UPLG constitue « *une véritable déclaration de guerre* ». « *La menace de dissolution de notre organisation,* poursuit le communiqué, *est la deuxième étape d'un véritable complot* » visant à « *discréditer à jamais l'idée d'indépendance, réprimer les patriotes et détruire l'UPLG en la faisant passer pour un groupuscule terroriste lié au terrorisme international.* » Dans la matinée de mercredi, tout comme le 4 février au Gosier, un « barrage de semonce » a été dressé durant une heure et demie, à Sainte-Rose, en soutien à Mme Marie-George Michel, la militante indépendantiste emprisonnée à Fleury-Mérogis (*le Monde* du 6 et daté 8-9 février). — (*Corresp.*)

Un entretien avec M. Bernard Pons

(Suite de la première page.)

— En étouffant les institutions régionales mises en place à la fin de 1985, et en les vidant de toute substance, pour marginaliser le FLNKS, n'avez-vous pas pris le risque de raviver les tensions ?

— Si j'avais fait ce que vous dites effectivement, j'aurais pris un risque, mais je n'ai pas fait cela. Au contraire, j'ai été d'une loyauté exemplaire à l'égard des régions. Les régions fonctionnent aujourd'hui conformément aux dispositions de la loi du 17 juillet 1986 et aucun obstacle n'est mis à l'aboutissement de leurs missions ni à l'attribution de leurs moyens, tels qu'ils sont définis par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

» Si le haut commissaire a été amené, par exemple, à rejeter les projets de budget pour l'exercice 1987 des régions Centres et Loyauté, c'est en considération de trois facteurs : *primo*, certaines dépenses prévues par ces budgets intervenaient dans des domaines qui ne relevaient pas de la compétence des régions ; *secundo*, en contrepartie, au titre des ressources, des subventions d'Etat, qu'aucun texte n'impose, avaient été inscrites d'office sans aucun accord préalable ni du haut commissaire, ni de mes services, ni de moi-même ; *tertio*, d'une manière générale, les dépenses prévues par ces régions atteignaient des montants très élevés, sans aucun rapport avec leur capacité de financement.

» Si des régions métropolitaines ou d'autres territoires d'outre-mer se mettaient dans des situations pareilles, l'autorité de tutelle agirait de la même manière. Donc, le procès d'intention que l'on me fait à ce sujet vient sans doute de gens qui n'ont pas l'habitude des contraintes budgétaires habituelles.

— Il reste que, dans les documents qu'ils ont transmis lundi au premier ministre pour se plaindre de la politique du gouvernement, les trois présidents de région indépendantistes citent de nombreux exemples de blocages administratifs ou financiers qui ont tout l'air de pures brimades quand il s'agit d'empêcher la réfection d'un wharf, l'entretien d'une piste, l'embauche de quelques jeunes en brousse...

— Je ne suis pas en mesure de vous donner aujourd'hui une réponse précise. Le premier ministre examine attentivement cette lettre, point par point. Si certains blocages de cette nature étaient confirmés, je les ferais lever, mais je ne crois pas qu'il en soit vraiment ainsi.

» On m'a aussi reproché d'avoir rappelé des fonctionnaires qui avaient été mis par l'Etat à la disposition des régions, mais, à ce sujet, je tiens à souligner que ce qui a été vrai pour les trois régions en question l'a été aussi pour la région de Nouméa. Je suis confronté à des contraintes budgétaires, j'ai dû supprimer un certain nombre de postes ; il n'y a pas eu de mesures spécifiques pour les régions dirigées par des élus du FLNKS.

» Et croyez-vous que si j'étais animé des mauvaises intentions qu'on me prête je m'efforcerais actuellement de faire de Poindimié, sur la côte est, une cité urbaine qui puisse faire contrepoids à Nouméa ?

— Mais n'est-il pas incohérent, de toute façon, au moment où vous parlez de relance économique, de limiter les moyens des régions ? Ne faudrait-il pas, au contraire, les augmenter ?

— Je vous ferai d'abord remarquer qu'il y a eu vingt contrats signés entre l'Etat et vingt communes, dont dix ont des maires FLNKS et dix autres des maires loyalistes. Ensuite, le développement régional et le développement économique sont deux choses différentes. Je ne veux pas continuer à nourrir Nouméa au détriment de la brousse, mais mettez-vous à ma place : je dispose de crédits, mais j'ai un temps limité pour les utiliser. Et je ne peux les injecter dans l'économie calédonienne que là où il existe des structures économiques. Or il n'y a pas de structures économiques en brouse. Les crédits prévus pour la relance vont ainsi obligatoirement vers Nouméa...

— Ce qui ne fait qu'accentuer le déséquilibre entre Nouméa et la brousse...

— Si vous m'indiquez des projets de développement ailleurs, je suis prêt à les financer.

— Si M. Jean-Marie Tjibaou vous propose un bon projet touristique dans sa région du Nord, vous le financerez ?

— Bien sûr !

Le référendum créera un choc psychologique

— N'avez-vous pas joué avec le feu en remettant en cause, par la suppression de l'Office foncier, la politique de restitution des terres aux tribus canaques et en voulant « recoloniser » l'intérieur du territoire ? Vous touchez là à un domaine tabou, compte tenu du caractère sacré de la terre ancestrale chez les Mélanésiens...

— Je m'inscris en faux contre ce que vous dites. Il n'y avait eu pour toute l'année 1986 que vingt-quatre demandes d'attribution de terres déposées à l'Office foncier alors que, pour le seul mois de janvier, cent cinquante demandes sont parvenues à l'Agence qui l'a remplacé. Et ces demandes émanent d'hommes appartenant à toutes les ethnies. Mon objectif est que l'ADRAF commence par redistribuer les cinquante mille hectares qu'elle a en portefeuille et qu'elle le fasse essentiellement à des jeunes désireux de s'installer.

— Ne prenez-vous pas vos désirs pour des réalités quand vous affirmez que le FLNKS n'existe pratiquement plus ? Avant le scrutin de 1985, déjà, certains de vos amis disaient avec beaucoup d'assurance que le FLNKS ne représentait qu'une poignée d'extrémistes, puis, le soir des élections, cette poignée recueillait plus de 35 % des suffrages sur l'ensemble du territoire et plus de 80 % parmi les Canaques...

— Je ne nie pas qu'il y ait un mouvement indépendantiste ; je dis que sa représentativité me paraît en baisse parce que j'ai rencontré des gens qui m'ont dit avoir voté jusqu'à présent pour le FLNKS et qu'ils ne le feraient plus maintenant.

— Comment espérez-vous démontrer que le résultat du référendum aura une valeur définitive si le scrutin est massivement boycotté, dans les régions de brousse, par la communauté canaque ?

— Mon objectif est qu'il y ait le maximum de participants et si le référendum se déroule dans des conditions normales de sécurité, de liberté et de sincérité, il créera un choc psychologique. J'en profite pour souligner que le FLNKS pousse un peu loin quand il envisage de boycotter le référendum alors que son projet de Constitution pour un Etat indépendant prévoit d'instaurer le vote obligatoire...

« On n'a jamais vu une minorité imposer sa loi »

— Ferez-vous connaître avant la consultation les modifications que vous entendez apporter au statut d'autonomie actuel pour l'après-référendum ?

— Tout à fait, et j'en parlerai avec tous ceux qui voudront en parler avec moi. Les régions seront redécoupées à partir de critères géographiques, économiques et sociologiques, et non à partir de critères politiques. En outre, je souhaite qu'il y ait dans le territoire un exécutif qui soit élu à la proportionnelle de manière que toutes les composantes calédoniennes y soient représentées.

— N'êtes-vous pas prisonnier du Rassemblement pour la Calédonie dans la République qui détient le pouvoir à Nouméa ?

— Je ne suis pas du tout prisonnier. Je me suis adressé à l'ensemble de la communauté calédonienne et j'ai tenu des propos très fermes en disant notamment que dans chaque homme, quelle que soit la couleur de sa peau, il y avait cette petite graine du racisme et qu'il ne fallait surtout pas l'arroser car c'est une graine qui pousse très vite.

» J'ai demandé aux Européens les moins modérés de balayer de leur cœur la haine et l'esprit de revanche et de comprendre que la Nouvelle-Calédonie a la chance de donner au monde entier l'image d'un pays multiracial sans racisme. Croyez-vous que j'aurais tenu ce langage si j'étais le tenant d'un bataillon d'extrémistes ? Depuis le 16 mars, j'ai dû répéter plus de mille fois que j'offre à toutes les composantes de la communauté calédonienne de sortir de l'impasse sans humiliation et dans la dignité.

— Pensez-vous être dans la bonne voie ?

— Je crois que je suis une meilleure voie, et ma vision ne se borne pas au lendemain du référendum ; elle n'est pas inspirée par une seule composante de la communauté calédonienne.

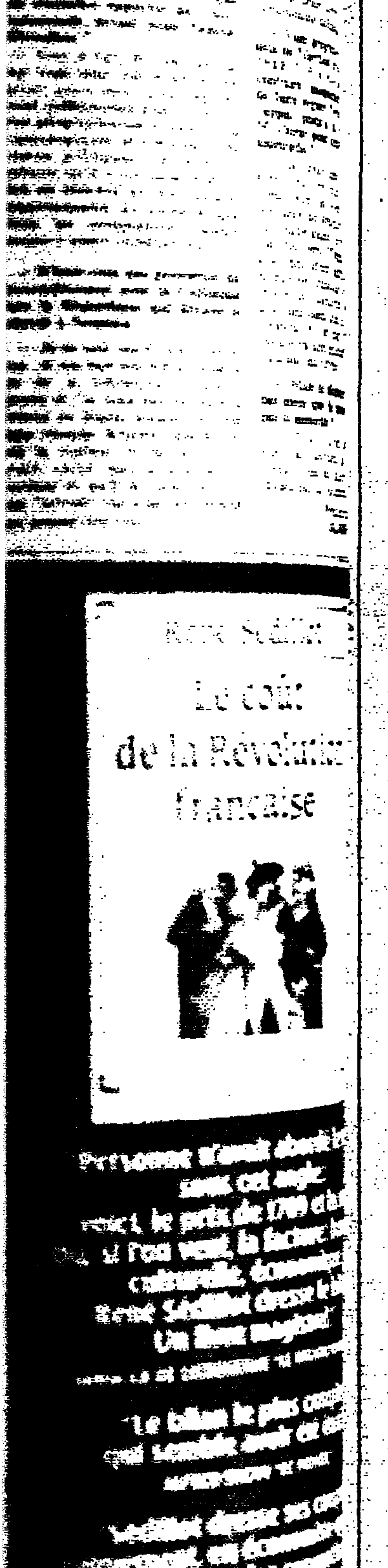
— Vous projetez-vous déjà au-delà de l'élection présidentielle de 1988 ? N'êtes-vous pas au contraire uniquement préoccupé de faire régner l'ordre, troupes à l'appui, jusqu'à la campagne de M. Chirac pour cette élection présidentielle ?

— Si j'avais cette vision, je ne serais pas en accord avec ma conscience, ni avec mon action politique de toujours. Le général de Gaulle disait : je m'envole chaque fois vers l'Orient compliqué avec des idées simples. Moi, je m'envole chaque fois vers la Nouvelle-Calédonie compliquée avec des idées que j'essaie d'avoir simples. Et je me dis qu'on n'a jamais vu une minorité imposer la loi à une majorité.

— Mais la démocratie, n'est-ce pas aussi que la majorité n'écrase pas la minorité ?

— C'est que la minorité s'incline devant la majorité et n'essaie pas de faire prévaloir ses thèses par la violence. »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.



هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Politique

Le manifeste des « rénovateurs » communistes

« Construire une perspective politique réaliste et conquérante »

Le manifeste élaboré par des militants appartenant à vingt-quatre fédérations du PCF se présente comme une *« contribution au débat »*, que son caractère *« volontairement incomplet et problématique »* doit garantir *« contre toute utilisation par un groupe clos et stérile »*. Il analyse les données nouvelles de la lutte des classes, dont, selon ses auteurs, *« l'autogestion est un enjeu moderne »*, car *« l'auto-organisation de la lutte pour les revendications, pour de meilleures conditions de vie, pour les loisirs, pour une circulation de l'information à tous les niveaux de la vie sociale est, sous nos yeux, la matérialisation de l'aspiration autogestionnaire »*.

Les auteurs posent, ensuite, une série de questions sur l'*« identité des protagonistes de la lutte des classes contemporaine »*, sur l'évolution de l'*« ancienne classe ouvrière »*, sur le *« groupe social des travailleurs intellectuels »*, sur le rôle du *« mouvement des femmes »*, sur la place des *« travailleurs immigrés »*. Ils estiment que le *« monde du travail »* ou *« bloc historique des travailleurs »* se *« recompose »* sous l'effet de *« processus anciens, plus récents ou naissants, toujours complexes et contradictoires »*.

Les rénovateurs communistes observent que *« le rapport qu'entretiennent les Françaises et les Français avec la politique change »*, et ils affirment que *« la crise des institutions est patente »*. Ils s'interrogent sur le *« dépassement »* de la propriété privée par *« la nationalisation ou toute autre forme de socialisation »*, ainsi que sur *« les moyens de conquérir et d'exercer de façon nouvelle le pouvoir politique »*. *« Comment affronter*, demandent-ils, *la crise de la démocratie représentative, dont un des traits est la tendance à l'abstention, et pas seulement dans les couches les plus pauvres, les plus démunies économiquement et culturellement ? »*

Les auteurs du manifeste estiment que *« la vivacité du mouvement social, avant et après la victoire électorale de la droite en mars 1986, devrait inciter à une lecture contradictoire de la réalité plutôt qu'à l'affirmation unilatérale et stérile du « glissement à droite de la « société française »*. Ils observent que *« le refus du « tout-Etat », du dirigisme, n'est pas fatalement un gage donné au libéralisme sauvage néo-reaganien »*, que la jeunesse *« s'est rassemblée sur des objectifs progressistes de libération individuelle »* et que le mouvement des cheminots *« a démontré de façon éclatante* [un] *besoin de démocratie, d'auto-organisation »*. *« Comment satisfaire aujourd'hui*, demandent-ils, *l'aspiration si visible des travailleurs à un syndicalisme moderne et, par conséquent, démocratique et indépendant ? »*

Moins de trois cent mille adhérents

Rejetant l'alternative *« chômage ou inflation »*, qui est, selon eux, un *« faux choix »*, les rénovateurs communistes affirment que, *« au centre d'une stratégie concrète de sortie progressiste de la crise, se trouve l'affirmation du droit au travail et au plein emploi, impliquant une réorganisation de la société »*. *« L'alternative historique au chômage*, écrivent-ils, *c'est le développement de la production des richesses en fonction de l'usage et de l'évolution des besoins, plutôt que de l'accumulation d'argent. »* Cette perspective, soulignent-ils, *« est inséparable de la capacité de la France à participer à la construction de nouveaux équilibres, de nouveaux rapports internationaux en Europe* [et] *dans le monde »*.

Observant que le Parti communiste, qui devrait être un des *« moteurs »* des confrontations, débats, recherches et luttes du moment, n'assume pas ce rôle parce qu'il *« traverse une crise profonde »* — effondrement de son influence électorale, désaffection de nombreux militants, dégradation de son image, — les rénovateurs, qui estiment les effectifs réels de leur parti *« inférieurs à trois cent mille adhérents »*, jugent que *« l'activité du PCF (...) subsiste surtout lorsque les travailleurs ont confié aux militants communistes des mandats, soit dans le mouvement syndical, soit dans les municipalités »*.

« C'est cette crise et ses composantes qui « attaquent » le parti », observent-ils en soulignant la responsabilité de la direction. *« C'est bien la direction du PCF*, écrivent-ils, *contre la volonté de l'immense majorité des militants découragés, silencieux ou partis sur la pointe des pieds, qui refuse de reconnaître la gravité de la crise et de chercher les moyens d'en sortir. C'est bien la direction qui traite en ennemis « liquidateurs » les militants qui ne se satisfont pas que le débat soit seulement « possible » dans leur cellule. C'est bien la direction qui s'apprête à organiser un vingt-sixième congrès sur la base d'effectifs falsifiés et d'une « grève perlée » de la majorité des militants dans leur cellule. »*

Aussi les auteurs du manifeste en viennent-ils à se demander s'il n'est pas *« temps que le PCF remette en cause des formes d'organisation strictement verticales »*. Si la direction *« s'arc-boute sur la défense inconditionnelle d'un mode de fonctionnement et d'organisation né de conditions historiques aujourd'hui dépassées »*, n'est-ce pas, demandent-ils, *« parce qu'elle a opéré des choix politiques dont l'exposé transparent serait inacceptable ? »*. Ils estiment que l'idée du *« glissement à droite de la société »* permet *« de tenir pour acquises, pêle-mêle, la marginalisation des idées révolutionnaires et du PCF, la pérennité de la « cohabitation » entre le PS et la droite, la volonté des dirigeants socialistes de gouverner avec les « centristes »*.

Contre ce *« défaitisme »*, accompagné d'*« incohérences opportunistes et électoralistes »* qui *« conduisent à renforcer le Parti socialiste »*, les rénovateurs proposent de *« construire une perspective politique réaliste et conquérante »*. Pour cela, écrivent-ils, il faut *« partir des réalités : oui, la gauche existe »*, et, en France, *« la gauche est pluraliste »*, avec un *« courant réformiste »*, qui *« exprime la volonté spontanée et la nécessité permanente »* d'*« aménager »* le système, et un *« courant révolutionnaire »*, qui *« fonde son existence et sa vitalité sur des réalités matérielles et culturelles anciennes et toujours renouvelées »* et qui *« s'est aussi constitué contre les abandons, les capitulations, les limites du courant réformiste »*.

Pour les rénovateurs, deux questions se posent : *« Comment transformer cette gauche en majorité attractive ? »* et : comment les communistes peuvent-ils s'insérer dans ce processus ? Ils récusent l'analyse de l'échec du programme commun de gouvernement, en 1977, qui l'impute à une *« stratégie d'accords au sommet »* née au temps du Front populaire et dépassée. A leurs yeux, la cause de cet échec résidait dans l'*« inadaptation »* du contenu du programme commun aux problèmes posés par la crise de la société.

Adopter une stratégie unitaire

Les auteurs du manifeste estiment que la prétention du PS à *« représenter à lui seul la gauche française »* est une *« dangereuse illusion »*, qui peut conduire à une *« alternance molle entre sociaux-démocrates et conservateurs »*, mais que *« cette évolution du PS n'est pas acquise »*. Pour la contrecarrer, affirment-ils, il faut que le PCF affirme *« en permanence sa vocation à gouverner avec des alliés, sur des bases transformatrices »*, en faisant preuve de *« cohérence »*. *« Il ne peut*, écrivent-ils, *à la fois assimiler mécaniquement le PS à la droite et gouverner avec lui de milliers des communes, des départements, voire des régions. »* Le PCF doit, à leurs yeux, adopter *« une stratégie et des pratiques unitaires dans les luttes sociales et politiques »*. *« Les communistes*, estiment-ils, *peuvent être les porteurs d'une ligne unitaire de sortie de la cohabitation. »*

Affirmant que *« les réformes proposées à la société soviétique par Mikhaïl Gorbatchev »* vont au-delà d'un *« simple mouvement de modernisation, de démocratisation relative »*, les auteurs du manifeste soulignent que *« l'identité communiste à reconstruire passe par la prise en charge de la liberté, des droits de l'homme et du citoyen comme valeurs universelles »*. Elle suppose, aussi, selon eux, *« l'invention de nouvelles règles de fonctionnement transparentes, qui feraient de la diversité une force plutôt qu'un facteur de paralysie »*. *« L'esprit de responsabilité*, écrivent-ils, *le souci de l'unité du parti, exigent que cette recherche et ce bouillonnement triomphent de la crainte, du conservatisme d'une direction largement discréditée. Le parti n'est pas un objet au-dessus des individus, dans lequel il s'agirait d'avoir confiance. Le parti appartient à tous les communistes. »*

Le combat de front

LE texte final du manifeste discuté, amendé et adopté par des militants communistes dans vingt-quatre fédérations du PCF est, en lui-même, une première. Il donne prise, par son existence même, à l'accusation de « liquidation », telle que l'entend la direction du parti, puisque les règles de fonctionnement de celui-ci prohibent toute coordination entre les militants autre que celle qui passe par la voie hiérarchique et que contrôle le sommet.

Partisans d'une révision des principes d'organisation du Parti communiste, les opposants prouvent le mouvement en marchant. Et, deuxième nouveauté, il ne leur a pas fallu beaucoup plus de quinze jours, depuis la réunion de leur « collectif de coordination », le 31 janvier dernier, pour se mettre d'accord sur un texte, certes *« ouvert et interrogatif)*, mais qui n'en traduit pas moins une approche *« autogestionnaire »* des problèmes de la société française et une mise en cause vigoureuse des principes et des analyses sur lesquels s'arc-boute la direction du PCF.

En s'affirmant, sans ambages, partisans d'un retour du PCF à une *« ligne unitaire »*, les « rénovateurs » montrent que le temps est dépassé où seule était possible une conjonction floue, dans la résistance aux méthodes de normalisation de la direction, entre opposants de courant divers. L'heure n'est plus à tenter de s'entendre sur une mise en cause prudemment formelle de certaines pratiques internes, en évacuant tout contenu politique afin de ne heurter aucune sensibilité.

L'homogénéité de l'actuelle opposition au sein du PCF est, sans doute, le résultat d'une épuration de fait, qui a écarté du parti les courants les plus théoriciens et qui laisse la parole, aujourd'hui, à des militants, des élus, des responsables anciens ou toujours en exercice, formés par les écoles et la pratique communistes et qui ne vont pas chercher leur inspiration ailleurs. C'est ce qui explique, vraisemblablement, les limites de l'analyse économique et sociale proposée, mais cela garantit, en contrepartie, l'authenticité d'une démarche qui « colle » aux réalités vécues par les militants communistes.

Il sera malaisé à la direction de revendiquer purement et simplement, face à cette tentative d'expression démocratique d'une partie de sa base, le monopole de la légitimité communiste. On trouverait confirmation de ce fait, s'il était nécessaire, dans le reportage qu'Antenne 2 devait diffuser jeudi soir, dans le cadre de l'émission « Jeudi magazine », sur les « rénovateurs » de Meurthe-et-Moselle. L'ouvriérisme, dont la direction se sert volontiers pour ranimer l'esprit de parti contre les opposants, peut difficilement servir contre ces militants de la sidérurgie, ces élus locaux qui soutiennent l'ancien secrétaire fédéral, M. Alain Amicabile, candidat à une élection cantonale partielle, le 29 mars, avec l'appui de la base contre l'exclusive jetée sur lui par les instances dirigeantes.

Le manifeste des opposants pose clairement deux questions : la direction a-t-elle renoncé, en secret, à toute perspective de remontée du PCF dans les années à venir ? A-t-elle décidé de prendre parti contre l'esquisse de « révolution dans la révolution » que représentent, selon eux, les tentatives menées par M. Gorbatchev en Union soviétique ? Sur le second point, *l'Humanité* a révélé, le 18 février, la gêne des dirigeants du PCF, qui approuvent à Moscou ce qu'ils refusent pour leur propre parti. Ces dénégations ne permettent pas, cependant, d'écarter le souvenir de 1956, qui avait vu Maurice Thorez escamoter la déstanalisation pour préserver son pouvoir au sein du PCF.

En assumant ouvertement le projet de transformer le mode de fonctionnement du PCF et de le ramener dans la voie de l'unité, les « rénovateurs » choisissent de mener un combat de front, sans les nuances que M. Marcel Rigout, par exemple, qui a le souci de protéger sa fédération de Haute-Vienne, juge toujours de mise. Ils prennent le risque de la marginalisation, pour se donner une chance de figurer en position de force relative dans le débat qui préperera le congrès de décembre.

PATRICK JARREAU.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 18 février, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses délibérations, le communiqué suivant a été diffusé par les services du premier ministre :

● CONSULTATION DES POPULATIONS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer a présenté au conseil des ministres un projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.

Conformément aux termes de la loi du 17 juillet 1986 relative à la Nouvelle-Calédonie, ce scrutin permettra aux habitants du territoire d'exprimer leur choix entre le maintien de celui-ci au sein de la République et son accession à l'indépendance. En raison de l'importance de ce choix et afin qu'il ne puisse être entaché d'aucune suspicion, le projet de loi prévoit que ne participeront au vote que les populations intéressées, c'est-à-dire les électeurs qui, par une résidence d'au moins trois ans, ont manifesté leur attachement à la Nouvelle-Calédonie.

Le projet de loi définit les garanties nécessaires pour que le scrutin se déroule dans des conditions qui en assurent la liberté et la sincérité. A cet égard, il reprend notamment les dispositions qui avaient été retenues à l'occasion des élections régionales de septembre 1985 dans le territoire.

Ce projet de loi sera soumis au Parlement dès le début de la session de printemps, de manière à ce que le scrutin d'autodétermination puisse intervenir au plus tard dans le courant du mois d'août 1987.

● AUGMENTATION DES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES

Sur proposition du ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan, le conseil des ministres a approuvé un décret portant augmentation de 0,6 %, à compter du 1er mars 1987, des traitements de l'ensemble des agents civils et militaires de l'Etat et de ses établissements publics, ainsi que des traitements des agents des collectivités locales et des hôpitaux.

Les pensions des retraités civils et militaires de l'Etat, des collectivités territoriales et des hôpitaux seront revalorisées de 0,6 % le 1er mars.

Le traitement des fonctionnaires et les pensions feront l'objet de deux autres augmentations : 0,5 % au 1er août et 0,6 % au 1er novembre.

A cette occasion, le ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan a rappelé la volonté du gouvernement de poursuivre avec les organisations syndicales la concertation activement engagée depuis un an, qui porte notamment sur la modernisation dans la fonction publique, l'évolution des carrières des fonctionnaires et l'amélioration de leur formation.

● SITUATION A LA RÉUNION

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer a informé le conseil des ministres des graves conséquences du passage sur l'île de la Réunion de la dépression tropicale « Clotilda » et les premières mesures prises pour aider la population réunionnaise à faire face à cette épreuve.

Le premier ministre a demandé instamment à tous les membres du gouvernement de manifester la solidarité nationale à l'égard de ce département sinistré et de ses habitants. *(Lire page 26)*.

● POLITIQUE FORESTIÈRE

Le ministre de l'agriculture a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique forestière.

Le gouvernement entend poursuivre, en collaboration étroite avec ses partenaires professionnels, quatre objectifs principaux.

1. — Valoriser le potentiel forestier de la France par la modernisation technique et commerciale du secteur de la production et de la transformation du bois. — Les prévisions à vingt ou trente ans font apparaître le risque d'une crise des approvisionnements mondiaux en bois et d'un déficit de la production européenne. Il est donc nécessaire d'améliorer la mise en valeur de la forêt française, dont la production de bois résineux devrait doubler à l'horizon 2 000-2010.

Cette mise en valeur sera intensifiée en poursuivant régulièrement le remplacement des peuplements forestiers insuffisamment productifs, en confortant la place du bois sur le marché des matériaux par la promotion de produits de qualité et en développant les technologies qui permettent d'élaborer des produits nouveaux dérivés du bois.

Les entreprises d'exploitation forestière et de scierie qui investissent pourront bénéficier, par l'intermédiaire du fonds forestier national, de mesures visant à remédier à l'insuffisance de leurs fonds propres.

2. — Renforcer la place de la forêt et des activités qu'elle engendre au sein du monde rural. — La récente création d'une direction de l'espace rural et des forêts au sein du ministère de l'agriculture a pour objectif de donner plus de cohérence aux moyens et aux actions destinés à assurer l'équilibre économique des zones rurales.

Les orientations régionales forestières, qui seront présentées d'ici un an, devront fixer le rôle de la forêt dans cet équilibre.

Les agriculteurs, qui possèdent près du tiers de la forêt française, seront incités à mettre en valeur par eux-mêmes leur patrimoine forestier.

3. — Améliorer la protection des espaces forestiers. — En décembre dernier, le gouvernement a décidé un renforcement important du dispositif de protection des forêts, notamment de la forêt méditerranéenne, contre les incendies. La plus grande partie de ce dispositif sera opérationnelle cet été. Les dispositions législatives qu'il nécessite seront soumises au Parlement lors de sa prochaine session.

En outre, d'ici la fin de cette année, sera mis en place un réseau complet de surveillance et de diagnostic de l'état sanitaire des forêts. Il facilitera la détection des agressions chimiques et biologiques qu'elles subissent et l'organisation, en liaison avec nos voisins européens, des moyens de prévention et de lutte.

4. — Soutenir la promotion des connaissances et des produits français dans le monde. — La recherche en matière forestière sera intensifiée. En particulier, un cycle de formation d'ingénieurs, ouvert aux étrangers et orienté vers la sylviculture tropicale, sera créé en Guyane.

Parallèlement, des actions de promotion et d'information seront conduites en direction de l'étranger avec les professionnels du bois.

Nominations individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, **M. Pierre Habib-Deloncle** est nommé président du conseil d'administration de la banque Chaix.

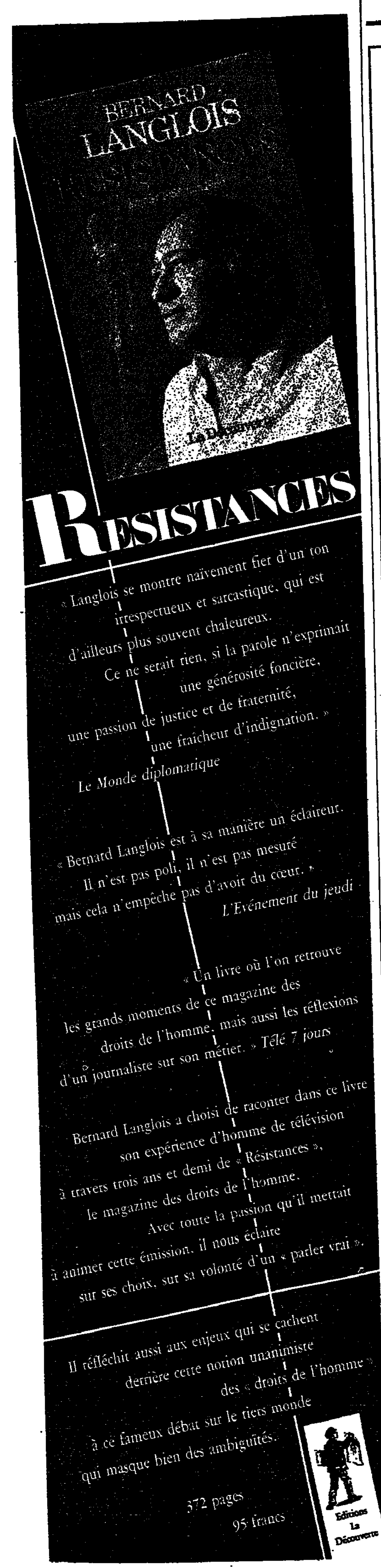
Sur proposition du ministre de la défense, **M. Pierre Romenteau**, ingénieur général de première classe des travaux maritimes, est nommé directeur central des travaux immobiliers et maritimes.

Sur proposition du secrétaire d'Etat à la mer, **M. Jean-Yves Hamon**, administrateur civil, est nommé directeur des pêches maritimes et des cultures marines.

هكذا من الاجهل

هكذا من الاصل

Société



Trafic d'héroïne devant le tribunal de Paris

Le mystère de la chambre jaune

Cinq jeunes Asiatiques dans le box, visage fermé et sous bonne escorte... A côté s'agitent trois interprètes : Vietnamien, Cambodgien et Anglais.

Au lever de rideau de ce procès, le mercredi 18 février, devant la 16e chambre du tribunal de Paris, ces inculpés ont déjà passé trois années derrière les barreaux, à la Santé ou à Fleury-Mérogis. L'affaire des stupéfiants dans laquelle ils sont inculpés, est exceptionnelle : 56 kilogrammes d'héroïne-base d'une valeur de 65 millions de francs ont été saisis ; un réseau international mettant en jeu cinq sociétés d'import-export asiatiques.

L'affaire a commencé le 29 janvier 1984 à l'aube, par la saisie des 56 kilogrammes d'héroïne-base dans un appartement d'Anvers. Plusieurs personnes sont interpellées. Depuis, trois d'entre elles ont été jugées et condamnées en Belgique. Une autre a été condamnée pour la même affaire à Bangkok. En France, suivent très vite six arrestations de personnes. La 16e chambre devra établir la réalité des charges qui pèsent contre ces dernières. Voici, d'abord, Peter Siu Chor Ng, trente-six ans, Britannique né à Hongkong d'un milliardaire chinois. Il fut le PDG du *Chinatown*, le restaurant qui remplaça *la Reine Pédauque* rue de la Pépinière à Paris. Joyeuse vie de jet-society et Rolls-Royce. Il est mis en cause par d'autres personnes interpellées comme un des « patrons ». C'est en tout cas le plus riche de tous et le plus détendu dans le box.

A ses côtés, deux des frères Quach, Than et De, Français d'origine vietnamienne, nés à Cholon en 1953 et 1959. Peter fit la connaissance des deux frères en 1979, soit deux ans après leur arrivée en France avec leur mère et 20 000 francs pour tout pécule. Dès leur rencontre avec Peter, la situation des Quach s'améliore. Au moment de son arrestation, De demeurait chez Peter, 12, place des Dominos à Courbevoie ; Than, lui, vivait dans le dix-neuvième arrondissement, avec son jeune frère Kim, vingt-quatre ans. Kim n'est pas dans le box. Inculpé, il est sous contrôle judiciaire. A l'audience, il paraît terrorisé.

Lettre anonyme

A côté des frères Quach se tient Ngoin Phong Tan, trente-sept ans, Cambodgien né à Phnom-Penh, domicilié à Paris. Il fut longtemps le chauffeur de Peter quand ce dernier était associé à une société de Colombes, aujourd'hui disparue, « Manyee », spécialisée dans l'importation de machines à fabriquer les nouilles. Enfin, dernier des cinq, Van Than Truong, trente-cinq ans, Vietnamien devenu apatride. Il habitait l'Allemagne, où il dirigeait une société d'import-export. Sa femme vit à Paris.

Les six hommes sont inculpés d'infractions à la législation sur les stupéfiants. Peter, Than et De Quach sont, de plus, inculpés d'abus de biens sociaux et d'escroquerie. Ce sont les seules « fautes » qu'ils aient reconnues.

Mme Martine Anzani, présidant la 16e chambre, se livre à une « première approche » de l'affaire, qui nécessitera neuf audiences. L'un des trafiquants, déjà condamné, purge à Bangkok une peine de prison de trente-sept ans et demi : c'est Ah Po, dirigeant de la Boon Manyee, une société thaïlandaise. Il est accusé par d'autres d'être un des responsables du trafic. Des photos de Ah Po, en compagnie de De Quach à Bangkok, ont été saisies au domicile de Than Quach, l'un des inculpés. Deux autres Thaï ont déjà été condamnés, en Belgique, à dix ans d'emprisonnement : Took Saetang et Santi Hiransaroj. Le premier a reconnu qu'il assurait le contact avec les acheteurs d'héroïne depuis des années. Le deuxième, selon Took, avait la responsabilité du transport. Or Santi, par sa mère, est le demi-frère des Quach. C'est chez Tan Quach qu'il vivait quand il venait à Paris et c'est dans son appartement d'Anvers que la police l'a surpris en train de déballer les sachets d'héroïne.

Santi était le PDG de Food Stuff Trading International, à Singapour, et avait confié à son jeune demi-frère, Kim Quach, la gérance de Food Stuff France, une épicerie de produits asiatiques. Sa mère gérait la « permanence téléphonique » de Paris et *« a beaucoup de chance de ne pas avoir fait l'objet d'une prévention »*, estime Mme Anzani.

> *Dissimulée dans des boîtes de fruits exotiques, la drogue était acheminée par un réseau international très perfectionné.*

La présidente fait ensuite un rapide rappel des procédures menées à l'étranger. Ainsi découvre-t-on les activités passées de Santi et Took, déjà condamnés lors de leur procès en Belgique, et celles, présumées, des inculpés parisiens (1). Took a finalement avoué revendre de l'héroïne en Europe depuis 1980 : trois voyages, l'importation de 35 kilogrammes d'héroïne en 1980 dans des machines à fabriquer les nouilles, livrées à Manyee, l'entreprise du riche Peter Siu Chor Ng, installées à Colombes.

Mais à partir de quels renseignements la police a-t-elle pu opérer la saisie, le 29 janvier 1984 à Anvers ? C'est, apprend-on à l'audience, par une lettre anonyme parvenue aux enquêteurs le 5 mai 1983. Selon cette lettre, *« Sun Wah, une société du port d'Anvers, ferait du trafic d'héroïne. »* En novembre 1983 à Paris, quatre lignes téléphoniques sont mises sur écoute, dont celle de Than Quach.

Trois mois plus tard, le 29 janvier, la police arrête plusieurs Thaï à Anvers, dont Santi. Toute la nuit du 28 au 29, l'appartement de Santi était resté éclairé. Le mystère de la chambre jaune. *« Une drôle d'agitation »*, évoque aujourd'hui la présidente du tribunal. La drogue était dissimulée dans des boîtes de rambutan (un fruit exotique) de 560 grammes. Ces boîtes ressemblent à celles contenant le vrai rambutan au sirop, mais elles n'émettent aucun glouglou ; et pour cause, elles contenaient des sachets de drogue très bien calés.

Les boîtes étaient arrivées un mois avant leur saisie dans onze cartons *« marqués au feutre noir »*, eux-mêmes noyés dans un lot de huit cents cartons de rambutan, de vermicelle, de riz et de lait de coco, tassés dans les flancs du bateau *China Containers*. Etrange cargaison... Les onze cartons, aussi précieux que discrets, semblent avoir séjourné à Anvers plus longtemps que prévu.

Mme Anzani fait état de nombreuses allées et venues de transporteurs de cartons, que filèrent les enquêteurs entre l'entrepôt de Sun Wah sur le port d'Anvers et l'appartement de Santi, en ville. Ce dernier eut-il quelque difficulté à retrouver les « faux » dans le tas des « vrais » ? Ou bien — c'est vraisemblable — eut-il maille à partir avec son complice Took ? Toujours est-il que cette étrange cargaison n'arriva pas en totalité à bon port. En particulier, cent quatre-vingt-dix cartons étaient attendus, paraît-il, par Food Stuff France, gérée par Kim Quach pour le compte de Santi. Cette boutique du dix-neuvième arrondissement aux vitres badigeonnées de blanc semblait désaffectée. Peut-on croire qu'elle attendait la précieuse cargaison ? En bref, la saisie opérée à Anvers, le 29 janvier 1984, a, semble-t-il, interrompu un circuit commercial très perfectionné.

Comme une multinationale

Mme Anzani expose ensuite la structure commerciale du trafic. L'achat et la vente de la drogue se font comme dans une banale transaction commerciale. Tout commence par un bordereau de commande émis par la société-entrepôt Sun Wah au nom de Food Stuff France. Cette épicerie se fournit chez Boon Manyee, exportateur installé à Bangkok. Bonn Manyee semble bien n'avoir aucune activité commerciale visible. *« Aucune enseigne et l'allure d'une HLM »*, telle apparaît la société-écran lors des investigations.

Entre cet exportateur de Bangkok et son client français interviennent successivement, comme dans n'importe quelle transaction commerciale, trois intermédiaires : Food Stuff Trade International à Singapour, présidée par l'omniprésent Santi ; Asia Import Export, près d'Aix-la-Chapelle, dirigée par Truong et Sun Wah à Anvers. Le premier assure l'importation en Europe, le second est destinataire du conteneur où sont cachés les onze cartons ; le troisième se charge de revendre la partie du conteneur qui n'intéresse pas les trafiquants.

Contrarié dans son projet initial, Santi se préparait-il, dans la nuit du 28 au 29 janvier 1984 et dans son appartement d'Anvers, à modifier le conditionnement et la destination finale de l'héroïne ? Le tribunal de Paris, ce 18 février, constate que le fusible Food Stuff France a sauté. Le circuit a été mis hors d'usage. Il avait déjà servi sans doute. Où sont allés les énormes profits réalisés dans les précédents trafics et les sommes mises en circulation pour financer les cinquante-six kilos d'héroïne saisis à Anvers ? La drogue dort dans les placards de la police belge ; l'argent, lui, dort dans des comptes clandestins. Apprendra-t-on où ?

Mme Anzani, dès cette première audience, a prévenu : les investigations menées par les enquêteurs, sous l'autorité du juge d'instruction, M. Gilles Boulouque, se sont heurtées à une difficulté « inattendue ». Le juge souhaitait entendre les trafiquants emprisonnés à Bangkok. *« Pas question »*, ont répondu les autorités locales, sous le prétexte qu'elles étaient à l'affût d'un nouveau trafic. A la surprise générale, Boon Manyee, la société-écran de Bangkok, a rouvert ses portes le 24 septembre 1984.

Deuxième audience à Paris, le jeudi 19 février.

DANIÈLE ROUARD.

(1) M. Van Than Truong a bénéficié d'un non-lieu dans ce procès de Belgique, comme dans un autre procès-incident en Allemagne.

Directeur des prisons de Lyon

M. Jacques Daguerre nommé aux Baumettes

M. Jacques Daguerre, trente-neuf ans, directeur des prisons de Lyon depuis le mois de septembre 1983, a été nommé à la tête de l'établissement pénitentiaire des Baumettes, à Marseille, où il doit prendre ses fonctions à la fin du mois de mars prochain.

[Né à Montauban, M. Daguerre, qui a mené à Lyon une politique originale d'ouverture de la prison sur l'extérieur, a, notamment, organisé de nombreuses rencontres entre les détenus et des personnalités, comme le pianiste Miguel Angel Estrella, l'évêque brésilien Don Helder Camara ou le cinéaste François Reichenbach.

Il a aussi favorisé l'éclosion d'une vie associative à l'intérieur même de la prison, qui a permis par exemple un financement collectif lors de l'acquisition de postes de télévision installés dans les cellules. De plus, M. Daguerre a encouragé la création d'un journal de détenus unique en France, *l'Ecrou*, qui se caractérise par une grande liberté de ton.

Lors de son passage à Lyon, M. Daguerre a eu la charge de nombreux détenus « importants », notamment Georges Ibrahim Abdallah, jugé une première fois à Lyon en juillet dernier, les militants lyonnais d'Action directe et Klaus Barbie.]

● **M. Roques débouté dans un procès en diffamation.** — M. Henri Roques, auteur d'une thèse contestée, tendant à nier l'existence des chambres à gaz et dont la soutenance avait été annulée par M. Alain Devaquet, en juillet dernier, a été débouté de ses poursuites contre des journalistes de *Libération*, qui avaient qualifié cette thèse d' *« antisémite »*. Le 18 février, la dix-septième chambre correctionnelle de Paris a estimé que *« les indications et suspicions publiées dans* Libération *n'étaient pas purement conjoncturales »* et *« trouvaient au contraire aliment à des sources variées »*.

Décidée par la chambre d'accusation de Paris

La remise en liberté de M. Alain Orsoni suscite l'émotion de policiers et de magistrats

Conseiller régional de Corse et militant nationaliste, M. Alain Orsoni, trente-trois ans, inculpé et écroué pour reconstitution de ligue dissoute, a été remis en liberté, le mercredi 18 février, sur décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Marcel Bellat. Le parquet général avait requis le maintien en détention du militant nationaliste.

M. Orsoni avait été écroué le 12 janvier par M. Jean-Claude Vuillemin, juge d'instruction à Paris, sous les inculpations de *« reconstitution de ligue dissoute et association de malfaiteurs »*, infractions *« en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur »* (*le Monde* du 14 janvier).

La décision de la chambre d'accusation a suscité une vive émotion dans les milieux judiciaires et policiers, tant à Paris qu'en Corse. Ainsi, plusieurs magistrats parisiens ont qualifié l'arrêt de la chambre d'accusation de *« premier dérapage de la loi antiterroriste »*.

La colère est encore plus grande chez les policiers. *« La lutte contre le terrorisme est déjà difficile en Corse, mais si, maintenant, une juridiction remet en liberté quelqu'un convaincu de reconstitution d'une organisation terroriste interdite, où va-t-on ? »*, s'est exclamé l'un des responsables de la lutte antiterroriste. De leur côté, aussi bien au service régional de police judiciaire qu'au palais de justice d'Ajaccio, de nombreux policiers et magistrats ne cachaient pas, mercredi soir, leur *« écœurement »*.

A Ajaccio

Un militant antinationaliste est tué par deux hommes masqués

M. Serge Costa, quarante-cinq ans, employé à la Compagnie des eaux et de l'ozone, connu pour ses idées antinationalistes, a été tué par balles, le mercredi 18 février, dans son bureau à Ajaccio (Corse-du-Sud).

Vers 8 h 30, M. Costa se trouvait dans son bureau en compagnie d'un autre employé de la société, lorsque deux hommes vêtus de treillis, coiffés de cagoules noires et porteurs de revolvers de gros calibre, ont tiré sur lui à sept ou huit reprises. Atteint au cœur et à la tête, M. Costa a succombé à ses blessures quelques instants plus tard. Son compagnon, qui n'a pas été visé, n'a rien pu faire et les deux agresseurs ont réussi à s'enfuir sans être inquiétés.

Marié et père de deux enfants, M. Costa proclamait ses convictions antinationalistes depuis plusieurs années. En 1983, il avait été entendu par les enquêteurs à la suite d'attentats commis contre des militants nationalistes.

Clients gâtés

M. Guy Melkior, chirurgien-dentiste exerçant à Charleville-Mézières (Ardennes), a été condamné, le jeudi 18 février, à un an de prison ferme et à 150000 francs d'amende. Il a aussi été condamné à payer quarante-cinq contraventions de 1000 francs chacune, ainsi qu'à des dommages et intérêts : 40 000 francs à la Caisse d'assurance-maladie et 50 001 francs à l'ordre des chirurgiens-dentistes des Ardennes.

La première plainte de la Sécurité sociale datait de 1980. M. Melkior avait alors été inculpé mais laissé libre d'exercer. Une seconde plainte avait été déposée en 1985 faisant état d'une centaine de dents volontairement lésées, *« le tout, selon les experts commis dans cette affaire, dans un but de rentabilité maximale »*.

On a notamment cité au cours de l'audience le cas d'un homme de trente-cinq ans chez lequel dix couronnes avaient été posées en un an. En 1985, M. Melkior avait de son côté expliqué *« être victime d'une conspiration »*.

SCIENCES

● **Un satellite d'observation japonais.** — Le Japon a lancé, le jeudi 19 février à 10 h 23 (2 h 23 heure française), son premier satellite d'observation de la Terre, MOS-1. Développé par l'Agence japonaise pour le développement de l'espace (NASDA) et la firme Nippon Electrics, ce satellite de 740 kilos est de conception entièrement japonaise. Lorsqu'il sera placé sur orbite héliosynchrone, à quelque 900 kilomètres d'altitude, il permettra l'observation des océans ainsi que des ressources terrestres. La distribution et la commercialisation des données et des images transmises devraient commencer neuf mois après la mise en orbite.

NRJ GRIMPE GRIMPE GRIMPE...

NRJ grimpe :
783 000 auditeurs* quotidiens gagnés en un mois !
De 7,2 % en Décembre à 9 % en Janvier.
C'est une belle progression.

NRJ grimpe :
avec près de 4 millions d'auditeurs
sur la France entière chaque jour,
c'est une belle audience.

NRJ grimpe :
avec des chiffres pareils,
c'est la plus belle 3e radio commerciale de France,
et la toute 1re sur les 15/35 ans.

En Ile-de-France aussi :
NRJ c'est la plus belle première radio
sur les moins de 50 ans**.

C'est pas beau ça !

(Source : * Sondage Médiamétrie Janvier 1987. 1 % = 435 000 auditeurs.
** Sondage Médiamétrie Septembre-Décembre 1986 Ile-de-France
5 250 interviews 15 ans et plus).



SAFRONOFF DE BONNEVILLE ORLANDINI

Culture

THÉATRE

« Circuits clandestins », aux Athévains

Naissance d'une passion

L'apparition de nouveaux talents est trop rare pour ne pas être signalée. Patrice Bigel et sa jeune troupe séduisent et convainquent.

Patrice Bigel, jeune animateur – il a trente et un ans – de la compagnie la Rumeur, a bien du talent. Il est musicien d'abord, en ceci qu'il sait, après l'exposition d'un thème qu'il s'est choisi, le théâtre gestuel, l'enluminer de mille façons, de mille imitations en une fugue brillamment architecturée. Il est aussi chorégraphe et s'empare de partitions fragmentaires pour diriger les pas, les gestes, les expressions de ses comédiens avec la rigueur d'un maître de ballet.

Il est encore auteur, homme de mémoire qui se nourrit des travaux de cinéastes, metteurs en scène de théâtre, pour inventer un langage original, et assembler en les modernisant les universaux de son art : le rire et les larmes, le silence et les cris, la haine et l'amour, le début et la fin.

Patrice Bigel est enfin metteur en scène, dans la tradition des grands amoureux du travail bien fait, aimant ses comédiens comme des frères, au point de les réunir en une troupe, cellule de base des entreprises artistiques ambitieuses.

Nous le découvrons alors qu'il présente à Paris le troisième spectacle de sa compagnie, *Circuits clandestins*. Cet ouvrage n'est pas un chef d'œuvre ; certainement on l'oubliera. Mais comment ne pas se réjouir d'un travail imaginatif, drôle, en un mot maîtrisé ?

La scène a pour cadre une vaste pièce dégagée attenante à un studio de cinéma. Bientôt devrait commencer le tournage d'un film noir. L'heure est au choix des comédiens, ainsi qu'aux ultimes négociations entre le producteur et le metteur en scène autour du scénario. C'est le moment des plus grandes incertitudes, du plus grand énervement. Inquiétude des maîtres d'ouvrages ; énervement d'une poignée de comédiens qui ne savent pas, ou savent trop, à quelle sauce ils vont être mangés.


JEAN BÉREZNÉ

D'un côté, on n'est plus sûr de rien, on ne sait plus si l'on dispose d'assez de moyens, si l'histoire qu'on s'apprête à raconter tient bien la rampe. De l'autre, on subit, chacun avec son tempérament, les tourments du casting, on répète des scènes, un baiser – jolie performance de Jocelyne Ricci, – la mort – avec tout le talent de Jean-Christophe Clair, – ou encore un effeuillage désespéré – celui d'une Marilyn qui se serait perdue dans une sentine, Brigitte Barilley.

Tout cela est mené à un train d'enfer, sur des musiques empruntées aux années 40 et astucieusement mises en son par Patrick Muller, tantôt joué, tantôt dansé ou mimé par de jeunes comédiens tous convaincants. Les mots se croisent, les situations s'enchevêtrent. Nues ou au travers de micros, les voix se superposent et déchaînent alternativement le rire le plus franc et le frisson le plus désagréable.

Pas une minute de ce spectacle n'est laissée au hasard, pas un mot qui ne sonne pas. On pense bientôt au sens du rythme des comédies de Vincente Minelli, à la méchanceté de celles de Billy Wilder. Jean-Christophe Clair pour le décor, Alain Briand pour la lumière ont manifestement étudié les cadres traditionnels du film noir avec soin et gourmandise. A peine si l'on s'aperçoit au bout du compte qu'il manque à ces circuits un détour vers plus de profondeur, plus de substance, quelque chose d'essentiel qui hisserait l'ensemble du divertissement, fût-il sombre parfois, à l'essentiel. A savoir peut-être que l'art de la comédie est une dialectique impitoyable qui déchire l'acteur, sur scène comme dans la vie, et plus que tout autre être, entre joie et souffrance.

OLIVIER SCHMITT.

★ Artistic-Athévains, du lundi au samedi à 21 heures, matinées samedi et dimanche à 17 heures, relâche mercredi. Tél. : 43-79-06-18.

ARTS

Un Livre blanc des commissaires-priseurs parisiens

La reconquête du marché de l'art

Les commissaires-priseurs de Paris se sont enfin mis d'accord pour redonner à Paris une place de premier plan dans les ventes aux enchères internationales.

Le président de la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris, Mᵉ Joël Millon, vient d'annoncer, avec des accents particulièrement énergiques, un ambitieux programme de reconquête du marché de l'art, en déclin depuis plus de trente ans par suite de l'implacable concurrence des entreprises de vente anglo-saxonnes.

Les chiffres sont, hélas ! d'une froideur éloquente : Sotheby's et Christie's ont réalisé, en 1986, un chiffre d'affaires sept fois plus important que les quatre-vingt-cinq commissaires-priseurs de Drouot (l'équivalent de 10 milliards de francs outre-Manche contre 1 milliard et demi à Paris). Précisons tout de même que les chiffres anglais sont en partie gonflés par l'inclusion, dans le total, de nombreux lots invendus (mais souvent négociés après vente), alors qu'en France les rachats sont limités à 15 % environ.

Il est vrai que les entreprises anglo-saxonnes étendent leurs activités dans le monde entier – ce qui rend toute comparaison difficile. Il n'en reste pas moins qu'en un an Drouot a progressé de 8,19 %, alors que Sotheby's et Christie annoncent une augmentation de 26,7 % et de 13,6 % pour 1986. L'écart continue donc de se creuser d'année en année entre les concurrents français et étrangers.

Pourquoi les commissaires-priseurs parisiens se sont-ils laissé distancer par les *auctioneers* britanniques ? Dans un Livre blanc intitulé : *Innover pour réussir*, remis avec une certaine solennité à M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, le président Millon répond clairement à la question : *« Essentiellement parce que les maisons anglaises ont su profiter d'une fiscalité très favorable pour dégager les moyens financiers de leur développement international, pendant que nous, qui étions encore en 1945 deux fois plus importants qu'eux, avons été privés des possibilités de les concurrencer et de nous maintenir au premier rang mondial »*.

N'est-il pas paradoxal que les œuvres proposées aux enchères à Londres, à New-York, à Genève ou à Monaco viennent, en grande partie, du patrimoine artistique français ? La Chambre parisienne a donc décidé de réagir vigoureusement. Une première initiative, qui devrait agir comme un déclic, est d'attirer les collectionneurs et les marchands de tous pays par la création d'une salle des ventes de luxe, dans un quartier noble de la capitale. Ce sera Drouot-Montaigne qui prendra le relais, pour les ventes de prestige, du déjà trop vieux Nouveau Drouot qui, en sept ans, s'est révélé incapable d'attirer et d'accueillir dignement la grande clientèle internationale.

Le nouvel espace de vente de 1 000 mètres carrés, dont l'ouverture est prévue en octobre prochain, sera situé dans le cadre rénové du Théâtre des Champs-Elysées. Cette opération architecturale d'envergure, prise en charge par la Caisse des dépôts et consignations, sera financée à 25 % par le ministère de la culture.

Drouot-Montaigne permettra des expositions prolongées, des ventes en soirée et des ventes le dimanche. Des études importantes se regrouperont sous forme de GIE (groupement d'intérêt économique) pour réaliser ensemble des ventes à thèmes avec catalogue commun. Un personnel sélectionné sera recruté pour assister les commissaires-priseurs (sans doute pour éviter certaines combinaisons subalternes qui faussent parfois le jeu des enchères à l'hôtel Drouot).

L'ouverture d'une salle consacrée aux ventes de niveau international fait partie d'une stratégie de développement dont le Livre blanc énonce les principaux objectifs : création d'une fondation Drouot pour encourager de jeunes artistes et artisans et pour améliorer la formation des professionnels du marché de l'art ; création d'un groupe de travail avec des représentants des ministères de la culture, de la justice et des finances, pour parvenir à une indispensable évolution fiscale qui permettrait aux commissaires-priseurs français d'affronter à armes égales la concurrence étrangère.

Le Livre blanc demande notamment la diminution progressive du droit d'enregistrement jusqu'à sa suppression complète, l'allégement de la taxe sur les plus-values (2 % au lieu de 4 % actuellement), l'aménagement du droit de suite, l'assouplissement du droit de préemption et des procédures d'interdiction de sortie des œuvres d'art.

On sait qu'il y a fort à faire pour convaincre les pouvoirs publics, à commencer par le ministère des finances, de la nécessité et de la sagesse de ces mesures, qui devraient pourtant augmenter le produit fiscal global, généré par la dynamisation d'ensemble du marché de l'art.

« Sans ce tournant radical, dit encore le président Millon, *nous serons incapables de protéger le patrimoine artistique français et son pillage probable par les multinationales du commerce de l'art. »*

Le président de la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris tient enfin à souligner que les propositions du Livre blanc ont reçu la pleine approbation de la Chambre nationale des commissaires-priseurs. Il est bien évident que les officiers ministériels de province bénéficieraient également des allégements fiscaux envisagés. En tous les cas, les commissaires-priseurs parisiens sont bien décidés à se présenter à égalité de chances au grand rendez-vous de l'Europe en 1992. Nous verrons, avant la fin de l'année, si l'essai de Drouot-Montaigne peut aboutir à la transformation tant espérée.

GERSAINT.

« Paysages humains », de Nazim Hikmet

Sans jamais perdre l'espoir

Le metteur en scène turc, mais « français de longue durée », Mehmet Ulusoy présente au Petit Odéon, sous l'aile de Strehler et du Théâtre de l'Europe, quelques pages du grand poème de Nazim Hikmet, Paysages humains.

Nazim Hikmet est mort à Moscou en 1963, à l'âge de soixante et un ans. Il avait passé sa vie soit dans les prisons turques, soit en exil. Les années de prison n'avaient pas brisé son énergie. C'était un géant, droit comme un peuplier, aux yeux et aux cheveux clairs. Il manifestait beaucoup de courtoisie, de douceur, et une gaieté légère. Deux souvenirs de lui, en particulier, m'ont marqué.

Il est à Paris. Il a tenu à visiter le Musée de l'homme. Il parcourt les salles d'un pas lent, égal, sans faire halte, mais en ayant l'œil à tout. Et, d'un coup, il s'arrête. Il fixe, au bas d'une vitrine, dans la pénombre, une sandale, ou plutôt même pas une sandale, juste une mince semelle, usée, à laquelle est fixé un lien. Il se tient silencieux, immobile, comme frappé de paralysie par la vue de cet objet. Cela durant plus de vingt minutes. Enfin la vie lui revient, il se retourne, il a le visage changé, plus pâle que d'habitude. Il dit qu'il voudrait sortir, respirer l'air du dehors.

Une autre fois il est à Moscou, dans son petit appartement, assis sur un tabouret. Il vient d'être souffrant, la grippe, je ne sais plus. Il a l'air un peu triste. Il parle d'une pièce de lui qui va être jouée au Théâtre de la Satire, *Je ne peux pas ouvrir les yeux*. Mais il cesse de parler. Il écoute. Quoi ? On n'entend rien. Puis il reprend son récit, mais de nouveau s'arrête, écoute. Cela à plusieurs reprises. Lorsque je le quitterai, c'est sa femme, Vera, qui me dira, dans le corridor, que par moments le compteur d'électricité fait, selon Nazim Hikmet, très exactement le même son qu'émettait un grillon, vingt ans plus tôt, sur la fenêtre de sa cellule, à la prison de Bursa.

Les *Paysages humains* de Nazim Hikmet, écrits en 1941 dans cette prison, sont l'un des grands livres de notre temps. Y sont racontés les travaux, les jours, les douleurs, de femmes et d'hommes de Turquie dont la vie ne fut pas une vie. Il y a dans ce livre une âme et un regard si intense, une telle irradiation de lumière, que la transposition du turc au français, forcément réductrice, laisse quand même un texte sublime, poignant.

Mehmet Ulusoy a déjà porté à la scène des œuvres de Nazim Hikmet, son compatriote : *le Nuage amoureux* et *Pourquoi Benerdji s'est-il suicidé ?* Physiquement Ulusoy est presque l'antithèse de Hikmet : trapu, planté de poils autant qu'un sanglier, tout à fait l'air d'un dieu Vulcain brûlé par l'air de sa forge, c'est vraiment le spécimen de costaud qu'on n'aimerait pas rencontrer au coin d'un bois.

Il a du théâtre une pratique très personnelle. Il ne peut imaginer un acteur sur scène qu'impliqué dans une machine, métallique ou autre, dans un mécanisme de filins, de plaques, de roues et de poulies.

Cette fois-ci les comédiens, comme des mouches qui ne se seraient pas du tout laissé handicaper par la toile d'araignée, évoluent sur, sous, à travers, un réseau de lanières, qui figurent à la fois les cages où fut incarcéré Hikmet et la cage thoracique où a battu, envers et contre tout, son cœur.

Cinq acteurs, Daniel Martin, Ayla Algan, Robert Ohniguian, Emiliano Suarez et Ali Dede Altintas, se partagent le « jeu » du poème de Nazim Hikmet, avec énergie et finesse, tout en faisant preuve de belles qualités d'acrobates.

En tout cas Mehmet Uhusoy sait fort bien nous faire ré-entendre, comme s'il était là, la voix envoûtante de Nazim Hekmet : *« J'ai souvent perdu et ma liberté et mon pain, je n'ai jamais perdu l'espoir. »*

MICHEL COURNOT.

★ Petit Odéon, 18 h 30.



NOTES

« La Femme sauvage »

Sans Attica Guedj, c'est simple, *la Femme sauvage* n'existerait pas. Elle a lu, aimé le roman de Jean Yvane paru chez Denoël. Elle en a fait l'adaptation, elle joue seule, entourée d'une horde d'enfants invisibles. Drôle et émouvante Marie Ourida Ben Chemoul, juive algérienne analphabète, partie dans le Paris de l'Occupation à la recherche du père de ses enfants, Simon, l'infidèle, disparu dans une rafle.

Une pièce ? Non, une logorrhée, une incantation, une colère et un conte, traversés par les senteurs épicées qui mijotent dans les cuisines de femmes espiègles mais soumises, contrariées par les vents froids et sales d'une terre étrangère où le juif arabe n'a plus que sa tête pour rêver.

Attica Guedj est une tornade. En deux temps trois mouvements, elle rallie tout le monde à sa cause et parle, parle, dans un français à la syntaxe caricaturale, un français d'immigrée analphabète, qui, à la longue, pourrait devenir insupportable. Mais Attica Guedj porte à bout de bras cette tragédie où l'ombre de Camus pourrait croiser celle d'un Coluche assagi. C'est du théâtre « brut » comme on le dit parfois d'un certain art. Peint par une comédienne avec un cœur gros comme ça, un tempérament généreux de femme du Sud. Et de surcroît, une bonne dose de métier.

O. Ot.

★ Théâtre La Bruyère, du mardi au samedi à 21 heures, matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-76-99.

Cirque national : arrêt en février, reprise en octobre

Les difficultés financières rencontrées par le Cirque national viennent de conduire Alexis Gruss, son directeur, à interrompre les activités d'un chapiteau créé en 1982 (*le Monde* du 13 février). Les quatre-vingt-deux artistes et techniciens composant le personnel ont été licenciés.

Mais, en accord avec le ministère de la culture et de la communication, Alexis Gruss ne déposera pas le bilan de son entreprise. Une partie de l'enveloppe budgétaire prévue pour 1987 va servir à éponger le déficit de 1 600 000 francs. Et le ministère a demandé à Alexis Gruss de définir un nouveau projet pour le Cirque national. Celui-ci devrait normalement reprendre la route en octobre prochain, avec l'appui renouvelé de l'Etat et peut-être la collaboration d'un ou de plusieurs mécènes au financement de l'opération.

C. F.

Entretien avec M. Serge Lemoine

Un nouveau musée pour Grenoble

En septembre dernier, M. Serge Lemoine a été nommé conservateur en chef du Musée de peinture et de sculpture de Grenoble. Pourquoi faire appel à cet universaire dijonnais ? Sans doute parce qu'il fallait un œil neuf – et non grenoblois – pour mener à bien deux projets : le renforcement de la présence contemporaine dans ce musée-symbole qui, le premier, accrocha Matisse et Van Dongen à ses murs, et la création d'un nouveau musée. La première affaire est engagée. Fidèle à sa ligne « purisme-minimalisme-conceptuel », M. Serge Lemoine a exposé Magnelli, puis Leccia. Il présente à l'heure actuelle une rétrospective Bertrand Lavier et travaille à une exposition, en duo, consacrée à un patriarche de la géométrie, César Domela, et à un tout jeune « néo-géo » (sic), John Armleder.

Quant à la construction d'un musée de 12 000 mètres carrés, elle s'annonce plus délicate à entreprendre dans une ville à l'urbanisme passablement conventionnel, où contraintes de site et de voisinage posent aux architectes des problèmes singuliers.

Comment concilier la création d'un espace, la conservation d'une tour classée monument historique – avec son échauguette – et le respect des équipements sportifs adjacents, le tout dans une même parcelle, entre Isère et HLM ? On attend la solution miracle, qui devrait être connue en juin prochain.

« Comment se présentait la situation grenobloise au moment de votre arrivée, il y a moins de six mois ?

– J'ai trouvé un établissement parmi les plus prestigieux de France, autant par ses collections d'art contemporain, évidemment, que par ses collections d'art ancien, qui comptent, il faut le rappeler, aussi bien Georges de la Tour que Zurbaran ou Philippe de Champaigne. Mais cet établissement avait des problèmes de conservation, le bâtiment est en assez mauvais état, et des problèmes d'orientation culturelle, liés à la préparation du futur musée. J'ai commencé par un recollement des œuvres, en explorant les réserves et les dépôts de manière à tout voir sur pièce. Cette tâche est désormais achevée. Je pense redéployer les collections dans l'actuel musée, en attendant l'ouverture de son successeur.

– Son successeur, ce sera un nouveau musée sur le quai de l'Isère. Où en sont les travaux préparatoires ?

– Avant mon arrivée, une première phase avait abouti à la désignation après concours de trois lauréats, deux architectes parisiens, Gaudin et Bouchez, et une équipe grenobloise. Ces trois lauréats vont maintenant travailler à partir d'un programme que j'ai entièrement conçu. Ce programme obéit à quelques principes très simples : d'abord, exposer le plus d'œuvres et d'objets possible, afin de faire connaître des richesses que l'on a oubliées faute de les avoir vues.

» Second principe ; les collections seront montrées sur un seul niveau. Il faut obtenir un anti-Mönchengladbach, un musée sans ruptures de niveaux, sans petits escaliers, une sorte de nouveau Kröler-Müller. Et ce principe vaut autant pour les salles d'accrochage permanent que pour les salles d'expositions temporaires, les premières s'étendant, approximativement, sur 5000 mètres carrés, les secondes sur 1 000 mètres carrés.

» Troisième exigence : que toutes les pièces bénéficient d'un éclairage zénital naturel, sans recoins sombres ni dramatisation des effets. Et enfin, il doit s'agir d'un musée de murs, et non d'un musée de cloisons ou de transparences, de cimaises suspendues ou inexistantes. Le spectateur doit pouvoir regarder un Lorrain ou un Matisse sans voir au-dessous les pieds d'un autre visiteur, le tout sur un panneau tenu par des fils de fer !

– Pour réaliser ce projet vous disposez d'un budget et d'un emplacement...

– D'un budget d'environ 120 millions de francs, réparti entre l'Etat et les collectivités territoriales. Celles-ci, la ville, le département et la région, interviennent pour un tiers de la moitié, pour 20 millions donc. Quant au site, il est exceptionnel : il résulte de démolitions à proximité du centre de la ville, il se trouve au bord de l'Isère et longe de surcroît un parc public qui ferait un magnifique parc de sculptures... Sur ce terrain se trouve également un vestige architectural du quatorzième siècle, qu'il faut intégrer, tout comme il faut composer avec la présence de la ville, des voisins si l'on peut dire... J'attends les réponses des architectes.

– Votre présence à Grenoble est aussi celle d'un pèlerin d'un certain art contemporain, d'un pèlerin très actif. Convient-il qu'un conservateur soit autant que vous l'êtes l'homme d'une préférence ?

– Tout de même : défendre Max Bill et défendre Boltanski, ce n'est pas tout à fait équivalent... il me semble. Mais si j'agissais autrement, ce serait tricher, ce serait renier mes opinions. Toute politique en matière d'art contemporain suppose une part de risque et une responsabilité. A mon avis, il faut une politique muséale, c'est-à-dire le contraire de l'éclectisme. L'éclectisme, c'est ne pas penser, ne pas choisir. Un conservateur doit agir comme un directeur d'opéra ou de théâtre, en se conformant à ses choix artistiques, très clairement.

» Cela étant, mes projets d'expositions ne se bornent naturellement pas à l'art contemporain, et j'ai la volonté de réaliser des rétrospectives d'art ancien – et de réaliser des acquisitions pour compléter nos départements majeurs, la France du dix-septième ou l'Italie du seizième. Nous allons commencer en présentant nos collections italiennes, et nous continuerons par la première rétrospective jamais consacrée à Laurent de La Hyre. Le musée de Grenoble doit être autant un musée d'art ancien que d'art contemporain. Je m'attacherai à faire respecter cet équilibre. »

Propos recueillis par
PHILIPPE DAGEN.

Culture

ARTS

Au Musée des beaux-arts de Chartres

Le maire suspend le conservateur

M. Georges Lemoine, député (PS), maire de Chartres, vient de suspendre le conservateur du Musée des beaux-arts de la ville, Mme Sylvie Douce de La Salle, pour fautes de gestion. Cette mesure a été prise au vu de deux rapports administratifs, l'un du ministère de l'intérieur, l'autre du ministère de la culture.

L'affaire ne dépasserait pas le cadre administratif, ni le petit monde politico-culturel local, si le maire n'avait assorti sa décision d'une plainte contre X. M. Lemoine a saisi le procureur de la République parce que trois feuillets avaient été déchirés dans le registre d'inventaire des collections du musée. Ce méfait visait à détruire les traces, donc les preuves, de vols d'objets entre 1978 et 1982... par un commissaire de police étranger au département.

Le maire de Chartres a, ce faisant, pris la décision de lier les deux affaires et de jeter ainsi la suspicion sur l'action de Mme de La Salle. Le conservateur se défend comme un beau diable : *« Ma gestion n'a peut-être pas été sans faille, mais je refuse de passer pour la complice du commissaire Peyre. »* Ce à quoi répond le maire : *« Le conservateur est payé pour conserver les objets qui lui sont confiés, comme je suis moi-même le garant du patrimoine de la ville. »*

Et M. Lemoine de s'émouvoir qu'on retrouve encore dans les ventes aux enchères des pièces dérobées au musée de Chartres. Ainsi, une boîte en métal recouverte de diamants et datant du treizième siècle, mise aux enchères à Angers, ou encore un exemplaire de *l'Histoire des voyages de Pigaffeta*, œuvre rare du dix-septième siècle, qui a « fait » 1 million de francs à New-York.

La justice devra se prononcer sur la responsabilité du commissaire Peyre, qui profitait de sa fonction d'officier de police judiciaire chargé de la répression des vols d'objets d'art pour se faire ouvrir toutes les portes du musée. *« D'autres musées que le mien ont été ainsi spoliés,* affirme Mme de La Salle ; *ceux d'Orléans et de Rochefort-sur-Mer, la bibliothèque Mazarine et celle de l'Académie de médecine. »* Et le conservateur d'ajouter : *« C'est moi qui ai confondu le coupable quand j'ai découvert dans un catalogue de ventes publiques un harmonica de la Guadeloupe de 1796 et des cartes anciennes des Antilles dont j'étais sûre que nous étions les seuls à posséder un exemplaire. »*

Mme de La Salle crie à la chasse aux sorcières et craint un règlement de compte. *« On me fait payer mon indépendance et mon non-conformisme. »* De fait, en vingt ans, le conservateur avait fait de ce petit musée un lieu vivant où l'on voyait plus d'art contemporain que d'antiquités égyptiennes. Par l'intermédiaire de l'Association des amis du musée, elle finançait catalogues et animation culturelle, ce qui lui est reproché dans le rapport de l'inspecteur général de l'administration (qui n'a pas été rendu public). *« Il faut bien proposer une politique culturelle à une ville qui n'en définit pas »*, poursuit, pour sa défense, Mme de La Salle, qui reconnaît : *« C'est vrai que j'ai forcé la main à la ville pour acquérir des objets ou obtenir des subventions, mais c'est à ce prix que l'on a fait du musée de Chartres un lieu prestigieux. »*

Pour l'heure, des pétitions circulent et Mme de La Salle porte plainte contre X. à son tour. M. Lemoine confie à qui veut l'entendre que *« c'est une des plus difficiles affaires municipales »* qu'il ait eu à gérer.

ALAIN BOUZY.

DANSE

Carlotta Ikeda au Théâtre de la Bastille

La femme butô

Le butô, danse informelle en révolte contre les codes et la tradition, a permis à Carlotta Ikeda de s'exprimer en tant que femme ; un exploit dans un Japon qui conjugue tout au masculin.

La danse butô est décidément une voie d'exploration riche pour les créateurs. Curieusement absente du Japon des avant-gardes au Centre Georges-Pompidou — peut-être parce qu'elle se définit comme un retour au chaos originel — elle offre aux chorégraphes la possibilité d'échapper à la tradition du nô, du kabouki, à la mode du ballet occidental et de libérer leur subconscient à travers le geste. Mieux encore, elle permet à la femme japonaise de se manifester dans le domaine artistique jusqu'ici dominé par les hommes.

Dans la brèche ouverte par le butô, Carlotta Ikeda a infiltré la première compagnie de danse exclusivement féminine, Ariadone. L'image qu'elle donne d'elle-même dans ses solos est fort éloignée des princesses de kabuki en costumes fabuleux. Le corps nu peint en blanc (virginal, désincarné), le visage grimaçant, les membres raidis, elle se laisse traverser par les sensations et parvient à une transe, à partir de laquelle elle peut s'adonner à toutes les métamorphoses.

Carlotta Ikeda nous a été révélée à travers le regard du chorégraphe Ko Murobushi. Il a fait d'elle la star du butô, un animal fabuleux et mythique ondoyant de la croupe sous des pluies de lumière et de sel. Une vision surréaliste qu'elle tente de corriger aujourd'hui par une recherche plus authentique d'elle-même.

Pour créer *Chi Isako (le Petit Enfant)*, elle a fait appel à Maro Akaji, chez qui elle avait débuté dans les années 70. Mais ce sont ses rêves, ses fantasmes personnels qu'elle exprime à travers une suite ininterrompue de six solos. Un passage chez Martha Graham lui a donné les moyens d'utiliser son corps au féminin, avec un jeu du bassin selon la technique fameuse de « contraction-release » qu'elle complète par un ancrage solide des pieds dans le sol, un travail spectaculaire des épaules et du dos, sans oublier l'impressionnante mobilité du regard retourné vers l'intérieur, un sourire de cadavre toutes dents dehors, la plaie rouge de la bouche ouverte sur un cri.

Chi Isako est un voyage se référant à des créatures mythiques du Japon, prétexte pour évoquer le monde de l'enfance et des rêves. D'abord la naissance — volontaire, — la sortie des limbes et le cri pour vivre (des thèmes que l'on retrouve également chez Sankaï Juku).

Ensuite, c'est le passage par des états affectifs (angoisse, solitude, exaltation, malice aussi) qu'elle traduit avec une grande économie de moyens. Tout s'achève dans la montée paroxystique d'une danse ondoyante et répétitive dans des décors mouvants suggérant des tourbillons sur un thème de Bach indéfiniment répété.

Fidèle aux impératifs du butô, Carlotta Ikeda est parvenue au point final de son itinéraire. Résurrection ? Néant ? Commence le cérémonial des saluts, le retour progressif au réel, la danseuse qui plonge gaiement sur son coussin rouge, la figure fendue dans un sourire de petite fille.

MARCELLE MICHEL.

★ Jusqu'au 28 *février*, 21 heures, dimanche 17 *heures*, relâche le lundi.

Communication

Les candidats à la reprise de la « 5 » devant la CNCL

Le choc des projets

Deux hommes, Robert Hersant, James Goldsmith. Deux *stratégies*. Deux *dossiers*. Beaucoup d'immodestie pour le premier — il s'en est à l'avance excusé — et la certitude d'avoir en germe la *« meilleure des télés »*. Plus de mesure chez le second — *« Nous n'avons pas la prétention de faire plus que les chaînes publiques (...). Nous ferons autrement »*, — mais la volonté de se différencier.

« Nous avons un vaste dessein : faire de la « 5 » une grande chaîne européenne et francophone. » C'est donc ainsi que M. Robert Hersant a, d'emblée, caractérisé son projet. *« Grande »*, assurément, la chaîne devra l'être, ne serait-ce d'abord que par sa couverture de l'ensemble du territoire. Des techniciens mènent actuellement des études de faisabilité afin d'accélérer si possible l'extension du réseau pour optimiser les prévisions publicitaires. *« Européenne »*, comment ne le serait-elle pas avec un partenaire tel que Silvio Berlusconi, l'Italien qui, depuis belle lurette, a cessé de penser à la télévision dans un cadre national et milite pour l'échelon européen ? Et le magnat de la télévision italienne, qui pose désormais un pied en Espagne, d'évoquer les réalisations et projets lancés depuis moins d'une année par le consortium européen créé à l'initiative de la « 5 » : *les Croisades, Hemingway, Crimes parfaits, Hôtel particulier.*

Phare de la télévision européenne, TVES sera également un pivot de la francophonie. C'est en tout cas l'espoir de M. Gouin, directeur de Télé-Métropole, la plus grosse chaîne québécoise de langue française, partenaire à 3 % de M. Hersant : *« L'occasion est unique. La production de Télé-Métropole — 3 000 heures par an — est à la disposition de la future « 5 » et nous espérons diffuser au Québec le maximum de produits français. »*

Pour le public, la télévision préparée par M. Hersant sera avant tout une chaîne généraliste avec pas mal de fictions (et de rediffusions) et de l'information. Beaucoup d'information. Cinq journaux quotidiens (7 heures, 8 heures, 12 h 30, 19 h 30, 22 h 30), des flashes horaires, quatre magazines hebdomadaires (sciences, nature, images du monde, histoire) et quelques débats. En tout, 1 197 heures par an, dont la plupart seront produites dans les studios — « les plus modernes du monde » — du boulevard Pereire, sous la direction d'un codirecteur de la publication. La composition de la rédaction ? M. Robert Hersant est ferme : *« On demandera aux journalistes de jouer le jeu du pluralisme, ce qui n'est pas toujours le cas dans la télévision actuelle. S'ils jouent ce jeu, ils auront toute leur place. »*

Pour le reste, M. Hersant se fera plus discret et laissera à son équipe le soin des autres précisions. On apprend cependant que la chaîne diffusera quatre films dans la semaine et que la journée du mercredi sera dédiée au cinéma. Visiblement, le PDG du *Figaro* aurait souhaité une plus grande marge de manœuvre à l'égard des films, *« mais*, dit-il, *l'industrie elle-même met des barrières »*.

Débats et informations, culture et création françaises. Telles sont les quatre priorités qui ressortaient de la brève allocution de M. Jimmy Goldsmith. Débats ? Sir James en raffole, qui ne prévoit pas moins de sept heures hebdomadaires de débats en dehors des journaux d'information. Informations ? C'est le quart du programme et *« la colonne vertébrale de la grille »* : quatre grands rendez-vous de quatre-vingt-dix minutes (7 heures, 12 heures, 18 h 30, 22 heures) conçus comme de vraies tranches de programme et animés chacun par une vedette du journalisme. Et un autre magazine de la rédaction. *« Bien sûr*, note M. Goldsmith, *nos journaux* (groupe Express et publications de son partenaire, la SET Presse) *seront d'un grand recours et le pluralisme émergera des débats. »*

Création et culture françaises ? Le groupe ici fait de la surenchère et stupéfie la CNCL en s'engageant à faire produire plus de fictions et documentaires français que n'en prévoit le cahier des charges. La chaîne s'engage par ailleurs à coproduire des films français, à parrainer deux opéras par an, à réserver une case de deux heures par semaine à la retransmission de spectacles en faisant *« sortir la culture du ghetto de 23 heures »*. Elle promet également son soutien à un festival du cinéma et la création d'un *« conservatoire »* de la « 5 », sorte d'atelier d'auteurs, d'interprètes et d'artistes.

ANNICK COJEAN.

M. Jack Lang écrit à la CNCL

L'ancien ministre socialiste de la culture, M. Jack Lang, vient d'écrire au président de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) pour contester la candidature de M. Robert Hersant à cinquième chaîne de télévision.

Rappelant que le pluralisme a, selon une récente décision du Conseil constitutionnel, *« valeur d'impératif constitutionnel »*, M. Lang invite la CNCL à poser trois questions au patron du *Figaro* :

Première question : *« Comment le pluralisme des courants de pensée pourrait-il être concrètement respecté par un président de chaîne qui serait en même temps un militant politique actif de la droite la plus extrême ? »*

Deuxième question : *« Comment la liberté de création et d'expression pourrait-elle être concrètement assurée sur les écrans d'une chaîne nationale dont le patron serait, simultanément, le dirigeant d'un groupe de presse déjà dominant ? »*

Troisième question : *« S'il est vrai que le pouvoir d'informer est devenu, dans le monde moderne, le quatrième pouvoir, l'attribution d'une chaîne nationale à un membre du Parlement n'est-elle pas en infraction avec le principe de la séparation des pouvoirs ? Une saine et loyale démocratie ne requiert-elle pas que soit clairement dissocié le pouvoir d'informer du pouvoir de légiférer et de gouverner ? (...) »*

Puis M. Lang adresse une autre question au président de la CNCL lui-même : *« Plusieurs membres de votre commission ont été ou sont étroitement liés matériellement ou intellectuellement à M. Hersant. Pensez-vous qu'il soit conforme aux principes généraux du droit que ces personnalités, membres d'une instance de jugement, puissent valablement siéger le jour même où la candidature de M. Hersant sera examinée ? Dans toute autre instance de délibération juridictionnelle ou administrative, ces personnalités seraient invitées à se retirer et à ne pas prendre part au vote. »*

Les engagements des repreneurs

	ROBERT HERSANT	JIMMY GOLDSMITH
Investissement en fonds propres .	1 milliard	800 millions
Production de fictions et documentaires français ...	300 heures par an 15 % du chif. d'aff.	360 heures par an 25 % du chif. d'aff.
Investissement dans la production originale dès 1987	350 millions	660 millions
Coproductions avec le cinéma ..	15 films par an 10 % du chif. d'aff.	15 films par an 2,5 millions par film
Achat de films	?	100 millions par an
Moyenne de publicité par heure .	6 minutes	6 minutes
Maximum de publicité par heure	8 minutes	9-10 minutes
Satellite de télévision directe ...	1 canal	Peut-être
Décrochages régionaux	Oui	Oui
Production de dessins animés ..	?	Six heures par an (10 millions)
Information	1 197 heures par an	1 128 heures par an

Robert Hersant face à James Goldsmith : « un bulldozer contre un tilbury »

« Un bulldozer contre un tilbury », résume un juré. Il y eut un peu de cela en effet, lors de ce premier oral public des candidats repreneurs de la « 5 », sous les lambris du charmant hôtel particulier de la ci-devant Haute Autorité, lui-même « repris » par la CNCL. Un match bien inégal, irrésistiblement joué d'avance, entre la panzerdivizion de Robert Hersant, assénant chiffres et arguments comme autant d'obus de gros calibre, et la brigade légère de Sir James Goldsmith, essoufflée et hors de combat avant même d'avoir chargé.

Point ne fut même besoin d'écouter les laïus des uns et des autres, au demeurant assez ennuyeux, pour s'en convaincre, mais seulement de jeter un coup d'œil sur les dossiers de presse que les deux équipes distribuaient copieusement aux quelque cent journalistes qui s'écrasaient les pieds.

Côté Hersant, une débauche de quadrichromies sur papier couché, l'iconographie obsédante d'un appareillage électronique digne de la NASA, des dessins style BD de luxe. Le tout agrémenté d'une *grille de programmes de la future « 5 »*, précise jusqu'à prévoir même une heure hebdomadaire d'humour : le vendredi, de 23 heures à minuit, entraînez vos maxillaires ! Tout cela « ciblé », ajusté, fleurant bon son marketing et où l'on entend déjà tinter le tiroir-caisse des recettes de la pub.

Côté Goldsmith, chichement serrés dans une chemise de carton rouge, quinze feuillet en forme de mémoire de DEUG pour étudiants en socio fauchés, fautes d'orthographe incluses. Sans oublier quelques ratures fiévreuses qui permettent, par exemple, d'apprendre que le groupe Expansion a dû retirer, au tout dernier moment, son petit 1 % investi dans un regroupement d'organes de presse écrite embarqués dans la galère.

Dès lors, les jeux n'étaient-ils pas faits ? L'oral confirma les promesses de l'écrit. Robert Hersant arriva entouré d'un quarteron de technocrates joyeux comme un compte d'exploitation où détonnait son nouvel ami Silvio Berlusconi. Ce dernier brilla surtout en annonçant que Robert et lui étaient allés chez le coiffeur pour *« se présenter avec une bonne mine »*.

Il ne fallait pas, cher Silvio. Il suffisait de voir Robert Hersant se rouler voluptueusement dans les plis du drapeau tricolore, plaider pour un grand groupe français susceptible de faire pièce aux Maxwell et autres Murdoch, sous le regard, au garde-à-vous, d'un Michel Droit qui, tout au long des quatre-vingt-dix minutes que dura l'audition, parut déguster une interminable *Marseillaise.*

Pour le reste, « RH » se répandit en généreuses professions de foi. Catherine Tasca (membre de la CNCL nommée par François Mitterrand) : *« Etes-vous prêt à veiller au pluralisme dans le recrutement des journalistes de la « 5 » ? »* (Michel Droit hausse les épaules et lève les yeux au ciel). Robert Hersant : *« Nous choisirons, madame, les meilleurs journalistes et présentateurs (...). Le pluralisme s'inscrit dans les nécessités commerciales de la chaîne, même si cela ne m'empêche pas par ailleurs de faire des journaux qui épousent un point de vue. »*

En seconde mi-temps, Jimmy Goldsmith laissa très vite la parole à son « *saltimbanque* », le producteur Henri de Turenne. Celui-ci commencera par dire trois fois qu'il était *« fâché avec les chiffres »* avant d'en mitrailler ses auditeurs, se prenant au passage les pieds dans les zéros. Il déploya ensuite le tableau prometteur d'une véritable caverne d'Ali Baba.

Le clou de la fête

« Télé-Goldsmith », si elle devait voir le jour, ce serait pêle-mêle, du *« rythme »*, des *« concours d'orthographe »*, des *« débats à la Polac »* — tête de Michel Droit ! — ou encore la diffusion des championnats sportifs minimes et juniors. Et enfin, clou de la fête, un surréaliste débat dominical animé en alternance *« une semaine par un journaliste partisan de la majorité, l'autre par un partisan de l'opposition »*. Les journalistes partisans... du journalisme sont sans doute priés de se rabattre sur les concours d'orthographe.

La CNCL fut équitable dans la timidité et si certains de ses membres parurent mettre davantage de férocité à déstabiliser Sir James que « RH », c'est sans doute que le premier était plus vulnérable que le second. La poignée d'étudiants qui, sous les fenêtres de la commission, criaient leur refus de *« Télé-Hersant »* se préparent sans doute un amer début de semaine prochaine.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Crise à FR 3 Corse

Les syndicats dénoncent le « limogeage politique » du rédacteur en chef de la station

M. Sampiero Sanguinetti, rédacteur en chef de FR 3 Corse, s'est vu notifier, mercredi 18 février, par M. René Han, PDG de la chaîne, la fin de ses fonctions à la tête de la station corse.

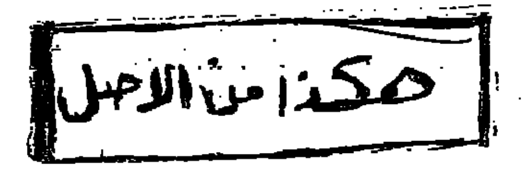
Aussitôt, plusieurs syndicats de journalistes de la chaîne ont protesté contre une décision qu'ils qualifient de *« limogeage politique »* et ont demandé son annulation. Les personnels de FR 3 Corse, réunis en assemblée générale mercredi après-midi, ont voté un texte, par 61 voix contre 3, dans lequel ils *« s'opposent formellement au départ du rédacteur en chef qui remet en cause le pluralisme de la station, et demandent à être reçus par le PDG de FR 3 »*.

Pour sa part, le Syndicat national des journalistes (SNJ) déclare dans un communiqué : *« La normalisation à FR 3 continue. Car il est de notoriété publique — en Corse et ailleurs — que, depuis des mois, la majorité politique exigeait la tête de Sampiero Sanguinetti. En première ligne de cette curée, M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, auteur en 1984 d'un rapport tristement manipulatoire sur l'information à FR 3 Corse. Depuis, tout a été tenté pour discréditer la station, les pires accusations ont été portées contre elle, notamment par M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication. (...) Le pluralisme de la rédaction FR 3 Corse est reconnu par tout le monde : à preuve, le taux d'écoute est considérable. »*

Pour la CGT, *« la chasse aux sorcières bat son plein à FR 3, après les mises à l'écart des magazines comme « Taxi », de professionnels reconnus comme Michel Vaubourg, Michel Naudy, Geneviève Guicheney »*. Le SNJ-CGT a appelé la profession à *« manifester son indignation à la suite de la destitution, ordonnée par le pouvoir, de Sampiero Sanguinetti »*. Quant à la CFDT, elle estime que cette mesure *« vise une nouvelle fois, après l'affaire « Taxi » par exemple, un professionnel incontesté. (...) Sampierro Sanguinetti paie aujourd'hui pour ses convictions et la réussite professionnelle de sa rédaction »*. Enfin, les syndicats CGT, CFDT, FO et SNJ autonome de FR 3 Côte d'Azur ont également protesté contre ce *« limogeage politique »*.

De son côté, la direction de FR 3 s'est refusée à tout commentaire, sans démentir les informations de sources syndicales. M. Charles Gréber, directeur des affaires extérieures de la chaîne, a simplement déclaré que *« le directeur régional, M. Claude Marchand, sera à Ajaccio vendredi et* [qu'] *il expliquera au personnel de la station les mesures décidées à la suite de sa rencontre avec MM. Sampiero Sanguinetti et René Han »*.

[Rappelons que M. Sanguinetti — qui est le fils de l'amiral Antoine Sanguinetti et le neveu de l'ex-secrétaire général de l'UDR — avait été au centre d'une controverse, en 1984, pour s'être opposé à la saisie par la police d'une séquence de reportage, réalisée par FR 3-Corse, sur les incidents survenus lors de l'enterrement d'Etienne Cardi, membre de l'ex-FLNC. Saisie qui avait été « regrettée », à l'époque, par la Haute Autorité. — A. W.]



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

CABARET, Théâtre Mogador, (42-85-28-80), 20 h 30.

NOS HOMMAGES MISS EMILY, Théâtre Les Déchargeurs (en anglais le 24) (42-36-00-02), 20 h.

OPÉRATION FU, Café de la danse (43-57-05-35), 20 h 30 (19).

HORS PARIS

VAL-DE-REUIL, Vincent au Théâtre des Chalands, 20 h 30.

MARSEILLE, Fin de partie au Théâtre national « La Criée » (91-54-74-54), 20 h 30.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (47-42-57-50), 20 h : l'Elixir d'amour.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h, le Mariage de Figaro ; Théâtre Gémier : 20 h 30, les Désossés.

ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Jutta Lampe lit Rilke.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Paysages humains, de Nazim Hikmet.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Intégrale des airs de concert de Mozart.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Le Régent.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Divine Clownerie.

ANTOINE (42-08-77-71) 20 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 30 : Th. de Chambre.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (43-55-27-10) 21 h : Circuits clandestins.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.

ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : la Sainte Nitouche.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.

BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Opération Fu.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (43-28-36-36) 21 h : la Dernière Bande ; Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung ; Épée de Bois (48-08-39-74). 20 h : Caligula.

CINQ DIAMANTS (45-80-18-62), 21 h : le Journal d'un fou.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Galerie 20 h 30 : la Religieuse.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45, : Clérambard.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 19 h : Mam'zelle Julie ; 21 h : la Leçon des Aloès.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Nos hommages Miss Emily.

DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : la Magie d'Abdul Alafrez.

EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : l'Ile des esclaves.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Papiers d'Arménie ; 21 h : les Contrejours d'une contrebasse.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56), 21 h : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : le Guichet ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Arromanches.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Femme sauvage.

LIERRE THÉATRE (45-85-55-83), 20 h 30 : Electre.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Deux sur la balançoire.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Interview de Miss Morte Schmitt par ses fantômes ; 22 h : Mosus de mosus.

MARIGNY (42-56-04-41), Petite salle 21 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Effet Glapion.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle 20 h 45 : Ce sacré bonheur. Petite salle 21 h : Conférence au sommet.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Une mouche dans la tête ; II : 20 h 20 : S. Joly.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Images de Mussolini en hiver.

POCHE (45-48-92-97), 18 h 30 : Dernières lettres d'une mère juive à son fils. 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), 19 h, les jours pairs : Armandine.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : Y'a pas qu'Agatha.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Voyage au bout de la nuit.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.

TH. DE L'EURE (45-41-46-54), 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 45 : Derniers masques.

TH. DES 50 (43-55-33-88), 20 h 30 : Parle pas comme ça, tu t'fais du mal.

TH. DU LIERRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Electre.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : les Brumes de Manchester.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Conversations après un enterrement.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, à 20 h 30 : les Salons. Petite salle, à 20 h 30 : les Enchaînés. MIT 21 h : le Ramayana.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Babiboum ; 18 h 45 : la Fête à E. Guillevic.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 22 h : En manches de chemise ; 23 h 30 : Tous les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas 2 comme elle.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage ; ven., sam. 22 h 15 : la Mort, le Moi, le Nœud.

GRATTE-PIED (43-54-69-78), 20 h 15 : Vierge et seul à Senlis.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : N'insistez pas je reste.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : Laissez-les vivre II.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles s'il vous plaît ; 21 h 30 : A star is beur.

Le music-hall

CITHEA (43-57-99-26), 21 h 15 : Jonathan Quer.

ESCALIER D'OR, voir théâtres subventionnés.

GALERIE DE NESLES (43-25-11-28), 20 h 45 : O. Piro.

LA MOUETTE RIEUSE (43-71-20-85), 20 h 30 : les Inconsolables.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : P. Sébastien, Bibie.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), 21 h : M. Sardou.

THÉATRE GRÉVIN (45-23-01-92), 20 h 30 : B. Mabille.

THÉATRE MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : P. Brunel.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (42-01-52-24), 21 h : K. Meryl.

La danse

(Voir théâtres subventionnés.)

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Chii Sako ; II, 19 h 30 : la Symphonie de la vie.

18-TH. (42-26-47-47), 21 h 30 : la P'tite Cie.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 18 h 30 : l'Epée de l'oubli ou la fiancée de mars.

Jeudi 19 février

Les concerts

Lucernaire, 18 h 30 : E. Arden (Strauss).

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : A. Kremski (Liszt, Wagner).

Radio-France, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. U. Segal (Dvorak, Prokofiev).

Forum des Halles, le 19 à 12 h 30 et 15 heures : « La musique creuse le ciel ».

Maison de l'Amérique latine, 19 h 30 : E. Amador, R. Sutherland.

Théâtre du Ranelagh, 20 h 30 : E. Satie.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Dernier amour, de J. Stelli ; 19 h, Les Vacances du cinéaste, Le Temps, de J. Van der Keuken ; 21 h, Kassbach (un portrait), de P. Patzak.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Un débris de l'empire, de F. Ermler ; 17 h, Quand les anges ne volent pas, de M. Camerini ; 19 h, Child's Voice, Exposure, de K. Hickey.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma et littérature au Japon

14 h 30, La Fleur pâle, de M. Shinoda ; 17 h 30, La Chambre de punition, de K. Ichikawa ; 20 h 30, L'Amour à vingt ans (sketch), de S. Ishihara, Passions juvéniles, de K. Nakahira.

Les exclusivités

LES ADIEUX A MATIORA (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-33-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (53-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (43-32-91-68).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-06-10-96).

CROSS (*) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UCG Normandie, 8e (45-63-16-16).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59 ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-20-89-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GOTHIC (Brit*, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

JUMPING JACK FLASH (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-52-43) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LÉVY ET GOLIATH (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (43-36-23-44) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MASQUES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MISSION (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34), George-V, 8e (45-62-41-46) – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MISS MONA (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19)

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-46) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). (V.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES MURS DE VERRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

TAI-PAN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE TEMPLE D'OR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-31-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

TETE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-63-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

27 HORAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (43-66-97-77).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CŒUR MUSICIEN Film français de F. Rossif ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

L'ENJEU Film turc de Y. Ozkan. V.o. : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet-Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MIRACULÉ Film français de J.-P. Mocky. Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (45-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie 13e, (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

PROMESSE Film japonais de Y. Yoshida, V.o. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA RUMBA Film français de R. Hanin. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (43-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 21 FÉVRIER

« Montmartre, le château des brouillards, le Lapin agile », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (G. Botteau).

« La Madeleine et son quartier », 15 heures, métro Madeleine, côté magasins des Trois Quartiers (Lutèce visite).

« La Banque de France », 15 heures, 1, place du général Catroux (La France et son passé).

« A Versailles : le théâtre dix-huitième siècle de Mlle Montansier, et l'hôtel de Mme de Pompadour », 14 h 30, Office du tourisme, 7, rue des Réservoirs.

« Les salons dix-huitième siècle de l'hôtel de Soubise », 15 heures, 87, rue Vieille-du-Temple, et « L'Académie française et les autres », 15 heures, 23, quai Conti (M. Ragueneau).

« Le musée Gustave Moreau », 14 h 30, 14, rue de la Rochefoucauld (Arcus).

« Le musée Picasso », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (E. Romann).

« La Maison des compagnons du devoir et du tour de France », 14 h 30, caisse du Musée de l'armée (Hauts Lieux et découvertes).

« La peinture italienne, de Giotto à Léonard de Vinci », 14 h 30, musée du Louvre, porte Saint-Germain de l'Auxerrois (P.-Y. Jaslet).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30 et 15 heures, entrée face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Le Grand Orient de France, histoire et symbolique de la franc-maçonnerie du dix-huitième siècle à nos jours, Mozart, Saint-Exupéry », 15 heures, 16, rue Cadet (I. Hauller).

« Exposition : Lumières du nord », 15 heures, Petit-Palais.

« Souvenirs de la Butte » (au musée du Vieux Montmartre), 15 heures, 12, rue Cortot (Paris et son histoire).

« La civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 10 h 30, 14 heures et 15 h 45, porte Saint-Germain l'Auxerrois (Ch. Merle).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 10 h 15, 1, rue de Bellechasse (M. Ch. Lasnier).

« Une heure dans le Marais », 14 heures, 15 h 30, métro Saint-Paul (M. Ch. Lasnier) (Résurrection du passé).

« Notre-Dame », 14 heures, portail central (M. Pohyer).

« Belleville », 14 h 30, angle des rues de Belleville et Piat (Flâneries).

DIMANCHE 22 FÉVRIER

« Saint-Eustache et le vieux quartier des Halles », 15 heures, sortie métro Louvre (Résurrection du passé).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 14 h 30, parvis de la basilique (Lutèce visites).

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill (La France et son passé).

« Ateliers d'artistes, jardins secrets et curiosités de Montparnasse », 14 h 45, métro Vavin, et « Les salons de réception du ministère des finances », 11 heures, 93, rue de Rivoli (carte d'identité) (Approche de l'art), ou 17 heures (M. Ragueneau).

« La civilisation égyptienne, du roi Serpent à Akhenaton », 10 h 30, Louvre (porte Saint-Germain l'Auxerrois), et « La mosquée : histoire de l'islam entre le Sunnisme et le Chiisme », 15 heures, entrée (place du Puits de l'Ermite) (P.-Y. Jaslet).

« Une heure au Père Lachaise », 10 heures, 11 h 30 et 15 heures, entrée boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Fastes de la tradition orthodoxe à la cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Paris et son histoire).

« La civilisation grecque à travers les sculptures du Louvre », 10 h 30 (porte Saint-Germain l'Auxerrois), et « La Conciergerie et la Révolution française », 15 heures, devant l'entrée (Ch. Merle).

« La peinture italienne de Léonard de Vinci au Caravage », 10 h 30, Louvre (porte Saint-Germain l'Auxerrois), et « L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23 quai Conti (M. Ch. Lasnier).

« Les Templiers et le quartier du Temple », 10 h 30 et 14 h 30, métro Temple (M. Pohyer).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

« Le Musée de la chasse en l'hôtel Guenegaud », 15 heures, 60, rue des Archives, et « La cathédrale russe », 15 h 30, 12, rue Daru (AITC).

« L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et son quartier », 15 heures, métro Saint-Germain, côté église (G. Botteau).

CONFÉRENCES

SAMEDI 21 FÉVRIER

Musée Guimet, 6, place d'Iéna, 15 heures : « L'art bouddhique du Gandhâra et de l'Afghanistan » (M. P. Cambon, conservateur au musée Guimet).

DIMANCHE 22 FÉVRIER

60, boulevard de Latour-Maubourg, 14 h 30 : « Le bouddhisme et la Thaïlande ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « La Crète et la Grèce », conférences audiovisuelles (M. Brumfeld).

61, rue Madame, 14 h 50 : « L'histoire des théâtres parisiens (Palais Royal, porte Saint-Martin, Renaissance) (M. Raillard).

1, rue des Prouvaires (1er étage, droite), 15 heures : « Retrouver l'état paradisiaque » (M. M. Jodin), « Saint-Sulpice, sa vie, ses miracles, son culte » (Natya).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de *télévision*, accompagnés *d'articles de présentation*, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 19 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.30 Série : Columbo.
Candidat au crime.

22.10 Magazine : Infovision.
Emission d'Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert, Jacques Decornoy et Bernard Laine.
Les Américains face au Nicaragua ; Afghanistan (le discours de Kaboul ; les armes du maquis) ; La fortune de Bébé Doc.

23.25 Journal.

23.45 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.35 Cinéma : Bons baisers de Hongkong ■
Film français d'Yvan Chiffre (1975), avec Gérard Rinaldi, Gérard Filipelli, Jean-Guy Fechner, Jean Sarrus, Mickey Rooney, Clifton James.
La reine d'Angleterre est enlevée par un marchand de jouets cinglé. Quatre agents secrets français cherchent à la délivrer, avec le concours d'une femme de ménage, son sosie. Parodie sarcastique des aventures de James Bond. Action vivement menée, interprètes fort drôles.

22.00 Jeudi magazine.
Présenté par Daniel Bilalian. Au sommaire : Le palanquin de larmes : ce best-seller de Georges Walter va devenir un film et une série télévisée.
Le cinéma indien à l'occasion du Festival du cinéma indien de New-Delhi, le cinéma commercial et le nouveau cinéma. Reportage sur les Rénovateurs en Meurthe-et-Moselle.

23.15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Cinéma 16 : la Vieille dame et l'Africain.
▶ Téléfilm d'Alain Dhouailly.
Avec Danielle Darrieux, Maka Kotto.

22.05 Journal.

22.35 Magazine : Montagne.

23.05 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Un linceul n'a pas de poches ■ *film* français de Jean-Pierre Mocky (1975), avec Jean-Pierre Mocky, Francis Blanche, Jean Carmet, Michel Galabru, Daniel Gélin, Jean-Pierre Marielle. **22.35 Flash d'informations.** **22.45 Cinéma : Sueurs froides ■■■** film américain d'Alfred Hitchcock (1958), avec James Stewart, Kim Novak, Barbara Bel Geddes, Henry Jones, Tom Helmore, Raymond Bailey (v.o.). **0.50 Cinéma : Une fille dans la peau ■** film français classé X de C. Romana (1983), avec Jean-Pierre Armand, Yoko, Alban Ceray, Christophe Clark, Laura Claire, Tatiana. **1.50 Les superstars du catch.**

LA « 5 »

20.30 Cinéma : Boulevard du Crépuscule ■■■ film américain de Billy Wilder (1950). *Vision cruelle, tragique, de Hollywood et de ses mythes, à travers l'histoire d'une ancienne star du muet, confinée dans sa villa-mausolée, qui se paie un gigolo, scénariste, pour préparer sa rentrée dans les studios Paramount. Chimères et névrose. Le choix de Gloria Swanson, dont la gloire s'était éteinte avec le parlant, apporte, ainsi que la présence d'Eric von Stroheim, le grand cinéaste maudit, le cachet de l'authenticité à ce tableau de « l'usine à rêves ». En fait, Gloria Swanson ne joua pas sa vraie vie, mais se prêta au jeu implacable de Wilder.* **22.25 Série : Kojak. 23.25 Série : Supercopter. 0.20 Série : Baretta. 1.15 Série : Kojak. 2.10 Série : Star Trek.**

TV 6

20.30 Cinéma : Six femmes pour l'assassin ■ film italien de Mario Bava (1964). *A Rome, un criminel étrangle les mannequins d'une maison de couture installée dans une superbe villa. Suspense hitchcockien, atmosphère de terreur créée par les couleurs et les décors baroques de l'esthète Bava.* **22.00 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecrit pour la radio : L'ancêtre cinéphile, de Habib Tengour. **21.30 Musique : Eclectismes.** Festival de musique de traverse à Reims (enregistré le 10 mai 1986) : Blaine Reininger ; Le groupe Neon Judgement. **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment ; Samuel Fuller. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : Jeux vénitiens de Lutoslawski ; Concerto pour piano et orchestre en sol mineur, op. 33, de Dvorak, Roméo et Juliette, *suite nº 2*, de Prokofiev, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Uni Segal, Joseph Kalichstein, piano. **23.00 Les soirées de France-Musique.** Les nuits parallèles : Adagio troppo.

Vendredi 20 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

13.50 Feuilleton : Symphonie (5ᵉ épisode).

14.40 Feuilleton : Isaura (35ᵉ épisode).

15.15 Croque-vacances.

17.25 La vie des Botes.

17.50 Feuilleton : *Huit, ça suffit.*

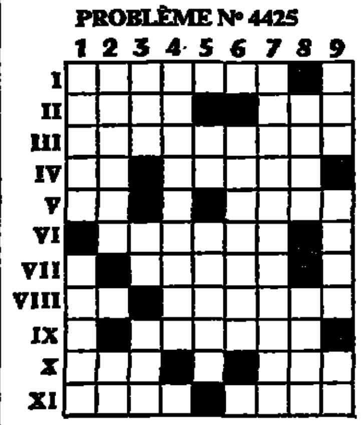
18.20 Mini-journal, pour les jeunes.

18.40 Jeu : La roue de la fortune.

19.05 Feuilleton : Santa-Barbara.

19.40 Cocoricocoboy.

20.00 Journal.



20.30 D'accord, pas d'accord.

20.35 Variétés : Grand public.
Emission de Patrick Sabatier.

22.00 La séance de 10 heures.
Avec Maria Schneider, pour le film *Résidence surveillée*.

22.30 Feuilleton : Heimat (7ᵉ épisode).
Un aller-retour (1938-1939).

23.30 Journal.

23.45 Magazine : Premier balcon.
Actualité théâtrale.

0.00 TSF. Télévision sans frontières.
Tropical parade : Kassav ; Zoom sur le Bénin.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.45 Feuilleton : Le riche et le pauvre.

14.35 Magazine : Ligne directe.

15.35 Feuilleton : Rue Carnot. (2ᵉ épisode).

16.05 C'est encore mieux l'après-midi.

17.35 Récré A2.

18.05 Feuilleton : Madame est servie.

18.30 Magazine : C'est la vie.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Actualités régionales.

19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.

20.00 Journal.

20.30 Série : Deux flics à Miami.

21.20 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « L'art du roman », sont invités : Bernard Clavel, Jean Echenoz, Marie N'Diaye, Olivier Rolin, Claude Roy, Morgan Sportes.

22.35 Journal.

22.45 Ciné-club.
Cycle les années 60.
1ᵉʳ film : la Carrière de Suzanne ■■
Film français d'Eric Rohmer (1963), avec Catherine Sée, Philippe Beuzen.
Installation d'une thématique, style et commentaire à la façon de nouvelles littéraires, jeux pervers des sentiments et topographie parisienne.

23.40 2ᵉ film : la Boulangère de Monceau ■■
Film français d'Eric Rohmer (1962), avec B. Schroeder, M. Girardon.
Un étudiant en droit, en attendant de retrouver une blonde pour laquelle il a eu le coup de foudre, cherche à séduire une jeune boulangère de son quartier.

TROISIÈME CHAINE : FR3

14.00 Magazine : Montagne (rediff.).

14.30 Millésime : L'encyclopédie audiovisuelle du vin.

15.00 Prélude bis.

15.50 Documentaire : Art et fête.

16.00 Documentaire : Vive l'Histoire !

17.00 Feuilleton : Demain l'amour.

17.25 Dessin animé : Lucky Luke.

17.30 3.2.1. Contact.

18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.

18.20 La cuisine des juniors.

18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.

18.57 Juste ciel, petit horoscope.

19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.15 à 19.35, actualités régionales.

19.55 Dessin animé : Ulysse 31.

20.04 Jeux : La classe.

20.35 Feuilleton : Les aventuriers du Nouveau Monde.

21.30 Portrait.
▶ Serge Blanco, arrière du XV de France.
Par R.-J. Bouyet et J.-M. Joly.

22.30 Journal.

22.55 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Excalibur ■■ film américain de John Boorman (1981), avec Nigel Terry, Helen Mirren, Nicholas Clay, Cherie Lunghi, Paul Geoffrey, Nicol Williamson. **16.20 Cinéma : Macaroni ■■** film italien d'Ettore Scola (1985), avec Jack Lemmon, Marcello Mastroianni, Daria Nicolodi, Isa Danieli, Maria Luisa Santella, Patrizia Sacchi. **18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz. 21.00 Cinéma : Rocco et ses frères ■■■** film italien de Luchino Visconti (1960), avec Alain Delon, Renato Salvatori, Annie Girardot, Roger Hanin, Suzy Delair, Spiros Focas, Claudia Cardinale. *La transplantation difficile à Milan d'une famille pauvre de l'Italie du Sud (une veuve et ses fils). Destins individuels, dissolution d'un clan. Si le sujet se rattache, à travers l'adaptation d'un roman de Giovanni Testori, à la tradition naturaliste, Visconti a vu le bonheur et la souffrance, l'amour et la haine, à la manière de Dostoïevski. Mise en scène tragique. Interprétation superbe.* **23.40 Flash d'informations. 23.50 Cinéma : Metalstorm ■** film américain de Charles Band (1983), avec Jeffrey Byron, Mike Preston, Richard Moll, David Smith, Kelly Preston. **1.10 Cinéma : Sueurs froides ■■■** film américain d'Alfred Hitchcock (1958), avec James Stewart, Kim Novak, Barbara Bel Geddes, Henry Jones, Tom Helmore, Raymond Bailey (v.o.). **3.10 Cinéma : Une fille dans la peau ■** film français classé X de C. Romana (1983), avec Jean-Pierre Armand, Yoko, Alban Ceray, Christophe Clark, Laura Claire, Tatiana. **4.15 Cinéma : les Diables ■** film anglais de Ken Russell (1971), avec Oliver Reed, Vanessa Redgrave, Michael Gothard, Gemma Jones, Dudley Sutton. **5.55 Série : Cisco Kid.**

LA « 5 »

13.40 Série : Kojak. 14.40 Série : Baretta. 16.30 Série : K 2000. 17.25 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.15 Série : Supercopter. 19.10 Série : Happy days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Téléfilm : Un amour obsédant. 22.10 Série : Kojak. 23.10 Série : Supercopter. 0.05 Téléfilm : Un amour obsédant. 1.45 Série : Kojak. 2.45 Série : Star Trek.

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 19.00 NRJ 6. 19.40 Série : Max la menace. 20.10 Feuilleton : Le temps des copains. 20.30 Live 6. 22.00 Côté courts (courts métrages). **23.00 Cinéma : la Dentellière ■■** film franco-suisse de Claude Goretta (1976), avec I. Huppert, Y. Beneyton. *D'après le roman de Pascal Lainé, une minutieuse et subtile étude de comportement, la fêlure d'un couple, provoquée par l'incompréhension d'un intellectuel à l'égard d'une fille simple qui ne s'exprime jamais. Isabelle Huppert est admirable dans le mutisme et les frémissements de ses émotions, ses sentiments cachés.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat, la grève dans la société française (première partie). Avec Rolande Trempé, Pierre Guillen, André Bergeron, Alain Touraine, Jean Kaspar et Jacques Julliard. **21.30 Musique : Black and blue.** Chez le libraire : le jazz est-il encore possible ?, de M.-C. Jalard. **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment ; Samuel Fuller. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Concert (en direct du Concertgebouw d'Amsterdam) : Shéhérazade, suite symphonique op. 35, de Rimski-Korsakov, Le sacre du printemps, de Stravinski, par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel. **22.20 Les soirées de France-Musique ;** à 22.30, Les pêcheurs de perles ; à 0.30, Méli-mélodame.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 19 février à 0 heure et le dimanche 22 février à 24 heures.

La persistance d'une dépression en Méditerranée continuera à alimenter notre pays en air froid et humide. Une amélioration débutera par l'ouest dans la journée de samedi.

Vendredi : le temps sera plus mauvais sur une moitié sud-est qui sera concernée par des retours d'est neigeux.

Le ciel sera nuageux avec quelques éclaircies, le matin du nord de la Seine à la Bretagne, à la Touraine et à l'Aquitaine, l'après-midi au nord de la Loire et en Corse. *Sur ces régions se produiront* des averses, de pluie en Corse, de neige ailleurs, plus nombreuses en Bretagne et en Aquitaine.

Sur toutes les autres régions le ciel sera couvert avec des chutes de neige tout au long de la journée. Les quantités tombées seront abondantes des Vosges à l'est des Alpes et sur les Pyrénées, modérées ailleurs.

Le mistral et la tramontagne qui souffleront encore assez fort le matin commenceront ensuite à faiblir.

Les températures minimales seront de 3 à 5°C en Corse, 0 à +3°C sur les côtes méditerranéennes, et de 0 à -2°C sur celles de la Manche, de l'Atlantique, -2 à -5°C du Nord au Val de Loire et à l'Aquitaine, -4 à -6°C dans le Nord-Est, -5 à -10°C de la Bourgogne au Massif central et aux Alpes.

Les maxima atteindront 0 à -2°C du Nord-Est au Centre et à Rhône-Alpes, 0 à +2°C du Nord au Bassin parisien et à la Touraine, 5 à 7°C en Corse, 7 à 10°C *sur les côtes méditerranéennes, 2 à 6°C* ailleurs.

Samedi : sur la moitié nord-ouest du pays, le temps sera gris avec de rares chutes de neige qui seron surtout localisées près des côtes de la Manche. Quelques éclaircies se développeront dans la journée.

Sur les autres régions, le ciel sera couvert avec des chutes de neige qui devraient affecter principalement les Alpes et les Pyrénées. Des éclaircies se produiront près de la Méditerranée.

Le vent de nord à nord-est sera modéré.

Les températures minimales seront comprises entre -6 et -3°C. Localement voisines de 0 près de la Méditerranée.

Les températures maximales resteront voisines de 0 degré dans l'intérieur et légèrement positives près des côtes.

Dimanche : des chutes de neige se produiront encore sur les Pyrénées Orientales et les Alpes tandis que sur la Côte d'Azur et la Corse les précipitations se feront sous forme de pluie.

Sur les autres régions, une amélioration se produira. Après dissipation des brumes et des brouillards matinaux parfois givrants qui affecteront l'ouest du pays, *des éclaircies se développeront. Le* vent d'est sera modéré.

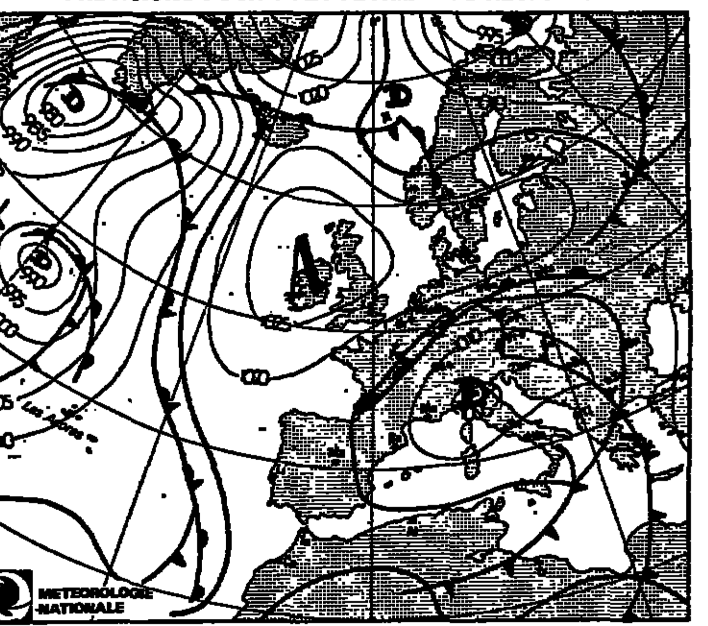
Les températures minimales seront en baisse dans l'Ouest et stationnaires ailleurs.

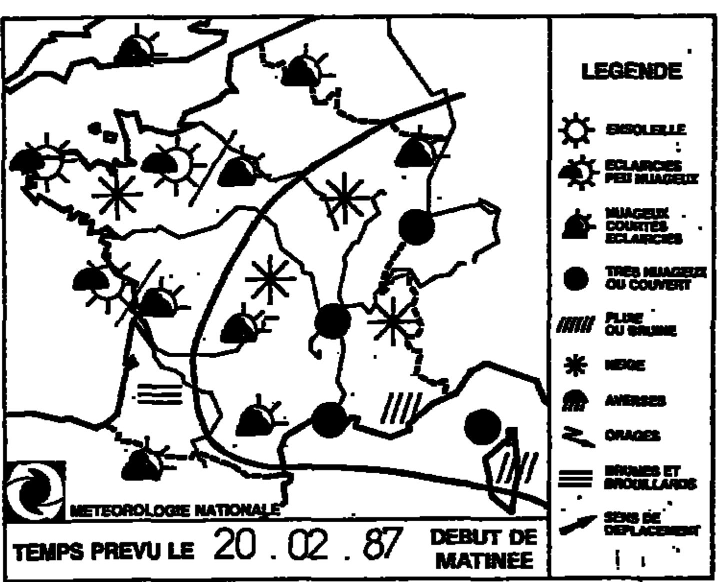
Les températures maximales seront en hausse.

SITUATION LE 19 FÉVRIER 1987 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 21 FÉVRIER A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 18-2 à 6 h TU et le 19-2-1987 à 6 h TU — le 19-2-1987

FRANCE	Max.	Min.	Temps
AJACCIO	11	7	P
BIARRITZ	6	0	•
BORDEAUX	5	-3	D
BOURGES	0	-3	•
BREST	5	0	A
CAEN	2	-5	•
CHERBOURG	3	-1	N
CLERMONT-FERR.	1	-4	•
DIJON	0	-5	C
GRENOBLE St-M-H	3	-1	C
LILLE	1	-1	•
LIMOGES	-2	-4	•
LYON	1	-3	•
MARSEILLE-MAR.	5	-1	D
NANCY	0	-3	C
NANTES	5	-2	D
NICE	8	4	P
PARIS-MONTS.	1	-2	•
PAU	4	-3	•
PERPIGNAN	5	1	N
RENNES	4	-1	•
ST-ÉTIENNE	0	-4	•
STRASBOURG	0	-2	•
TOURS	2	-2	C
TOULOUSE	2	-2	•
POINTE-À-P.	30	18	D

ETRANGER	Max.	Min.	Temps
ALGER	*19*	*0*	P
AMSTERDAM	1	-2	N
ATHÈNES	17	6	D
BANGKOK	34	24	N
BARCELONE	0	-1	N
BELGRADE	9	-1	B
BERLIN	0	-1	•
BRUXELLES	-1	-2	•
LE CAIRE	23	9	D
COPENHAGUE	-1	-7	D
DAKAR	24	18	N
DELHI	24	13	N
DJERBA	19	12	N
GENÈVE	1	-3	C
HONGKONG	25	18	C
ISTANBUL	9	5	C
JÉRUSALEM	16	5	C
LISBONNE	11	4	D
LONDRES	4	-3	C
LOS ANGELES	21	8	D
LUXEMBOURG	-1	-4	C
MADRID	6	-3	D
MARRAKECH	16	8	C
MEXICO	27	8	B
MILAN	5	2	P
MONTRÉAL	-8	-20	D
MOSCOU	-4	-4	•
NAIROBI	31	16	D
NEW-YORK	4	-3	D
OSLO	-3	-10	N
PALMA-DE-MAL.	11	4	C
PÉKIN	0	-7	D
RIO-DE-JANEIRO	30	23	O
ROME	14	9	P
SINGAPOUR	33	24	N
STOCKHOLM	-7	-13	D
SYDNEY	27	20	D
TOKYO	3	2	C
TUNIS	17	10	P
VARSOVIE	2	1	P
VENISE	8	4	P
VIENNE	4	2	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4425

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II					■	■			
III									
IV			■						■
V			■		■				
VI	■							■	
VII		■						■	
VIII			■						
IX		■							■
X				■		■			
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Enjeu entre un goupil ayant du nez et un corvidé manquant de flair. – II. Signe indien. Condensé de revue. – III. Ont parfois le cœur froid. – IV. Négation. Désagrément faisant surgir bien des pépins. – V. Personnel. La vocation de toute femme. – VI. Se déplacer ventre à terre ou courber l'échine. – VII. Ne connaît comme autorité que son propre chef. – VIII. Alternative. Peu conforme à l'original. – IX. Administrer une pile côté pile. – X. Ville du Japon. Grand d'Afrique. – XI. Véhicule à pédales. Soutien de fortune.

VERTICALEMENT

1. Le bleu y monte pour l'honneur et le rouge pour la honte. Européen familiarisé avec le courant ou courant familier aux Africains. – 2. Etant sourde, on n'y prête qu'une oreille distraite. Participe passé. – 3. Brave. Sont solidaires dans l'attaque comme au combat. Bondé quand il est plein. – 4. Muse tragique. – 5. Article étranger. Déplorable relâchement. – 6. Lésions dangereuses. – 7. Sans restriction. – 8. Crier dans tous les sens. Charmeuse ou enquiquineur. – 9. Pieds montagnards. Les coups de couteau y sont nombreux, ainsi que les coups de fusil. Une vraie tête de linotte.

Solution du problème nº 4424

Horizontalement

I. Floraison. – II. Ramassage. – III. Irisés. Ru. – IV. Ses. Suret. – V. Eu. – VI. Travestie. – VII. Tac. Ils. – VIII. Atrabile. – IX. Nier. Sein. – X. Tosca. Tu. – XI. En. Sièges.

Verticalement

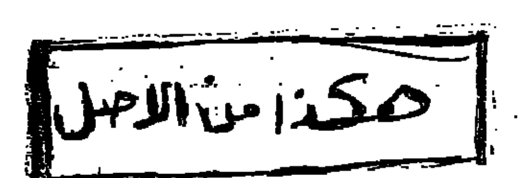
1. Frisottante. – 2. Lare. Ration. – 3. Omis. Acres. – 4. Ras. PV. Arcs. – 5. Ases. Enb (bue). AI. – 6. Issues. IS. – 7. Sa. Rutile. – 8. Ogre. Iléite. – 9. Neutres. Nus.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **PUBLICATIONS : le vieillard et la mort.** – *Réalisé* par un gériatre, un psychanalyste en gériatrie, un psychologue, un psychiatre et un gérontologue, le cahier nº 50 du Centre documentation-recherche *Approches* est intitulé « Que faisons-nous des vieux ? ». A la lumière de cas concrets observés lors de consultation, ou de visites dans les hôpitaux et maisons de retraite, il traite des pathologies des vieillards (démence sénile, confusion mentale, incontinence, amnésie...), de l'attitude parfois maladroite de la famille et des soignants, qui lui refusent toute autonomie (parfois toute identité, l'appelant Papy, Mamy, ou la chambre 6), *le « maternent » et ne le* considèrent plus comme un être humain conscient, parfaitement capable d'apprendre – et d'accepter – la mort d'un proche ou de son voisin de chambre. Il est également question de la sexualité des vieillards et de la peur de la mort.

★ CDR *Approches*, 108 *bis*, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 42-22-07-48. 130 p., 46 F (étranger 51 F).



Sports

BASKET : Coupes européennes

L'élan français

Tandis que le Cercle Saint-Pierre de Limoges (CSP) prenait une option sur la finale de la Coupe Korac en allant battre à domicile l'équipe de Saragosse en demi-finale aller par 85 à 76, l'Elan béarnais d'Orthez (EBO) réalisait un nouvel exploit en Coupe d'Europe des clubs champions en dominant, le mercredi 18 février dans sa salle de la Moutète archi-comble, le redoutable Real de Madrid par 84 à 82.

Sur les trois matches qui leur restent à disputer contre Tel-Aviv, Kaunas et surtout Zadar à domicile, les basketteurs béarnais ne devraient pas éprouver de difficulté à marquer les points qui leur manquent pour rejoindre Milan en finale le 2 avril prochain à Lausanne. Jamais une équipe française ne s'était encore trouvée dans une position aussi favorable à ce niveau de la compétition européenne.

Contre le Real de Madrid, sept fois vainqueur de la Coupe d'Europe et à qui la défaite était interdite s'il voulait continuer à espérer une qualification, les habiletés de George Fisher, l'entraîneur californien de l'EBO, ont encore fait merveille. Notamment en première mi-temps, où Orthez a compté jusqu'à 26 points d'avance (58-39 au repos).

Lui qui fonde sa théorie sur la défense, *« parce que c'est moins aléatoire que tout miser sur l'adresse des attaquants »*, avait encore trouvé, mercredi soir, un moyen pour « imperméabiliser » sa zône. Comme les Américains Howard Carter et Tom Scheffler ainsi que le capitaine Freddy Hufnagel faisaient preuve en prime d'une insolente dextérité en attaque, on comprend que l'ardeur revancharde des Espagnols se soit rapidement muée en impuissance puis en résignation.

Et pourtant il y eut la seconde mi-temps, âpre et crispante, marquée par l'inexorable remontée au score des Madrilènes. Le pivot français Daniel Haquet faisait après le match un *mea culpa* collectif : *« Quand vous comptez 19 points d'avance à la mi-temps, vous songez inconsciemment à la victoire et vous oubliez les consignes. »* *« Heureusement*, devait conclure Fisher, *nous avons décidé dans les toutes dernières minutes de faire circuler le ballon, et la chance a bien voulu nous sourire une nouvelle fois. »*

● **AUTOMOBILISME : Johansson coéquipier de Prost.** – Le Suédois Stefan Johansson, pilote chez Ferrari en 1985 et en 1986, sera cette saison le coéquipier d'Alain Prost dans l'écurie McLaren-Tag-Porsche de formule 1. Il succède au Finlandais Keke Rosberg, qui a décidé de prendre sa retraite sportive.

● **CYCLISME : Paris-Roubaix ou Paris-Wasquehal ?** – Après la décision de la municipalité roubaisienne de ne pas accueillir, pour des raisons financières, l'arrivée du prochain Paris-Roubaix, au profit de la ville voisine de Wasquehal, la section locale du Parti socialiste a décidé de lancer une pétition pour que le maire, M. Stéphane Dermaux (UDF-PR), *« reprenne contact avec les organisateurs de la course »*.

● **HAND-BALL : Championnat du monde B.** – L'équipe de France a battu, mercredi 18 février à Bolzano (Italie), la Norvège par 26 à 23.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	251	tous signes	F. 400
	911	tous signes	400
	9 111	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	10 271	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	18 851	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	25 941	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	19 171	scorpion	4 000 000
		autres signes	125 000
2	952	tous signes	400
	1 852	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	2 402	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	5 842	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	6 022	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	8 972	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	04 282	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	16 332	bélier	50 000
		autres signes	5 000
3	163	tous signes	400
	5 153	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	1 783	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	08 233	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
4	1 454	balance	10 000
		autres signes	1 000
	9 044	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	7 594	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	22 214	lion	50 000
		autres signes	5 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
5	04 295	balance	F. 50 000
		autres signes	5 000
6	08 946	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	18 776	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
7	67	tous signes	200
	5 867	lion	10 200
		autres signes	1 200
	7 757	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	1 497	balance	12 000
		autres signes	1 200
	22 127	poissons	50 000
		autres signes	5 000
8	18	tous signes	200
	318	tous signes	600
	0 298	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	2 888	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	5 868	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	9 128	poissons	10 000
		autres signes	1 000
9	19	tous signes	200
	5 399	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	7 259	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	2 419	taureau	12 200
		autres signes	1 400
	3 299	lion	12 000
		autres signes	1 200
	6 929	cancer	12 000
		autres signes	1 200
0	930	tous signes	400
	0 520	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	08 840	verseau	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : BALANCE VERSEAU CANCER GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 7 TIRAGE DU MERCREDI 18 FEVRIER 1987

3 7 30 31 35 48 — 8 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 25 ET SAMEDI 28 FEVRIER 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

87 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** 18e — TIRAGE DU MERCREDI 18 FEVRIER 1987

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le reglement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J O du 27/12/86)

Le numéro 257364 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 057364, 157364, 357364, 457364, 557364, 657364, 757364, 857364 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux : Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unites	gagnent
207364	250364	257064	257304	257360	10 000,00 F
217364	251364	257164	257314	257361	
227364	252364	257264	257324	257362	
237364	253364	257464	257334	257363	
247364	254364	257564	257344	257365	
267364	255364	257664	257354	257366	
277364	256364	257764	257374	257367	
287364	258364	257864	257384	257368	
297364	259364	257964	257394	257369	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	7364	4 000,00 F
	364	400,00 F
	64	200,00 F
	4	100,00 F

87 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 18 FEVRIER 1987 19e

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Claude Bétourné,
son épouse,
M. Didier Bétourné,
Mlle Marie-Laure Bétourné,
Mme Eliane de Saint-Martin,
M. Gilles Guillaume,
ses enfants,
Mlles Véronique et Sophie Bétourné,
ses petites-filles,
Mme Jacques Bétourné,
ses enfants et Catherine, Dominique, Olivier,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès du

professeur Claude BÉTOURNÉ,
doyen de la faculté de médecine Paris-Ouest,
médecin, chef de service à l'hôpital Ambroise-Paré,

survenu le 17 février 1987, à Boulogne-sur-Seine.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 février, à 15 h 45, en l'église Saint-Nicolas, place de l'Eglise, à Ville-d'Avray.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président de l'université René-Descartes Paris-V,
Les vice-présidents de l'université,
Les membres du conseil de l'université,
Les doyens et directeurs des UER de l'université,

ont le regret de faire part du décès de

Mme Janina LAGNEAU,
professeur à l'UER de sciences sociales,

survenu le 28 janvier 1987,
et de

M. Claude BÉTOURNÉ,
doyen de la faculté de médecine Paris-Ouest,

survenu le 17 février 1987.

– Les vice-doyens de la faculté de médecine Paris-Ouest,
Les membres du conseil de gestion de la faculté,
Les membres du conseil scientifique de la faculté,
Les membres du personnel enseignant de la faculté,
Les personnels administratifs et techniques de la faculté,
Les étudiants de la faculté,

ont le regret de faire part du décès de leur doyen,

M. Claude BÉTOURNÉ,
professeur de médecine interne,
médecin des hôpitaux,
chef de service à l'hôpital Ambroise-Paré,

survenu le 17 février 1987.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,
Le président de la Commission de surveillance et le Comité consultatif médical de l'hôpital Ambroise-Paré,

ont le regret de faire part du décès, survenu le 17 février 1987, du

professeur Claude BÉTOURNÉ,
chevalier de la Légion d'honneur,
médecin des hôpitaux de Paris,
chef du service de médecine interne de l'hôpital Ambroise-Paré,
membre du conseil d'administration de l'Assistance publique,
membre de la Commission de surveillance de l'hôpital Ambroise-Paré,
président du Comité consultatif médical de l'hôpital Ambroise-Paré.

– *Nous avons la douleur de faire part du décès de*

Mlle Suzanne HENRY,

survenu le 31 janvier 1987, à Provins, dans sa soixante-dix-huitième année.

L'inhumation a eu lieu le 5 février, au cimetière de Vaugirard, dans la plus stricte intimité.

Que tous ceux qui l'ont connue et estimée aient une pensée pour elle.

– Colette Kreder,
Catherine et Jean-Pierre Sany,
Isabelle et Aude Kreder,
Caroline Sany,
Mme Simone Kreder,
Mme Hélène James,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Claude KREDER,

survenu en son domicile, à l'âge de cinquante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 février 1987, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, à Paris-16e.

36, rue de la Pompe,
75116 Paris.

– 83330 Le Brulat-du-Castellet.

On nous prie de faire part du décès de

Georges Marcel LANGUILLAT,
(3 mars 1904-10 février 1987).

« Le loup habitera avec l'agneau.
La panthère se couchera avec le chevreau, le veau, le lionceau et le bétail seront ensemble et un petit enfant les conduira. »
(La Bible. Esaïe XI-6.)

De la part des familles Languillat, Guilvert, Pignon, Yves, Rélier, Caron, Delbe, Mavre, Monty, Rouillard, Thoury.

Don du corps à la Faculté.

Paris. Montpellier. Sousse. Oran. Londres.

– Mme Amédée Monsempès,
Ses enfants, Monique, Jean-Luc, Mireille,
Ses frères et sœur,
Ainsi que leur famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Amédée MONSEMPÈS,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Cannes, le 11 février 1987, dans sa soixante-seizième année.

– Christiane Peron,
son épouse,
Frédérique et Abdeslam Boutaleb,
Nathalie et Jean-Pierre Simon,
Jérôme Peron,
Valérie Peron et Patrick Cicchelero,
ses enfants,
Hinde et Nabil Boutaleb,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Paul PERON,
inspecteur pédagogique régional,
chevalier de l'ordre du Mérite,
commandeur dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 15 février 1987.

53 H, rue du Faubourg-Saint-Jaumes,
34000 Montpellier.

– Mme Gérard Perrin,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
M. Raymond Perrin,
son père,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part de la disparition de

Gérard PERRIN,

survenu le 18 février 1987.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 20 février, à 16 heures, en l'église Saint-Justin, place d'Estienne-d'Orves, 92300 Levallois-Perret.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La Fédération nationale aéronautique

a la grande douleur d'informer du décès de son président,

Gérard PERRIN,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médaille de l'Aéronautique,

survenu le 18 février 1987, dans sa cinquante-cinquième année.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 20 février, à 16 heures, en l'église Saint-Justin, place d'Estienne-d'Orves, 92300 Levallois-Perret.

– Le président,
Et le conseil d'administration de la Mutuelle d'assurances aériennes,

ont la douleur de faire part du décès de leur vice-président,

M. Gérard PERRIN,

survenu le 18 février 1987,

et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le vendredi 20 février, à 16 heures, en l'église Saint-Justin, place d'Estienne-d'Orves, 92300 Levallois-Perret.

– Mme Olry Terquem,
sa belle-sœur,
M. et Mme Luc Walterspiler
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Frois,
leurs enfants et leur petite-fille,
Mme Pierre Rein
et son fils,
M. Etienne Garnier,
ses neveux, petits-neveux et arrière-petits-neveux,
La famille Mayer,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme André STEINBERG-TERQUEM,

survenu le 18 février 1987.

Les obsèques auront lieu à 11 heures, le 21 février, au cimetière du Montparnasse (entrée principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue de l'Alboni,
75016 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Jacques Viard,
son épouse,
M. et Mme Denis Viard
et leurs enfants,
Le docteur et Mme F. Viard
et leurs enfants,
M. et Mme Etienne Viard
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Armingeat
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques VIARD,

survenu le 17 février 1987, dans sa quatre-vingt-dixième année, en son domicile de Rémalard (Orne), muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Rémalard, le vendredi 20 février, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Le Prieuré, 61110 Rémalard.
Vigoulet-Auzil, 31320 Castanet-Tolosan.
Place Saint-Roch, 61110 Remalard.
Richard Wagner Straat,
10 1077 VV Amsterdam (Pays-Bas).
44, parc Ernest-Renan,
92310 Sèvres.

Anniversaires

– Il y a un an, le 20 février 1986, disparaissait

Raymond COLLOMBET,
ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Que ceux qui l'ont connu, estimé, aimé, aient une pensée et une prière pour lui.

– *Pour l'anniversaire de la mort de*

Mme Louis FRIDERICH,

une messe sera célébrée le 22 février 1987, à 9 h 30, en l'église de Cély-en-Bière (77).

– La famille et les proches de

Marcel ROUFFIANGES,

disparu le 19 février 1981,

rappellent son souvenir à ceux qui l'ont estimé et aimé.

– Le soixante et onzième anniversaire de la bataille de Verdun sera célébré le samedi 21 février 1987, à 16 heures, à la grande Mosquée de Paris, 39, rue Geoffroy-Saint-Hilaire.

En 1916, à Verdun, on dénombra cinquante mille musulmans morts pour la France et un monde libre. Seuls seront reçus les sincères amis de nos frères d'armes musulmans, à l'exclusion des agitateurs expulsés le 22 février 1986.

Communications diverses

– M. Albert Tévoédjrè, secrétaire général de l'Association mondiale de prospective sociale (Genève), et l'organisme qu'il dirige viennent de recevoir, pour 1987, la médaille internationale humanitaire, décernée chaque année par l'Institut international de promotion et de prestige.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés .... 60 F
Communicat. diverses ... 72 F
Renseignements : 42-47-95-03

Le Monde
DES LIVRES

SIDA fiction

Un court roman de Dominique Fernandez tente la transfiguration du mal

VOILA, c'est chose faite, le SIDA est entré en littérature. Il faut donner à l'expression tout son poids. La récente maladie vient d'inspirer un roman qui ne prétend pas seulement, selon la vocation du genre, *refléter nos mœurs* et nos préoccupations les plus actuelles, éclairer les esprits par de tristes informations, pousser un cri d'alarme. Par la courbe qu'il dessine, par la progressive montée vers la tragédie d'un récit qui se déroule d'abord dans un monde sans affres ni passions, par la funèbre beauté de son *final*, le livre opère comme une scabreuse assomption du mal. Pour cette raison, il est sans doute appelé à faire scandale.

Et de qui vient la transfiguration ? D'un écrivain qui a milité plus que tout autre pour que l'homosexualité soit reconnue, *pour qu'elle échappe au ghetto de* la honte. Depuis *l'Etoile rose* (1), Dominique Fernandez a mis ces amours entre hommes au centre de son œuvre, qu'il les situe dans notre temps (*Une fleur de jasmin sur l'oreille*, *Dans la main de l'ange*, son évocation de Pasolini) ou dans des époques lointaines, poétiquement reconstituées : le meurtre dans la Trieste du dix-huitième siècle de l'archéologue Winckelmann (*Signor Giovanni*), la passion qui lia les deux peintres « nazaréens » Friedrich Overbeck et Franz Pforr, au temps du romantisme allemand et de l'Europe napoléonienne (*l'Amour*).

Ces relations, il les peignait tantôt sous des couleurs riantes, comme pour les désarmer, tantôt dans leur issue tragique, pour les amener à l'incandescence. Il leur donnait néanmoins droit de cité. Or dans *la Gloire du paria*, roman des plus contemporains, sec et bref, tout en dialogues, il paraît se féliciter de l'opprobre revenue sur l'aile de la maladie. De quoi crier à la contradiction, sinon à la trahison ! Trop vite, peut-être.


BERENICE CLEEVE
Dominique Fernandez.

Bernard et Marc vivent depuis trois ans un amour sans nuage. La *différence de génération qui les* sépare contribue même à rendre leur union plus heureuse. Bernard, écrivain renommé travaillant dans une maison d'édition, apporte à Marc, encore étudiant, une richesse, une diversité de vie que celui-ci n'avait pas trouvées auprès des garçons de son âge. Tous deux viennent d'emménager dans le neuvième arrondissement où leur couple est parfaitement admis par le voisinage. Depuis mai 68, les temps ont bien changé, tout est devenu permis !

Si Marc se réjouit de la tolérance acquise, Bernard garde en lui une secrète nostalgie de la clandestinité perdue. Il n'a d'ailleurs pas averti ses parents de sa liaison, se privant ainsi de la tendresse de sa mère. Quelque profond que soit le sentiment qui le lie à son jeune compagnon, il continue à se jouer, du moins en imagination, la *« comédie de la drague »* : promenades nocturnes dans les rues, dans le métro, rapides incursions dans les « backrooms » des boîtes spécialisées. Ces incartades n'inquiètent pas Marc qui vit beaucoup plus sereinement son homosexualité parce qu'il n'a jamais connu le danger, la honte *qui s'attachaient à elle*.

C'est sur cette souriante intimité que le SIDA va étendre sa menace. Dans une suite de scènes très quotidiennes où Dominique Fernandez évoque à plaisir, et souvent d'un trait moqueur, différents types d'humanité, le petit-bourgeois envieux, la femme émancipée d'aujourd'hui, le dandy mondain, le grand médecin, une plantureuse Sicilienne, la mère de Marc, toute en superstitions et générosité, il montre comment se reforme l'antique malédiction. *« Homosexuel est devenu synonyme d'infecté par le SIDA. »*

Bernard et Marc réagissent différemment au vent de folie et de haine qu'ils sentent monter autour d'eux. Tandis que Marc s'indigne, Bernard, sans voir dans le SIDA, comme la presse américaine, un châtiment de Dieu, le relie à la liberté conquise. *« La nature ne supporte pas la complète liberté*, dit-il. *Elle regimbe contre l'épanouissement sans limites de ses possibilités (...). Tout ce qui se réalise trop parfaitement appelle le germe exterminateur. »* Ce n'est qu'une variante laïque de la même idée. En lui s'agite le trouble désir de redevenir un paria. N'est-ce pas le goût de l'interdit, du fruit défendu, du risque, qui l'a conduit à l'homosexualité ?

La pièce de théâtre à laquelle il songe, Bernard lui donnera pour sujet le fléau, malgré les réticences de Marc, malgré les mises en garde de l'ami dandy, arbitre des succès mondains. Par ce biais, le roman porte sa propre critique et Dominique Fernandez répond à ses détracteurs.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 24.)

(1) Les romans de Dominique Fernandez sont publiés chez Grasset.

M. Socrate parle encore

Deux biographies de Socrate, une nouvelle édition de Platon, un colloque sur les sophistes : la philosophie scrute le mystère de sa naissance.

LA Grèce est l'énigme dont nous sommes nés. En moins d'un siècle, une poignée d'hommes inventèrent la démocratie, la tragédie, l'exigence scientifique – géométrie et recherche philosophique. Il se pourrait que, depuis, nous nous contentions de déployer, indéfiniment, les virtualités de ce foyer initial. Explorée en tous sens, cette brusque mutation humaine garde malgré tout son mystère.

Socrate en constitue un moment décisif. On divise traditionnellement la philosophie en un avant (les « présocratiques ») et un après (les « socratiques » : Platon, Aristote, les cyniques, etc.). Ce classement commode est faussement clair : il laisse en blanc, à peine dessiné en creux, le visage insaisissable d'un personnage déroutant et multiforme. Avant d'être un homme, Socrate est un problème.

Il n'a rien écrit ni enseigné, en une époque prolixe en doctrines. Les échos de sa parole nous parviennent toujours transposés, tranformés par l'amour, la haine ou la bêtise des témoins. Xénophon, par exemple, nous livre un Socrate imbibé d'innocents lieux communs. On saisit mal comment un bonhomme aussi plat aurait pu changer le cours de la pensée et bouleverser à jamais la vie d'un génie nommé Platon. Aristophane, dans *les Nuées*, nous montre un Socrate avide, roublard, intempestif, une turbulente crapule. Aristoxène, dans une *Vie de Socrate*, en remet : c'est *« un maître en canailleries (...), un débauché inculte prêtant à usure »*. Reste Platon, qui demeure bien sûr la source majeure. Mais il cache Socrate autant qu'il le révèle – par amour, par pudeur, ou par l'effet de sa propre puissance.

Sans se laisser décourager par le bon millier d'auteurs qui l'ont précédé, Jacques Mazel est parti à la recherche de l'homme. Traquant les moindres indices, il tente d'approcher, sous la légende chargée de commentaires, cet Athénien rugueux et singulier qui déborde tous les textes.

Comment a-t-il évolué ? Il faut cesser de croire que *« Socrate naquit vieux, sans enfance »*. Entre le jeune tailleur de pierres travaillant à l'atelier de son père et le sage qui boit la ciguë, il y a le travail sur soi de toute une vie, la lente traversée d'une crise intérieure dont le biographe tente de retrouver le fil.

Il est tissé à l'histoire d'Athènes. Socrate y appartient par toutes ses fibres. Il était soldat au siège de Potidée, puis pendant la guerre du Péloponnèse. Sous l'expansion de la démocratie, il a pu discerner au fil des ans la gangrène de la démagogie et la servitude de l'assistance. Préfère-t-il un autre régime ? Ce serait une erreur de le croire trop vite. La mission de Socrate consiste plutôt à rappeler la cité à son idéal, à faire accéder les Athéniens à l'autonomie. Il faut pour cela que chacun se tourne vers *« la source intérieure de toute clarté »*, et découvre une politique de la conscience à la place d'une conscience politique.

Jacques Mazel montre bien comment Socrate agit par le retrait, le suspens, la distance. Dissident avant tout. Et presque *mystique : son enseignement* rationnel est suspendu à *« quelque chose de divin »* qui dépasse la rationalité. Là se situe sans doute l'apport le plus original d'un ouvrage qui, par ailleurs, se contente de brosser avec aisance – et parfois quelque hâte – un panorama vivant, mais bien connu, du siècle de Périclès.

Plus factuel, et plus maniable pour une première information, le petit livre de Claude Mossé s'attache à faire le point sur le procès et la condamnation à mort de Socrate. Il critique au passage le mythe d'un Socrate symbole et martyr, qui fut forgé par ses disciples et qui ne correspondrait à rien pour l'historien regardant froidement l'année 399 avant notre ère.

Dans ces deux livres se pose la question inévitable du lien unissant le philosophe aux sophistes. Ces orfèvres du discours exploitaient les pouvoirs de la rhétorique dans une cité tout entière gouvernée par le verbe. Socrate connaît leurs tours et leurs trucs. Il en use. Mais il dégonfle aussi leur suffisance et piège leur emphase. Car son objectif n'est pas le pouvoir mais l'éthique.

ROGER-POL DROIT.

(Lire la suite page 22.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Les Passions partagées, de Félicien Marceau

Une course allègre au bonheur

VOICI, je trouve, le roman le plus allègre de cette fin d'hiver, un des mieux venus de Marceau, et qui tombe à pic pour rappeler à une France ligotée par des sondages maussades qu'une existence, ça continue de se peser, au bout du compte, en bonheurs pris, fût-ce en cachette, et que ce n'est affaire ni de quinquennat ni de crème *miracle, mais d'entêtement talentueux à aider* le destin, pas si mauvais zigue...

Les Saint Damien sont plutôt gâtés « au départ », comme on dit maintenant. Ils possèdent une des plus belles demeures de Montpellier, et un château des environs, où la bonne noblesse du Languedoc vient danser, chaque été. Les grandes naissances n'assurent pas seulement la matérielle ; elle font faire l'économie de certaines illusions roturières comme les théories, comprendre les autres ou se vouloir utile, et elles donnent l'aplomb par quoi la chance aime à se laisser forcer.

Pas de dynasties vivaces sans mésalliances qui fouettent le sang et relancent la tendresse. En 1928, à l'issue d'un concours de patin à glace, Cédric de Saint Damien a épousé Emmeline Ricou, *fille de gros* commerçants. Le comte Anthéaume a dû consentir. On bougonne, dans la famille, mais on sait que les principes appellent de la souplesse et ajoutent du piquant aux transgressions secrètes. Comme son cousin parisien, Cédric ne tarde pas à fricoter dans les coulisses des Folies-Caumartin, occasion, au retour, de récits délicieusement arrangés. Le comte *Anthéaume n'hésite pas non plus à* imposer au château une petite gitane à teint bistre et robe verte, sans que l'on songe – telle est la « classe » ! – à lui demander d'où il la sort, ce qu'il en fait, ni pourquoi, à sa mort, il la dote princièrement.

Les années 30 ont bien des inconvénients : elles font advenir Mussolini, Hitler, Blum et autres « zozos » dérangeants ; l'histoire y prend la fâcheuse habitude de venir chercher les gens chez eux, de les lancer dans des discussions oiseuses, et sur les routes. Mais l'époque a aussi le mérite d'ouvrir aux épouses les petites compensations naguère réservées aux maris. Tandis que Cédric enfouit son nez dans les paillettes des Folies-Caumartin et visite le Louvre, raconte-t-il, avec *Joséphine Baker*, *Emmeline fait la sieste*, près d'un garage surchauffé, avec le frère de la gitane Marianca, le mat Matt. Ivresse des parenthèses voluptueuses, dont l'émoi irradie le reste du temps, profite aux conjoints trompés, et révèle les individus ! Nous sommes tous des méconnus...

A Munich, les « zozos » ont fait « très fort », comme on dit aujourd'hui ; et encore mieux, l'an suivant. Cédric, capitaine, est prisonnier. Il s'évade grâce à l'ancienne nurse des enfants, Allemande des Sudètes, rentrée à Berlin à la déclaration de guerre. *Via* l'Italie, *où il compte quelques cousins – c'est aussi* l'avantage des vieilles familles, – Cédric rentre à Montpellier, où sa femme, poussée par les petits gitans, est devenue passeuse de clandestins vers l'Espagne. Ce titre de résistance ne sera pas de trop pour arracher à l'épuration expéditive des maquis un oncle féru de Saint-Simon et seulement coupable, comme bon nombre de Français, d'avoir cru Pétain « de mèche » avec de Gaulle...

APRÈS la guerre, tandis qu'Emmeline recherche les petits gitans devenus grands et savoure la liberté pour rien, le simple silence ouaté des palaces, la jeune génération prend le relais de la course discrète au bonheur. Comme son père Cédric, et avec lui, le fils Guillaume, bricoleur malencontreux, partage son temps entre une *légitime*, la fille du plombier, et les danseuses à poil des Folies-Caumartin.

(Lire la suite page 24.)

Le « Zohar » confluent spirituel des Juifs et des Arabes

par JACQUES ATTALI

VOICI un livre considérable et qui risque de passer inaperçu. Considérable d'abord parce qu'il constitue la synthèse d'une œuvre où depuis quinze ans, de livre en livre, Haïm Zafrani rassemble les connaissances sur le patrimoine juif en monde arabe ; considérable aussi parce qu'il *nous donne ici accès à* une des sources essentielles de la *pensée mystique moderne*, la pensée judéo-arabe. Enfin parce qu'il *dévoile le formidable enrichissement* mutuel des traditions juive et *arabe, l'extraordinaire interférence* séculaire des deux littératures et des deux théologies, qui se retrouvent et se choquent sans jamais se fondre, *« le judaïsme ayant toujours,* dit Zafrani, *refusé toute déification de l'homme »*. Deux mystiques contemplatives de la prière, deux doctrines de la méditation et de la concentration, ouvrent ainsi la voie à une pensée neuve qui a influé sur les philosophes de l'Europe moderne. Qu'un des maîtres du soufisme soit Abraham Maimonide, le propre fils de Moïse Maimonide, suffit à éclairer la profondeur de cette interdépendance.

Mieux que personne ne l'a fait avant lui, Haïm Zafrani décrit le rôle considérable qu'a joué, à la base de cet édifice culturel, un texte de grand mystère, *le Zohar, « le Livre* de la splendeur ». Etrange livre, *immédiatement admiré et vénéré,* bien que son auteur, Moïse de Leon – *érudit espagnol qui vécut à la fin* du treizième siècle en Castille, – ait *voulu faire croire qu'il n'avait fait* que retrouver un vieux manuscrit *qui aurait été écrit à Jérusalem par* un des rédacteurs du Talmud.

En fait, Moïse de Leon a écrit lui-même une synthèse lumineuse de *réflexions sur la Bible accumulées* depuis dix siècles, dans toute l'Europe du Sud et le monde musulman, en s'appuyant sur des textes venus du fond des âges babyloniens. Sa ruse d'auteur masqué lui permettait, à travers un commentaire savant du texte biblique, de dénoncer librement les puissants de son temps, juifs et non juifs, et d'appeler en ces temps d'oppression au renoncement à la puissance et à la recherche de la sagesse par la pauvreté.

Parce que écrit en langage simple pour des gens simples, parce que jetant un regard immédiat, quotidien, sur la pensée juive et parce que proposant une façon neuve, non élististe, de vivre la foi, un tel livre a pu devenir, en quelques décennies, aussi sacré pour les Juifs que le Talmud lui-même.

On peut comprendre ce destin extraordinaire d'un texte, en ces siècles peu littéraires, en découvrant la passionnante étude que Zafrani nous propose des interprétations extraordinaires du *Zohar* sur *le chiffre sept, sur le trône d'Elie,* sur la lutte de Jacob et de l'Ange, *sur le rôle du rêve chez Joseph,* ou de la grotte de Makhpella. Il nous explique comment et pourquoi ce texte considérable renversa de nombreuses catégories philosophiques du temps et devint le point de départ d'un renouveau *de la pensée* et de la vie des communautés juive et arabe, *comment il donna une* dimension mystique, spirituelle, à *chaque geste de la vie quotidienne,* du plus prosaïque au plus social, et *à chaque acte, du plus érotique* au plus religieux.

Bien que le Zohar ait suivi les Juifs dans leur exil, en Afrique du *Nord, en Italie et dans* l'Empire ottoman, bien qu'il soit à l'origine *de* l'école d'Isaac Luria et de celle de Joseph Caro à Safed, peu de gens l'avaient jusqu'ici étudié dans ses sources et dans ses influences. Même Gershon Sholem, dans son grand livre sur la tradition juive, n'y avait consacré que quelques rares pages : sans doute parce qu'il n'avait pas accès, comme Zafrani l'a eu, à l'incroyable trésor de la littérature judéo-arabe – pour l'essentiel de tradition orale. Ainsi, le premier il retrouve la trace des érudits, venus d'Espagne au début du seizième siècle pour s'installer dans la vallée de la Dra, au Maroc, et de l'Empire ottoman jusqu'à Safed. Il montre comment il a donné naissance en Islam au mouvement maraboutique et à la mystique zawiya, ce nationalisme arabe qui lutta contre les envahisseurs chrétiens.

Une dimension magique

Zafrani ne se contente pas de réunir ces textes. Il y cherche la clé de la fascination et de la vénération pour un texte du treizième siècle. Avec une certaine réticence, me *semble-t-il , il se résout à l'expliquer* par la dimension magique, presque *extatique, que le Zohar donne* à la liturgie, à la loi, à la poésie, à la *musique et à l'art de la table : son* chapitre sur la musique, à lui tout *seul, justifierait d'ailleurs ce livre,* quand il montre en quoi elle est *métaphore de toute la réalité,* de toute vie, et dimension nécessaire du texte *qu'elle* illustre.

Au total, le professeur Zafrani (1) *a su ici non seulement rendre sa* dignité au judaïsme en terre d'Islam *et à son patrimoine culturel* construit en cinq siècles, mais aussi *témoigner de « l'effervescence intellectuelle »* et de *« l'atmosphère de spiritualité optimiste »* qui ont su mener les cultures juive et arabe, pendant des siècles, sur une route de paix.

★ KABBALE, VIE MYSTIQUE ET MAGIE, d'Haïm Zafrani. *Maisonneuve et Larose*, 480 p., 326 F.

(1) Professeur à l'université Paris-VIII.

A LA VITRINE

ESSAIS

Les combats de Paul Milliez

Qui n'a pas vu, ou entendu à la radio, l'un des plus célèbres représentants de la médecine française, *le professeur Paul Milliez*, chevalier de toutes les causes généreuses, de *toutes les convictions sincères, de* tous les combats justifiés, dût-il y *laisser des plumes, en retirer* le désaveu du général de Gaulle, la *perte d'un trône d'académicien* ou la désapprobation de l'Eglise et de *nombre de ses pairs* ?

Catholique *« congénital »,* élevé *par les jésuites, il réaffirme* – et s'en explique – dans le frémissant *plaidoyer de son Ce que je crois,* qu'il se sent *« davantage chrétien »* que fils de l'Eglise, et que, devant certaines détresses, c'est l'éthique de la compassion qui l'emporte chez lui sur celle du dogme. Il en fut ainsi pour ses témoignages vibrants concernant les interruptions de grossesse inspirées par l'absolu désespoir. De même, s'il conçoit *qu'« un malade puisse considérer qu'il a le droit de choisir l'heure de sa mort »,* il accepte douloureusement l'idée que le médecin puisse l'y aider activement... mais n'hésiterait pas à apporter cette aide dans des situations exceptionnelles.

Le grand résistant que fut Paul Milliez se devait de vouer au général de Gaulle une admiration profonde... mais non sans limites, et les récits de ces rapports passionnels ne sont pas les moins intéressants du livre, qui se termine par une analyse lucide de ce que P. Milliez voit comme le déclin actuel de la médecine, un déclin provisoire, forcément provisoire pour l'homme qui sut ne jamais désespérer, même lorsqu'il frôla les portes de la mort.

Dr E.-L.

★ CE QUE JE CROIS, de Paul Milliez, Grasset, 218 p., 68 F.

MEDECINE

Les terreurs de la syphilis

L'extension du SIDA donne une actualité particulière au livre que Claude Quétel consacre à celle qui fut la plus grave des maladies vénériennes : la syphilis. Apparue en Europe à la fin du quinzième siècle, elle répandit la terreur jusqu'à l'apparition récente d'une thérapeutique active, en l'occurence les antibiotiques. *L'histoire* de cette peur, des réactions de rejet et de la conspiration *du silence qui l'accompagnaient,* des tentatives de *prévention (et d'isolement des contagieux éventuels)* pourrait être *appliquée à nombre des réactions* observées aujourd'hui, s'il ne fallait *y ajouter* la puissance des mythes et de la mystique de l'époque, et l'immensité de l'ignorance des médecins, pour qui, à la fin du dix-huitième siècle, c'est une décoction de roseaux, d'anis, de miel et de salsepareille qui devait, expertise officielle à l'appui, apporter la guérison absolue. Les charlatans s'en donnent à cœur joie, et du mercure *à une ligature de la verge « pour empêcher la diffusion du venin »,* infligent aux malheureux vérolés les souffrances les plus raffinées.

Mais ne sont-ils pas des pécheurs avant d'être des malades, *comme nul, à l'époque, ne* songe à le contester ? Car si on parlait dans *toute l'Europe de « venin »* ou de pestilence, le caractère à la fois *contagieux et sexuellement* transmissible de la maladie était partout *dénoncé.* D'où les enfermements, parfois dans une île comme au large d'Edimbourg ; d'où aussi le marquage au fer rouge de ceux qui s'en échapperaient, voire la menace de pendaison comme à Paris.

Bien que l'on en connaisse aujourd'hui la cause (le tréponème *pâle) et que l'on* puisse la combattre, une vaccination reste en l'état *actuel des choses impossible,* et si elle ne suscite plus la terreur *comme ce fut* le cas durant trois siècles, la syphilis, dit Claude Quétel, *est restée* une maladie honteuse, secrète, *« ce qui lui donne le plus sûr moyen de se perpétrer ».*

Elle est aussi *« la plus socio-culturelle »* des maladies, et les questions que suscite le déploie*ment actuel* du SIDA *donne un intérêt* tout particulier à cette « *Histoire » d'une maladie qui ne sera* jamais comme les autres.

Dr E.-L.

★ LE MAL DE NAPLES, HISTOIRE DE LA SYPHILIS, de Claude Quétel. Segbers, 348 p., 89 F.

L'épopée hospitalière de Christian Maillard

Christian Maillard est secrétaire *général de l'Assistance publique* de Marseille et il enseigne à l'univer*sité d'Aix-Marseille en doctorat* d'économie de la santé. En retra*çant l'épopée hospitalière* du désastre de 1940 au *« tonneau des Danaïdes »,* coûteux et pléthorique d'aujourd'hui, c'est toute l'histoire *de la santé devenant une affaire* d'Etat qu'il explique. Elle devrait *passionner non seulement tous* ceux qui, d'une façon ou d'une *autre, ont à se préoccuper des* affaires de santé, mais le plus large *public amené à utiliser* une fois au moins au cours de l'existence l'irremplaçable institution qu'est l'hôpital. Refuge des pires détresses ? Supermarché de la santé ou du *bien-être* ? *Structure* autonome ou affaire d'Etat ? « *Les hôpitaux demandent un roi »*, titre M. Maillard de façon délibérément *provocatrice,* alors que plus que jamais il leur faut entrer dans l'ère du « malade citoyen », de la libre concurrence, du déclin du monopole et d'une « nouvelle frontière » loin d'être comprise par tous.

Dr E.-L.

★ HISTOIRE DE L'HOPITAL, DE 1940 A NOS JOURS, de Christian Maillard. Dunod, 200 p., 105 F.

PSYCHANALYSE

Janet Malcolm mène l'enquête

Trois personnages sont au cœur de l'enquête *menée par Janet Malcolm,* journaliste au *New Yorker.* Le premier, Kurt Eissler, *appartient* au gotha des psychanalystes. Long*temps responsable des très convoitées* archives Sigmund-Freud, à *New-York, il voue au fondateur* de la psychanalyse une véritable *dévotion — « une forme aimable de loufoquerie, selon ses collègues »,* ironise Janet Malcolm. Le deuxième, Jeff Masson, sanskritiste distingué, connut son heure de gloire en publiant un livre : *le Réel escamoté : le renoncement de Freud à la théorie de la séduction,* qui lui valut d'être rejeté du gratin analytique après en avoir été le *wonderboy.* Eissler lui-même ne projetait-il pas d'en faire son successeur ? La troisième larron se nomme Peter Swales. Dépourvu de toute formation universitaire, il se présente comme un historien punk, passionné par la drogue, le sexe, la psychopathologie et le rock n'roll (il fut un temps assistant des Rolling Stones). *On lui doit des « révélations »* sur la vie amoureuse de Sigmund Freud, et, *notamment sur la* liaison que ce dernier aurait entrete*nue avec sa belle-sœur, Minna* Bernays.

Entre ces trois hommes, si dissemblables, d'incroyables relations d'amour et de haine se nouèrent. Janet Malcolm, en bonne journa*liste,* décida de les rencontrer et de les faire parler de leurs conflits, certes, *mais aussi* de leurs dérives personnelles. Cela donne un livre aussi passionnant qu'un thriller, ce qui ne surprendra personne : les archives Freud ne sont-elles pas le Fort Knox de la psychanalyse ?

R. J.

★ TEMPETE AUX ARCHIVES FREUD, de Janet Malcolm, trad. de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat. PUF, 160 p., 65 F.

POÉSIE

Hart Crane et le mythe d'une impossible Amérique

Le 27 avril 1932, depuis l'*Orizaba, un paquebot qui effectue chaque semaine* la traversée de Vera-Cruz à New-York, un poète de trente-trois ans tombe à la mer et *disparaît.* Il s'appelait Hart Crane, et sa mort est à son image : dilettante et tragique. *Finalement,* son suicide n'était peut-être qu'un faux mouvement d'après boire.

Pourtant, cet homme était porteur d'un projet immense qu'il évoquait dans une lettre à Gorham Munson : *« En gros, cela se rapporte à une synthèse mystique de l'Amérique. Histoire et faits, situation géographique, etc.,* tout cela *doit être transposé dans une forme abstraite qui fonctionnerait pratiquement indépendamment de son objet. Les impulsions initiales de « notre peuple » devront être rassemblées vers le point culminant du* Pont, *symbole de notre avenir constructif, notre seule identité, dans laquelle sont inclus nos espoirs scientifiques et nos réalisations futures. »*

Le Pont paraît aujourd'hui en version française intégrale, dans une belle adaptation de François Tétreau. Il s'agit d'une œuvre attachante, diverse, contradictoire, où l'on voit peu à peu Hart Crane perdre la maîtrise de sa création. Jetant par-dessus bord ses perspectives premières, le poème s'invente des dérives fragiles, et tout un jeu d'échos donne refuge à l'échec et au doute.

« L'ère des modernes ! Essors, mais vers quels caps ? » Le moder*nisme* de Hart Crane *est troué de* nostalgie lointaine, nostalgie d'un *jadis qu'il faut rêver* parce qu'il n'existe pas. Aussi le temps du *poème est-il celui du* passage entre un passé vide et un futur sans âme. *Le Pont semble dédié, par-delà* les hymnes et les sonorités épiques, *« à ceux dont le chez-soi toujours est éloigné ».*

A. V.

★ LE PONT, de Hart Crane, traduction de François Tétreau, préface de Jeremy Reed, postface de François Boddaert. Editions Obsidiane, 91 p., 72 F.

Passage en revues

Histoire, idées, sociétés

Raison présente fête son vingtième anniversaire. Pour une revue, *c'est une sorte d'exploit.* Surtout que le rationalisme qu'illustre et *défend la revue dirigée par Victor* Leduc (au comité de rédaction, on trouve entre autres Evry Schatzman, Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal-Naquet, René Zazzo) n'est pas précisément à la mode en ce moment.

Il semblerait qu'on le charge de tous nos maux et qu'il faille le jeter aux oubliettes de la pensée avec ces concepts aussi dangereux et périmés que sont le progrès, l'humanisme et autres balivernes des Lumières. Or, il suffit de lire quelques pages de *Raison présente pour* constater *que* les militants rationalistes ne sont pas, loin de là, *des barbons repliés sur leurs incertitudes,* mais tout simplement de *vrais intellectuels ouverts à tous les* grands débats de notre époque, à *tous les combats contre l'obscurité.* Ainsi, dans ce numéro du vingtième *anniversaire consacré au terrorisme,* on trouvera une analyse de Maxime Rodinson *sur la situation au Liban,* des réflexions tout à fait pertinentes de Frédéric Darmeau *et Pierre-Yves* Mate sur le rôle des médias dans le *développement des actions terro*ristes et un entretien avec Philippe Boucher *sur « L'insécurité,* l'opinion, le gouvernement » qui démontre, *s'il en était besoin, que le bon* usage de la raison est le meilleur *remède contre les idées reçues.* (*Raison présente,* 170 p., 50 F.)

∴

Le Débat participe lui aussi à sa manière au combat contre l'irrationalisme *en privilégiant la confrontation* contre le dogmatisme, la liberté d'analyse contre les préjugés de l'opinion. Son dernier numéro, le *quarante-troisième, s'ouvre sur* une série d'échanges autour de la *Constitution, à laquelle participent* des personnalités venues d'univers *politiques et intellectuels* très divers : Michel Debré et Maurice Duverger, Charles Debbasch et Olivier Duhamel, Edgar Faure et Pierre Avril. Au centre de ces contributions, le rôle du Conseil constitutionnel et la question de l'étendue de ses pouvoirs. Questions qui dépassent largement les intérêts et les passions politiciennes. Comme l'écrit Olivier Duhamel, *« les disputes sur le supposé »* gouvernement des juges *« ont moins d'intérêt qu'une discussion démocratique sur le contenu de ses décisions ».* Une discussion qu'entament à leur manière trois textes du *Débat* : un de Mario Vargas Llosa *sur* « La culture de la liberté », un de Jean *Daniel sur* « Les droits de l'homme, religion des incroyants », un, enfin, *de Jean-Marie Lustiger sur* « Les droits de l'enfant ». (*Le Débat,* n° 43, Gallimard, 192 p., 68 F.)

∴

Vingtième siècle, revue d'histoire, consacre le dossier de son treizième numéro à de *« nouvelles lectures de la guerre froide »,* avec, notamment, l'étude de deux revues qui se retrouvèrent au cœur des tempêtes politico-intellectuelles des années 50 : *Preuves,* que dirigeait *François Bondy, financée par le* Congrès pour la liberté de la culture – *et donc par les Etats-Unis,* – honnie par l'intelligentsia de gau*che, adorée par la classe politique* dominante et dans laquelle se retrouvaient tous les penseurs de l'anticommunisme, du plus modéré *au plus extrême, et la Quinzaine,* le bimensuel lancé en 1950 par les *dominicains et qui fut interdit* par le Saint-Office en 1955 pour son « combat pour la paix », *entendez* ses positions pro-soviétiques. Deux itinéraires mouvementés *qui* illustrent l'âpreté des combats idéologiques de l'après-guerre. (*Vingtième siècle,* n° 13, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 170 p., 75 F.)

∴

Que restera-t-il de toutes ces querelles dans un siècle. Rien sans doute, si ce n'est quelques traces infimes dans des bibliothèques. Beaucoup moins que les objets qui naquirent en ces débuts des années 50, que les modes vesti*mentaires, que des meubles* ou que des photographies de mariage, *toutes choses que l'on* retrouve dans *Terrain,* la revue du patrimoine ethnologique. *Le numéro 7 de ces* carnets qui parviennent à rester *savants sans cesser d'être* agréables est consacré aux *« approches des communautés étrangères en France ».* Cela va d'une enquête sur les scaldini – *de l'italien scaldare :* chauffer, – ces paysans immigrés d'Emilie-Romagne qui firent fonctionner pendant trois générations les chaudières à charbon qui chauffaient Paris, à un reportage sur un monastère bouddhiste *lao dans la* banlieue parisienne, en passant par *une visite à la communauté grecque* de Pont-de-Chéruy, une bourgade de l'Isère dont 60 % *des habitants* sont d'origine étrangère. (*Terrain,* n° 7, 110 p., 45 F.)

PIERRE LEPAPE

● DERNIÈRES LIVRAISONS

LETTRES ÉTRANGÈRES

● SAMUEL FULLER : *la Couronne des Indes.* Un roman d'action de Sam Fuller, écrivain, ancien reporter et cinéaste efficace. (Samuel Tastet éditeur, 32, rue Mazarine, 75006 Paris, 168 pages, 89 F.)

● JUAN GOYTISOLO : *Chasse gardée.* Le premier livre autobiographique de l'écrivain espagnol, enfant pendant la guerre civile dans un milieu bourgeois et franquiste, exilé à Paris depuis 1957. Traduit de l'espagnol par Aline Schulman. (Fayard, 304 pages, 98 F.)

POÉSIE

● EDMOND JABÈS : *le Livre du partage. « Très tôt, je me suis trouvé face à l'incompréhensible, à l'impensable, à la mort. Depuis cet instant, j'ai su que rien, ici-bas, n'était partageable parce que rien ne nous appartient... »* (Gallimard, 146 pages, 78 F.)

RÉCITS

● BERNARD CLAVEL : *Amarok.* Un récit d'aventures, humain et généreux, dans un paysage de neige et de froid. C'est le quatrième volet de la série *le Royaume du Nord.* (Albin Michel, 270 pages, 89 F.)

● LOUIS CALAFERTE : *Promenade dans un parc. « Tout est à redouter de ce qui se passe au-dehors... »* Soixante-seize récits brefs, impassibles et fort inquiétants... Le parc où Calaferte promène son lecteur ressemble plus à un pénitencier qu'à un espace vert. (Denoël, 188 pages, 78 F.)

RÉÉDITIONS

● ÉMILE POUGET : *le Sabotage.* Une apologie du sabotage ouvrier par Emile Pouget, qui fut, à la fin du siècle dernier, le fondateur des *Almanachs du père Peinard.* Chez le même éditeur, un récit d'Henry Poulaille, écrivain prolétarien et prolifique *mort dans l'oubli en 1980. Ils étaient quatre...* (Ed. Le Goût de l'être, BP. 403, 80004 Amiens Cedex ; *respectivement* 68 p., 34 F. et 112 p., 45 F).

SOCIÉTÉ

● FRANÇOIS DUBET : *La Galère : jeunes en survie.* Conduites marginales, violence, apathie, dilution des rapports sociaux sont quelques-unes des *réponses des jeunes à la crise,* cette *« galère »,* qu'ils doivent affronter et dont ils sont les principales victimes. *D'une ville industrielle wallonne* aux banlieues de la capitale, François Dubet a étudié les *données de cette situation.* (Fayard, 502 p., 140 F.)

THÉATRE

● ANDRÉ ROUSSIN : *Treize comédies en un acte.* Pour les amateurs du théâtre d'André Roussin, treize pièces en un acte, dont sa dernière inédite. (Le Rocher, 264 p., 95 F.)

● MARIE-CLAUDE HUBERT : *Langage et corps fantasmé dans le théâtre des années 50.* Un essai important qui se veut à la fois un *« inventaire dramaturgique »* des œuvres de Beckett, Adamov et Ionesco et une analyse serrée de *« la nomination, du langage dramatique, de la représentation du corps et de l'espace, du découpage du temps »* chez ces trois auteurs. Préface d'Eugène Ionesco. Avant-propos de Marcel Maréchal. (José Corti, 296 p., 140 F.).

DU LIBRAIRE

NOUVELLES

Les neuf saisons d'un « négativiste »

Jude Stéfan, en dix nouvelles, dans *les Etats du corps*, livre une série de variations pessimistes sur le déplaisir d'être. Le narrateur a douze ans et vit à Trieste au lendemain de la guerre lorsque nous faisons sa connaissance. Il est âgé de soixante-dix ans quand nous l'abandonnons. Il attend que la mort le délivre de l'hospice dans lequel il croupit comme un légume. Entre-temps, nous aurons suivi sa progression dans l'ennui et l'amertume.

La plus émouvante de ces nouvelles est la seconde. Le narrateur a alors seize ans et il apprend le suicide de sa sœur aînée, Gertrude, qui *« semblait lire plutôt qu'elle ne vivait »*. Cette jeune fille, qui dégageait une impression générale de refus, souffrait, selon sa famille, d'un surcroît d'intelligence. Ses proches ne condamneront pas son geste, mais seulement le fait qu'elle ait tué son chien avant de se donner la mort.

La dernière nouvelle est consacrée à Bélial, un *écrivain familier des* œuvres de Perros et de Cioran. Parmi les œuvres de Bélial, que l'auteur nous invite à lire, figure *Alme Diane*, titre d'un recueil de poèmes de Jude Stéfan paru récemment (1).

P. Dra.

★ **LES ÉTATS DU CORPS, de Jude Stéfan, Champ Vallon, 157 p., 82 F.**

(1) *Le temps qu'il fait*, 1986.

RÉCIT

Délires glauques

Fantasmagorie mouvante à la Jérôme Bosch, même univers d'imagination extravagante, mêmes hallucinations morbides, comme *« ces paupières humaines découpées à la lame de rasoir s'égouttant lentement sur le bord d'une bassine rouillée »*, même iconographie symbolique, quand il ne s'agit pas d'un démarquage de l'œuvre du peintre : *« Un innocent un peu gras qui était tombé tout habillé dans un œil de sa taille, œil couleur d'eau de mer qui, un peu plus tard, se révéla être un œuf à peine cuit de la dimension d'une énorme méduse »*, où les délires glauques naissent l'un de l'autre à la façon des cauchemars et où les personnages ne sont que prétexte au surgissement d'images..., le dernier texte de Claude Margat, *Ménagerie*, illustre l'angoisse de la solitude humaine, thème également cher à Bosch.

Mais, alors que le peintre militait pour un nouvel humanisme, *Ménagerie* — est-ce presque l'anagramme d'« imaginaire » ou un souvenir direct de l'œuvre graphique ? — ne trouve aucune issue pour échapper à l'absurde et laisse, avec un certain sadisme, le lecteur à la fois déconcerté et en proie à une désagréable sensation de vide, qui tient à l'intention philosophique, sans doute, mais aussi, hélas, à une certaine faiblesse romanesque.

F. N.

★ **MÉNAGERIE, de Claude Margat, Flammarion, 82 p., 55 F.**

● SCIENCE-FICTION

Chair et poisson

Les auteurs de science-fiction qui travaillent entre leur domaine et la littérature dite « générale » ont le choix entre plusieurs options. Ils peuvent se situer à l'intérieur de la SF et bouleverser les conventions du genre. Ils peuvent gommer tous les signes extérieurs de science-fiction et produire des livres « assimilés » — parfois difficilement — par des « fidèles » et inassimilables (ou à peu près) par le reste du public. Ils peuvent écrire des romans de SF délibérément rédigés comme des ouvrages « normaux ». Ils peuvent feindre d'attaquer la SF. Entre autres possibilités... Les trois livres dont il est question aujourd'hui fonctionnent tous trois de façon différente, mais présentent au moins un point commun : celui de n'être plus nulle part.

∴

Rudy Rucker, dont on avait salué dans ces colonnes le premier roman traduit en France, *Maître de l'espace et du temps* (Denoël), revient chez le même éditeur après un ouvrage fort médiocre paru ailleurs. *Le Secret de la vie*, s'il confirme la réputation d'humoriste de Rucker, présente néanmoins une particularité : il se passe dans les années 60 et semble n'être, de prime abord, qu'une chronique de la vie « typiquement américaine » d'un étudiant de l'époque. Aucun élément de science-fiction n'apparaît vraiment dans la première moitié du livre, et les rares dérapages de l'intrigue peuvent être aisément mis sur le compte de l'alcool que le personnage principal, Conrad Bunger, ingurgite en quantités considérables, entre un discours philosophique délirant, une *surprise-partie* et une relecture de *la Nausée* de Sartre. Pourtant, Conrad est un *véritable* extraterrestre, doué du pouvoir de léviter, puis de celui de rétrécir à volonté, puis de celui de changer de visage... Et le roman vire alors à la SF loufoque et tragique dont Rucker est un spécialiste.

Même si l'on sourit souvent, le Secret de la vie n'est pas tout à fait convaincant. Rucker a beau employer toute son habileté, la transition entre le roman « de mœurs » et le délire science-fictif se fait mal. La sauce ne prend pas, ou pas complètement. Ce livre fait la preuve qu'on ne jongle pas sans danger avec les clichés et les genres. La SF n'en sort pas grandie. On attendra tout de même la prochaine extravagance de Rudy Rucker avec une certaine impatience ; il est capable de beaucoup mieux. (Rudy Rucker, *le Secret de la vie*, trad. par Jean Bonnefoy, coll. « Présence du futur », éd. Denoël, 242 pages, 48 F.)

∴

La démarche de James Morrow est sensiblement différente. Premier de trois romans à paraître en français, *l'Arbre à rêves* est un ouvrage de « pure » SF rédigé dans un style « purement » littéraire, avec tout ce que cela comporte de bonheur, de sophistication et — parfois — de lourdeur. L'idée de base en est à la fois simple et risquée : un savant a créé des arbres dont les fruits (les *« frêves »*) ont le pouvoir de provoquer des hallucinations structurées comme des films. Mais l'élève favori de ce savant, un certain Kusk, a inventé le facteur Lotus : les « frêves » Lotus ont un pouvoir hypnotique qui annihile la personnalité de qui les consomme et impose des scénarios destructeurs. Selig, l'inventeur des « frêves », fait alors appel à Quinjin, critique émérite ; il faut retrouver Kusk. De rite en voyage, de danger en combat, Quinjin remonte la filière jusqu'à Hamadryade, l'arbre maléfique...

Bien écrit, souvent ingénieux, *l'Arbre à rêves* n'est pourtant pas un livre SF réussi. Il aurait sans doute gagné à paraître ailleurs que dans une collection spécialisée. Le recul de Morrow, son humour occasionnel s'accommodent mal d'une connaissance *de toute évidence superficielle des règles du genre*, et le lecteur averti a les plus grandes difficultés à démêler l'ironie de la naïveté, ce qui gâche le plaisir. Ici, c'est la SF qui n'arrive pas à entrer complètement dans la littérature, alors que chez Rucker, c'est la littérature qui entre trop dans la SF. Un roman mi-*figue, mi-raisin, intéressant mais inabouti, d'un écrivain* dont les œuvres ultérieures — encore non traduites en France — sont nettement plus achevées. (James Morrow, *l'Arbre à rêves*, trad. par Luc Carissimo, coll. « Fictions », éd. La Découverte, 288 pages, 89 F.)

Quant à K.-W. Jetter, dont le Dr Adder, malsain et « flippé » à souhait, avait ébranlé plus d'un lecteur il y a quelques mois, il revient avec un roman plus « sage », *le Marteau de verre* ; conçu comme un mélange d'extraits de scripts vidéo et de passages romanesques « classiques », le livre de Jetter repose sur un découpage minutieux et qui se veut efficace ; cette construction est une erreur. Là où *Dr Adder* foisonnait et surprenait sans cesse par son côté brouillon et viscéral, *le Marteau...* frappe trop régulièrement : l'imagination pare les coups. En banalisant, en normalisant son discours, Jetter s'est certes rapproché d'une avant-garde littéraire reconnue. Il y a perdu son punch, et son intrigue (un monde devenu dingue et politiquement décalé où la vidéo *définit* la réalité au sens presque technique du terme, où *« le médium est le message »*) semble tout à coup d'une extraordinaire banalité. Seules persistent la cruauté et la nervosité de l'écriture. On voit mal qui *le Marteau de verre* pourrait choquer ou simplement marquer — sinon une poignée d'attardés qui auraient manqué vingt ans d'évolution de la SF *et* de la littérature générale. (K.-W. Jetter, *le Marteau de verre*, trad. par Michel Lederer, coll. « Présence du futur », éd. Denoël, 256 pages, 48 F.)

EMMANUEL JOUANNE.

● On saluera la naissance d'une nouvelle revue *spécialisée*, *Nemo*, bimestriel distribué en *librairie. Au sommaire du numéro 1*, des nouvelles de Gene Wolfe et Christine Renard, la première partie d'un roman de Roland C. Wagner et des études sur Wolfe, Jeury et Ballard, ainsi qu'une *intéressante* partie critique. Un pari osé et sympathique par les temps qui courent... *(Nemo*, nº 1, 68 pages, 27 F : abonnement 1 an, 145 F, OMEN éditions, 14 *bis*, rue des Jardins-Saint-Paul, 75004 Paris.)

● La revue *Brèves*, enfin, publie un numéro « spécial science-fiction », d'excellente qualité, où l'on retrouve J.-P. Vernay, J. Barbéri, S. Brussolo, entre autres... *(Brèves*, nºs 21-22, 128 pages, 40 F : *Atelier du Gué éditeur, 11300 Villelongue-d'Aude.)*

● EN BREF

● **MICHAEL BURKE, MEMBRE DU JURY DU PRIX RITZ-PARIS-HEMINGWAY, est mort dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 février à Dublin, en Irlande, où il vivait depuis 1981. Il était âgé de soixante-dix ans. Né le 6 août 1916 dans le Connecticut, Burke avait été, pendant la seconde guerre mondiale, officier dans les services secrets de l'armée américaine (OSS). Il avait alors rencontré Ernest Hemingway, dont il était devenu l'un des proches amis. Ensuite, il avait été notamment, vice-président de la chaîne de télévision CBS. En 1984, il avait publié son autobiographie, *An Outrageous Good Fortune*.**

● **UN HOMMAGE A GEORGES PEREC et à son traducteur Eugen Helmlé a eu lieu à l'Institut français de Francfort à l'occasion de la publication en allemand de *la Disparition*. Cette traduction qui respecte la même contrainte formelle que le texte français (pas de E !) vient de paraître aux Editions *Zweitausendeins* (2001).**

● **« ESPOIR », la revue de l'Institut Charles-de-Gaulle, vient de consacrer un numéro spécial au général Catroux. Les témoignages sur un homme qui joua un rôle essentiel dans la France libre portent les signatures du général Buis et de MM. Etienne Burin des Roziers, Pierre de Chevigné, Geoffroy *de Courcel* et Francis Huré (Plon).**

● **L'éditeur Marc Pessin (Le Verbe et l'Empreinte, Atelier d'art à Saint-Laurent-du-Pont, Isère) vient de publier une précieuse plaquette en hommage à BOHUSLAV REYNEK, poète et graveur tchèque décédé en 1971. Tiré à un petit nombre d'exemplaires, ce livre comporte trois gravures réalisées d'après les cuivres originaux de l'artiste et quelques poèmes et fragments de lettres adressées à des amis français.**

Par ailleurs, après l'exposition du printemps 1985, organisée à Grenoble, réunissant l'œuvre de Reynek et celle de son épouse, la poétesse Suzanne Renaud (décédée en 1964), les éditions grenobloises des Cahiers de l'Alpe publient un recueil des poèmes de Suzanne Renaud sous le titre *Ailes de cendre* (Société des écrivains dauphinois, 38, rue Docteur-Calmette, 38000 Grenoble).

● **LES JURÉS DU PRIX LIBRE, qui décerneront leur récompense dans le cadre du salon du livre, ont retenu les quatre titres suivants : Jacques Bellefroid, *Voyage de noces* (La Différence) ; François Boutry, *Faire part* (Minuit) ; Patrick Reumaux, *le Visiteur de Gondal* (Balland) ; Bernard Simeone, *Eaux-fortes* (Flammarion).**

RECTIFICATIF. — Deux erreurs se sont glissées dans « le Monde des livres » du 13 février : le vrai nom du poète Paul Valet, récemment disparu, n'est pas Paul Schwartz mais Georges Schwartz. Par ailleurs, dans la liste des prix de poésie Jean-Malrieu, il fallait lire : Le prix d'expression française a été attribué à Bernard Hreglich pour son manuscrit *Maître visage*. Le jury a également remarqué la qualité des recueils de Philippe de Boissy, *Au jour le jour*, et de Jacques Gasc, *Procédure des lieux d'appel*.

Ont collaboré aux pages 20 et 21 : Pierre Drachline, docteur Escoffier-Lambiotte, Roland Jaccard, Florence Noiville, Patrick Kéchichian, Maria G. Sheehan, André Velter.

هكذا من الاصل

● PORTRAIT

Jacques Réda, flâneur des deux rives

Château des courants d'air... des échappées rêveuses qui font apparaître la ville comme un monde en métamorphose.

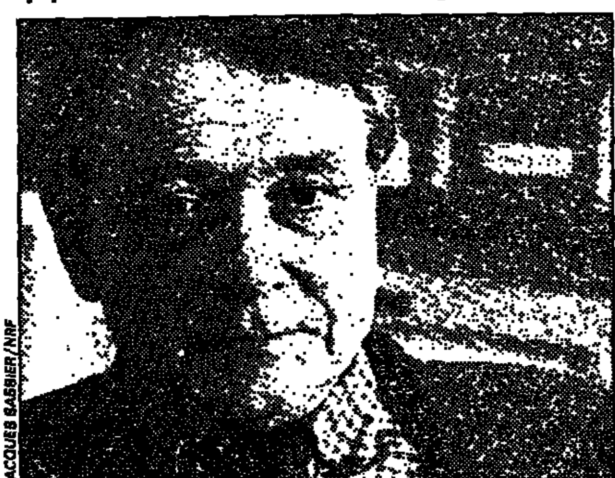
APRÈS *l'Herbe des talus*, un livre assez autobiographique où les souvenirs étaient suscités par des voyages plus lointains, Rome, Athènes, Prague, Budapest, Jacques Réda, flâneur des deux rives, promène à nouveau à travers Paris son humeur vagabonde. De ces déambulations sont d'abord nées, il y a dix ans, les magnifiques proses lyriques des *Ruines de Paris*, puis les poèmes de *Hors les murs* (1) où, en vers souvent réguliers, Réda évoquait la banlieue, cette « *savane suburbaine* ». *Château des courants d'air* (dont des fragments ont déjà été publiés (2) semble, à première vue, plus impersonnel. Le promeneur, dont on ne sait trop « *s'il inventorie ou s'égare* », décrit tout, détails ou larges perspectives, avec une précision, une recherche de la résonance exacte qui sont plus proches de Ponge que des dérives urbaines des surréalistes.

Pourtant, le décor n'est saisi que dans la précarité de l'instant, à travers une lumière, une humeur. Des échappées rêveuses font apparaître la ville comme un monde en métamorphose. Réda évoque tous ces endroits où Paris semble se prendre pour Shanghaï, Chicago, Conakry. Il suggère aussi une espèce de vie secrète qui semble émaner des rues, des maisons. « *C'est*, dit-il, *une forme d'imaginaire. Certains lieux sont imprégnés des souvenirs de gens qu'on n'a pas connus, qu'on ne connaîtra jamais. C'est comme une aura bizarre, qui implique d'ailleurs des scènes, des visages, des choses fugitives, difficilement saisissables, qui ont une sorte d'existence. Ce sont peut-être des lambeaux de romans.* »

Une part importante du livre est consacrée au quinzième arrondissement, point d'ancrage du promeneur, un territoire où il habite depuis plus de trente ans, et auquel il reconnaît un charme sournois, rébarbatif, « *aux confins du banal et du magique* ». Ce quartier pauvre en musées et en monuments réserve des découvertes insolites : le laboratoire des fameuses et indispensables boules Quiès, les noires effigies de taureaux qui rappellent les anciens abattoirs, et un redoutable lieu initiatique, le bâtiment des Objets trouvés, dont on « *ne revient pas tout à fait le même* ».

Réda rappelle qu'avant lui, dans le *Petit guide du XVe arrondissement à l'usage des fantômes* (3), Roger Caillois a révélé certains aspects étranges du quartier. « *Il parle surtout*, précise-t-il, *d'un certain type de façade : ce qu'il appelle les maisons simulées. Je ne l'ai pas connu. J'ai eu une brève correspondance avec lui avant qu'il ne meure. Justement, j'avais photographié une maison sans portes qui l'aurait intéressé. Il est mort pendant que le rouleau était au développement. On peut en tirer toutes les conclusions bizarres que l'on veut.*

» *J'ai aussi, inévitablement, pensé à Calet en évoquant le quatorzième arrondissement. Mais il évoque un univers qui aujourd'hui a un peu disparu, le Paris populaire de l'immédiat après-guerre. Ce sont des souvenirs, des anecdoctes, c'est la vie des petites gens. Calet a un ton absolument unique, très difficile à définir, disons d'écorché souriant... Bien sûr, j'aurais pu donner d'autres références littéraires, historiques. Mais j'aime bien avoir une sorte d'œil que je crois innocent, voir les choses comme si elles étaient un peu brutes. C'est une autre forme d'illusion d'optique.* »


JACQUES SASSIER/NRF
Jacques Réda.

Passage métaphysique

On connaît le goût de Réda pour l'univers ferroviaire. Dans la dernière partie du livre, il recense les gares parisiennes : la gare de l'Est qui en est le Versailles, Saint-Lazare oscillant, selon les heures, entre hébétude et apoplexie, la gare du Nord, venteuse et hagarde, Austerlitz avec ses airs de collège de province, Orsay, devenue point de correspondance pour l'imaginaire et près de laquelle « *la Seine récite sans bruit son interminable élégie d'eau délétère* ». Denfert gardée par son lion pareil à un énorme presse-papier. Etape rituelle au terme de longs parcours, la gare apparaît à Réda comme une sorte de passage métaphysique. « *J'adore toutes les gares*, dit-il. *Elles rassurent quand on est dans une ville inconnue où l'on peut ressentir un certain désarroi. D'autres éprouvent peut-être cela dans les églises.* »

En toute liberté, « *au gré*, dit-il, *des associations d'idées* », Réda, bougon, chaleureux, glisse dans son livre des souvenirs personnels, confie des agacements. Il évoque Cendrars et Larbaud à la gare de l'Est, Chateaubriand et Butor lorsqu'il imagine le Réservoir, tel un Niagara, submergeant le parc Montsouris. Avec la même liberté, à l'intérieur d'une prose subtilement, admirablement rythmée, il insère çà et là des poèmes, sans transition et avec le plus grand naturel : « *Au fond, pourquoi faire cette différence entre prose et vers ? Je cherche toujours un rythme et ce que j'appelle une couleur sonore. Parfois je m'arrête, je ne trouve pas la suite en prose et puis, curieusement, je la trouve en vers, parce qu'une certaine cadence me permet de reprendre. J'aime bien passer ainsi de l'un à l'autre, parfois dans la même page.* »

On quitte avec un peu de nostalgie un livre où la ville, montrée dans son incessante modification, semble chasser le flâneur de sa propre mémoire. « *Ça a bien changé*, disait Queneau, *et ça changera encore.* » On songe aux lieux désaffectés, le réseau souterrain de correspondance pneumatique, si vite tombé dans l'oubli, la Petite Ceinture, où, parmi une végétation exubérante, ne circulent plus que des chats. On se promet de mieux regarder ce qu'on voit autour de soi. « *La banalité*, conclut Jacques Réda, *cela n'existe pas. Je ne dirais pas qu'on regarde mal – ça semblerait proposer une sorte de morale. – mais qu'on est inattentif et on est excusable. Cingria parle de ces gens qui vivent en permanence de façon intense et qui, d'ailleurs, n'éprouvent pas le besoin d'écrire. L'éveil permanent, cela pourrait être le paradis ou l'enfer.* »

MONIQUE PETILLON.

★ CHATEAU DES COURANTS D'AIR, de Jacques Réda, Gallimard, 150 p., 70 F.

(1) Tous trois chez Gallimard.

(2) Deux fragments de *Château des courants d'air* ont été précédemment publiés. *Le XVe magique* a servi d'introduction à un album de photographies réalisé par Bernard Tardien et Pierre Pitrou : *Montparnasse, Vaugirard, Grenelle* (Pierre Fanlac Editeur, Périgueux, 1984). *Il a été remanié en vue de la présente édition. Les Terminus* est une version revue et augmentée de *Gares et Trains* (photographies de Marc Riboud, 1983).

(3) Fata Morgana, 1977.

● POÉSIE

Jacques Meunier, l'ethnologue défroqué

JACQUES MEUNIER, que Gilles Lapouge qualifie d'« *ethnologue défroqué* » dans une préface écrite au fil de l'amitié, met les pieds dans le plat dans son *Manifeste pour un minimum de poésie*, fruit de dix années de travaux forcés poétiques. Ce poète « *néolithique* », à l'occasion « *chômeur de l'aventure* » et « *nostalgique de mai 68* », se situe aux antipodes des poètes pâles du presque rien et du blanc significatif.

Jacques Meunier oppose volontiers la pensée zigzag à l'esprit zen et la poésie passagère aux mots éternels. Ses courts textes, *manchots ou* culs-de-jatte selon la saison, virevoltent, sous l'œil du lecteur, en autant de lucioles un peu folles. Et, si cynisme et dérision sont les deux mamelles de l'art poétique de Meunier, le ton devient plus grinçant lorsqu'il décrit Lima, la capitale du Pérou, comme « *une blessure infestée d'hommes et de tremblements de terre* ».

Le livre de Jacques Meunier risque fort de devenir rapidement un « *traité de savoir survivre à l'usage de tous les mauvais esprits* ». On y trouve même un « *poème cannibale* », indispensable en ces temps de « restaurants du cœur » : « *Avant/de manger les enfants/il faut les faire pleurer/afin qu'ils soient/naturellement/salés* ». Jacques Meunier a rencontré – sans doute dans la salle de rédaction d'un journal – un homme aux yeux pleins de virgules, à la bouche circonflexe et à la langue entre guillemets. Un homme semblable à celui qui, « *criblé de solitude* », cherchait vainement son image dans un miroir sans tain.

« *Peut-on à partir d'un cimetière de voitures reconstituer un code de la route ?* », interroge ce misanthrope qui espère qu'il n'y a pas d'autres hommes dans les galaxies, car il ne veut pas croire que d'autres Auschwitz et d'autres Hiroshima soient possibles ailleurs. Jacques Meunier, que voussoient d'amicaux boas, a ramené de ses séjours chez les Indiens d'Amérique du Sud un « *soleil noctambule* ». Il se propose de l'offrir à tous les enfants insomniaques qui pensent que « *la lune qui brille est peuplée de nos morts* ».

PIERRE DRACHLINE.

★ MANIFESTE POUR UN MINIMUM DE POÉSIE, de Jacques Meunier, préface de Gilles Lapouge, dessins de Roland Topor, Editions Lachenal et Ritter, 23-25, quai Voltaire, 75007 Paris, 100 p., 98 F.

● PHILOSOPHIE

Nous sommes tous

par HECTOR BIANCIOTTI

NOUS sommes tous des Grecs en exil : la grande clarté de l'art et de la philosophie hellènes luit toujours à l'horizon de la pensée occidentale, et où que nous nous trouvions, quoi que nous entreprenions, quelques reflets nous atteignent. Pour peu que l'on ait des lettres, si peu que l'on en ait, il ne se passe pas de jour sans qu'une image, un événement, une discussion ne nous ramènent, un instant, et sans que l'on y pense, vers la Grèce.

Tout homme qui regarde un fleuve est Héraclite. Comme lui, il ressent la fuite du temps, et de surcroît il assiste à la naissance d'une ancienne métaphore, toujours nouvelle. Celui qui s'aventure au-delà de n'importe quelle limite par soif de connaissance est de nouveau Ulysse. Et celui à qui il est donné d'entendre le rossignol – ce redoutable insectivore qui appartient moins à la zoologie qu'à la littérature, – ce n'est pas à l'endroit où il se trouve qu'il l'entend, mais au fond du temps, là-bas, où Théocrite l'entend tout près de lui, dans la nuit grecque.

Et puis il y a Alexandre le Grand, qui conserve sous son oreiller un exemplaire de *l'Iliade* à côté de son épée, inaugurant ainsi notre culte des livres. Et Socrate qui sur son lit de mort – lui qui a toujours préféré subir l'injustice que la commettre, et qui en meurt, – alors que la mort bleue glace déjà ses pieds, renvoie sa femme qui pleure et l'ami qui geint, car il veut continuer à discuter en paix, à échanger des idées, renouvelant ce fait capital de l'histoire de l'humanité, ce moment où deux hommes perplexes, délaissant pour la première fois la magie, les mythologies, la prière, ont essayé de trouver ensemble une réponse à quelque question fondamentale, et, ainsi, multiplié les questions et honoré le doute.

La première fois que j'ai entendu le nom de Platon – ces deux syllabes pleines et concaves comme un son de tambour, – ce fut pendant une leçon péripatéticienne dans le jardin potager d'un couvent de franciscains, en Argentine. Le maître, dont je n'arrive à retrouver du visage que les paupières blanchâtres et sans cils, nous instruisait de la doctrine et des prouesses de Duns Scot, qui, contre les dominicains – contre Thomas d'Aquin, son contemporain, selon la logique franciscaine, – avait soutenu, vers la fin du treizième siècle, la thèse de l'Immaculée Conception. Ce qui lui avait valu qu'un marbre représentant la Vierge le salue de sa tête pliée alors qu'il quittait l'assemblée stupéfaite des thomistes.

J'ai aussi retenu de la doctrine de l'Ecossais que l'incarnation était le but même de la Création, que le Fils n'avait pas été dépendant de la chute de l'homme, cet accident, mais qu'il se serait incarné, de toute façon, pour l'amour de ses créatures. (« *Si l'embryon se fait homme en si peu de jours, pourquoi l'huître*, disait Valéry dans le laboratoire du professeur Poicard, *ne se ferait-elle pas colombe ou singe ? Après tout, la Résurrection, l'Eucharistie, le Fils de Dieu, l'Immaculée Conception ne sont pas plus mystérieux...* »)

Duns Scot était donc l'ennemi de Thomas d'Aquin – l'un était l'intuition, l'amour ; l'autre, la science, le système. Comme Platon et comme Aristote, en quelque sorte.

Au ciel des archétypes

Si quelque chose de ce dernier nous fut expliqué ce jour-là, au couvent, je ne le retins pas. En revanche, que, selon Platon, l'idée de la chose préexiste à celle-ci et que l'homme ne puisse rien connaître qu'à travers la réminiscence ; que connaître soit se ressouvenir de ce que l'on a contemplé dans une vie antérieure, et que l'on ne découvre la beauté éparse ici et là dans le monde que pour avoir jeté un coup d'œil, avant de naître, au ciel des archétypes, que préside le Beau... Tout cela – ces


ROGER VIOLLET
Socrate buvant la ciguë.

M. Socrate parle encore

(Suite de la page 19.)

Il suffit de relire *Gorgias* dans la nouvelle traduction de Monique Canto pour s'en convaincre. Cette version est, en tous points, admirable. Attentive au réseau sémantique des termes grecs, elle n'oublie pas le jeu spécifique des particules de liaison, si difficile à rendre en français. Les personnages, comme dans l'original, ont chacun leur ton et leur style. Et, surtout, ils parlent enfin un français vivant, proche du nôtre, bien plus fidèle au grec que la langue de bois des dictionnaires académiques. Socrate ne dit plus : « *Il suffit* », mais : « *Bon ça va.* » Calliclès ne demande plus : « *Badine-t-il ?* », mais : « *Est-ce qu'il plaisante ?* », etc.

Ce ne sont pas des détails. Ces choix conditionnent la proximité ou l'éloignement du lecteur. Ils déterminent aussi la restitution de « *l'intrigue philosophique* » (1), puisque le propre des dialogues platoniciens réside en une dramaturgie des concepts.

On ne soutiendra jamais trop un aussi beau travail, étayé par des notes explicatives aussi claires qu'exactes et par une abondante bibliographie. Il faut donc inviter à lire, relire, rerelire, toutes affaires cessantes, *Gorgias*. Ce combat sans fin entre la philosophe et son ombre, entre le rêve de justice et la volonté de puissance ne cesse, depuis la lointaine Athènes, d'interpeller notre présent.

Cette traduction inédite constitue la première pierre d'une nouvelle édition de Platon entreprise dans la collection « GF » (Flammarion) par Monique Canto et Luc Brisson. Leur pari consiste à publier en format de poche des ouvrages utiles à la fois au grand public et aux spécialistes. Les deux premiers volumes (Luc Brisson a traduit les *Lettres* de Platon) montrent que ce pari est gagné. Voilà une entreprise d'utilité publique. On aimerait en saluer moins rarement.

Le plaisir des sophistes

S'il est difficile de connaître Socrate tel qu'il fut, ses frères ennemis, les sophistes, ne sont guère plus aisés à cerner. Seules les critiques de leurs adversaires nous permettent de les entrevoir. Il faut donc les reconstituer approximativement, comme on prend à travers des volets une vue indirecte et fragmentée du dehors. La tâche est malaisée mais réserve des surprises. On y découvre, entre les fentes, autre chose que la philosophie telle qu'elle s'est constituée et développée de Platon et Aristote à Hegel et à Heidegger.

Cette « *chose* » étrange, ce jeu multiforme du discours « *pour le plaisir* » et non « *pour le vrai* », un colloque de Cerisy, organisé par Barbara Cassin, chercheuse au CNRS, a tenté de l'explorer sous diverses faces. On y découvre la plus moderne des antiquités, confrontée aux paradoxes du sens et à des jeux de langage d'une jubilatoire subtilité. La « seconde sophistique », notamment, qui se développe tardivement à Rome, en écho à l'âge grec, fournit matière à d'étonnantes réflexions. Réunies en deux volumes (Minuit, Vrin), les contributions à ce colloque forment un ensemble d'une grande richesse.

L'énigme grecque ne serait-elle pas là ? Dans la découverte joyeuse, effarante, grave aussi, des pouvoirs vertigineux du langage. Parent de la vérité comme de l'illusion, il fait deviner qu'elles sont jumelles... *Nous* n'en sommes pas sortis.

ROGER-POL DROIT.

★ SOCRATE, de Jacques Mazel, Fayard, 570 p., 160 F.

★ LE PROCÈS DE SOCRATE, de Claude Mossé, Editions Complexe, 160 p., 34 F (en librairie à partir du 25 février).

★ GORGIAS, de Platon, traduction inédite, introduction et notes de Monique Canto, « GF »-Flammarion, 382 p., 29 F.

★ LETTRES, de Platon, traduction inédite, introduction et notes de Luc Brisson, « GF »-Flammarion, 314 p., 29 F.

★ LE PLAISIR DE PARLER, sous la direction de Barbara Cassin, Colloque de Cerisy, éd. de Minuit, coll. « Arguments », 258 p., 145 F.

★ POSITIONS DE LA SOPHISTIQUE, Colloque de Cerisy, édité par Barbara Cassin, Vrin, « Bibliothèque d'histoire de la philosophie », 340 p., 216 F.

(1) C'est le titre d'un bel essai sur l'*Euthydème* de Platon à paraître prochainement aux éditions Les Belles Lettres.



des Grecs en exil...

idées, ces valeurs, ces essences, ces structures plus réelles que les phénomènes sensibles, qu'un arbre ou que moi, qui ne sommes que leur ombre – s'est niché en moi, là même où le Dieu chrétien ne cessait de pâlir, au moment même où l'on me parlait de ce *« maître de ceux qui savent »* (c'est ainsi que Dante appelle Platon) comme d'un chrétien avant la lettre.

Pour celui qui, comme moi, n'a pas la tête philosophique, la lecture de Platon peut être par moment extrêmement ardue, malgré la fluidité, le naturel qu'apporte la forme dialoguée – les dialogues vous donnant l'impression de vous aider à monter marche après marche un escalier tout en détours qui ferait le tour de l'univers. Combien de fois ne me suis-je pas rappelé, alors que mon attention s'essoufflait, le ras-le-bol de Montaigne s'exclamant : *« La licence du temps m'excusera-t-elle de ce sacrilège audace d'estimer aussi traisnant les dialogismes de Platon mesme, estouffant par trop sa matière, et de plaindre le temps que met à ces longues interlocutions vaines et préparatoires un homme qui avait tant de meilleurs choses à dire (...) »*. Mais combien d'autres fois aussi ses illuminations ne m'ont-elles pas aidé à vivre !

Je viens de relire *Gorgias*. Socrate rend visite à cet *« enchanteur de mots »* qui a peut-être été un philosophe disciple d'Empédocle, peut-être aussi l'auteur d'un *Traité du non-être*. Et qui est, en tout cas, à Athènes, vers 427 av. J.-C., le rhéteur, l'orateur le plus célèbre. Socrate feint de vouloir s'interroger sur l'essence même de la rhétorique quand il la condamne d'avance, lui reprochant d'entraîner la conviction à propos de n'importe quel sujet, sans tenir compte ni du vrai ni du faux, au moyen de figures de style efficaces. Pour Socrate, l'art qui n'est pas du côté du Bien, et à son service, en particulier l'art oratoire, exercé notamment dans les tribunaux – cet art *« qui a l'air d'en savoir plus que n'en savent les connaisseurs »*, – est à condamner, au même titre que la poésie. Platon n'avait-il pas exclu le poète de la cité, lui qui était poète au plus haut point ?

L'art de l'orateur

Pendant cette relecture, des choses m'ont étonné qui ne m'avaient pas frappé jadis. D'abord, que l'art de l'orateur soit réduit, dans *Gorgias*, à une combinaison adroite de figures de construction, de tropes. Et que, tandis qu'on parlait, à propos de Gorgias, *« de ses chutes brusques et de ses attaques soudaines »*, il ne soit jamais question de théâtre, comme si le grand orateur n'était pas un acteur, c'est-à-dire quelqu'un dont, déjà, la présence capte d'emblée l'auditoire, et qui est capable de mettre au service de la parole une sorte d'emphase de tout le corps, la voix étant le corps sonore du corps, apte à exprimer, grâce à Dieu sait quels frémissements nerveux, toutes les couleurs de toutes les passions. En fait, dans *Gorgias*, il est question du juste emploi de la rhétorique beaucoup plus que de la rhétorique elle-même.

Ensuite, j'ai remarqué que les contradicteurs de Socrate lui jettent à la figure *« ses chevilles d'orateur populaire »* et lui reprochent de sauter sur chaque lapsus qu'on commet comme si c'était un cadeau des dieux... Autrement dit, il est montré, tout bonnement, comme un raseur. Or ce ne sont pas là des mots nécessaires à la poursuite de la discussion et cependant ils ont été mis par Platon dans la bouche de ces personnages.

Arrivé à ce point, je me suis rappelé la légende qui veut que Platon, à vingt ans, lorsqu'il devint le disciple de Socrate, ait brûlé ses écrits de jeunesse – des tragédies, de la poésie. Je me suis rappelé également que lui, Platon, *le* disciple, n'assista pas à la mort de son maître : de peur d'être impliqué dans le procès que le pouvoir avait fait à Socrate, il avait quitté Athènes et s'était mis à l'abri à Mégare... Serait-il sacrilège de penser que cette vision de Socrate que Platon donne dans *Gorgias*, où on le voit pointilleux, maniaque, tatillon, est une sorte de vengeance du jeune homme qui avait sacrifié un jour la poésie, cette magie ailée, sacrée ?

Faute sans doute de bien comprendre, je me suis permis une hypothèse policière. Ingratitude ?

Je sais que Platon a tout pensé – et, dans le *Parménide*, même le contraire de sa pensée, ce qui est le propre des grandes œuvres : elles contiennent leur propre réfutation. Et je sais aussi que, le moment venu où je me pencherai à jamais sur ce miroir d'obsidienne qu'est le monde pour Platon, dans lequel on ne voit pas son reflet mais son ombre, j'aurai l'espoir de me retrouver moi-même dans le ciel antérieur de sa doctrine.

Ce que Platon n'a pas écrit

« *LA plus grande sauvegarde, c'est de ne pas écrire, mais d'apprendre par cœur, car il est impossible d'empêcher ce qui est écrit de tomber dans le domaine public* », souligne Platon dès la Lettre II. Il reviendra longuement sur ce thème dans la lettre VII et dans *Phèdre* : l'écrit fige le dialogue vivant. Parce qu'il ne répond pas, il ne peut travailler l'âme au même titre que l'échange incessant entre maître et disciple.

Depuis une trentaine d'années, deux chercheurs de l'université de Tübingen, H.J. Kramer et K. Gaiser, ont entrepris de tirer toutes les conséquences de cette condamnation de l'écriture. A côté des dialogues rédigés qui nous sont parvenus, il y aurait selon eux un enseignement oral, ésotérique, de Platon. La tâche consiste à en établir l'existence et à en reconstituer le contenu possible à partir des témoignages qui nous sont parvenus. Ceux-ci sont évidemment indirects, et souvent allusifs, mais ils sont suffisamment nombreux et concordants pour fournir matière à élaboration.

Les travaux de l'école de Tübingen ont donc remis en cause l'attitude qui dominait depuis l'édition des œuvres de Platon par Schleiermacher au début du dix-neuvième siècle, réduisant la doctrine aux seules œuvres publiées. Un tel changement d'optique modifie notre vision du platonisme mais aussi de la philosophie elle-même. C'est dire qu'il s'en est suivi de très vives polémiques internationales, qui ont contribué à renouveler ce domaine de recherches.

Or ces travaux demeuraient quasiment inconnus en France, en dehors du cercle étroit des spécialistes. Le grand mérite du livre de Marie-Dominique Richard est de fournir un exposé complet et très bien documenté des thèses de cette école. On y trouve un historique de la question, un examen serré des arguments de H.J. Kramer et K. Gaiser, ainsi qu'une tentative de reconstitution de l'enseignement oral de Platon, fondé sur l'Un et la Dyade. Un très utile dossier regroupe en plus de cent cinquante pages l'ensembles des fragments, empruntés à Aristote et aux auteurs de l'Ancienne Académie, sur lequels se fonde cette exégèse.

On découvre ainsi un Platon beaucoup plus proche du néo-platonisme (et notamment de Plotin) qu'on ne l'aurait cru. Si ces hypothèses sont vérifiées, un pan essentiel de la pensée philosophique est à reconsidérer de fond en comble.

R.-P. D.

★ **L'ENSEIGNEMENT ORAL DE PLATON, de Marie-Dominique Richard, préface de Pierre Hadot, Cerf, 414 p., 149 F.**

• AU FIL DES LECTURES

L'Antiquité à l'ancienne

L'*Histoire grecque* de Gustave Glotz est un monument publié de 1926 à 1939. Elle couvre, en près de deux mille cinq cents pages serrées, la foisonnante évolution allant des Achéens à l'effondrement de l'empire d'Alexandre. Les Presses universitaires de France ont eu la bonne idée de réimprimer, dans la belle collection « Dito », cet ouvrage de référence devenu introuvable.

Le monument, en un demi-siècle, a certes pas mal vieilli. Plusieurs chapitres, consacrés notamment à la religion, à l'économie ou au mouvement des idées, sont au moins partiellement caducs. Mais tous ceux concernant l'histoire diplomatique et juridique, de la réforme de Clisthène à la guerre du Péloponnèse, ou de la ligue de Délos aux institutions d'Athènes, peuvent encore servir.

Face à l'éclatement des publications savantes, et en l'absence d'une vaste synthèse comparable aujourd'hui, ce dinosaure de l'hellénisme n'a pas perdu de son utilité – quitte à rectifier telle ou telle de ses informations par des sources plus récentes.

L'ascèse de Diogène

Diogène le Cynique est aussi célèbre qu'inconnu. Chacun a en mémoire les anecdotes rapportant ses faits et gestes ou ses paroles abruptes. Elles illustrent cette *« insolence surnaturelle »*, dont parle Cioran à son propos. Mais est-il philosophe ? Sous les provocations, quelle est la doctrine ?

La minutieuse enquête de Marie-Odile Goulet-Cazé, chargée de recherches au CNRS, formule de très précises réponses. A partir d'une analyse attentive d'un fragment de Diogène Laërce, elle montre que la pratique de la voie cynique se fonde sur *« une ascèse corporelle à finalité morale »*. Elle est destinée à *« soustraire celui qui s'y adonne à l'emprise des valeurs de la vie civilisée »*.

Cette volonté constante et tenace d'*« ensauvager la vie »*, comme disait Plutarque, a fait du cynisme le contrepoint critique de la pensée spéculative des Grecs. Erudit et complet, cet ouvrage peut constituer à lui seul une excellente introduction à l'étude des Cyniques de l'Antiquité.

L'homosexualité comme initiation

Avec Daniel Dubuisson (1) et Georges Charachidzé, Bernard Sergent est l'un des rares chercheurs travaillant dans la mouvance de Georges Dumézil. Celui-ci avait préfacé son premier livre, *l'Homosexualité dans la mythologie grecque* (Payot, 1984, prix de l'Académie française). Aujourd'hui, en poursuivant cette enquête, Bernard Sergent l'étend à d'autres peuples indo-européens.

Attestées dans toutes les civilisations, les pratiques homosexuelles masculines offrent chez les Grecs un trait singulier : elles sont en liaison constante et directe avec la pédagogie. Le couple adulte maître - adolescent passif se retrouve de Thèbes à la Crète, d'Athènes à Sparte.

L'étonnant, c'est que la même institution est repérable chez des guerriers germaniques (les Taïfals), chez les Celtes, et qu'on en distingue des traces chez les Romains et les Albanais, indépendamment de tout lien direct d'une culture à l'autre. Peut-on parler d'une institution indo-européenne ? Si l'hypothèse est tentante, elle se heurte à une difficulté : la condamnation de l'homosexualité par le zoroastrisme iranien, et le curieux mutisme des textes de l'Inde. Bernard Sergent tente de résoudre ce problème en envisageant que la morale des prêtres, dans le domaine indo-iranien, aurait précocement réprimé celle des guerriers. Cette solution est peut-être fragile. Cela n'ôte rien aux découvertes multiples que réserve à ses lecteurs cette investigation remarquablement érudite.

Des vierges sans hymen

Qu'est-ce qu'une vierge ? La question, dans son apparente innocence, se révèle fort complexe dès lors qu'on l'applique au monde grec antique. De la Pythie aux Danaïdes, la conception de la *parthenia* joue dans l'imaginaire social et religieux un rôle central. Or toute la médecine grecque ignore, ou même réfute, l'existence d'un signe physiologique tangible de la virginité.

La livre de Giulia Sissa est si riche et subtil qu'on ne peut sans trahir en résumer le parcours. Il faut le suivre pas à pas, de surprise en résonance. Une chose est sûre : *le Corps virginal* est une contribution de première importance à l'étude des représentations du féminin.

R.-P. D.

★ **HISTOIRE GRECQUE, de Gustave Glotz. Tome I, « Des origines aux guerres médiques », 634 pages. Tome II, « La Grèce au cinquième siècle », 800 pages. Tome III, « La Grèce au quatrième siècle : la lutte pour l'hégémonie », 540 pages. Tome IV, « Alexandre et l'hellénisation du monde asiatique », 432 pages (280 F chaque volume).**

★ **L'ASCÈSE CYNIQUE, de Marie-Odile Goulet-Cazé. Vrin, collection « Histoire des doctrines de l'Antiquité classique », 292 pages, 267 F.**

★ **L'HOMOSEXUALITÉ INITIATIQUE DANS L'EUROPE ANCIENNE, de Bernard Sergent. Payot, « Bibliothèque historique », 298 pages, 160 F.**

★ **LE CORPS VIRGINAL, de Giulia Sissa. Préface de Nicole Loraux. Vrin, collection « Etudes de psychologie et de philosophie », 208 pages, 120 F.**

(1) Daniel Dubuisson a récemment publié *la Légende royale dans l'Inde ancienne, Râma et le Râmâyana*, ouvrage préfacé par Georges Dumézil (éditions Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris. 296 pages, 145 F).

● ROMANS

Les vertiges d'un amour condamné

COMME Philippe Djian, Cyril Collard, vingt-huit ans, est de ces écrivains qui veulent parler à une génération dont on a dit – à tort, gagent-ils – qu'elle ne voulait *plus lire, préférant le rock et le* cinéma au roman, les images, les danses et les violences immédiates à celles plus secrètes – plus pénétrantes aussi – des mots. Il n'y a pas encore, chez Cyril Collard, l'achèvement d'un Djian. Il n'a pas tout à fait trouvé son rythme et son langage propres, mais, à travers les défauts quasi inévitables d'un premier roman, *Condamné amour* laisse passer une force d'écriture, de vie, et exprime une violence efficace jusqu'à la nausée.

L'histoire de Sylvain, vagabonde et chaotique, se confond avec celle d'un manuscrit et d'une mort annoncée. *« Certains ne manqueront pas d'attribuer à ma mort une valeur morale,* écrit Sylvain. *Comme si l'un des milliers de corps que j'ai étreints m'avait transmis, au fond d'une arrière-salle très sombre où j'attendais le plaisir (...), un mal inconnu, un nouveau virus foudroyant aux allures de sanction divine. »* Le virus ne sera jamais nommé.

Condamné amour est à la fois le titre d'un film et une phrase qui scande le livre – *ainsi que le roman dans le* roman, ce journal de Sylvain, ce manuscrit qu'il envoie, au long de son voyage, page après page, à un éditeur. A travers ce *récit impossible, cassé,* ce roman refusé et recommencé, raccommodé, Sylvain dit la violence radicale d'une génération découvrant que le sexe n'est *plus une liberté, mais une malédiction : « condamné amour ».* Condamné le désir de s'aimer anonymement une nuit de chaleur sur une plage, comme le fait Sylvain avec une jeune femme à Porto-Rico. Condamnées les histoires d'un soir avec *des garçons entrevus,* condamnés les frôlements, les « *flambées* » passagères. *« Il sentait la faute. L'idée de la faute, toujours là, accrochée comme un singe à sa nuque, à sa colonne vertébrale, à sa moelle épinière... »* Le péché ?

Face à cela, Sylvain s'égare dans le voyage et la fureur, pour *ne se retrouver que dans l'écriture :* sang/sperme, meurtre, le Maghreb, Venise, Rome, des plans de cinéma et l'ombre de Pasolini, mort d'une malédiction ancestrale, avant que n'apparaisse la *« maladie de la modernité ».*

Le cinéma, c'est le *« vrai métier »* de Cyril Collard, même s'il dit l'avoir fait *« un peu par hasard »,* après des études de mathématiques et de physique. Il a été l'assistant de Maurice Pialat, il a réalisé des clips et un court métrage remarqué, *Alger la blanche. « J'ai commencé à écrire avant de tourner,* explique-t-il, *influencé par les écrivains américains des années 70, disons « post-beat generation ». Ce que j'ai envie de dire passe autant par l'écrit que par l'image... Qui, de plus, ont à mes yeux un point commun : le problème rythmique. »* Des deux côtés, Cyril Collard a *commencé d'explorer son territoire,* et il faut encourager ce premier roman, comme l'ont été ses premiers pas au cinéma.

JO. S.

★ **CONDAMNÉ AMOUR**, de Cyril Collard, Flammarion, 258 p., 79 F.

Une esthétique de l'insolite

Jean-Daniel Baltassat publie son premier roman et un recueil de nouvelles : deux réussites, liées par une même étrangeté.



L'*ORAGE des chiens* (cinq nouvelles) et *la Falaise* paraissent en même temps aux éditions Bernard Barrault. Il faut souhaiter que l'éditeur soit récompensé de ce pari pris sur un débutant, tant ce choix courageux est heureux. D'emblée, Jean-Daniel Baltassat, *trente-sept ans,* impose un ton, une sobriété, une fermeté pour exprimer son esthétique de l'étrange.

Les cinq textes rassemblés dans *l'Orage des chiens* n'ont, à première vue, aucun lien entre eux. Sandra Macchi est notre contemporaine ; le petit Louis vivait probablement au siècle dernier ; Frère Servat, au Moyen Age ; Bartolomé Torres fut le compagnon de Christophe Colomb ; Pauline Coenius est une patricienne romaine du troisième siècle après Jésus Christ. Pourtant, comme un code passant de main en main et de siècle en siècle, deux signes resurgissent dans chaque nouvelle : l'œil et le chien.

L'œil est parfois celui du chien (*mort*). Pour Bartolomé, c'est celui de la femme qu'il aime, une prostituée juive qui se dit sa « *chienne* ». Elle sera assassinée et Bartolomé reprendra la mer en emportant son œil qu'il gobera... Pour Ovando, le sculpteur des chapiteaux de l'église de Frère Servat, c'est un symbole rapporté d'Orient : « *l'œil du chien* ». L'œil et le chien, « *l'Œil du chien* », d'histoire à histoire, d'époque à époque, sont la marque de la permanence du destin : la même angoisse, la même mort, ce même moment où tout bascule et qu'à chaque fois Jean-Daniel Baltassat a su saisir pour insuffler au lecteur l'inquiétude et le sentiment du mystère qui le tiennent en haleine.

Une violence sourde

Cette tension, ce malaise que Baltassat fait naître et maîtrise dans la forme brève de la nouvelle, il est parvenu à les conserver tout au long de son roman, *la Falaise.* Résumer la vie de son héros, Alexandre-Pierre Besson – né dans la campagne française, au milieu du vingtième siècle probablement, – ne serait pas d'un grand secours : une existence qui part de rien pour aller vers rien, en passant par pas grand-chose. La séduction de ce récit est plutôt dans la narration sans fioritures, comme à l'économie, d'un destin qu'on devine d'emblée banal et abominable à la fois : un parcours sous le signe d'une violence sourde, latente, qui impose de lire ce texte d'un trait.

De la ferme à la grande ville (Paris), puis à l'errance vers la falaise – et la chute, nécessairement, – Besson est un singulier *mélange de barbarie et de* culture, de folie et de sagesse, sur fond de solitude et de métamorphose physique. Un monstre que Jean-Daniel Baltassat décrit et suit sans jamais porter de jugement, dosant la séduction, la *répulsion, la beauté et la laideur,* pour un même malaise, qui accroche le lecteur à son récit et le laisse, en dépit d'une fin attendue, perplexe. Dans l'étrange parabole d'Alexandre Besson, l'existence est réduite à son squelette, mais, derrière les habillages et les masques, la nudité de Besson ne sommeille-t-elle pas en chacun ? Et, terrifiante, reptilienne, comme *les taches brunes sur* le corps de Besson, une force identique et unique attend son heure : le destin. Pour entretenir – donc calmer – cette angoisse, la lecture de Jean-Daniel Baltassat est fortement recommandée.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **L'ORAGE DES CHIENS, de Jean-Daniel Baltassat, Bernard Barrault. 132 p., 68 F.**

★ **LA FALAISE, de Jean-Daniel Baltassat, Bernard Barrault. 214 p., 68 F.**

SIDA fiction

(Suite de la page 19.)

Non, il n'a pas obéi à des préoccupations commerciales, en se saisissant d'un sujet d'une brûlante actualité. Non, il ne fait pas le jeu des bien-pensants. Il reste dans sa ligne de « *romantique attardé* », comme il se définit, qui glorifie le maudit et l'exalte en victime expiatoire, ce qui l'avait séduit dans la personne de Pasolini et dans sa mort. Le retour du sacré s'accomplit par les voies de l'infamie. C'est cela, je crois, que tente cette œuvre.

Bernard va mourir, frappé par le SIDA. Ses mœurs n'en sont pas la cause. Un coup de théâtre final nous apprend qu'une transfusion sanguine, nécessitée naguère par un accident de chasse, lui a inoculé le virus. Sans le savoir, il mourra innocent. Mais innocent de quoi ? Il a retrouvé dans l'épreuve « *son unité, sa vérité profonde, l'exclusion, la solitude, le secret* » : la vocation du paria. Tous ses amis l'abandonnent, sauf Marc qui le soigne et le veille avec un dévouement de saint. Le rejoignant dans la mort, celui-ci mettra fin au calvaire de Bernard dont Dominique Fernandez ne nous cache rien, comme il l'a précédemment décrit, avec un réalisme terrifiant, les souffrances, les humiliations subies par les victimes de la maladie dans un service hospitalier.

Le dessein de ce livre n'est pas de minimiser le péril. Il l'exhibe au contraire. Et puis, il le détourne. C'est à travers ce détournement, où le tragique et le comique se mêlent, où la signification de l'œuvre devient ambiguë, que le SIDA, thème d'un bon roman, vif et bien construit, fait son entrée dans la littérature. On ne l'oubliera pas.

JACQUELINE PIATIER.

★ **LA GLOIRE DU PARIA, de Dominique Fernandez, Grasset, 250 p., 82 F.**

Nicole ou les infortunes d'une travestie

Alain Roger, avec* la Travestie, *explore les ambiguïtés de la féminité.

DEPUIS toujours, les romanciers vont puiser dans le riche mais néanmoins répétitif inventaire des perversions comme à une source privilégiée d'inspiration. Ce n'est d'ailleurs que justice, les psychiatres et autres auteurs de catalogues raisonnés ne s'étant pas privés d'emprunter à la littérature de quoi nommer leurs découvertes.

Alain Roger, comme le montrent les sujets de ses fictions et de ses essais, est un connaisseur dans ce domaine des perversions. Pour son sixième roman, il a choisi d'affecter son héroïne du penchant qui donne son titre au livre : *la Travestie.* Plus piquant, moins ordinaire que celui d'un homme, le choix d'une femme permet au romancier d'explorer une partie du « *continent* », réputé « noir », secret et mystérieux de la féminité.

Lasse de la « *routine érotique* » et provinciale, Nicole Armingault, collaboratrice subalterne et exploitée d'un avocat véreux de Clermont, découvre le « *plaisir solitaire* » du travestissement : « *Je me suis travestie pour tromper, non pour séduire. Le désir d'aventures ambiguës m'était étranger.* » La « *séduction* », en effet, n'entre pas dans les catégories de la narratrice, du moins lorsqu'elle demeure dans son rôle féminin. Mais des « *aventures ambiguës* », l'infortunée en aura son content !

La violence à laquelle elle va soumettre son identité extérieure – les possibles modifications de son intégrité physique ne la concernent pas – et la logique démente, poussée à son extrémité, du jeu de masque, entraînent Nicole sur un chemin sans retour. A chaque étape, de Clermont à Soisy – dernier cercle de l'enfer désiré – en passant par Nîmes, Corbeil ou Ivry, elle se perd un peu plus. Signe à la fois spectaculaire et intime de l'irréversible : le tatouage inscrit sur son corps, « *une sorte de soleil bleu... ou plutôt... une fleur monstrueuse... envahissant le ventre* »... Ce dessin est la copie de celui qui orne et identifie Myriam, la prostituée, dont elle est *le* souteneur, avant de vouloir en devenir l'exacte réplique : « *Je voulais être Myriam, non pas en plus, mais en mieux (...) Myriam à part entière.* »

Confusion des rôles

Aussi précise que la topographie, l'onomastique scande le roman d'Alain Roger. Les noms et prénoms signent la confusion et l'échange des rôles, leur commerce à l'intérieur d'une même personne : Anne-Marie, pour se prostituer, s'inverse en Marianne ; Nicole, à la fin du livre, se « *retourne* » pour devenir Coline...

Sous une forme linéaire et chronologique, dans un style cru mais efficace, Alain Roger veut donner à voir une de ces « *hérésies* » qui hantent le « *désir* » humain (1). La logique interne de la perversion, qui est le sujet de *la Travestie,* est implacable. Elle a sa rigueur propre, jusque dans le délire, et rien ne semble pouvoir la distraire. Comme un destin, elle n'a de cesse d'aller à son terme. Si le livre d'Alain Roger est loin d'être sans mérite, on peut cependant émettre quelques réserves sur la *volonté* trop manifeste de s'en tenir à la sécheresse, à la cohérence du cas clinique, qui ne laisse que peu de place à la complexité et aux ambivalences du désir.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **LA TRAVESTIE, d'Alain Roger, Grasset, 284 p., 88 F.**

(1) Dans *Hérésies du désir* (Champ Vallon, 1985), Alain Roger étudiait à travers Freud, Dracula, Dali, « *deux figures perverses de la libido : onanisme et fétichisme* ».

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Une course au bonheur

(Suite de la page 19.)

Le second fils sera prêtre – il en faut bien un lorsqu'on s'appelle Saint Damien. Quant à la cadette, Isabelle, elle « *estime préférable* », c'est sa formule passe-partout, de fuir les profs vicieux et les complications familiales en devenant élève comédienne, ce qui la conduira dans le lit d'un producteur que nous avons déjà rencontré sous un autre nom et qui, ma parole, pourrait être son père...

Réchappé d'un attentat, Cédric meurt sur la route, contre un platane, en découvrant, un peu tard, que les autostoppeuses figuraient son plus cher fantasme sexuel. (Pour nous aussi, nous sommes des méconnus !) Isabelle aura un *enfant du producteur,* pour la grande joie des *tantes à principes.* Le fils prêtre finira nonce à Bruxelles... et le narrateur épousera Emmeline.

IL serait temps d'en parler, de ce narrateur ! Cousin éloigné du clan, il se destinait au barreau, et puis il s'est voulu le Saint-Simon de ces Saint Damien, dont il partageait les passions espiègles.

Notre cicerone ne s'embarrasse pas des « comment je le sais ? » et des « quel point de vue prendre ? » où s'empêtrent les cuistres. Il narre *de visu* ou par ouï-dire, avec une préférence pour le ouï-dire, les embellissements des *personnages,* leur « narré », comme il dit en substantivant un participe passé qui méritait bien de l'être.

Comme dirait le vieil Anthéaume : « Voilà un gaillard remarquable dans sa spécialité ! » Les biographies défilent, caracolent, le sort multiplie ses fameuses ironies. L'auteur a l'air lui-même surpris par les rebondissements qu'il ménage, retarde, accélère. On sait son érudition balzacienne : jamais il *n'en a* autant pris de la graine, jouant des changements d'identité, des revers de fortune, des coups fumants que le hasard réserve aux êtres un peu agiles, et qu'il veut à leur image.

Marceau se moque des lois de la psychologie profonde et de l'histoire. Il met en fait qu'excepté les maladies et autres adversités inexorables, nos aventures nous ressemblent, qu'elles sont issues de nos caractères. Les *événements qu'il a* prémédités, il paraît les découvrir en même temps que nous, avec la joie qui nous saisit quand nous nous exclamons : « *Ça n'arrive qu'à moi !* »

SON plaisir contagieux vient aussi des petites phrases bêtes qui escortent nos vies, ces lieux communs sans *conséquences,* ces bribes de conversations chopées dans la rue, de derrière un volet abritant nos amours, les vieux axiomes du château ou les à-peu-près inexplicables du petit peuple des coulisses. Marceau s'enchante et nous enchante de ces riens, comme d'autant de *gages de notre* irresponsabilité dans les malheurs collectifs.

Entre deux corps qui s'étreignent à la dérobée, entre deux amants qui pouffent de rire en récitant des calembours, il *y a toute l'innocence,* toute la félicité, du monde. Tel est le postulat charmant qui court les pages, ailées *comme des* caprices, douces comme les plus libres de nos souvenirs.

★ **LES PASSIONS PARTAGÉES, de Félicien Marceau, Gallimard, 310 p., 90 F.**



D'AUTRES MONDES

La fin de la culture judéo-russe ?

★ **LE ROYAUME JUIF, de Lamed Shapiro. Nouvelles traduites du yiddish par Delphine Bechtel, Carole Ksiazenicer, Jacques Mandelbaum. Coll. « Domaine yiddish ». Seuil, 184 p., 79 F.**

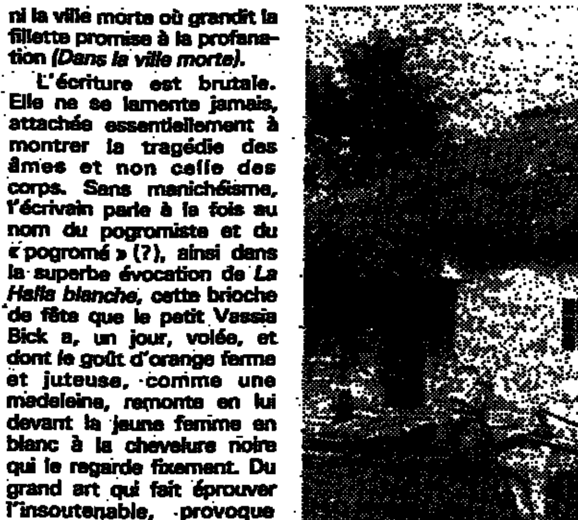
★ **LA ROUTE, de Vassili Grossman. Nouvelles traduites du russe par Bassia Rabinovici et Corinne Fournier. Préface de Simon Markish. Julliard/L'Age d'homme, 234 p., 90 F.**

JUIFS de Russie !... Qui sait encore ce que vous avez été ? Bientôt le souvenir de ces quelques siècles d'une Diaspora qui marqua si profondément l'est de l'Europe sera oublié. Souvenir d'une culture brillante, féconde, frappée de mort avant même l'Holocauste. Par l'émigration, l'assimilation, la dissémination, le bolchévisme. Souvenir d'une culture morte.

Peuple sans terre, les juifs d'Europe de l'Est avaient *leur* langue : le yiddish. Selon les statistiques du Centre de la recherche scientifique juif (YIVO), on comptait, en 1939, 10 à 11 millions de yiddishophones dans le monde ; on en compte moins d'un million et demi aujourd'hui (cent cinquante mille en France). L'initiative de Rachel Ertel (1), qui relance aux Editions du Seuil une collection commencée il y a cinq ans à L'Age d'homme (2), « Domaine yiddish », pourrait sembler ethnographique ou folklorique à ceux qui bornent le judaïsme au domaine religieux et qui ne conçoivent le juif des communautés est-européennes qu'avec des chapeaux ronds, des papillotes et des phylactères ! Or ce que nous apprend Rachel Ertel, c'est qu'il existait, au début du vingtième siècle, une littérature aussi éloignée de Chagall et de Singer que *Proust et Picasso le sont de Paul Fort et de* Raoul Dufy. Une littérature moderne, populaire par ses origines — elle s'adressait d'abord à ceux qui n'avaient pas accès à l'hébreu, — mais qui avait acquis un grand degré de raffinement et de modernité, en relation avec les avant-gardes.

L*E Royaume juif*, le volume de nouvelles qui vient de paraître au Seuil, est une vraie découverte. Son auteur, Lamed Shapiro, né en 1878 près de Kiev, avait émigré aux Etats-Unis en 1906 à la suite des pogromes, ces violences antisémites qui s'étaient abattues dans les zones de résidence juive entre *1881 et 1921. Publiés entre 1906 et 1919, les textes du recueil ont tous pour* sujet le pogrome. Chaque fois le silence qui précède le carnage semble plus insupportable encore que l'acte sauvage qui se répète dans un crescendo où les sacrifiés ne meurent pas tous comme des moutons. On ne peut oublier la vision féroce montrant Reb Shakhne, qui, dans la mort, continue à mordre le pied de son bourreau *(Le baiser)*, ni la ville morte où grandit la fillette promise à la profanation *(Dans la ville morte)*.

L'écriture est brutale. Elle ne se lamente jamais, attachée essentiellement à montrer la tragédie des âmes et non celle des corps. Sans manichéisme, l'écrivain parle à la fois au nom du pogromiste et du « pogromé » (?), ainsi dans la superbe évocation de *La Halla blanche*, cette brioche de fête que le petit Vassia Bick a, un jour, volée, et dont le goût d'orange ferme et juteuse, comme une madeleine, remonte en lui devant la jeune femme en blanc à la chevelure noire qui le regarde fixement. Du grand art qui fait éprouver l'insoutenable, provoque l'appréhension de la page qui va suivre, comme dans l'étrange *Royaume juif*, où les paysans sont enfermés dans des trains fous qui roulent sans but, tandis que l'homme qui a perdu la foi (peut-être le fils du rabbin...) répète en roulant des yeux fous : *« Maudissons Dieu et mourons ! »*





Le bonheur juif à Jitomir.

Vision prémonitoire, qui évoque obligatoirement le film de Claude Lanzmann et ses trains de mort...

Accueilli comme un météore avec *le Royaume juif*, Lamed Shapiro restera plus de dix ans sans écrire, comme accablé par ses visions. Il mourra, alcoolique, à Los Angeles en 1948, laissant inachevé un roman, *le Démon américain*.

« Ce que je veux ? Je veux enfoncer dans les crânes que nous ne sommes pas meilleurs que tous les autres peuples. Mais tout mauvais que nous soyons, je n'en demeure pas moins un juif », répétait-il, n'ayant pu publier *« ce juif de Kichinev qui s'enfuit aux Etats-Unis pour participer à un pogrome contre des Noirs à Springfield, Illinois, en 1908 »*, ni *« la participation des bandits juifs aux pogromes de 1919-1920 en Ukraine »*... Etrange destin d'un homme qui affirmera jusqu'au bout sa volonté de *« se dépouiller de l'illusion et de la prétention à n'être qu'une victime innocente. Je m'efforce de sauver ne serait-ce qu'une âme juive de ce bourbier sanglant. Et puisse le Dieu de l'art dire ce qu'il veut... »*.

MYSTÉRIEUX Vassili Grossman... L'écrivain miraculé... On ne saura peut-être jamais comment les manuscrits microfilmés de *Vie et Destin* arrivèrent un jour de 1977 à Vienne, seize ans après avoir été saisis par la police d'Etat, treize ans après la mort de leur

La chronique de NICOLE ZAND

auteur (3)... L'important, finalement, est ailleurs que dans ce mystère : la découverte d'un auteur d'une ampleur et d'une profondeur considérables qui, avec le monumental *Vie et Destin*, son livre-testament — un *Guerre et Paix* des temps staliniens, — et avec *Tout passe* — une extraordinaire évocation du retour d'un bagnard qui a passé trente années au camp, — nous apparaît comme le grand prosateur *soviétique. Soviétique, et pas* seulement russe, pas seulement ukrainien, pas seulement juif.

En effet, toute la vie de Vassili Grossman fut celle d'un écrivain officiel, représentant typique du réalisme socialiste. Révolutionnaire fidèle. Né en 1905 à Berditchev, écrivain reconnu se conformant à la ligne idéologique, il sera célèbre comme correspondant du journal de l'armée rouge *Krasnaïa Zvezda* avec des confrères tels que Constantin Simonov et Ilya Ehrenbourg ; avec ce dernier, comme membre du comité antifasciste juif, il travaille à un *Livre noir sur l'extermination des juifs* (qui sera détruit en 1948 par le KGB) ; à tous les moments de sa vie, il rapporte la réalité vivante, criante, parfois saignante — même dans ses écrits de commande. Même dans les nouvelles qu'il publie un peu partout dans la presse et où scintillent, au milieu de l'acceptation de principe d'un régime auquel il croit, des éclairs de douleur et de colère, imperceptibles jalons sur le chemin de la lucidité.

LE choix de onze nouvelles qui paraît sous le titre de l'une d'elles, *la Route*, devrait être une excellente introduction à l'œuvre de Grossman pour ceux qui n'ont pas encore lu *Vie et Destin*. Les autres y reconnaîtront certains des matériaux qui ont servi à la construction du roman. Publiés dans des revues entre 1934 et 1963, puis réunis en volumes, ces textes rendent compte de l'évolution de l'homme et, même dans le discours le plus officiel, témoignent de l'honnêteté dans l'observation complexe de la réalité.

La première de ces histoires, *Dans la ville de Berditchev, qui me semble une des* plus belles, avait été remarquée par Maxime Gorki, lors de sa publication dans la *Literatournaïa Gazeta*, en 1934, et lui avait valu une invitation chez le grand patron des lettres soviétiques de l'époque. Vavilova, la commissaire du bataillon cantonné à Berditchev, est-elle vraiment une héroïne ?... *« On ne dirait pas une femme. Toujours en culotte de cuir ; elle ne fait pas un pas sans son Mauser. Et même sa voix n'est pas féminine. »* La nature va-t-elle reprendre le dessus lorsque, bien malgré elle, elle va accoucher d'un garçon ? Non. L'armée rouge est plus forte et elle abandonnera le nourrisson à la famille juive qui l'a hébergée et suivra le détachement d'élèves-officiers, les derniers à quitter la ville, qui va être reprise par les Polonais. *« Autrefois, dans le Bund, il y avait des hommes comme ceux-là. Ce sont de vrais hommes, Beila ! Et nous, est-ce que nous sommes des hommes ? Nous sommes du fumier »*, soupire le père de famille en regardant passer les soldats. Simon Markish, dans son ouvrage indispensable pour *mieux connaître Vassili Grossman* (4), *fait* remarquer que *« en 1934, mentionner le Bund* (5) *dans un contexte aussi enthousiaste n'était pas facile, et même ce n'était pas sans danger : les membres du Bund, selon l'idéologie officielle, ne sont pas des héros, mais des ennemis du peuple travailleur, des agents du nationalisme bourgeois au sein du mouvement ouvrier (...). On imagine facilement quelle lutte Grossman a dû mener pour déjouer la vigilance des rédacteurs et des censeurs. »*

Mais ce qui frappe dans cette nouvelle, ce qui a dû frapper Gorki, c'est le don qu'a l'auteur d'entrer vraiment dans la peau de ses personnages : on croirait qu'il perçoit dans son corps les douleurs de l'enfantement. *Il accouche à la place de Vavilova.* Tout comme il meurt de la mort de son personnage dans une autre nouvelle, *La tête d'élan*.

Il évoque le Berditchev de la guerre civile où, en 1919 aura lieu un des premiers pogromes de l'Ukraine indépendante ; Grossman avait quatorze ans. Pogromes dont il ne dit rien, mais qui décimèrent la population tant que dura la République populaire d'Ukraine. *« Ce fut avant tout la crainte des pogromes et de leurs fomentateurs qui inspira aux juifs leur attachement au nouveau régime bolchévik et leur dévouement à celui-ci »*, note Simon Markish. Berditchev, ville à 80 % juive avant la Révolution, où Grossman a grandi et dont il peint admirablement la paisible indolence, les criailleries du marché, et où sa mère mourra, enfermée dans le ghetto pendant ce que les Russes appellent la « grande guerre patriotique », *« Ghetto, l'endroit du monde où il y a le plus d'espérance »*, écrit la mère de Victor Strum dans l'admirable lettre de *Vie et Destin* (6).

CINQUANTE ans, trente ans plus tard, il n'est plus besoin de lire entre les lignes pour identifier l'ancien détenu du goulag présent dans presque toutes les nouvelles, pour considérer avec quelle dérision l'auteur décrit sous forme de « conte de fées » l'ascension de Stenpenida, directrice d'un commissariat du peuple *(La jeune et la vieille)*. On garde dans la mémoire le rêve inaccompli de Volynski de revoir sa famille et sa ville Kiev *(Le rêve)*, l'âne et le mulet qui pleurent ensemble *(La route)*, ou la fin de Boris Isaakovitch Rosenthal fusillé par les Allemands dans un ravin tandis qu'une fillette lui couvre les yeux de ses mains : *« Professeur*, dit-elle, *ne regarde pas de ce côté, tu vas avoir peur. » (Le vieux professeur)*. Une écriture sèche, claire, brutale. Qui rappelle parfois celle de Lamed Shapiro. La seule qui convienne pour exprimer l'horreur.

(1) Auteur notamment du *Roman juif américain* (Payot), *Le Shtetl — la bourgade juive de Pologne* (Payot).

(2) Voir « le Monde des livres » du 10 décembre 1982 à propos de *Autour de la gare*, de David Bergelson, et *Lundi*, de Moshé Kulbak, L'Age d'homme.

(3) Voir *le Monde* du 23 septembre 1983 et du 21 mars 1986, L'Age d'Homme/Julliard, 1983.

(4) *Le Cas Grossman*, par Simon Markish (Julliard/L'Age d'homme 1983.

(5) Mouvement juif révolutionnaire marxiste antisioniste.

(6) Le Théâtre de Poche présente actuellement *Dernière Lettre d'une mère juive soviétique à son fils* avec Hélène Roussel et André Cellier (à 18 h 30).

L'homme qui aimait les femmes

Fragment d'une autobiographie, portrait de l'artiste en dandy,* Une jeunesse viennoise (1862-1889), *d'Arthur Schnitzler, paraît pour la première fois en France avec une préface de Roland Jaccard dont voici quelques extraits.

A vingt ans, Schnitzler secoua la poussière des contraintes familiales, jeta sa gourme et se lança dans le tourbillon viennois. Il avait le choix : être prince ou poète, les deux types héroïques qu'il distinguait dans la vie. Le désir de briller l'emporta : il brigua le titre de prince, se voua à l'élégance, changea de tailleur, troqua ses velléités littéraires contre de féroces ambitions mondaines. Fini le lycéen à la tenue négligée, disparu le jeune homme timide. Schnitzler se drapa dans une indifférence hautaine. Plus tard, en souvenir de cette période de son existence, il écrivit le cycle *Anatole* ; synthèse illustrant les aventures d'un « viveur aux cinq florins ».

Le succès que connut *Anatole* – longtemps on parla des « années d'Anatole » pour désigner cet âge d'or disparu – révèle combien la ville impériale appréciait les oisifs et combien Schnitzler avait misé juste en pariant sur les apparences. Sans doute Vienne méritait-elle d'être traitée par Hermann Broch de *« métropole du toc »*.

Schnitzler, de son aveu même, n'était que *« paresse »* et *« indifférence »*. Etre dandy ou mourir : tel était le verdict de la mode viennoise. Le dandy à la silhouette souple, au teint pâle, à la démarche aristocratique, savait conjuguer le verbe « s'ennuyer » au passé, présent et futur. Dans ce climat lymphatique, même Peter Altenberg, cultivait les vertus du dilettantisme en littérature et se définissait déjà comme un *« invalide de la vie »*.

Schnitzler lui reprochait de jouer au *« neurasthénique professionnel »*, parce qu'il abusait d'alcool et de somnifères et se plaignait de ses nerfs détraqués, peut-être aussi parce que deux jeunes filles avaient imprudemment comparé le jeune Arthur et le jeune Richard...

Le café Mégalomanie

Schnitzler fréquentait le café Griensteidl, surnommé par d'aucuns le « café Mégalomanie », *car s'y retrouvaient tous les* littérateurs. Karl Kraus, qui n'épargnait personne et surtout pas le Gotha des lettres, se moquait de cette habitude. Pour l'heure, Arthur Schnitzler côtoyait ses futurs rivaux, Hugo von Hofmannsthal, Richard Beer-Hofmann, poète, essayiste et dramaturge, chantre de la grandeur du peuple juif, et Félix Salten, l'auteur de *Bambi* et du récit érotique *Histoire d'une jeune fille de Vienne racontée par elle-même*, paru sous le pseudonyme de Josefine Mutzenbacher.

« Des disciples ? Dieu m'en préserve ! Je préfère encore les amis ! », s'exclamait Schnitzler, ce qui ne l'empêchait pas de critiquer ces mêmes amis dans son *Journal*. En 1897, le café Griensteidl fut rasé. Karl Kraus, fidèle à sa réputation, publia un pamphlet sardonique sur la *Littérature démolie*...

Franz Blei, dans son *Grand Bestiaire de la littérature* (1), dépeint Schnitzler sous les traits d'un cheval de course adoré par les femmes. L'écrivain le leur rendait bien, puisque les femmes tiennent une place prépondérante dans son œuvre. Thérèse, Berthe Garlan, Mademoiselle Else, incarnent trois types féminins inoubliables : la gouvernante-institutrice, l'Emma Bovary viennoise, la jeune fille mi-ingénue mi-perverse. *« Je suis frappée*, écrit Lou Andréas-Salomé à Schnitzler, *de voir à quel point l'homme fait piètre figure dans vos livres. Qu'il se fasse passer pour le plus sage ou pour le plus méchant, il apparaît toujours, comparé à la femme, comme le moins intéressant. »*

Un harem

« Ce que j'aimerais le plus, c'est un harem, et je voudrais qu'on ne me dérange pas. » Tel fut le souhait que Schnitzler formula à l'âge de trente-cinq ans. Pourtant, son apprentissage de l'amour charnel commença de la plus chaste façon : il se rendit chez les prostituées mais se contenta de leur faire la leçon, les conjurant d'abandonner ce métier qui manquait d'avenir... D'un harem, Schnitzler ne manquait pas. La valse des femmes dans son autobiographie donne le tournis

Plus décisives furent son aventure platonique avec une femme mariée, Olga Waissnix – l'amour n'est qu'une *« grise théorie »*, décrétait-elle – et sa passion pour une actrice, marie Glümer (Mizzi).

Avec Adèle Sandrock (Dilly), Schnitzler rencontra plus jaloux que lui. Femme accaparante, harpie dévoratrice, Adèle était aussi une vedette qui consentit à jouer dans *le Conte* de son amant, représenté en décembre 1893 au Volkstheater. *« Ma liaison avec elle est épouvantable*, avoua Schnitzler. *Excès sans amour.* Les lettres d'Adèle à Arthur, passant de la tendresse melliflue à la rage furibonde, ont de quoi faire frémir.

L'année suivante, Schnitzler connut un intermède apaisant avec Marie Reinhard. *« Ma vie manque de parfums. Une haine soudaine envahit ma pensée ; je veux une fille jeune et fraîche »*, s'exclamait-il dans son *Journal*. Cette fille jeune et fraîche se présenta un après-midi chez lui. Mais l'entracte fut de courte durée : Marie mourut de septicémie. Chaque année dans ses carnets intimes, Schnitzler célébra l'anniversaire de sa disparation. L'éternel célibataire se consola auprès des Minni, des Jenny, des Gusti ou des Anni jusqu'à la rencontre avec Olga Gussmann qu'il épousa en 1903 – sa constance dans l'infidélité n'eut guère à souffrir de cette nouvelle situation.

Schnitzler déambulait dans la vie tel un badaud, curieux de tout, ému par la pâleur d'un visage de femme, amusé par les pépiements des grisettes, ébranlé par la détresse d'un aveugle. Certains êtres qui surgissent dans son *Autobiographie* semblent sortir de son œuvre : un camarade de lycée, beau parleur, brillant, qui se permettait des observations sur les poèmes du jeune Arthur, devint commis voyageur, fut condamné pour viol, sortit de prison syphilitique et, paralysé, finit ses jours dans un asile d'aliénés. Bertha Lehmann, la gouvernante allemande qui l'avait initié à la littérature classique, se maria, vécut dans la pauvreté avant de sombrer dans la misère et l'alcoolisme.

Petits faits vrais

L'amateur des petits faits vrais – *« Mentir aussi peu que possible avec les mots »*, disait-il – ne pouvait dédaigner le journal intime. Dès son plus jeune âge, Schnitzler avait coutume de consigner dans des carnets ses aventures, ses pensées, ses rêves. Avant de disparaître, il fit une copie de son volumineux *Journal* et fixa la parution à cinquante ans après sa mort (survenue en 1931) : *« Je sais*, confiait-il à Alma Mahler, *n'être pas tout à fait un grand auteur, il en est de bien, bien plus grands que moi, mais je crois que mon* Journal, *s'il est publié un jour, pourra se mesurer, en tant que document humain, avec les œuvres des plus grands. »* L'autobiographe se regarde dans son Journal comme dans un miroir où il ne se reconnaît pas.

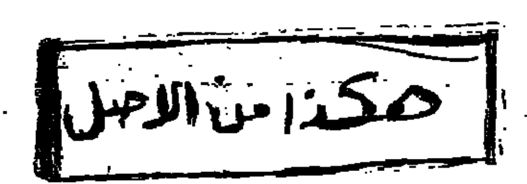
Avec la tendresse et l'ironie que Flaubert avait pour Frédéric Moreau, l'homme mûr juge l'adolescent qu'il fut, le mémorialiste se moque du jeune homme qui, dans ses carnets, passe de la mièvrerie à un *« romantisme suspect »*, quand il ne fait pas preuve d'une *« sécheresse bureaucratique »*. Jamais personne mieux que Schnitzler n'avait saisi les caprices du diariste. Le *Journal* obéit autant aux humeurs que l'autobiographie à la volonté d'unifier.

Le monde n'est qu'éphémère. A quoi bon se leurrer ! La mort commence à la naissance ; l'amour, à peine éclos, expire déjà. La déchéance est sœur de la vie, la fugacité jumelle du désir. Nous tournons toujours dans le même cercle, répétant les mêmes gestes avec l'obstination des marionnettes. La vie n'est qu'une ritournelle, nous souffle Schniztler. Quand donc l'écouterons-nous ?

R. J.

★ **UNE JEUNESSE VIENNOISE (1862-1889), d'Arthur Schnitzler, traduit de l'allemand par Nicole et Henri Roche. Hachette 369 p., 159 F.**

(1) Publié en 1920 à Munich.



هكذا من الاجل

Police

Remous dans la police marseillaise

Mise à l'écart de M. Pierre Quilici

M. Pierre Quilici, directeur départemental des polices urbaines des Bouches-du-Rhône, a été relevé de ses fonctions, le mercredi 18 février, par M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité. Dans un communiqué, le ministère de l'intérieur indique que M. Quilici a demandé *« dès le 28 janvier dernier, à être déchargé de ses fonctions. En congé de maladie depuis le début de cette semaine, il n'en a pas moins, pendant cette période, et dans des conditions inadmissibles, gravement manqué au devoir de réserve »*.

Le communiqué de la place Beauvau fait référence au climat qui règne au sein de la hiérarchie policière marseillaise depuis le 9 février, lorsque sept gangsters ont réussi à prendre la fuite, par un souterrain, après un hold-up avec prise d'otages, commis à la Caisse d'épargne de Marseille. Les truands avaient berné les policiers déployés autour de l'établissement, sous l'autorité de M. Robert Broussard, directeur central des polices urbaines.

Depuis cette date, les responsables marseillais de la police n'ont cessé de commenter cet important « ratage ». Le manque apparent de coordination des unités sur le terrain, les visibles conflits de compétence dans la conduite des opérations (outre M. Broussard, venu de Paris, étaient également sur le terrain M. François Bonnelle, préfet délégué à la police, le commissaire divisionnaire Georges N'Guyen Van Loc, chef local du groupe d'intervention de la police nationale, le commissaire divisionnaire Ange Mancini, chef du RAID, unité d'élite de la police chargé notamment des prises d'otages, sans oublier le procureur et son adjoint), ont, à l'évidence, échauffé les esprits.

M. Van Loc, il y a quelques jours, avait commenté l'affaire sans aménité. Dans l'édition de jeudi du *Provençal*, M. Quilici, à son tour, fait état de son amertume, et s'en prend vivement à M. Broussard, qui, dit-il, *« n'a jamais assumé un échec. Alors il veut que des têtes tombent »*.

« Un tel mépris »

Ce même jeudi, *le Provençal* rend – partiellement – public le contenu d'un rapport transmis par M. Quilici à sa hiérarchie, le 28 janvier dernier, soit dix jours avant le « casse » commis à Marseille. *« Après trente-deux ans de service,* écrit M. Quilici, *je n'ai jamais vu un gouvernement traiter la police avec un tel mépris* (...). *Depuis quatre ans, j'ai subi les lubies des quatre préfets de police, mais aujourd'hui, par respect des fonctionnaires tués ou blessés en service, à cause d'un manque total de prise en considération, je ne suis plus en mesure de tenir ce poste. »*

Policier ayant gravi un à un tous les échelons de la hiérarchie (gardien de la paix en 1955, inspecteur en 1957, commissaire en 1963, directeur départemental des polices des Bouches-du-Rhône en 1984 après un passage en Corse comme chef de cabinet de... M. Robert Broussard), M. Quilici n'est pas homme à ruminer ses états d'âme. L'ancien préfet de police de Marseille, M. Pierre Richard, s'était, à plusieurs reprises, déjà opposé à lui.

La tempête d'aujourd'hui est d'autant plus vive qu'un plan de réorganisation de la police marseillaise, en cours, vise à confier à la police judiciaire certaines des responsabilités habituellement assumées par la sûreté urbaine que dirigeait M. Quilici.

Diversement apprécié, ce plan intervient après une totale refonte de la hiérarchie de la police judiciaire marseillaise et au moment où deux commissaires de la sûreté urbaine, MM. Gentet et Ghenassia, respectivement chef et ancien chef de la brigade mondaine, ont été inculpés de proxénétisme aggravé après qu'une prostituée de Marseille les eut accusés de lui avoir accordé leur protection contre d'importantes sommes d'argent.

G. M.

Au Quai des Orfèvres

M. Olivier Foll, sous-directeur de la police judiciaire

M. Olivier Foll, commissaire divisionnaire, chef de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme, a été promu, mercredi 18 février, sous-directeur de la police judiciaire de la région parisienne. Il sera chargé, au Quai des Orfèvres, de superviser les divisions de police judiciaire et les services territoriaux (commissariats de quartier). Le successeur de M. Foll sera désigné ultérieurement.

De son côté, M. Jean-Pierre Sanguy, directeur adjoint de la police judiciaire, confirmé dans ses fonctions de numéro deux du Quai des Orfèvres, sera dorénavant chargé de superviser les brigades centrales et les services généraux, sous l'autorité du directeur M. Pierre Touraine.

CATASTROPHES

Après le passage du cyclone Clotilda

Dix-sept communes de la Réunion sont déclarées zones sinistrées

SAINT-DENIS
de notre correspondant

Une semaine après le passage de la dépression tropicale Clotilda, le premier bilan chiffré estime les dégâts de 200 à 300 millions de francs. Une donnée sur laquelle devra se pencher la commission interministérielle d'évaluation des dommages dont a parlé M. Jacques Chirac, le mercredi 18 février en conseil des ministres. Ce sont les infrastructures routières qui ont le plus souffert du passage de Clotilda : des kilomètres de chaussée ont été emportés.

Les habitants ont moins souffert des effets de Clotilda, même si on enregistre quelques centaines de cases détruites ou endommagées, surtout dans le nord et l'est du département. Ces dégâts moindres s'expliquent par la brièveté de la période (de 13 heures à 14 h 30 le vendredi 13 février) où ont soufflé les vents les plus violents. Les rafales ont alors dépassé 170 kilomètres, heure en certains points.

Les effets conjugés de vent et de la pluie ont dévasté des champs entiers de cultures maraîchères. Sur les marchés de Saint-Denis, le kilo de laitue se négocie à 32 francs et celui de tomate à plus de 20 francs. La canne a également été affectée, mais il faudra attendre la fin de la campagne sucrière 1987-1988 pour mesurer exactement l'incidence de Clotilda sur les rendements. Le ministre de l'agriculture a indiqué au député Michel Debré qu'il était disposer à examiner des dispositions visant à soulager en 1987 la trésorerie des exploitations touchées.

La préfecture a publié le 17 février un arrêté déclarant zones sinistrées dix-sept communes sur les vingt-quatre que compte la Réunion.

ALIX DIJOUX.

Éducation

M. Jean-François de Martel directeur du CNDP

M. Jean-François de Martel a été nommé directeur général du Centre national de documentation pédagogique (CNDP) par un décret paru au *Journal officiel* du 18 février. Il remplace M. Guy Guillier de Chalvron qui dirigeait le CNDP depuis 1985.

M. René Monory avait annoncé, en juillet dernier, une restructuration des établissements publics du ministère de l'éducation nationale, dont le CNDP, chargé de la production et de la diffusion d'outils pédagogiques. Le ministre envisageait de rattacher ses centres régionaux (CRDP) aux recteurs. Soixante-treize postes (sur un total de deux mille cinq cents agents) ont été supprimés au budget 1987 du CNDP, et M. Monory vient d'arrêter la production de logiciels éducatifs commerciaux par cet organisme (*le Monde* du 6 février).

[Né le 30 novembre 1939 à Brest, M. de Martel est diplômé d'HEC, de l'Institut d'études politiques et de l'ENA. Après un passage au ministère de l'économie et des finances, il est nommé conseiller technique auprès de M. Pierre Messmer, alors premier ministre. Il est ensuite chargé de mission au secrétariat général de la formation professionnelle (1974-1975), puis chef de bureau à la direction du budget du ministère des finances (1975-1977). Conseiller technique au cabinet de M. Christian Beullac, ministre du travail en 1977-1978, puis chargé de mission à la préfecture d'Ile-de-France en 1979, il est ensuite chef de service chargé de la formation professionnelle à la direction des lycées du ministère de l'éducation (1980-1982). Depuis lors, M. de Martel était directeur du développement économique et social au conseil régional d'Ile-de-France. Il a été enseignant à l'École supérieure de commerce de Paris, puis à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'ESCAE d'Amiens.]

M. Gabriel Catayee recteur de l'académie des Antilles-Guyane

Le conseil des ministres du mercredi 18 février a nommé le docteur Gabriel Catayee recteur de l'académie des Antilles-Guyane en remplacement de M. Bertène Juminer qui était en fonction depuis la création de cette académie, en 1982.

[Né le 24 mars 1927 à Morne Rouge (Martinique), docteur en médecine, spécialiste de l'histoire et de l'embriologie, M. Catayee a effectué l'essentiel de sa carrière à Montpellier. Professeur à l'université de Montpellier-I, il a dirigé le laboratoire central d'hormologie et cytologie clinique de l'hôpital Saint-Eloi, avant de créer et de diriger le centre d'insémination de la maternité de Montpellier et le centre de consultation et recherche sur la reproduction humaine du CHR de Montpellier. Depuis 1981, M. Catayee était directeur du laboratoire de fécondation *in vitro* de ce CHR.]

M. Jean-Claude Bouvier président de l'université d'Aix-Marseille

M. Jean-Claude Bouveir, professeur de langue et littérature d'oc, a été élu au premier tour de scrutin, par 56 voix sur 99 votants, le 16 février, président de l'université d'Aix-Marseille I. Il remplace M. Guy Pouzard, dont le mandat arrivait à son terme.

[Né le 11 mai 1935 à Romans (Drôme), agrégé de grammaire puis docteur ès lettres (1973), M. Jean-Claude Bouvier a fait pratiquement toute sa carrière à l'université de Provence. Assistant à Lyon (1962-1965), il est assistant à Aix-en-Provence en 1965, maître de conférences en 1973 et professeur de philologie romane, puis de langues et cultures régionales depuis 1975. Spécialiste de la langue d'oc, il a dirigé entre 1981 et 1985 le groupe de recherches du CNRS « Atlas linguistiques des parlers et cultures des régions de France » ; il est le co-auteur avec Claude Martel de l'*Atlas linguistique et ethnologique de Provence* (éd. CNRS).]

MÉDECINE

En Bavière

Un porteur du virus du SIDA emprisonné

Un homme de quarante-cinq ans, homosexuel, porteur du virus du SIDA, est en détention préventive à Nuremberg (RFA). Il est accusé par son partenaire d'avoir eu des rapports sexuels sans protection tout en se sachant séropositif.

Une enquête est en cours pour déterminer si l'homme, soupçonné d'avoir eu depuis 1986 diverses relations sexuelles sans avoir usé de préservatifs et averti ses partenaires du danger, n'a pas contaminé plusieurs personnes.

Les dirigeants bavarois souhaitent l'introduction de mesures sévères, comme la déclaration obligatoire des malades et des poursuites pour homicide involontaire. Cette nouvelle affaire attise un peu plus en Allemagne fédérale la polémique qui oppose le parti conservateur bavarois au gouvernement à propos de la déclaration obligatoire des personnes infectées par le virus du SIDA. (*le Monde* du 18 février.)



LA FORCE AU SERVICE DE LA CROISSANCE
DES RÈGLES DU MANAGEMENT
LES SERVICES : LA CLÉ DU SUCCÈS



Glenfed, Inc., l'un des plus prestigieux établissements financiers du monde, est une société de services financiers diversifiés implantée aux Etats-Unis. *Créée en 1934, la société* Glenfeld, qui vante un actif de 18 milliards de dollars, compte parmi les cinq établissements financiers les plus importants des Etats-Unis. Quelles sont les raisons qui ont permis à Glenfed de se hisser au rang de leader dans ce secteur ? Voici le sentiment des membres de l'équipe de direction de Glenfed ; une équipe qui incarne trois générations de « leadership », qui permet de porter un regard sur le passé, de mieux comprendre le présent et de prévoir le futur.

RAYMOND D. EDWARDS, président du conseil d'administration

Ray Edwards est entré à la Glendale Federal au lendemain de son service militaire qu'il fit durant la seconde guerre mondiale. Président de Glendale Federal de 1965 à 1972, il occupa la fonction de P.D.G. de 1968 à 1985. Elu à la présidence du conseil d'administration de la société en 1972, il fut aussi le président et le P.D.G. de Glenfed, Inc. en 1985.

Lorsque j'entrai à la Glendale Federal en 1945, nous ne disposions que d'un seul bureau, de onze employés, et notre actif n'était que de 10 millions de dollars. Aujourd'hui, nous avons deux cents bureaux, un effectif qui est au nombre de quelques milliers de personnes et un actif de 18 milliards de dollars.

Le secret d'une croissance aussi rapide et d'une telle ampleur ?

Il réside dans le fait que nous croyons en l'utilité de servir la *collectivité* en lui offrant *un lieu sûr où placer son épargne, où emprunter* et en l'aidant à *améliorer son niveau de vie.*

En matière financière, nous *croyons* à la prudence, à la force du changement, à l'expérience et plus qu'à toute autre chose en *l'homme.*

Nous sommes des conservateurs, car nous avons 45 000 actionnaires et plus d'un million de clients. Ils nous ont confié leur argent et il nous incombe d'être prudents et de veiller à la bonne gestion de leurs investissements et épargnes.

Notre *époque* est caractérisée par le changement. Le changement est perpétuel. Faire face au *changement, c'est là notre métier.* Le « management » d'hier ne saurait être celui de demain.

Lorsque j'entrai à la Glendale, nous n'avions que *deux* produits. Aujourd'hui, nous en avons des douzaines auxquelles nous nous efforçons d'ajouter de nombreuses autres chaque année. Il est besoin de *solutions nouvelles* et qui dit solutions nouvelles dit *nouveaux produits et services.*

L'homme est notre bien le plus précieux. C'est l'homme qui fait *la différence* à *tous* les niveaux.

Lorsque j'en parlai à Joe Hoeft – il fonda Glendale Federal avec 5000 dollars en pleine période de crise – il me dit : « Si c'est un emploi que vous cherchez, nous ne pouvons vous en offrir. Ce que nous *pouvons*, en revanche, c'est vous procurer une occasion. »

L'occasion attire les bons éléments. C'est pourquoi nous souhaitons donner à des hommes la chance de contribuer à la croissance. Nous voulons que Glenfed soit la meilleure entreprise *en hommes* de ce secteur.

Nous formons des « managers » au sein même de notre société. Lorsque nous faisons appel à l'extérieur, nous engageons les meilleurs. Et nous avons fait nos preuves quant à notre aptitude à amalgamer les talents internes et externes à notre société.

Notre équipe de direction comprend des hommes qui appartiennent à trois générations distinctes venant d'horizons distincts. Notre tendance c'est d'évaluer chacune des possibilités sous des angles différents. Mais sur un point nous partageons tous la même opinion.

A savoir que la meilleure façon de devenir un leader c'est de le rester. Et ce en se fondant sur les règles mêmes qui, au départ, nous ont permis de le devenir.

NORMAN M. COULSON, président

Dès son entrée à la Glendale Federal en 1959, Norman Coulson n'a cessé d'occuper des postes à responsabilité croissante. De 1982 à 1984 il fut premier directeur adjoint et directeur général de la division californienne et fut élu président et P.D.G. en 1984. En 1985, il devint vice-président et président de Glenfed – et président et P.D.G. de Glendale Federal.

Il ne serait pas faux, je pense, de définir Glenfed comme étant *à la fois combative et conservatrice.*

La croissance nous intéresse au premier chef. Nous ne prônons certes pas la croissance pour la croissance, *mais une croissance qui serait synonyme de progrès.*

Il ne fait pas de doute que nous avons effectué des acquisitions importantes dont celle de la plus grande compagnie indépendante américaine d'assurance de titres ainsi que l'établissement bancaire hypothécaire, une succursale de Merrill Lynch.

Mais toutes nos acquisitions s'inscrivent dans le cadre de notre stratégie : devenir *une société à part entière dans les services financiers et immobiliers.* Nous ne voulons pas nous disperser, mais nous souhaitons être une compagnie hautement spécialisée dans les services financiers liés à l'immobilier. C'est ce que nous savons faire le mieux possible d'année en année.

Nous sommes conservateurs non seulement en ce qui concerne les acquisitions mais aussi pour ce qui est des *transactions.*

Les emprunts dits *delinquent* représentent moins de la moitié de l'actif moyen du secteur. Et notre coefficient de liquidités est parmi les plus élevés du secteur.

En 1983, nous avons effectué notre première offre publique de 21 millions d'actions, l'une des offres publiques initiales les plus importantes de l'histoires des Etats-Unis.

Cette offre-là connut un franc succès, et non des moindres. Et depuis 1983, nos comptes d'exploitation n'ont cessé de confirmer la solidité d'un tel investissement.

L'an dernier, nous avons battu un record dans le montant de nos revenus nets avec 88,3 milliards de dollars, soit 4,11 dollars par action.

Les bénéfices réalisés au cours des six premiers mois de l'exercice courant ont progressé à nouveau – en six mois seulement notre revenu net a atteint 63,5 millions de dollars par action.

Et, au cours du dernier trimestre, nous avons accru notre dividende pour la troisième fois consécutive en dix-huit mois – celle-ci avait triplé à l'époque – et aujourd'hui elle s'établit à 60 cents par action sur une base annuelle.

Notre force ?

Premièrement, un portefeuille d'emprunts d'une qualité indiscutable.

Des emprunts dont le volume est sans précédent ; il a en effet atteint le chiffre record de 4 milliards de dollars américains au cours des six derniers mois. Pourtant, la qualité de nos actifs demeure excellente à tous égards. 80 % de notre portefeuille d'emprunts appartiennent à des familles propriétaires de la maison qu'elles occupent à elles seules, *ils représentent les emprunts les plus sûrs et les plus* sécuritaires possibles aux Etats-Unis, un pays où posséder une maison est l'objectif le plus important de toute famille.

Deuxièmement, notre présence sur le marché du détail en Californie et en Floride.

Ces deux Etats viennent en tête du peloton en matière de croissance à l'échelle fédérale. Et nous bénéficions là d'une position enviable que nous mettons à profit.

Nous avons 109 agences dans les 15 comtés où vivent 80 % des Californiens. Et en Floride nous occupons le deuxième rang avec 67 bureaux dans les 11 comtés où vivent 60 % des habitants de la Floride.

Troisièmement, il y a la croissance soutenue de nos revenus.

La croissance doit être synonyme de croissance des *revenus, de croissance à la base.* Depuis 1983, nous assistons à des revenus records tous les ans. Le taux de croissance de nos revenus a été de 59 % l'an dernier et, au cours de chacune des cinq dernières années, il s'est établi au-dessus de 30 %.

Quatrièmement, un capital avec des bases solides.

Pour être compétitifs à l'avenir, il faut pouvoir *faire preuve de solidité en capital.* Avec un bénéfice net de 800 millions de dollars américains – et un coefficient de rémunération sur le capital élevé – nous disposons du capital dont nous avons besoin pour être leader.

D'autres facteurs encore de forces ? Oui.

Car ce sont ces forces qui sont la clé de nos quatre objectifs capitaux : *rentabilité, croissance, diversification et un service accru à notre clientèle.*

KEITH P. RUSSELL, Jr, Président-directeur général

A l'âge de quarante ans, Keith Russell est le plus jeune des dirigeants de Glenfed.

Economiste de formation, il a travaillé neuf ans à la Security Pacific Corporation (où il s'est élevé au rang de premier directeur adjoint), avant de rejoindre la Glendale Federal en 1983 comme premier directeur adjoint et directeur général des sociétés filiales.

Un an après, il était élu premier directeur adjoint de Glendale Federal et, en 1985, devenait président-directeur général de Glendale Federal et de Glenfed.

Dire que les résultats réalisés par Glenfed ont été absolument *spectaculaires* pourrait sembler un euphémisme.

Il n'y a cependant dans cette organisation pas le moindre soupçon de suffisance.

Ray Edwards et Norm Coulson croient en ce en quoi je crois moi-même : le passé n'est qu'un prélude. Si nous réussissons à mieux nous comprendre nous-mêmes alors nous pourrons mieux servir notre clientèle et, si nous nous en tenons aux choses essentielles, l'avenir nous appartient.

Nos objectifs sont ambitieux, mais *à la mesure de notre savoir-faire.* Le « management » d'hier ne saurait être celui de demain.

Nous souhaitons maintenir un profit constant sur nos fonds propres et faire en sorte qu'il soit de l'ordre de 15-20 %.

Nous souhaitons effectuer un plus strict contrôle de nos frais d'exploitation à l'avenir que nous ne l'avons fait par le passé. Nous avons mis en place un système rigoureux de contrôle des dépenses *qui fonctionne bien.*

Nous *devons* maintenir la grande qualité qui caractérise notre portefeuille d'emprunts. Les emprunts sont assurés de croissance, et chaque emprunt doit être à la hauteur de son ambition.

Nous serons encore plus actifs dans le secteur du détail. Nous disposons de plus de produits, de plus de marchés potentiels et des objectifs de vente importants. C'est pour atteindre ces objectifs que nous sommes davantage mis à l'écoute du marché ainsi qu'en faisant *du service que nous offrons à notre clientèle* notre priorité numéro un.

Sur les marchés financiers, la plupart des produits financiers sont semblables. C'est *le service à la clientèle* qui fait la différence. Et c'est précisément *ce service* qui fait notre différence.

Nos succursales sont de véritables centres financiers au détail qui travaillent vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Nous commercialisons et vendons tous produits et services. Nous sommes en train de mettre au point de nouveaux produits financiers et des services adaptés à des besoins nouveaux. Et nous sommes bien décidés à commercialiser nos produits et services en faisant preuve de davantage de dynamisme et d'intelligence.

Aujourd'hui, tous les établissements financiers sont touchés par la situation économique et sont soumis aux variations d'humeur des consommateurs. Mais, le facteur essentiel c'est la déréglementation que connaît à l'heure actuelle notre secteur.

Aujourd'hui, le cloisonnement existant entre les différentes unités est en train de disparaître, les différences s'estompent, et nous sommes en compétition avec des banques internationales, des géants de l'assurance, des grands détaillants, des immenses sociétés de courtage et sommes confrontés à l'entrée en scène de nouveaux acteurs économiques.

Mais nous nous sommes jusqu'ici bien défendus contre Citicorp en Floride et en Californie pendant une bonne partie de l'actuelle décennie.

La déréglementation est au service de la *compétition.* Et Glenfed saura saisir cette chance grâce aux *règles du management, par la force qui est au service de la croissance et aux services qui sont la clé du succès.*

GLENFED, INC.

Economie

REPÈRES

Production industrielle

Baisse en décembre

L'indice mensuel de la production industrielle, calculé par l'INSEE, a baissé de 2,2 % en décembre, revenant après correction des variations saisonnières et sur la base 100 en 1970 de 137 en novembre à 134. En un an (décembre 1986 comparé à décembre 1985), la production industrielle a augmenté de 1,5 %. Mise en moyenne mobile sur trois mois – méthode qui permet de dégager une tendance, – la production, après avoir plafonné à l'indice 137 depuis juin-juillet-août, a légèrement baissé en fin d'année (136 pour octobre-novembre-décembre).

Semi-conducteurs

Les Japonais vont restreindre leur production

Le ministère nippon du commerce international et de l'industrie (MITI) a demandé aux fabricants japonais de semi-conducteurs de réduire de 20 %, au cours des six prochaines semaines, leur production. Cette mesure concerne les mémoires les plus courantes (D-RAM 256 kilobits et EPROM 64, 128 et 256 K). Le ministère, qui a révisé en baisse (– 10 %) ses estimations sur la demande intérieure au premier trimestre, pense que la production est trop importante, ce qui pèse sur les prix à l'exportation et perturbe l'application de l'accord conclu, le 31 juillet 1986, avec les Américains. Cette mesure constitue un nouvel effort des autorités japonaises pour tenter de sauver cet accord : depuis plusieurs semaines, les Américains multiplient les accusations critiques contre les Japonais. Ils menacent donc d'imposer des droits de douane élevés à l'entrée aux Etats-Unis sur ces produits.

Subventions agricoles

Les Etats-Unis en flèche

Les Etats-Unis subventionnent au moins autant leurs agriculteurs que les Européens. Le Japon figure, lui aussi, au premier rang des pays subventionnant leurs produits agricoles. Telles est l'une des conclusions d'un projet de rapport réalisé par des experts des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

Le rapport porte sur la période 1979-1981. Mais ses auteurs font remarquer que, si ces statistiques étaient actualisées, elles feraient ressortir une hausse très nette des subventions américaines, à un moment où la CEE a réduit les siennes.

Leçons venues d'ailleurs

(Suite de la première page.)

En effet, si le déficit public a aidé à la croissance, c'est selon des méthodes exactement à l'opposé de celles qui avaient été proposées : de l'« économie de l'offre », on avait basculé – *horresco referens* – à la politique keynésienne. Poussée de la demande conduisant selon le schéma classique à l'augmentation des importations et à l'aggravation du déficit du commerce extérieur.

Les Etats-Unis essaient aujourd'hui de se dépêtrer de ce lacis dans une ambiance morose où le taux de croissance n'atteint pas ce que l'on espérait et où la baisse du dollar n'a pas – ou pas encore – eu sur le front extérieur les effets attendus.

A l'inverse, l'Italie, qui était si mal partie, se révèle la championne du redressement en Europe. Le coup de frein à l'inflation a été spectaculaire. Le coût de la vie a été de 4,3 % en décembre 1986 contre 8,6 % un an plus tôt, et cela malgré une forte hausse des tarifs publics décidée courageusement par l'Etat. Sans ces dernières actions, l'inflation n'aurait été que de 2,3 %, souligne le dernier bulletin de conjoncture de Paribas (1), qui nous signale aussi que l'Italie est le seul pays européen à avoir enregistré une augmentation en volume de ses exportations supérieure à celle de ses importations.

Cette contribution extérieure a renforcé la croissance, tirée déjà par la consommation, et surtout l'investissement productif (+ 10 %). Ce qui a amélioré la situation de l'emploi, mais pas au point de réduire le taux de chômage (un peu plus élevé encore qu'en France), car les demandeurs autrefois découragés sont revenus sur le marché du travail.

La Grande-Bretagne société bipolaire

A quoi attribuer ce qu'on a déjà qualifié de « miracle italien » ?

1) A la sagesse des salariés pour une bonne part, qui ont accepté une politique drastique (hausse des rémunérations de 3,3 % seulement en septembre dernier par rapport au mois correspondant de l'année précédente).

2) Au cercle vertueux créé entre les performances des entreprises (particulièrement brillantes en 1985 et 1986), l'évolution du prix des actions et le volume de fonds levé sur le marché.

3) La bonne tenue des marchés financiers a permis une importante revalorisation du patrimoine des ménages allégeant la contrainte d'épargne et autorisant un accroissement de la propension à consommer.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, comme le soulignait *l'Observatoire* de la COFREMCA (2), de voir les Italiens se réconcilier massivement avec le capitalisme. Sait-on que le journal communiste *l'Unita* s'est cru obligé, depuis octobre 1985, de publier chaque jour… les cours de la Bourse.

Le capitalisme de Mme Thatcher n'a pas des vertus analogues. Selon la même communication de la COFREMCA, plus du tiers de la population britannique est réfractaire au changement et considère avec appréhension la complexité croissante du monde moderne. Face à un tel poids mort, les innovateurs ont la tâche difficile. De surcroît, ils sont moins nombreux que dans d'autres pays.

Une société bipolaire comme celle de la Grande-Bretagne *(them and us, have and have-not)* où la conscience de classe est si marquée est évidemment difficile à remuer, même avec la main de fer de Mme Thatcher. Les *have not* tiennent surtout à un minimum de sécurité matérielle, à l'Etat-providence, et les *have not* une tradition financière qui les a poussés à investir aux quatre coins du monde autant que dans leurs propres usines.

A l'inverse de l'Italie et de la France, le dérapage des salaires par rapport au niveau des prix a entraîné des importations plus fortes et la détérioration de la balance des paiements. Compétitivité et croissance faibles, malgré le remède de cheval administré, qui conduisent la Grande-Bretagne à des chiffres impressionnants de chômage.

Les vertus de l'Allemagne sont trop connues pour être détaillées. Une croissance dans l'équilibre depuis quatre ans, des exportations qui dépassent maintenant celles des Etats-Unis. Les entreprises ont retrouvé, durant les cinq dernières années, un niveau de rentabilité supérieur à celui des années 60. Ce qui a permis la modernisation de l'outil de production et la conquête des marchés extérieurs.

Le secret ? Une bonne spécialisation de la production, une stratégie mondiale et, surtout, un consensus social qui, mêlé harmonieusement au libéralisme économique, « *exprime l'étroite complémentarité des facteurs de production, travail et capital, qui ne sauraient devenir durablement antagonistes* » (3).

Les succès du Japon ne s'expliquent pas par beaucoup d'autres recettes. Si le revenu moyen par habitant de ce pays a dépassé celui de l'Europe et des Etats-Unis, c'est parce que les « coups de collier » donnés du haut en bas de l'échelle sociale l'ont été dans la bonne direction : à l'intérieur de l'entreprise, en sachant utiliser au mieux les cerveaux ; sur les marchés, en gérant le plus efficacement possible toutes les nouvelles technologies, leur développement et les produits nouveaux auxquels elles donnent naissance (4).

Il est abusif, on le voit, de parler de miracle lorsqu'un pays développé réussit soit à sortir de l'ornière où il roulait depuis des années, soit à triompher des maléfices consécutifs à la crise. A y regarder de près, les éléments les plus importants sont d'ordre culturel, du registre de l'évolution des mentalités. Ce qui peut demander un long temps, comme on le constate en Grande-Bretagne et en France, ou se présenter comme une « révolution », ainsi que le démontre l'évolution de l'Italie.

Sur le tableau des politiques économiques de demain, il y en a ainsi pour tous les goûts. Les optimistes comme les pessimistes pourront alimenter leur vision des choses.

PIERRE DROUIN.

(1) Numéro de janvier 1987.

(2) Numéro d'août 1986, Communication n° 18, 14, rue Milton, 75009 Paris.

(3) Yves Baron et Bernard Keizer, *les Grandes Economies*, éditions du Seuil, 1984.

(4) Lire à ce propos *Made in Japan*, par Akio Morita, le patron de Sony, Robert Laffont, 1986.

Exploitations trop nombreuses et surproduction

Le casse-tête agricole allemand

Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a écrit à M. Jacques Delors, président de la Commission de la CEE, une lettre dans laquelle il juge « inacceptables » les propositions de prix agricoles pour la campagne 1987-1988, a indiqué, mercredi 18 février, à Bonn, le porte-parole du gouvernement. Bonn estime que le président de la Commission européenne « n'a pas tenu compte » des suggestions que lui avait faites le chancelier Kohl lors de leur dernière rencontre.

BONN
de notre correspondant

Si la reconduction de la coalition au pouvoir à Bonn a généralement suscité une satisfaction non dissimulée à Paris, tout n'est cependant pas rose dans le tableau. Les élections législatives du 25 janvier ont réservé une mauvaise surprise aux chrétiens-démocrates du chancelier Kohl dans de nombreuses régions rurales qui lui sont traditionnellement favorables. Le président de l'Union fédérale des agriculteurs, M. Freiherr von Heereman, député chrétien-démocrate, a lui-même perdu 8,1 % des voix dans sa propre circonscription de Westphalie. Et la CSU n'a pas toujours fait mieux en Bavière.

Ce résultat, qui représente un casse-tête pour les stratèges de la CDU, risque d'empoisonner dans les mois à venir les relations de la RFA avec ses partenaires de la Communauté, principalement la France. Soutenue à bout de bras ces dernières années à coups de subventions nationales, l'agriculture ouest-allemande n'a aucune chance de survie face à ses rivales européennes si on ne lui trouve pas d'autres raisons d'être. Si la surface moyenne des exploitations (16 hectares, contre 25 hectares en France) est à peine supérieure à ce que l'on trouve dans le sud de l'Europe, les agriculteurs ouest-allemands ont cependant su en tirer le maximum, grâce à une très haute productivité, pour s'assurer jusqu'à ces dernières années une élévation du niveau de vie comparable aux autres catégories professionnelles. Nulle part ailleurs qu'en RFA, à l'exception des Pays-Bas, où l'on a affaire à une agriculture quasi industrielle, l'investissement n'est aussi élevé à l'hectare, aussi bien en ce qui concerne le matériel que les engrais.

Contrairement à la France, où les jeunes n'ont eu d'autres ressources que d'abandonner des exploitations jugées non rentables, beaucoup d'agriculteurs ouest-allemands ont bénéficié de la densité du tissu industriel pour s'accrocher à leurs terres en effectuant un travail d'appoint. La moitié des exploitations fournissent à l'heure actuelle en RFA moins de la moitié de leurs revenus à leurs exploitants. Cette situation a eu l'avantage de contribuer à éviter cette désertification des campagnes qui gagne de plus en plus en France. Elle a, en revanche, empêché une évolution naturelle vers l'agrandissement des exploitations.

Tant que la politique agricole commune a pu garantir chaque année une croissance régulière des prix et qu'il a été possible d'améliorer encore un peu plus la productivité, tout allait bien. Jusqu'au jour où la surproduction a bien obligé la CEE à refaire ses calculs et à trouver des solutions pour ne pas être acculée à la faillite. Les agriculteurs ouest-allemands ont été les premiers à faire les frais de ce renversement de politique, qui s'est traduit, malgré les efforts désespérés de leurs gouvernements, par une révision à la baisse des prix d'intervention. Travaillant avec des marges bénéficiaires extrêmement réduites, de nombreuses exploitations se sont bien vite retrouvées au bord de la faillite. Seule l'intervention massive du gouvernement, qui a accordé des milliards de subventions sous forme principalement de réduction de charges sociales et d'impôts, a empêché une catastrophe.

Les autorités ouest-allemandes se trouvent placées maintenant devant un dilemme. Si beaucoup de dirigeants reconnaissent en privé que la situation actuelle n'est pas tenable et que de nombreuses exploitations devraient disparaître pour permettre aux autres de s'agrandir, personne ne veut en prendre la responsabilité.

Le raisonnement de M. Ignaz Kiechle, ministre fédéral de l'agriculture et défenseur acharné de la petite exploitation familiale, dont il est issu, est relativement simple. Puisqu'il s'agit de lutter contre une surproduction européenne, diminuons les quantités produites, ce qui, par l'effet du marché, aura très vite pour effet de faire remonter les prix. Diverses solutions sont proposées, comme le gel périodique d'une partie des terres disponibles, ou l'abandon de méthodes trop intensives, en réduisant par exemple l'emploi des engrais. Solution qui aurait pour autre avantage de résoudre de nombreux problèmes écologiques.

Comme cela ne sera probablement pas suffisant, le ministre estime en outre qu'il est temps de considérer que l'entretien des terres et le maintien des structures rurales ont une valeur sociale et économique (tourisme) pour laquelle les agriculteurs doivent être rétribués.

Cette politique volontariste se heurte pourtant vite à des contradictions. Compte tenu du marché mondial, qui dit hausse des prix à la production dit, sur le plan communautaire, relèvement des barrières de protection douanière, ce qu'aucun dirigeant allemand ne peut entendre de gaîté de cœur, en raison notamment des tensions que cela provoquerait avec les États-Unis. A l'intérieur même de la Communauté, aucun des pays membres surtout n'a de raison pour le moment de trop s'apitoyer sur le sort des agriculteurs ouest-allemands. Il y a même fort à parier que – pour ne prendre qu'eux – beaucoup de dirigeants agricoles français, qui ont vu se boucher peu à peu un marché allemand qu'on leur avait promis au début de la CEE, ne sont pas fâchés de ce qui se passe. Si les Allemands de l'Ouest, qui ont réussi la gageure d'équilibrer leur balance agricole, malgré un pays ingrat, n'ont pas d'autres ambitions, il n'en est pas de même de nombreux dirigeants français qui continuent à miser sur leur agriculture pour leur rapporter des devises à l'exportation.

Si le maintien en RFA de très petites exploitations est un extrême, de nombreuses régions françaises commencent à se rendre compte des problèmes posés par la course à la superficie et par l'abandon des moins bonnes terres. Combien de petites communes rurales sont-elles menacées dans leur existence même par le vieillissement de leurs populations, avec les conséquences économiques que cela comporte, notamment sur les équipements publics et le développement du tourisme dans des régions entières. Sans compter que, en définitive, même si les problèmes ne se posent pas de manière aussi criante qu'en RFA, en raison de la moindre densité de la population française, on ne saurait nier non plus en France certaines réalités écologiques : des incendies de maquis et de forêts dans le Sud à la pollution de plus en plus grave des cours d'eau et des nappes phréatiques due à l'accroissement de la consommation d'engrais.

HENRI DE BRESSON.

Le financement de la Communauté européenne

Le Parlement de Strasbourg accueille favorablement les propositions de M. Delors

STRASBOURG
de notre correspondant

Le Parlement européen a accueilli favorablement le projet de la Commission de Bruxelles sur le financement des politiques communes de la CEE pour la période de 1988-1992 (*le Monde* du 19 février). Non seulement le schéma présenté le mercredi 18 février par M. Jacques Delors, son président, promet des recettes permettant le fonctionnement sans à-coups du Marché commun, mais il associe étroitement l'Assemblée à l'établissement des ressources et des dépenses pour les cinq années à venir. Les défenseurs de la politique agricole commune, désormais minoritaires au sein de l'hémicycle, se sont toutefois alarmés des risques que pourraient faire courir les propositions de Bruxelles à l'agriculture communautaire.

M. Delors a précisé, lors de son intervention, que le Parlement, le conseil des ministres des Douze et la Commission devaient conclure « *un pacte* », fixant au préalable, pour la prochaine période quinquennale, « *le plafond et les grandes masses budgétaires* ». Toutefois, en raison des particularités de l'économie agricole (outre les conditions climatiques, les effets des remous monétaires), la Commission recommande aux gouvernements membres la création d' « *une réserve à côté de l'enveloppe annuelle prévue pour la PAC* ».

L'objectif essentiel reste tout de même de rééquilibrer le budget communautaire. Comptant sur une économie de 6 milliards d'ECU (41,4 milliards de francs) sur les dépenses agricoles au terme de la réforme de l'Europe verte, Bruxelles souhaite ramener à 50 % du budget (contre 63 % aujourd'hui) la part du coût de soutien des marchés. Les « fonds structurels » (venant appuyer les actions sociales et régionales des gouvernements) devraient être les principaux bénéficiaires de cette évolution. Selon les calculs des experts européens, le volume des crédits à l'Espagne et au Portugal doublerait ainsi en termes réels (10 milliards d'ECU, contre 5 milliards cette année) et représenterait 25 % (16 % en 1987) des dépenses totales de la Communauté.

Outre la modification du système actuel de financement de la CEE, M. Delors a évoqué la possibilité d'ajouter, d'ici à 1992, une recette supplémentaire sous la forme, par exemple, d'une taxe sur les transactions financières.

Il est certain que ces propositions vont soulever nombre d'interrogations, et singulièrement à Paris, s'agissant surtout de l'idée d'associer le Parlement, dès le début de la procédure budgétaire, à la fixation du plan de dépenses et d'une discipline renforcée dans la conduite de la politique agricole.

M. Delors est plus perplexe en ce qui concerne le cas britannique, face à la critique permanente du Royaume-Uni selon laquelle « *la PAC coûte trop cher* ». La réponse qu'a voulu donner la Commission à Londres, a-t-il déclaré, est : « *Nous vous avons compris.* » D'ailleurs, les représentants des milieux gouvernementaux britanniques à Strasbourg ont été moins négatifs qu'on pouvait le penser. Le projet de corriger à 50 % le « déficit agricole » de la Grande-Bretagne (la différence entre ce qu'elle verse et ce qu'elle reçoit du FEOGA) a retenu l'attention des Britanniques. Mais Londres, comme les autres capitales des Douze, doit tout d'abord faire ses comptes, avant de pouvoir réellement se prononcer sur le mécanisme envisagé par Bruxelles.

MARCEL SCOTTO.

Le port de Rotterdam paralysé par des grèves

Le port de Rotterdam est menacé de paralysie en raison d'une série d'arrêts de travail qui, du secteur des marchandises chargées de façon conventionnelle, s'est propagée cette semaine vers les entreprises de manutention des conteneurs et les quais de transbordement de charbon et de minerais.

Les salariés s'opposent à la suppression d'emplois et aux projets de fusion annoncés par les directions des entreprises. Après avoir hésité au début du mouvement de grève, le grand syndicat socialiste FNV a lancé un appel de solidarité à tous les travailleurs du port, soit quelque dix mille personnes.

D'ores et déjà, une soixantaine de navires se sont déroutés vers d'autres ports, surtout celui d'Anvers. Le patronat a, jusqu'ici, refusé de revenir sur ses projets.

● **ITALIE : l'Etat va privatiser son secteur textile.** – L'ENI (Office national des hydrocarbures) a été autorisé par le gouvernement à privatiser le reste de son secteur textile, regroupé au sein de Lanerossi, déficitaire de 50 milliards de livres (23 millions de francs) en 1986. L'ENI avait déjà cédé au privé certaines de ses filiales textiles en 1978 et en 1982. Le groupe Lanerossi pourra être privatisé en bloc ou par morceaux, a indiqué le gouvernement.

L'Egypte et le FMI seraient parvenus à un accord

L'Egypte et le FMI seraient parvenus à un accord sur les mesures économiques à prendre et les réformes à accomplir pour que le pays obtienne de l'organisation internationale les crédits dont il a besoin et notamment un crédit *stand by* de 300 millions de dollars.

Les mesures acceptées par le gouvernement égyptien seraient surtout une remise en ordre progressive des multiples taux de change existant, une augmentation du prix de l'énergie, la libération progressive des taux d'intérêt, des aides à la production agricole, une réduction du déficit budgétaire, des encouragements au secteur privé, un freinage des importations et le développement des exportations.

La dette de l'Egypte atteint quelque 38 milliards de dollars avec un service de la dette de plus de 3 milliards en 1985-1986. En novembre dernier, le président Moubarak avait pratiquement rejeté les conditions posées par le FMI et s'était séparé de son premier ministre, M. Ali Loutfi, qui les acceptait.

Cet accord ne sera probablement pas rendu public avant dix mois, c'est-à-dire avant les élections d'avril en Egypte.

D'autre part, le FMI a accordé, mercredi 18 février, deux prêts d'un montant total de 1,83 milliard de dollars à l'Argentine. Selon un communiqué officiel du ministère de l'économie, il s'agit d'un prêt *stand by* de 1,35 milliard de dollars et d'un crédit de 480 millions de dollars au titre d'un programme de compensation à la chute des exportations.

ÉNERGIE

Le prix du pétrole revient à 17 dollars le baril

Le pétrole de la mer du Nord (Brent) a accusé, le 18 février, un net repli pour tomber à 17,05 dollars le baril pour une livraison en mars. Sur une semaine, le baril de brut a ainsi perdu près de 50 cents sur les marchés libres. Depuis le pic de la mi-décembre (près de 19 dollars), les prix ont oscillé, mais autour d'une pente négative qui a conduit aujourd'hui à une perte de 1,50 dollar depuis un mois. M. Hisham Nazer, le ministre saoudien du pétrole, inquiet de ces évolutions, doit réunir, dimanche 22 février, à Doha au Qatar, ses homologues du Golfe, Koweït, Emirats arabes unis et Qatar.

Les causes de la glissade des prix évoquées par les professionnels sont multiples mais la première d'entre elles serait le non-respect par certains pays de l'OPEP des quotas de production qui avaient été décidés par l'Organisation à la fin de l'an passé à Genève. C'est le cas, semble-t-il, parmi d'autres, du Koweït, des Emirats, de l'Irak (qui, il est vrai, avait refusé le quota de 1,4 million de barils par jour qu'on lui avait attribué en l'estimant insuffisant) et de l'Equateur. Au total, les estimations de la « *surproduction* » de l'ensemble de l'OPEP seraient de 800 000 à 1 million de barils par jour (une production de 16,5 à 16,8 contre un maximum fixé à Genève de 15,8 millions (1). L'offre ainsi excédentaire rencontre par ailleurs une demande plutôt molle. Le printemps approche, alors même que les stocks sont encore importants (y compris chez les particuliers).

Ces éléments suffiraient à tirer les prix vers le bas. Or, s'y ajoute le sentiment, parmi les opérateurs sur le marché libre et les compagnies pétrolières, que le prix officiel de 18 dollars décrété à Genève n'est pas non plus tout à fait respecté. Certains pays de l'OPEP accorderaient des rabais, pas officiellement, mais sous des formes diverses. « *Le fait est que très peu de compagnies ont annoncé avoir signé des contrats à prix fixe de 18 dollars et une majorité de celles qui ont signé des contrats cachent le prix obtenu* », indique un opérateur. Le secret et le doute valent soupçon, et celui-ci contribue à la baisse des cours.

L'effritement actuel n'est pas une réelle surprise. Chacun savait que la sortie de l'hiver serait difficile. Mais le problème pour l'OPEP est posé un peu plus tôt qu'attendu. D'où les pressions de M. Nazer – le ministre saoudien a été obtenu cette semaine que Dubaï réduise sa production de 10 % (2) – pour faire respecter la discipline dans les rangs de l'OPEP, condition *sine qua non* d'une stabilité des cours à 18 dollars.

E.I.B.

(1) Un million de barils par jour correspond à 50 millions de tonnes par an.

(2) Dubaï possède une part de 200 000 barils/jour au sein du quota, fixé pour les EAU à 900 000 barils/jour. Mais il produirait, selon certaines sources, plus de 350 000 barils/jour.

Economie

AFFAIRES

Les Japonais lancent la cassette audio-digitale

La nouvelle bataille du « son pur »

Matsushita, le numéro un mondial de l'électronique grand public, commercialisera le 2 mars au Japon son nouveau magnétophone à cassette audio-digitale (Digital Audio Tape ou DAT), un produit qui risque de bouleverser le marché. Il avait été précédé, à la fin janvier, par Aiwa (filiale de Sony), qui avait fait la même annonce. Tous les géants de l'électronique japonaise — Sony et Sharp, jeudi, JVC à une date non précisée — vont lui emboîter le pas.

Le magnétophone, commercialisé par Matsushita sous la marque Technics, sera vendu encore relativement cher : 198 000 yens (environ 8 000 F). Les cassettes vierges varieront de 1 200 yens à 2 000 yens (48 F à 80 F) selon leur durée.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce nouveau matériel fait peur : on a assisté ces dernières semaines à une véritable levée de boucliers des industriels du son, notamment Philips, qui a misé des sommes énormes sur le disque compact à laser (CD), mais aussi des éditeurs de musique, effrayés des possibilités de copiage ouvertes par le produit, qui menacent de ruiner leurs efforts pour enrichir le catalogue de disques compacts.

La DAT est en effet un magnétocassette qui lit et enregistre le son en numérique, ce qui lui assure une qualité exceptionnelle comparable à celui du compact. Les cassettes peuvent durer jusqu'à deux heures (contre soixante-quinze minutes pour le CD). En outre, cet appareil offre une grande souplesse d'emploi (recherche des plages sonores, mémorisation...). Mise au point depuis un an, la DAT a donc ravi la vedette à la Foire électronique de Tokyo, en octobre dernier, et à Los Angeles lors du congrès de l'Audio Engineering Society, à la fin de l'année.

La contre-offensive est venue des éditeurs de musique, réunis au sein de l'IFPI (International Federation of Phonogram and Videogram Producers), qui rassemble six cent quarante compagnies du monde entier. La fédération se bat pour faire passer une réglementation qui obligerait de poser sur chaque magnétophone DAT une « puce » empêchant l'enregistrement à partir d'un disque compact. Une proposition de loi en ce sens vient d'être déposée au Sénat américain. En outre, l'IFPI (appuyée par Philips) a également déposé une demande auprès de la commission européenne afin que des mesures soient prises pour freiner les importations de DAT dans la CEE.

En décembre, une tentative de conciliation a été faite — sans succès — avec l'association des industries électroniques du Japon (EIAJ). Les Japonais ont souligné que des mesures de restriction priveraient les consommateurs d'une nouvelle technologie.

Toutefois, à l'initiative du MITI, ils ont mis un peu d'eau dans leur vin en introduisant un mécanisme qui empêche d'enregistrer les CD directement et impose que l'on passe par une étape « analogique » faisant perdre au son une partie de la pureté du numérique. Mais l'IFPI juge cette mesure insuffisante.

Fuite en avant de l'industrie nippone

L'autre parade des éditeurs — et en premier lieu de Philips qui a une deuxième casquette d'éditeur avec sa filiale Polygram — serait beaucoup plus dangereuse pour les Japonais : il s'agirait de ne pas autoriser la duplication de leur catalogue, empêchant ainsi la diffusion de cassettes pré-enregistrées. Dès lors, la DAT — limitée au simple rôle d'enregistreur — perdrait une partie de son intérêt... L'industrie japonaise, qui a absolument besoin de produire en grande série ses appareils pour abaisser ses prix de vente, a bien compris la menace et, dans un premier temps, *n'a lancé la DAT* que sur son marché intérieur.

Philips, tout en affirmant être *« techniquement prêt »*, gagne du temps : *« Si un accord intervient avec les éditeurs de musique, ce nouveau système sera peut-être déjà sur le marché européen en 1988 »*, assure-t-on à Eindhoven au siège du groupe.

Toutefois, on peut se demander si les Japonais ont les moyens d'accepter de freiner longtemps la diffusion de cette nouvelle technologie : les exportations nippones, pénalisées par la hausse du yen, ont baissé de 25 % dans l'électronique grand public au cours des neuf premiers mois de 1986.

Les performances financières des grandes entreprises s'en ressentent : le bénéfice net de Matsushita (société mère) a baissé de 15 % au cours de l'exercice fiscal 1986. Le bénéfice annuel consolidé de Sony a chuté de 42,6 %. Aiwa, pour la première fois depuis huit ans, a perdu de l'argent en 1986 (5,16 milliards de yens), et son chiffre d'affaires a chuté de 25 %.

Mais, surtout, les industriels japonais — qui exportaient en 1985 70 % de leur production en électronique grand public — doivent faire face à une concurrence des nouveaux pays asiatiques qui « grignotent » leurs positions sur certains produits plus banals (télévision couleur, magnétoscopes...). Ils n'ont donc pas d'autre choix qu'une fuite en avant *vers des produits plus innovants.*

Nul doute que, dans les mois qui viennent, d'âpres négociations auront lieu entre les diverses parties en présence, menaces de protectionnisme à l'appui. A quelle sauce le consommateur — qui a déjà dépensé de l'argent pour s'équiper de lecteur de disques compacts (*5 %* des possesseurs en France d'une chaîne hi-fi ont un lecteur de CD — sera-t-il mangé dans cette bataille de géants ?

FRANÇOISE VAYSSE.

A La Seyne, à La Ciotat et à Dunkerque

Environ deux mille emplois vont être créés dans les zones d'entreprises

« Tous les engagements que j'avais pris en juillet 1986 pour ce qui concerne les chantiers navals de NORMED et la création dans les sites concernés de zones d'entreprises ont été tenus », a déclaré, le jeudi 19 février à Paris, M. Alain Madelin. Le ministre de l'industrie a ajouté que pour les zones de Dunkerque d'une part, de La Ciotat et d'Aubagne d'autre part, les entreprises qui s'étaient engagées à créer des ateliers offriraient mille trente et un emplois dans les prochains mois. A ce chiffre, il faudra ajouter ceux de la zone de La Seyne-Toulon.

En outre, plusieurs sociétés ont décidé de s'installer à la lisière des zones concernées par la reconversion des chantiers navals. C'est le cas de onze sociétés dans la région de La Ciotat, de dix-neuf dans les environs de La Seyne et de cinq autres près de Dunkerque, avec, à la clé, quelque neuf cents emplois.

Les entreprises, qui sont toutes des PME offrant quelques dizaines de postes de travail (sauf Olivetti SIAB, qui, avec trois cents personnes, a choisi Cassis), auront droit soit à une exonération d'impôts sur le revenu pendant dix ans, soit à des primes d'aménagement du territoire et à diverses aides des collectivités locales.

M. Madelin a indiqué que, si les *zones d'entreprises n'avaient pu être* mises en place plus rapidement, c'était à cause des délais d'information des autorités de Bruxelles. La CEE n'a donné son accord que le 24 janvier. Elle a, d'autre part, demandé à Paris que la procédure des zones d'entreprises soit supprimée *lorsque* le nombre d'emplois nouveaux aura compensé les pertes.

Le ministre de l'industrie a aussi précisé que, dans le dossier de NORMED proprement dit, les effectifs, qui étaient de 6 808 salariés au 30 juin, date du dépôt de bilan de la société, avaient été ramenés à 4 413 à la fin de l'année : 1 921 personnes, soit 90 % des travailleurs qui sont partis, ont choisi la formule du départ volontaire avec un pécule minimum de 200 000 francs, les autres préférant les congés de conversion pendant deux ans.

Les six navires en cours d'achèvement sont construits dans des conditions aujourd'hui satisfaisantes après les incidents de l'été et de l'automne. A Dunkerque, un cargo transporteur de produits chimiques devrait être livré à son armateur marocain le 31 mars. A La Seyne, dans le Var, les ouvriers continuent à construire un pétrolier ravitailleur d'escadre, mais la Marine nationale refuse toujours de s'en porter officiellement acquéreur.

Quant aux projets de reprise éventuelle partielle ou totale de tel ou tel site de NORMED, M. Madelin a été très net : *« Jusqu'à maintenant, aucune solution n'a été trouvée qui permette une reprise avec des subventions publiques compatibles avec la nouvelle directive européenne sur les aides à la construction navale applicable depuis le 1er janvier. Il faut le dire sans ambiguïté, car on ne peut pas jouer avec l'espoir des travailleurs de NORMED. »*

F. Gr.

M. Laurent président du conseil de la concurrence

M. Balladur installera, le vendredi 20 février, le nouveau conseil de la concurrence dont M. Laurent prendra la présidence.

[Né le 27 octobre 1919 à Paris, *M. Pierre Laurent* est entré au Conseil d'Etat en 1945. Président de sous-section du contentieux (1977), puis président de la section sociale (1980), il a auparavant été directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques au ministère des affaires étrangères (1969-1974).]

Le chantier de réparation navale de Brest est repris par le groupe Meunier

BREST
de notre correspondant

Deux mille personnes ont manifesté le 17 février à Brest, à l'appel de la CFDT, de la CGT, de FO, de la FEN et de la CGC pour la défense de l'emploi dans la région. La situation dans la réparation navale est à l'origine de cette manifestation syndicale. Le montage industriels de reprise du chantier brestois des ARNO (Ateliers réunis du Nord et de l'Ouest) est prêt. Mais seulement 150 des 470 salariés seront repris par le groupe local Meunier (*960 personnes*), *spécialisé* dans la mécanique de précision et la construction de groupes électrogènes, et épaulé par des investisseurs locaux.

Le groupe Meunier souhaite que l'activité redémarre vite. Mais le climat social n'est pas propice. Protestant *contre le plan* social aux termes duquel le personnel licencié ne disposera que de douze mois de congé de conversion (c'est-à-dire uniquement la part financée par l'Etat, l'entreprise ARNO étant défaillante), des ouvriers de la navale, *« désabusés »* et prenant pour principe que *« des actions à la paysanne paient »*, ont mené, lundi 16 et mardi 17 février, des opérations « coup de poing ».

Du mobilier a été brisé et des véhicules usagés de l'entreprise ont été incendiés en divers endroits de Brest.

GABRIEL SIMON.

M. Douffiagues veut accélérer les départs en retraite des artisans mariniers

« Le secteur des voies navigables est dans une situation très difficile, et je n'ai pas de solution miracle », a déclaré, le 18 février, M. Douffiagues, ministre délégué aux transports. Il est vrai que, exprimé en tonnes/kilomètres, le trafic de marchandises par voie d'eau recule d'année en année : – 7,3 % en 1983, – 6 % en 1984, – 5,6 % en 1985, – 6 % en 1986. Plus encore que pour la route ou le fer, l'entrée en vigueur en 1992 d'un marché intérieur européen unique constitue pour les quelque deux mille huit cents artisans bateliers un *« défi considérable à relever »*. Il est urgent, selon M. Douffiagues, que cette profession accepte de mettre *fin à des « pratiques ancestrales, voire anti-économiques »* (cargaisons réservées, marchandises affectées aux transporteurs à tour de rôle, tarification obligatoire).

M. Douffiagues a déclaré qu'il était nécessaire d'accélérer le rythme de destruction des péniches vétustes et de hâter les départs d'artisans à la retraite. D'autre part, 7 millions de francs d'aides publiques viennent d'être débloqués en faveur des mariniers qui ont eu à souffrir des effets du gel en janvier et février. La taxe parafiscale (10 millions de francs par an) dont le revenu était affecté à l'Entreprise artisanale de transport par eau (une sorte de coopérative d'artisans) sera supprimée au 31 juillet prochain.

M. Douffiagues a enfin annoncé que, *« dans le souci de débureaucratiser ce secteur du transport et pour y introduire de nouveaux espaces de liberté »*, il avait décidé d'affranchir des réglementations jusqu'alors en vigueur les transports sur la Seine à partir du Havre et de Rouen dans le sens de la remontée du fleuve, et entre le Nord et la Lorraine *via* la Belgique et le Rhin.

Le gouvernement a, d'autre part, engagé avec la Bretagne et les Pays de la Loire des négociations pour transférer aux conseils régionaux intéressés la gestion du domaine public fluvial.

M. Jean-Yves Hamon directeur des pêches

Sur proposition de M. Ambroise Guéllec, secrétaire d'Etat à la mer, M. Jean-Yves Hamon, administrateur civil hors classe, a été nommé directeur des pêches et des cultures marines en remplacement de M. Pierre Martin, administrateur général des affaires maritimes, appelé à prendre la présidence du *Comité central des pêches.*

[Né à Concarneau le 12 novembre 1943, M. Jean-Yves Hamon est licencié ès sciences économiques et ancien élève de l'ENA. Il a commencé sa carrière administrative au ministère de l'économie et des finances avant d'être affecté, en 1975, au secrétariat général de la marine marchande comme chef du bureau Plan et financement à la direction de la flotte de commerce. En 1979, il est nommé chef du service de la comptabilité à l'administration générale de l'Assistance publique de Paris. En février 1982, il revient au ministère de la mer en qualité de secrétaire général du conseil supérieur de la marine marchande avant d'être nommé en 1983 sous-directeur des gens de mer.]

SOCIAL

Quand M. Séguin broie du noir

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, sombre dans le pessimisme. Invité de France-Inter, le 18 février, il a estimé que les 3,4 millions de chômeurs prévus par l'INSEE pour 1991 relevaient d'une *« hypothèse optimiste »*.

Pour parvenir à ce résultat, *« il faudrait que, d'ici à 1991, nous ayons un taux de croissance annuel de 4,2 % »*, et que *« nous n'ayons plus de gains de productivité »*, a souligné le ministre. *« On peut toujours rêver, car nous ne satisferons ni à la première ni à la seconde condition. »*

Déjà, en août dernier, dans un entretien accordé au *Monde*, M. Philippe Séguin avait affirmé que le chiffre de 2,5 millions de chômeurs était incompressible *« si nous ne faisons rien »*. Son propos avait à l'époque provoqué un vif émoi.

Comme il y a six mois, M. Séguin a avancé une solution. *« Mon projet de société,* a-t-il dit, *est qu'on n'ait plus de chômeurs, mais des gens qui soient en formation et en activité de substitution. »* L'idée des *« petits boulots »* ou des stages pour les chômeurs de longue durée chemine. Mais, visiblement, le ministre ne compte guère sur l'emploi pour résorber le chômage.

M. Philippe Séguin ne paraît pas moins pessimiste sur l'avenir de la Sécurité sociale. Interrogé par *Ouest-France*, le 18 février, il a estimé que *« les Français ne sont pas assez conscients du problème. Ils croient toujours que Zorro va arriver. Et ce n'est pas vrai »*. A moyen terme, a-t-il reconnu, une nouvelle augmentation des cotisations peut s'avérer nécessaire. *« Il n'est pas impossible que, pour des problèmes de trésorerie et à titre transitoire, nous soyons contraints d'avoir recours à de telles mesures »*, a-t-il indiqué.

Décidément, M. Séguin broie du noir en ce moment...

A. Le.

EN BREF

● **Réaction de la CGT après les licenciements chez Valéo.** — La fédération de la métallurgie CGT et les syndicats CGT du groupe préparent la riposte après l'annonce par la direction de Valéo, l'équipementier automobile, de la suppression de 937 emplois (*le Monde* du 18 février). Entre le 18 et le 28 février, la CGT mettra en œuvre *« une période intensive de débats, d'élaboration de revendications et de décisions d'action pour imposer les reculs nécessaires »*. La CGT assure, en outre, que la fermeture de la SOMA à Saint-Etienne entraînera 483 licenciements d'ici à juin 1987. *« Au total, ce sont 5 000 emplois qui sont menacés dans l'ensemble du groupe »*, estime la CGT.

● **Le Bureau international du travail en grève pour vingt-quatre heures.** — Pour protester contre la *« constante dégradation »* des salaires et des pensions de retraite, le personnel du BIT (Bureau international du travail) devait observer une grève de vingt-qaatre heures, le 19 février, à l'appel de l'unique syndicat. Le BIT emploie mille six cents fonctionnaires à Genève, dont le salaire est fixé à New-York et indexé sur le dollar. Il s'agit de la première grève depuis celle de 1962.

● ***Air France souhaite acquérir sept Airbus A-340 long-courriers.*** — Le conseil d'administration d'Air France a examiné, le 18 février, l'équipement à venir de la compagnie en avions long-courriers de moyenne capacité. Il a confirmé que l'Airbus A-340 répond aux besoins de la compagnie. *« Le conseil considère qu'il est de l'intérêt d'Air France d'être au nombre des compagnies de lancement de cet avion. Il se prononce en conséquence pour que soient menées à bonne fin les négociations en cours portant sur l'acquisition de sept avions »*, précise un communiqué.

Economie

CONJONCTURE

Les commandes étrangères continuent de baisser

estime la Banque de France

« L'activité industrielle, perturbée par les intempéries et les conflits sociaux, a aussi subi les effets d'un recul de la demande. Tous les secteurs ont été affectés, principalement les biens intermédiaires », écrit la Banque de France dans sa note de conjoncture portant sur janvier.

« La demande intérieure s'est affaiblie, surtout de la part des négociants en gros de biens de consommation. Les commandes étrangères ont de nouveau fléchi (...). Le niveau des stocks est dans l'ensemble jugé normal. L'opinion sur les carnets de commandes s'est, au contraire, dégradée de manière assez prononcée. »

La Banque de France poursuit : *« Les hausses de prix de vente pratiquées ou annoncées sont devenues plus fréquentes qu'au cours des mois précédents, mais restent généralement faibles. Les majorations de salaires ont été modérées et les accords conclus dans ce domaine peu nombreux, les employeurs souhaitant pour la plupart s'en tenir aux recommandations de leurs fédérations. Une progression des salaires horaires de l'ordre de 2 % à 2,5 % est le plus souvent programmée pour l'année 1987.*

» Il semble se confirmer que le volume des investissements dépassera en 1987 celui de l'an dernier. Une fois achevé le rattrapage attendu en février, l'activité devrait se stabiliser au premier semestre, voire progresser à un rythme lent. »

La mort de Claude Reboul

Agronome et économiste

Claude Reboul est mort le 10 février, à l'âge de cinquante-trois ans (*le Monde* du 13 février 1987).

Claude Reboul était d'abord un agronome sorti de l'Agro de Paris où il fut mon élève. Dans son dernier essai – *Monsieur le Capital et madame la Terre*, – il combine cette qualité avec celle d'un économiste rural. Il distingue avec élégance la fertilité agronomique et la fertilité économique et il s'y montre très soucieux de la dégradation de nos sols, dont la gravité est trop souvent sous-estimée. Avoir séparé dans nos fermes les productions végétales des productions animales, dans le seul souci de la rentabilité à court terme, sera bientôt reconnu comme une faute majeure.

Il n'a cessé, depuis ses travaux au Sénégal, de s'inquiéter de la paupérisation accélérée d'une partie de la paysannerie du Sahel ; et de l'accentuation des inégalités sociales dans les villages.

En 1974, la Banque mondiale lui demande *« un examen du secteur agricole de l'économie sénégalaise »*. Ayant envoyé son rapport, Claude Reboul en fit tirer cinquante exemplaires à l'INRA et demanda à ladite banque l'autorisation de les diffuser. J'ai raconté dans *l'Afrique, j'accuse* comment il reçut l'ordre de détruire ces copies ! Il y soulignait notamment que : *« La loi de 1964 offre aux cultivateurs riches du Sénégal des facilités abusives... et le slogan la terre à celui qui la cultive n'est socialiste que dans une perspective de répartition égalitaire des moyens de production. »* Ensemble, avec les travailleurs sénégalais en France et notre ami commun Sally N'Dongo, nous avons lutté contre le projet pharaonesque (hélas, en cours de réalisation !) de deux énormes barrages sur le fleuve Sénégal. L'histoire nous donnera raison, un peu plus tard, car dans l'intervalle les paysans de la vallée du fleuve vont en souffrir.

Mais Claude Reboul aura toujours fait son devoir. Quel dommage de le voir partir si tôt, si jeune !

RENÉ DUMONT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIERE DE CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

RÉSULTATS 1986

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Financière de CIC s'est réuni le 4 février 1987 sous la présidence de Monsieur Jean DROMER. Il a arrêté les comptes de la Compagnie pour l'exercice 1986.

Le total du bilan de la Compagnie est passé de 8065 MF en 1985 à 11 182 MF en 1986, ses fonds propres de 3829 MF à 4748 MF. La valeur comptable de son portefeuille de titres de participation est passée de 3 440 MF à 4 141 MF.

Le résultat de l'exercice est essentiellement composé des dividendes reçus des filiales (191,3 MF) et des produits de trésorerie.

S'y ajoute, en 1986, à titre exceptionnel, la plus-value réalisée sur la mise en vente des certificats d'investissement émis par la Compagnie en janvier 1986.

Après constitution de provisions pour risques et pour paiement de l'impôt, le bénéfice de l'exercice s'établit à 234,3 MF ; il était de 127,8 MF en 1985.

Après dotation à la réserve légale, qui sera fixée par l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice 1986, et prise en compte du report à nouveau, le dividende prioritaire net à verser aux certificats d'investissement, dont le montant minimum est de 9 F, devrait être de l'ordre de 10 F par titre.

GROUPE CIC

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE CIC

média-finance

FINANCES

A propos des « délits d'initiés »

Une réponse de M. de Baritault du Carpia

Après la publication dans le Monde affaires *du 31 janvier d'un article sur les délits d'initiés, nous avons reçu de M. de Baritault du Carpia, la réponse suivante :*

« A la suite de l'article publié dans votre journal le 31 janvier 1987 sous l'intitulé « Ces délinquants qu'on nomme initiés », j'ai été gravement mis en cause et présenté comme ayant bénéficié d'informations privilégiées à l'occasion de l'achat en Bourse au mois de janvier 1984 d'actions Thomson.

» Je n'ai pas cessé de dire que cette information était complètement fausse, ce que pourtant avait admis le tribunal correctionnel de Paris par jugement en date du 13 mai 1986. J'avais été, en effet, relaxé non pas seulement au bénéfice du doute, mais parce que j'avais amplement démontré la logique de ma pratique boursière depuis les vingt dernières années.

» Aujourd'hui, la 9e chambre de la cour d'appel de Paris, saisie à l'initiative de la COB, confirme sans réserve ce jugement de relaxe.

Que l'on se souvienne que tout inculpé est présumé innocent, ce qui a pour corollaire le respect du secret de l'instruction. Cela devrait être le premier des devoirs que devrait aussi respecter le journaliste... »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHARGEURS RÉUNIS

Les perspectives d'évolution de Chargeurs Réunis dans les prochaines années ont été exposées par M. Michel Palandjian, président de la société, au comité central d'entreprise du 17 février.

Chargeurs Réunis va désormais concentrer ses activités et ses efforts sur les lignes où sa taille lui permet de soutenir avec succès la concurrence.

A cet effet, Chargeurs Réunis,

– s'engage dans un processus qui aboutira fin 1988 au plus tard à son désengagement des services conteneurisés entre l'Europe et l'Extrême-Orient, trafics sur lesquels ne peuvent se battre avec des chances de succès que les armements très importants bénéficiant d'effets d'échelle significatifs ;

– va axer son développement sur les trafics entre la France, les Antilles, la Guyane, le Maroc et l'Afrique du Sud, les liaisons entre l'extrême-Orient et la côte occidentale d'Afrique et les transports frigorifiques de fruits en provenance de la Côte-d'Ivoire.

Ces décisions, rendues inéluctables par la persistance de la crise maritime, se traduisent nécessairement par des suppressions de postes importantes tant dans le personnel sédentaire que dans le personnel navigant. Chargeurs Réunis fera ses meilleurs efforts pour mettre en place un plan social permettant d'atténuer les conséquences de ces mesures.



CHIFFRE D'AFFAIRES 1986

Le chiffre d'affaires consolidé non audité du gourpe SLIGOS pour l'exercice 1986 s'est élevé à 1 121 millions de francs.

Par rapport à l'exercice précédent, ce chiffre traduit une progression de 19,6 % à périmètre de sonsolidation identique.

Marchés financiers

PARIS, 18 février ↓

Accès de mauvaise humeur

Brutal dérapage mercredi de la Bourse de Paris où, dans un marché assez actif, les valeurs françaises ont cédé 1,23 %.

Pourtant, à la séance du matin, la journée n'avait pas trop mal commencé, l'indicateur instantané gagnant alors 0,15 %.

Cette brutale baisse, qui intervenait, il faut le dire, le jour de la réponse des primes, constraste nettement avec l'atmosphère qui règne sur diverses places financières en ce moment. En effet, la fête bat son plein à Londres et à New-York.

A Wall Street, par exemple, mardi soir, en raison notamment d'un afflux d'achats en provenance d'Europe et d'Extrême-Orient, l'indice Dow Jones a battu un nouveau record.

A Paris, les étrangers vendaient encore mercredi. Les Français également, car pour l'instant, les indices économiques ne sont pas fameux : baisse de 2,2 % de la production industrielle en décembre et nouveau tassement en janvier. Dérapage des prix et déficit de la balance commerciale en janvier.

Le mois de février se solde donc à la corbeille par un léger déficit, de 1 % pour l'instant.

Parmi les plus fortes baisses on relevait Dassault – 5,8 %, la Compagnie bancaire et la Redoute – 4,2 %. Carnaud a également cédé plus de 4 %. Alsthom, Legrand et Locafrance ont abandonné 3,4 %.

Bouygues qui avait pris une minorité de blocage dans Spie-Batignolles, a capitulé face à l'opposition de Schneider. Le titre Bouygues a perdu 2,3 % à 1 201 F.

Parmi les hausses, on relevait celles de Auxiliaire d'entreprise + 3 % et de UIC + 2,8 %.

Au compartiment des valeurs étrangères, forte hausse des américaines et petite reprise des allemandes.

La nouvelle tension du loyer de l'argent à Paris a entraîné une baisse du Matif (– 0,45 %) et des obligations.

L'or a été traité sous la barre des 400 dollars. Le lingot a cédé 400 F à 77 400 F, tandis que le napoléon restait stable à 514 F.

NEW-YORK, 18 février ↑

Nouveau record

Wall Street a battu – de justesse – le 18 février son record de la veille, après une séance marquée par la forte irrégularité des cours. En progression d'une vingtaine de points après l'ouverture, l'indice Dow Jones cédait plus de 18 points à la mi-séance, pour clôturer à 2 237,64, en hausse de seulement 0,15 point. Le volume des transactions a porté sur 218,21 millions de titres, contre 187,82 millions la veille. On notait 799 valeurs en hausse et 785 en repli. 405 étaient inchangées.

Autour du Big Board, les spécialistes expliquaient la bonne tenue des cours par un retour à l'achat d'investisseurs, qui misaient jusqu'ici sur le marché obligataire. Les rendements de ce dernier sont maintenant jugés moins lucratifs. Certains redoutaient cependant de voir les cours rechuter brutalement, tant la reprise de ces jours derniers leur paraissait fulgurante. Ils ont aussi pesé sur la tendance en prenant leurs bénéfices.

Parmi les valeurs les plus traitées figuraient Texaco (2,489 millions de transactions), American Telephone (2,238 millions) et Navistar (2,113 millions).

VALEURS	Cours du 17 fév.	Cours du 18 fév.
Alcoa	45	43 7/8
A.T.T.	23 3/4	23 5/8
Boeing	50 5/8	51 5/8
Chase Manhattan Bank	39 3/8	41
Du Pont de Nemours	104 1/2	104 1/2
Eastman Kodak	79 3/4	80 1/8
Exxon	82 5/8	82 7/8
Ford	78 7/8	78 7/8
General Electric	103 1/8	102 3/8
General Motors	77 3/4	77 1/2
Goodyear	54 1/4	55 1/4
I.B.M.	138 3/8	137 7/8
I.T.T.	63 1/8	63
Mobil Oil	44 3/4	44 1/2
Pfizer	76 5/8	74 1/2
Schlumberger	38 1/2	39
Texaco	33 5/8	33 1/2
U.A.L. Inc.	59 5/8	58 7/8
Union Carbide	28 3/4	28 7/8
U.S. Steel	24 1/2	24 1/4
Westinghouse	63 3/4	64 3/4
Xerox Corp.	72 1/2	73 1/8

CHANGES

Dollar : 6,18 F ↑

La dollar s'est brutalement orienté à la hausse jeudi 19 février, à l'annonce de la réunion du *groupe des Sept dimanche* 22 février. Les cours du billet vert sont passés de 1,82 DM à plus de 1,86 DM et de 6,09 F à 6,18 F. A Paris, le deutschemark s'est un peu affaibli, glissant en dessous de la barre des 3,33 F.

FRANCFORT	18 fév.	19 fév.
Dollar (en DM)	1,82	1,8568

TOKYO	18 fév.	19 fév.
Dollar (en yens)	153,30	154,20

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (19 fév.)	9 1/8 %
New-York (18 fév.)	6 3/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	17 fév.	18 fév.
Valeurs françaises	104,3	103,3
Valeurs étrangères	99,8	101,3

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	419,4	415,7

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	17 fév.	18 fév.
Industrielles	2237,40	2237,63

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	17 fév.	18 fév.
Industrielles	1 552,30	1 555
Mines d'or	305,70	293
Fonds d'Etat	86,12	86,74

TOKYO

	18 fév.	19 fév.
Nikkei	19 824,26	20 103,94
Indice général	1 731,34	1 753,73

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 février
Nombre de contrats : 23 784

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	104,70	104,60	104,60
Précédent	104,85	104,85	104,60

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SIX NOUVELLES VALEURS COTÉES EN CONTINU. – Six nouvelles valeurs seront cotées sur le marché continu dès vendredi, premier jour du mois boursier de mars. Il s'agit de Bail-Equipement, Ciment français, Géophysique, Lebon, Locafrance et Total.

LA SPI RENFORCE SES FONDS PROPRES ET PRÉVOIT UNE HAUSSE DES BÉNÉFICES. – La Société de placements internationaux (SPI), holding central du groupe financier Pallud-Marmont, procède à une émission d'obligations à bons de souscription d'action (OBSA) pour 100 millions de francs, destinée à renforcer ses fonds propres. D'autre part, la SPI devrait enregistrer pour 1986 un résultat en nette progression. Il serait de 11,34 millions, contre 3,13 millions pour l'exercice précédent, qui portait sur quinze mois.

15 MILLIONS DE FRANCS DE RÉSULTAT NET POUR TERRAILLON. – Terraillon, filiale du groupe Bernard Tapie, a réalisé, en 1986, un bénéfice net de 15 millions de francs pour 250 millions de francs de chiffre d'affaires.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 18 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 32

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	1540	1548	1540	....
4280	C.N.E. 3 %	4300	4300	4330	+ 0 70
1215	B.N.P. T.P.	1170	1165	1165	− 0 42
1156	C.C.F. T.P.	1136	1130	1130	− 0 52
1145	Créd. Lyon. T.P.	1100	1105	1105	+ 0 45
2684	Electricité T.P.	2864	2870	2874	+ 0 35
2042	Renault T.P.	2005	2000	2000	− 0 24
2132	Rhone-Poul. T.P.	2176	2180	2180	+ 0 23
1208	St-Gobain T.P.	1221	1230	1230	+ 0 74
1255	Thomson T.P.	1290	1290	1290	....
540	Accor	530	512	512	− 3 40
2040	Agence Havas	2024	2016	2016	− 0 40
1900	Ag. Havas C. I.	1940	1925	1925	− 0 77
710	Air Liquide	681	679	679	− 0 29
2390	Alcatel	2249	2240	2227	− 0 98
1890	Als. Supern.	1925	1928	1928	+ 0 16
450	A.L.S.P.I.	482	482	482	+ 2 21
375	Alsthom ★	373	373	363	− 2 68
2450	Arjom. Prioux	2500	2470	2463	− 1 48
490	Aussedat-Rey	508	488	494	− 2 76
1530	Aux. Entrepr. ★	1484	1518	1520	+ 2 42
1160	Avions Dassault	1380	1305	1280	− 7 25
....	BAFP	827	811	811	− 1 93
530	Bail-Equipem.	507	503	503	− 0 79
1060	Bail-Investiss.	1000	1000	1000	....
1150	Cie Bancaire	1049	1007	995	− 5 15
490	Bazar H.-V.	530	532	535	+ 0 94
695	Béghin-Say ★	682	680	679	− 0 43
740	Berger (Mix)	719	715	715	− 0 56
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2360	Damart S.A.	2460	2520	2515	+ 2 24
475	Darty ★	489	470	486	− 0 63
285	Dév. P.d.C. (Li)	267	268	268	+ 0 37
670	D.M.C.	680	675	676	− 0 59
2600	Docks France ★	2859	2700	2850	− 0 33
2100	Dumez ★	2100	2109	2061	− 1 86
1370	Eaux (Gén.)	1426	1418	1418	− 0 56
2920	Ecco ★	2670	2579	2595	− 2 80
1090	Electro-Finan.	1096	1090	1088	− 1
340	Elf-Aquitaine	352	345	345	− 1 99
300	— (certific.)	310 50	310 50	308	− 0 81
3240	Epeda-B-Faure	3150	3146	3145	− 0 16
3730	Essilor	3440	3410	3410	− 0 87
450	Esso S.A.F. ★	488	480	480	− 1 70
3040	Eurafrance	3100	3101	3077	− 0 74
1490	Eurocom ★	1445	1440	1400	− 3 11
2880	Euromarché	3540	3350	3350	− 5 37
930	Europe n° 1 ★	825	860	832	+ 0 84
1670	Facom	1981	2045	1901	− 4 03
1300	Fichet-bauche	1205	1180	1180	− 2 07
255	Financel	237	236 10	236	− 0 42
197	Fives-Lille	241	234	235	− 2 49
325	Francarep	339 80	336	336	− 1 12
1400	Fromageries Bel	1334	1332	1332	− 0 15
985	Gal. Lafayette	1050	1043	1043	− 0 67
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations — Actions — Étrangères — Hors-cote

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

SICAV (sélection) 18/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Liquide	....	....
[illegible]ino	....	....
Cd. Foncier France	236	....
[illegible]nod Ricard	....	....
[illegible]al	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

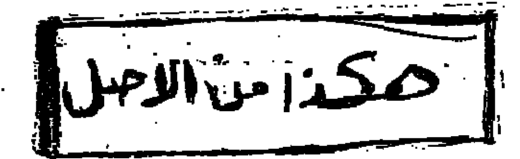
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Allemagne (100 DM)	333 030	333 110	323	341
Belgique (100 F)	16 083	16 085	15 400	16 250
Pays Bas (100 fl.)	295	294 910	286	304
Danemark (100 krd)	88 250	88 380	84 500	90 500
Norvège (100 k)	86 890	87 220	83 500	89
Grande-Bretagne (£ 1)	9 232	9 316	8 950	9 650
Grèce (100 drachmes)	4 530	4 565	3 800	4 700
Italie (1 000 lires)	4 680	4 682	4 500	5
Suisse (100 fr.)	394 280	393 800	382	402
Suède (100 krs)	93 200	93 640	89 500	96
Autriche (100 sch)	47 380	47 370	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 720	4 743	4 500	5
Portugal (100 esc.)	4 290	4 298	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 529	4 575	4 350	4 750
Japon (100 yens)	3 940	3 958	3 800	3 980

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/2
[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.



Le Monde

ÉTRANGER

3 Espagne : fin de la grève des lycéens.
4 Etats-Unis : l'« horrible loterie » de la peine de mort.
6 Inde : défaite pour le parti de M. Gandhi.
7 La guerre du Golfe.

POLITIQUE

8 La controverse sur la *Nouvelle-Calédonie.*
10 Le manifeste des « rénovateurs » communistes.
– Le conseil des ministres.

DÉBATS

2 *Dialogue social.*

SOCIÉTÉ

12 Trafic d'héroïne devant le tribunal de Paris.
26 *Police : remous à Marseille après la mise à l'écart de M. Quilici.*

CULTURE

14 Théâtre : *Paysages humains,* de Nazim Hikmet ; *Circuits clandestins* aux Athévains.
15 Danse : Carlotta Ikeda, la femme butô.
15 Communication : les candidats à la reprise de la « 5 » devant la CNCL.

ÉCONOMIE

28 Le casse-tête agricole allemand.
29 Les Japonais lancent la cassette audio-digitale.
– Près de 2 200 emplois vont être créés dans les zones d'entreprise.
30-31 Marchés financiers.

SERVICES

Radio-télévision 17
Annonces classées 26
Carnet 18
Météorologie 17
Mots croisés 17
Loterie, Loto 18
Programmes 16

MINITEL

● *Sondages : les télévisions, pour qui ?*
● *Nouvelle-Calédonie : référendum sur Minitel.*
● *Théâtre : les pièces à voir.*
Actualité. Immobilier. Météo. Bourse. Télémarket. Loisirs.
36-15 Tapez LEMONDE

La reprise de TF 1

● Les chances d'une candidature Hachette se renforcent
● M. Bouygues s'entendrait avec M. Maxwell

Le temps presse pour les candidats à la reprise de TF 1 : c'est au lundi 23 février à minuit, en effet, qu'a été fixée la date limite de dépôt des dossiers par la Commission nationale de la communication et des libertés. Jeudi 19 en fin de matinée, la candidature Bouygues paraissait quasi certaine, et les chances d'une candidature Hachette se renforçaient. Ce dernier groupe s'emploie depuis plusieurs jours à obtenir du ministère des finances des précisions et des garanties sur divers problèmes, comme celui de la reconduction de la concession à l'expiration du délai de dix ans, et il semble que les pourparlers qu'il a engagés à ce propos aient progressé. Il négocie, d'autre part, son tour de table pour compenser la défection d'Havas. Des chaînes de télévision et plusieurs grands journaux étrangers pourraient y figurer.

Le groupe Bouygues, de son côté, devrait signer incessamment un accord avec M. Robert Maxwell, patron du groupe de presse britannique Pergamon Press. Celui-ci prendrait entre 8 % et 15 % du capital.

Le célèbre magnat anglais n'en est pas à sa première tentative de prendre pied dans le paysage audiovisuel français. La vielle du 16 mars, il s'était allié à MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi, les actuels propriétaire de la « 5 », au sein du Consortium européen pour la télévision commerciale, pour exploiter deux canaux du satellite français TDF 1. Un contrat de location remis en cause par la nouvelle majorité. En janvier dernier, son fils Ian a pris le contrôle de l'Agence centrale de presse (ACP).

Aux côtés de ses deux principaux partenaires pourraient prendre place la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF» et la FNAC pour 4 % à 5 % du capital. Celles-ci s'étaient portées candidates au rachat de la première chaîne avant la mort de leur président commun, M. Michel Barouin. Les Editions mondiales (*Nous Deux, Télé-Poche,* etc.), des journaux (*Le Point,* le groupe Marie-Claire de Mme Evelyne Prouvost) et des maisons d'édition (Le Seuil, Gallimard et Albin Michel) se partageraient le reste des 50 % du capital légalement réservés aux repreneurs.

Parallèlement, les négociations entre le groupe Bouygues et les salariés de TF 1 candidats au rachat, se poursuivaient jeudi matin 19 février. La conclusion de ses pourparlers devrait être connue dans la journée.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 19 février

Légère progression : + 0,14 %

La Bourse de Paris a légèrement progressé le 19 février en séance du matin, gagnant 0,14 %. Eurocom (+ 4,28 %), Bancaire (+ 3,02 %), Jean Lefèbvre (+ 2,30 %) et UCB (+ 1,89 %) comptaient parmi les plus fortes hausses. Au repli figuraient Prouvost (– 3 %), Synthelabo (– 2,7 %) et Bic (– 2,4 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	512	512	512
Agence Havas	2016	2016	2025
Air Liquide (L')	679	679	685
Bancaire (Cie)	995	1011	1025
Bongrain	2335	2335	2335
Bouygues	1201	1201	1201
B.S.N.	4580	4560	4600
Carrefour	3520	3550	3580
Chargeurs S.A.	1897	1888	1900
Club Méditerranée	661	666	670
Eaux (Gén.)	1418	1418	1418
Elf-Aquitaine	345	347	346
Essilor	3410	3410	3400
Lafarge-Coppée	1400	1395	1400
Michelin	2880	2890	2885
Midi (Cie)	1500	1495	1503
Moët-Hennessy	2290	2290	2295
Navig. Mixtes	1028	1025	1024
Oréal (L')	3875	3850	3850
Pernod-Ricard	999	998	999
Peugeot S.A.	1270	1270	1267
Sanofi	795	786	795
Source Perrier	761	758	760
Télémécanique	3220	3220	3220
Thomson-C.S.F.	1461	1460	1455
Total-C.F.P.	450	451	461
T.R.T.	2049	2045	2045
Valéo	506	502	500

Le numéro du « Monde » daté 19 février 1987 a été tiré à 454 430 exemplaires

A B C D E F G

Le référendum en Nouvelle-Calédonie

M. Mitterrand envisage de saisir le Conseil constitutionnel

Quelle aubaine pour M. Raymond Barre ! Pourfendeur en chef de la cohabitation, l'ancien premier ministre n'a même pas eu besoin d'en rajouter, ce jeudi matin *19 février,* au *micro d'Europe 1,* quand on l'a interrogé sur le nouveau « couac » provoqué par la question calédonienne dans le duo dissonant que forment depuis le 16 mars, à leur corps défendant, MM. François Mitterrand et Jacques Chirac. Le député du Rhône s'est volontairement limité à exprimer une moue apitoyée sur les effets négatifs de ce nouvel accroc pour *« l'autorité de la France sur le plan international ».*

Il n'était pas nécessaire, en effet, d'en dire davantage. Chacun sait maintenant à quoi s'en tenir sur le fonctionnement *cahotant du tandem* en charge du pouvoir exécutif. Et il en va des relations entre le président de la République et le premier ministre comme de ces vieux couples dont les scènes de ménage n'émeuvent plus guère le voisinage.

L'habitude, toutefois, n'empêche pas les sentiments, et ceux des Français à l'égard de la cohabitation banalisée apparaissent de plus en plus mitigés, si l'on en croit un sondage BVA paru cette semaine dans *Paris-Match* et qui conforte le point de vue anticohabitationniste de M. Barre.

La crainte de finir par agacer l'opinion publique, qui semble donc se lasser de ces joutes, explique sans doute, en partie, que MM. Mitterrand et Chirac soient au moins d'accord, aujourd'hui, pour ne pas faire un drame institionnel de cet incident.

La tonalité des échanges qui ont opposé, mercredi, le chef de l'Etat au chef du gouvernement et au ministre des DOM-TOM, sur le fond du dossier calédonien, a bien traduit, au demeurant, *une volonté* réciproque de circonscrire ce nouveau conflit afin d'éviter toute escalade qui serait préjudiciable à tous ses protagonistes. MM. Mitterrand *et Chirac s'étaient d'ailleurs* concertés, et, chacun sachant à l'avance, *grosso modo,* les *intentions* de l'autre, le duel a été parfaitement maîtrisé.

Après l'exposé de son ministre des DOM-TOM, le premier ministre a justifié tranquillement la politique menée depuis onze mois en Nouvelle-Calédonie, sans faire grand cas des critiques exprimées par ses adversaires, et, au terme de sa déclaration, M. Mitterrand est très vite passé à la suite de l'ordre du jour. Le différend a pris ainsi, selon certains témoins, l'allure d'une formalité.

Plusieurs ministres, qui visiblement s'attendaient au pire, firent ensuite remarquer que *le président* de la République n'avait manifesté *« aucune agressivité »* et qu'il s'était, en tout cas, montré moins tendu que lors de sa précédente *intervention sur* le même *sujet,* en mai 1986, quand il avait craint de voir le gouvernement *« faire couler le sang »* dans le territoire. M. Pons assura, lui, que *« tout »* s'était *« bien passé ».*

Arrière-pensées

A l'Elysée, on confirmait d'ailleurs que la confrontation avait eu lieu dans un climat courtois et serein. Un peu plus tard, à l'hôtel Matignon, où il recevait à déjeuner, comme chaque semaine, les dirigeants de sa majorité, M. Chirac confirma sa volonté personnelle de « dégonfler » l'affaire en priant ses hôtes... de ne pas en parler. Comme un ministre UDF commençait à l'interroger sur ce casse-tête calédonien, *le premier ministre* l'interrompit en disant : *« Nous ne sommes pas là pour parler de cela, mais du quinquennat ! »* M. Chirac consentit tout juste à ajouter qu'à son avis l'intervention du président de la République *« n'aura pas un grand retentissement ».* Voilà pour les formes et les conséquences immédiates.

Il n'en demeure pas moins que, sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, MM. Mitterrand et M. Chirac s'opposent totalement. « Désaccord » est même un mot faible pour traduire leurs points de vue respectifs qui apparaissent totalement inconciliables.

Le président de la République, qui sait mesurer soigneusement chacun de ses mots, accuse tout bonnement le gouvernement de pratiquer en Nouvelle-Calédonie *une politique* bafouant le principe fondamental de l'égalité démocratique. Ce n'est pas rien. Il reproche ouvertement au premier ministre de cautionner dans *ce territoire des remises en question* qui, a-t-il dit en d'autres termes, *« renforcent les dominants au détriment des dominés »* et *« provoquent les humilités par d'autres humiliations ».* Les nombreux témoignages en provenance du territoire, même s'ils sont contestés par le ministre des DOM-TOM, justifiaient assurément la solennité d'une déclaration présidentielle conçue pour servir de référence. Si le président de la République, garant de la cohésion et de l'unité *nationale, n'intervenait* pas quand, ici ou là, des citoyens en appellent à son arbitrage parce qu'ils se sentent exclus de la communauté nationale – comme c'est le cas, depuis des décennies, pour de nombreux Canaques, – on serait fondé, au contraire, à juger qu'il manque à sa tâche.

N'en déplaise à M. Pons – qui n'a pas été suivi sur ce point par M. Chirac, – M. Mitterrand est bien dans son rôle lorsqu'il lance un cri d'alarme sur les risques que font courir à la population calédonienne dans son ensemble les orientations actuelles du gouvernement.

Et on imagine mal le chef de l'Etat s'opposer aussi carrément au gouvernement, pour la première fois, sur l'exposé des motifs d'un projet de loi, pour s'en désintéresser ensuite. Tout laisse plutôt à penser que MM. Chirac et Pons n'ont pas fini d'entendre M. Mitterrand parler de la Nouvelle-Calédonie.

Les termes mêmes de la déclaration présidentielle, méticuleusement pesés, indique clairement que si le gouvernement ne change pas de cap et organise le référendum dans un contexte inégalitaire, aux yeux de M. Mitterrand, le président de la République saisira lui-même le Conseil constitutionnel. Il envisage ce recours avec de plus en plus de *détermination.*

Déjà, en mai 1986, M. Mitterrand *avait retenu une telle éventualité* au cas où le ministre des DOM-TOM n'aurait pas amendé la version initiale de son premier projet qui a modifié le statut territorial mis en *place par M. Edgard Pisani.* M. Pons, pressé dans le même sens par le Sénat, avait finalement mis un peu d'eau dans son vin, et le chef de l'Etat avait donc laissé courir. Il est peu probable qu'il en irait ainsi une deuxième fois, compte tenu de l'enjeu en cause, dont il vient de souligner personnellement l'importance au regard des principes de la démocratie. Le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Lionel Jospin, a peut-être déjà vendu la mèche en soulignant que la politique du gouvernement aux antipodes *« n'assure plus l'égalité des citoyens prévue par la Constitution ».*

En outre, les distances prises dès à présent par certains dirigeants de la majorité à l'égard de cette politique, à laquelle ne veulent être mêlés, de toute évidence, ni le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, ni M. Raymond Barre fournissent à M. Mitterrand un motif politique d'encouragement. Sur ce registre-là, c'est le chef du mouvement indépendantiste de Nouvelle-Calédonie qui a vendu une autre mèche en se délectant à l'idée que la *question calédonienne* puisse devenir un ferment de division à l'intérieur de la coalition majoritaire.

Voilà bien une arrière-pensée à laquelle – on en conviendra aussi dans la perspective de la compétition présidentielle – M. Mitterrand *ne saurait être complètement indifférent.*

ALAIN ROLLAT.

Les réactions à Nouméa

M. Tjibaou « heureux », M. Lafleur « inquiet »

NOUMÉA
de notre correspondant

Satisfaction d'un côté, irritation de l'autre : la « sortie » de M. Mitterrand sur le dossier calédonien a évidemment suscité des réactions diamétralement opposées, jeudi 19 février, à Nouméa.

« On est heureux que M. Mitterrand soit monté au créneau, nous lui sommes très reconnaissants car cela va permettre de relancer le débat », a dit le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, dès qu'il eut pris connaissance des critiques adressées par le président de la République à l'encontre de la politique gouvernementale. M. Tjibaou a surtout apprécié que l'intervention du chef de l'Etat ait mis l'accent *« sur le fait que nous sommes dans une situation coloniale et qu'il faut donc en sortir par des mesures qui décolonisent »,* contrairement à la démarche du ministre des DOM-TOM, qui *« fait l'impasse sur cette question-là »* et s'en tient *« aux mêmes schémas coloniaux qu'au Vietnam et en Algérie ».*

Cette nouvelle brèche dans la cohabitation ouverte par la question calédonienne comble donc d'aise le chef indépendantiste, qui considère que *« la chance du FLNKS c'est que les uns et les autres veuillent récupérer le dossier par rapport à l'élection présidentielle ».* Toutefois, M. Tjibaou ne cache pas que le FLNKS gagnerait davantage à ce que la Nouvelle-Calédonie devienne une affaire de cohabitation dans la cohabitation : *« Le plus important pour nous ce serait qu'il y ait contestation au sein même de la majorité. »*

Du côté loyaliste, le député RPR, M. Jacques Lafleur, chef du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), a fait part de son *« inquiétude »* devant *« l'opération de politique politicienne de M. Mitterrand ». « C'est inquiétant de voir que, quand la paix règne,* a poursuivi M. Lafleur, *on souhaite qu'elle ne règne plus à des fins de politiques métropolitaine. »* Le député pense, en effet, que la mise en garde présidentielle *« risque, ainsi que l'a déclaré Bernard Pons, d'inciter le FLNKS, en perte de vitesse et en panne de stratégie, à relancer l'action violente, persuadé d'être compris et entendu au plus haut niveau de l'Etat ».*

Pour M. Lafleur, l'analyse du chef du l'Etat *« fait preuve d'une grave méconnaissance de la réalité, explicable par le fait qu'il n'a séjourné que quelques heures sur le territoire en janvier 1985 et qu'il garde auprès de lui un conseiller aussi partial et de mauvaise foi que M. Pisani ».*

Afin d'engager une contre-offensive auprès de l'opinion internationale, le RPCR a l'intention d'envoyer prochainement à Paris *« une mission représentative de la Nouvelle-Calédonie »* qui *« fera connaître vigoureusement »* les thèses du mouvement loyaliste. Cela promet une belle bataille en perspective, car le chef du FLNKS, M. Tjibaou, projette également de mener en métropole une *« campagne d'opinion »* lors du débat parlementaire sur le texte de M. Pons.

FRÉDÉRIC BOBIN.

La déclaration du premier ministre

« Le gouvernement veut permettre la coexistence de toutes les composantes de la population »

M. Jacques Chirac a rappelé, devant le conseil des ministres, que l'organisation du référendum était la stricte application des engagements pris avant le 16 mars et de la loi du 17 juillet 1986. *« L'exigence de trois ans de résidence sur le territoire pour pouvoir voter a été introduite pour couper court à toute polémique, pour tenir compte de l'opinion internationale et pour donner au déroulement du scrutin et à ses résultats un caractère irréprochable. »* M. Chirac a continué : *« Le problème calédonien est délicat et doit être abordé avec la plus grande prudence. C'est dans cet esprit qu'a été conduite la politique du gouvernement, qui a consisté à nouer un dialogue réel et à permettre la coexistence de toutes les composantes de la population de ce territoire. Il ne s'agit pas d'opposer selon un schéma simpliste Canaques et caldoches, car la société néo-calédonienne est multiraciale et complexe puisqu'elle comporte cinquante-cinq mille habitants originaires de la métropole, soixante-deux mille Mélanésiens, douze mille Wallisiens, dix mille Asiatiques et six mille Polynésiens. Chaque composante a un droit égal à se voir reconnaître sa dignité et sa place. Mais aucune de ces composantes ne peut décider seule de l'avenir de toutes les autres. »*

Le premier ministre a affirmé que la politique conduite par le gouvernement était inspirée par *« le respect de la liberté et le développement du dialogue avec tous ceux qui acceptent les principes de la démocratie et du suffrage universel ».* Il a ajouté : *« Ce dialogue a été engagé avec tous, y compris le FLNKS, qui, en décembre dernier, l'a rompu unilatéralement au motif que le gouvernement n'organisait pas un référendum au profit des seuls Mélanésiens. Cela était impossible en raison non seulement des dispositions de la Constitution française, mais également de la résolution des Nations unies. Le gouvernement reste disposé, après le vote de la loi, à discuter avec l'ensemble des habitants de la Nouvelle-Calédonie du contenu du statut qui sera soumis à référendum. »*

M. Chirac a enfin confirmé qu'il avait reçu des présidents de région indépendantistes *« une lettre qui est à l'étude et qui fera l'objet d'une réponse ».* Il a précisé que le gouvernement, de toute façon, entendait bien que *« les régions exercent les compétences qui leur sont dévolues ».*

Le Congrès juif mondial se réunira en mai à Budapest

New-York *(Reuter).* – Le Congrès juif mondial (CJM) a annoncé, mercredi 18 février, qu'il tiendrait pour la première fois sa réunion annuelle dans un pays communiste, la Hongrie.

« Cela aura, nous l'espérons, un impact non seulement sur les relations juives avec le bloc de l'Est, mais sur les relations Est-Ouest en général », a dit le secrétaire général du CJM, M. Israël Singer.

Le congrès aura lieu du 6 au 8 mai à Budapest, et le gouvernement hongrois a accepté la présence de délégués israéliens, a-t-il ajouté.

Le CJM, qui a son siège à New-York, regroupe des organisations juives de soixante-dix pays.

● M. Fabius : j'accepterais d'être premier ministre d'un président de droite. – Interrogé au « Grand Forum *Paris-Match*-Radios libres », sur le fait de savoir s'il accepterait d'être le premier ministre d'un président de droite, M. Laurent Fabius affirme, dans *Paris-Match,* daté 27 février : *« Si le suffrage universel en décide ainsi, la réponse peut difficilement être non. »* L'ancien premier ministre estime aussi que, compte tenu des *« réticences »* dans la majorité, *« sauf coup de théâtre,* [la] *réduction du mandat présidentiel n'interviendra qu'après 1988 (...) avec effet immédiat ».*

Sur le vif

On se calme

Hier, je vais à l'infirmerie du journal pour ma prise de sang, vous savez, rapport au SIDA. Je demande à Marie-Reine :

– Dis donc, en dehors du SIDA, qu'est-ce qu'ils ont ici dans la maison comme maladies ?

– Là, maintenant, ils ont ce que t'as : le stress.

– J'ai le stress, moi ? Non, mais de quoi je me mêle ? *Comment tu oses me dire ça ?* Qu'est-ce que t'en sais d'abord ?

– Il y a qu'à te regarder. T'as les yeux hors de la tête, les mains qui tremblent, tu te bouffes les ongles, tu m'agresses, tu...

– Moi, je t'agresse ? Non, mais t'es complètement ravagée, ma pauvre fille ! Ce que tu peux m'énerver, c'est rien de le dire !

– Allez, allez, calme-toi ma chérie, tu veux un verre d'eau et un comprimé de Décontractyl ?

– Sûrement pas. Qu'est-ce que t'essayes d'insinuer, que je me drogue ? Jamais, t'entends ! Même pas une aspirine !

– Enfin, c'est pas une drogue, ça, voyons, c'est un petit calmant. T'es folle de te mettre dans des états pareils.

– Ah ! parce que je suis folle maintenant ! Passe-moi tout de suite la camisole de force et appelle Sainte-Anne avant que je te morde.

– Tut, tut, tut ! Viens là, viens t'asseoir, détends-toi, tout ira bien, tu verras. Vous êtes bien tous les mêmes.

– En quoi ? Pourquoi ?

– Ben, justement, on peut en parler, là, toutes les deux, de ce qui t'angoisse. C'est ce que je leur dis aux autres, confiez-vous à moi, ça vous fera du bien. Seulement voilà, ça les gêne, ils osent pas, c'est délicat.

– Ah ! parce que, eux aussi, ils ont peur de l'avoir, le...

– Ben voilà... Tu l'as dit !

CLAUDE SARRAUTE.

Selon un sondage de BVA

Les Français apparaissent de plus en plus mécontents de la cohabitation

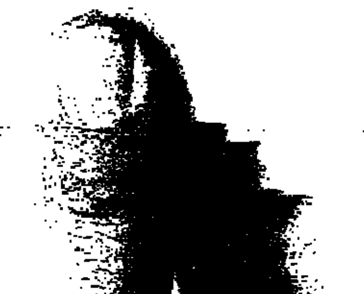
Les Français apparaissent de plus en plus mécontents de la cohabitation et de la façon dont ils sont gouvernés. Les derniers résultats du sondage réalisé par BVA et publié, le jeudi 19 février, dans l'hebdomadaire *Paris-Match* (1) sont sans appel : 29 % des personnes interrogées estiment que la coexistence entre MM. Mitterrand et Chirac est *« une bonne chose »* pour le pays (36 % en janvier), mais 53 % (au lieu de 48 %) défendent l'opinion contraire. En dépit de la détérioration de l'image de la cohabitation, qui enregistre son plus mauvais score depuis avril 1986, 69 % des consultés souhaitent que le président de la République finisse son mandat, 19 % exprimant un avis contraire.

De même, le mécontentement des Français à l'égard de la politique suivie par le gouvernement s'accentue, 68 % des personnes interrogées (au lieu de 65 % en octobre) portant un jugement négatif sur celle-ci, 22 % (au lieu de 26 %) s'en déclarant satisfaites.

Paradoxalement, la cote de popularité de M. Jacques Chirac enregistre une légère amélioration : avec 40 % de bonnes opinions, le premier ministre gagne 1 point par rapport au mois de janvier, 48 % (au lieu de 51 %) expriment un avis défavorable. En revanche, l'image de M. François Mitterrand se dégrade sensiblement : 52 % des personnes interrogées (au lieu de 56 %) portent un jugement positif sur le chef de l'Etat, et 35 % (au lieu de 34 %) défendant une opinion opposée.

D'autre part, 58 % des Français (dont 50 % des électeurs de gauche) considèrent que les privatisations de Saint-Gobain et de Paribas constituent un *« succès »,* et 11 % estimant qu'il s'agit d'un *« échec ».* Mais, si 43 % des sondés se déclarent *« favorables à la poursuite du programme de privatisations »* (30 % n'étant pas d'accord), 43 % demeurent opposés à la privatisation de TF 1, 29 % pensant que c'est une bonne chose.

(1) Sondage effectué du 30 janvier au 6 février, auprès d'un échantillon représentatif de 936 personnes.



Le Monde
Supplément au numéro 13083. Ne peut être vendu séparément.

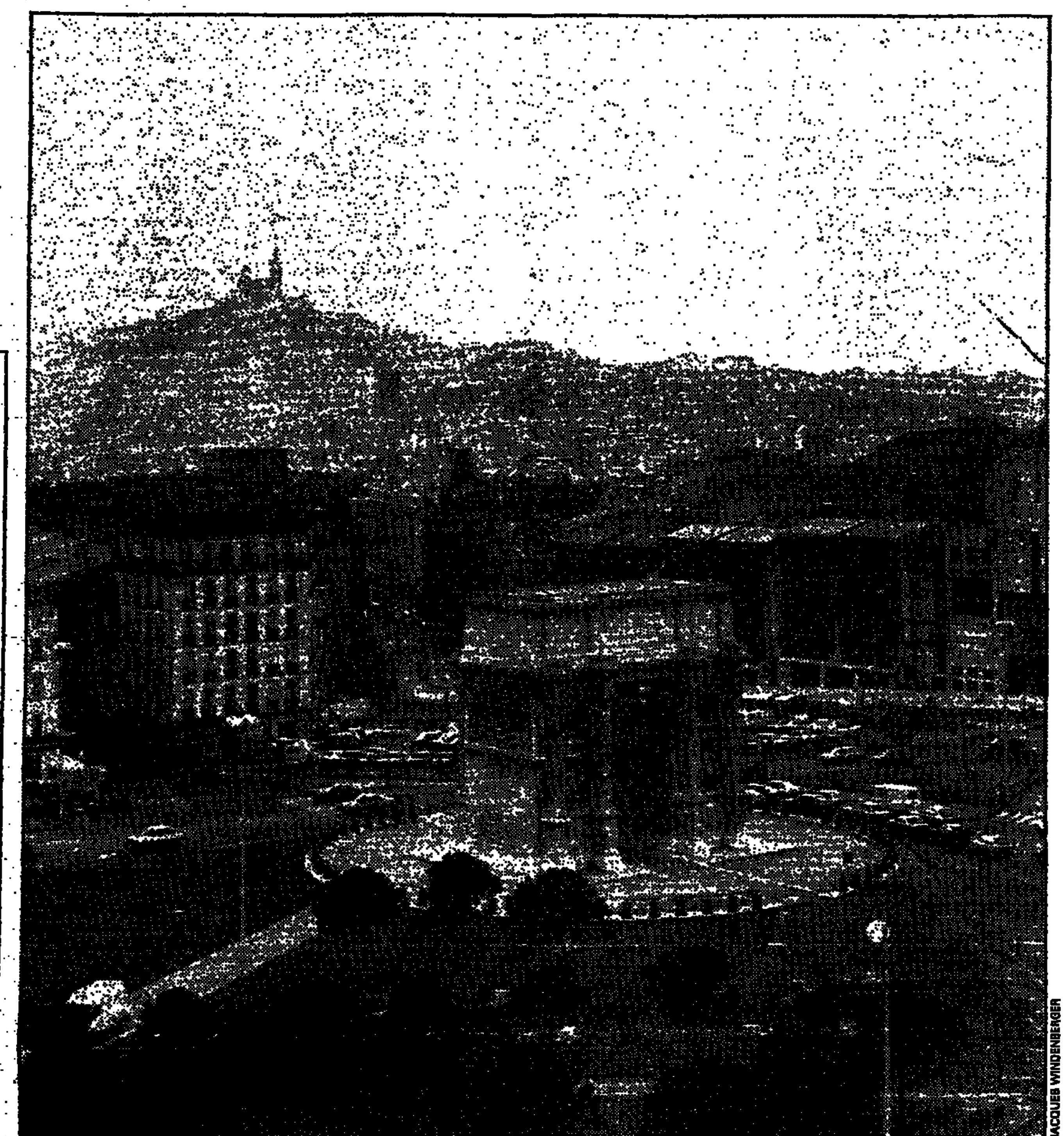
VILLES AU FUTUR

Marseille a toujours vécu face au large, le dos à la terre, étrangère même à la Provence, sa province. Le déclin de son commerce l'oblige aujourd'hui à sortir de son quant-à-soi, à jouer à armes égales le jeu de la concurrence industrielle européenne et internationale. D'où son inquiétude.

Les grandes villes françaises et étrangères, pour attirer à elles l'argent, les talents et les cerveaux, doivent apprendre à se vendre, à vanter leurs qualités, mais aussi à soigner leur image. C'est la loi du marché.

Marseille souffre de sa mauvaise image, de la réputation qui lui est faite d'être une cité turbulente, politiquement déchirée, humainement instable. Tous les responsables que nous avons interrogés au cours de nos enquêtes l'ont reconnu, en même temps qu'ils affirmaient leur volonté de mobiliser et de mettre en valeur les capacités de cette grande métropole méditerranéenne.

Marseille au futur ? Sous les apparences, la réalité : des réussites, des projets, publics et privés, dans les secteurs les plus en pointe permettent d'en esquisser le visage. Reste à en organiser le développement, à en assurer la promotion.


JACQUES WINDENBERGER

Dans ce numéro

page II Bataille pour la mairie
page III La ville soigne son cœur
page IV Ciels brouillés sur le port
page V Les usines de la reconquête
page VII Le projet Château-Gombert
page VIII Médecins et chercheurs
page X La question des immigrés
page XI Les lieux du théâtre
Le phénomène OM

MARSEILLE

Image contre image

CAP sur l'an 2000. Marseille largue ses amarres. Mais si ! Parole ! Sur tous les tons mais sans galéjade, sur tous les modes mais d'abord sur fond d'un complexe d'infériorité assez inattendu, la ville évoque, ou plutôt invoque, la perspective d'un départ au long cours.

Table rase, promis, de ce passé aussi flamboyant qu'embarrassant, de ces manières trop voyantes ! Oubliés, c'est juré, la sardine du Vieux-Port, les sirènes de la mer et les couchers de soleil aussi envoûtants qu'un songe d'opium. On apprendra, bien obligé, à imiter Lille ou Nantes. Modèle France ! Façons hexagonales, conformes, même au prix, s'il le faut, de l'ennui. Informatique, robotique, tout ce qu'on voudra, pourvu que la Canebière file droit sur les rives du siècle suivant.

La main sur le cœur, les Marseillais vous assurent ces temps-ci que leur *« mauvaise réputation »* est devenue trop lourde à porter. Ils sont en quête d'*« une image de marque positive »*. Comme à Toulouse ou à Grenoble, où les Notre-Dame-de-la-Garde locales ont su faire des miracles d'avenir. L'aérospatiale, la pétrochimie, n'importe quoi dans le genre, une idée qui remettrait du soleil au cœur et ramènerait l'« oseille » en s'attachant la considération des Japonais ou des Américains.

Marseille, disent-ils, a réfléchi. Elle a compris que cela allait-finir-par-devenir-un-peu-gênant, ce racisme qui enfle dans la ville, ces pagnolades préélectorales en plein deuil de Gaston Defferre. A la longue, ça allait certainement faire mauvais effet ces nostalgies surannées des colonies et des années 20. Faire rigoler, dans les bureaux de marketing, ces mentalités désuètes de *« transitaires »* aussi vite ruinés qu'enrichis, dans un port désormais rendu aux pêcheurs à la ligne, alors que les hommes d'affaires, ailleurs, ont déjà la tête dans les étoiles. Changement de cap, donc.

Nous aurions pu, nous-mêmes, nous laisser prendre à ces promesses fort sincères : Marseille, heureusement, dément toujours ses fantasmes avec une grande honnêteté. Pendant que se préparaient ces pages de la *série* « Villes au futur » et que tous les *« décideurs »* étalaient d'avantageux projets, la ville se dérobait encore.

Ragots dérisoires

En quelques jours, comme à chaque fois qu'elle s'oublie à tutoyer la norme, elle dérapait, offrant à toute la France un échantillon de ses différences : une fédération du PS qui produit, comme fausse monnaie, des cartes d'adhérents ; deux commissaires de police inculpés de proxénétisme aggravé ; le hold-up de la décennie, une fuite en sous-sol et un immense éclat de rire. Enfin, plus symbolique sans doute, le suicide au pistolet de l'ancien président de l'OM.

Pas n'importe où, en haut des falaises du cap Canaille, ce cimetière marin où les truands ont l'habitude de faire leurs adieux à ceux qui ont manqué de parole. Une falaise, la mer... la mort à la dimension d'une tragédie. Marseille obéit toujours à ses origines grecques et, dix mois après la disparition de Gaston Defferre, continue à pleurer son maire avec ostentation.

C'est vrai, pourtant, que Marseille est fatiguée, très fatiguée d'être Marseille. Qu'elle collectionne les signes de mort, met de la complaisance à décrire son déclin et se perd en ragots dérisoires pour mieux s'affaiblir. Déprimée, elle dit et pense beaucoup de mal d'elle-même, peut-être pour masquer sa gêne. Elle est si malade d'avoir vu défiler en un siècle d'or le monde entier sur ses quais, de n'avoir laissé à aucune autre le soin du commerce du rêve avec l'Orient et de devoir aujourd'hui entrevoir l'hypothèse de son provincialisme. Alors, avec son outrance coutumière, cette exagération qui protège sa pudeur, elle en rajoute en affichant la psychologie frileuse d'une sous-préfecture. L'orgueil blessé qui se ferait passer pour de l'humilité, jusqu'à la convalescence.

Déboussolée, Marseille a perdu le sud, note un analyste, comme d'autres perdent le nord. Voilà qu'elle se prend à envier Nice, Aix et Montpellier, si longtemps méprisées parce qu'elles s'adonnaient au tourisme pour vieilles Anglaises ou au culte rural de la Provence. Voilà qu'elle crève de se trouver dépourvue d'aristocratie terrienne, après s'être honorée de faire la part si belle à des négociants pressés et exilés, venus des quatre coins de la mer. Voilà qu'elle finance des études sur l'*« investissement à long terme »* après avoir, avec quel génie, si longtemps rentabilisé l'éphémère, l'immédiat des marchandises et des âmes.

Avant même la disparition de Gaston Defferre, Marseille ne savait plus à quelle saint homme se vouer. Elle a appelé à son chevet des dizaines d'experts en communication, des spécialistes de l'*« optimisation de l'image de marque »*. Voilà, nous aimerions être aussi alléchants que Nice, aussi performants que Montpellier, aussi respectables qu'Aix, ont dit les Marseillais. Peut-être qu'un palais des congrès... une bonne ceinture industrielle... des secteurs de pointe... Pourquoi pas Bernard Tapie à la mairie ?

Certains sans doute se laisseront prendre à ces souhaits trop simples, auxquels, au fond, la ville ne croit pas vraiment. Bien sûr, derrière la COMEX, quelques dizaines d'entreprises *« hyper-performantes »* se sont installées près des calanques. La médecine est très en avance. Une cité du futur s'édifie à Château-Gombert. Mais Marseille sait que, pour attirer les investisseurs, il lui faudrait supprimer d'abord l'extraordinaire étouffoir politico-administratif que son « clientélisme » atavique a édifié en citadelle. Et ça...

Réactions xénophobes

La ceinture industrielle ? Marseille a raté le train de la communauté urbaine, et ce sont des villes de banlieue comme Vitrolles qui collectionnent les patentes. Un grand complexe ? L'échec de Fos-sur-Mer a laissé trop de blessures. Le recentrage des finances locales ? Marseille est une très grande ville sans argent, et sa bourgeoisie préfère investir ses bénéfices à Aix, à Monte-Carlo ou... en Suisse.

Non, Marseille résiste à l'expertise sommaire et aux concepts étroits d'image de marque. Cela vaut peut-être pour des villes sans histoire. Ici l'histoire obture l'avenir et paralyse le présent. Ici, plus que n'importe où en France, il faudra bien assagir la force névrotique du passé, l'assumer pour adoucir le futur.

Et justement, l'époque tombe mal. Les Marseillais *« n'ont plus le goût »*. Plus l'envie, ces dernières années, de rechercher leur identité dans le capharnaüm, hier tant aimé, qui leur sert d'espace.

Habile à faire des Marseillais de tout ce qu'elle trouvait, juifs, Corses, Arméniens, Libanais, Italiens, pieds-noirs, Espagnols, et plus difficilement – pour cause d'islam – Maghrébins, Marseille bute désormais sur cette qualité qui a fait sa force. Impuissante, elle préfère exacerber les réactions xénophobes, choisissant, par pessimisme, la fuite en avant plutôt que la pondération. Elle sait très bien ce qu'elle y perd : le trafic de l'aéroport de Marignane est en baisse, le volume des échanges commerciaux en chute libre au profit de Sète et surtout de Barcelone.

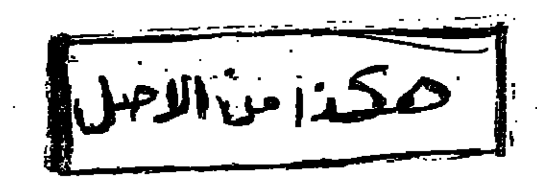
Marseille paie là plus que ses propres troubles. Elle n'est que la caisse de résonance de problèmes graves qui concernent aussi le pays et l'État : les relations avec l'Algérie, l'ouverture sur la Méditerranée, les rapports Nord-Sud, la déculpabilisation de la mémoire coloniale...

La ville le sent, en veut à la France de ce changement d'histoire qui ne fait pas son affaire. La France, l'Etat, ont longtemps reproché à la cité phocéenne de jouer en solo ? De percevoir, pour toute activité, un droit de péage sur le trafic maritime sans se soucier de la cohésion nationale ou régionale ? De se gonfler d'aventuriers, d'épouser des pratiques trop insulaires ou napolitaines ?

Possible, conviennent les Marseillais. Puisqu'on le dit. Les proches ancêtres des habitants de la Canebière n'ont pas toujours été des gentilshommes. Mais la conquête, l'expansion française vers l'Orient, le voulaient ainsi. Le pays avait besoin d'un comptoir. Et qui dit comptoir...

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page VII.)



هكذا من الاصل

POLITIQUE 

Bataille pour la mairie

Gaston Defferre est mort il y a un peu plus de dix mois.
Mais à peine son successeur, Robert Vigouroux, était-il désigné que la bataille pour la mairie éclatait.
A gauche, plusieurs candidats plus ou moins déclarés ; à droite, un challenger affirmé.

La gauche et ses hommes

« MON premier souci, c'est que Robert Vigouroux mène son mandat jusqu'à son terme. Vous voyez, dans la salle des mariages, la liste des maires de Marseille ? La majorité d'entre eux n'a pas terminé son mandat... » Philippe Sanmarco ne fait pas d'humour noir. Chef de file de la minorité defferriste de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, et l'un des principaux soutiens de l'actuel maire, il sait bien que, deux ans avant l'échéance, la mairie du Vieux Port est déjà dans l'œil du cyclone.

Pezetistes et defferristes, les deux blocs opposés du PS marseillais (1), se heurtent sur la personnalité et l'action d'un même homme, Robert Vigouroux. Elu par ses pairs, après la mort de Gaston Defferre, moins par choix que par élimination, Robert Vigouroux n'a pas réussi – le pouvait-il ? – à se tenir au-dessus de la mêlée et à imposer une image qu'il voudrait bâtir sur son *« sérieux »*.

Les defferristes – dont il était le candidat – jugent que le maire gère au mieux de ses moyens une situation difficile et un héritage écrasant. Même si certains de ceux qui le soutiennent se désolent – en privé, – de ses méthodes et de son image, ils pensent que tous les socialistes marseillais doivent faire bloc autour de lui. Les partisans de Michel Pezet, au contraire, mènent une guerre d'usure contre le maire et son équipe sans toutefois dépasser les limites permises, puisqu'aucune voix socialiste, dans les votes, n'a jamais manqué au maire.

De souterraine, la pression pezetiste devient maintenant publique. Le clan majoritaire à la fédération réclame un changement de cap afin que la politique municipale prenne en compte les préoccupations des Marseillais et provoque un *« déclic »*. Les pezetistes en appellent à la direction nationale du PS pour qu'elle intervienne d'une façon ou d'une autre. Sinon... *« Qu'on ne nous demande pas de couler avec le bateau »*, lance Yves Vidal, premier secrétaire fédéral. M. Pezet lui-même affirme : *« Quand on est dans une voiture qui va dans la mauvaise direction, on avertit, après, on klaxonne, après on saute de la voiture. Pour le moment, on klaxonne. »*

Les pezetistes sont persuadés que Robert Vigouroux n'a aucune chance d'être désigné par les socialistes en 1989, comme candidat à la mairie, et encore moins de mener une campagne victorieuse. Ils souhaitent donc que, en temps utile, les « signaux » nécessaires soient émis pour que les Marseillais comprennent que le candidat ne sera pas le maire sortant mais Michel Pezet. En fait, à en croire leurs adversaires defferristes, certains des pezetistes jugeraient dès maintenant la partie perdue et voudraient seulement que Michel Pezet sauve ses propres billes, pour pouvoir rebondir, ensuite, sur un échec supposé de M. Jean-Claude Gaudin, confronté à la situation financière critique de la ville.

L'écrasement des adversaires

Mais les defferristes « pur sucre » ne sont pas les seuls à juger que la gauche en aurait pour des décennies à se remettre d'un effondrement de la municipalité Vigouroux. C'est pourquoi les rocardiens et les mauroyistes locaux pensent eux aussi, tout comme la direction nationale du PS, que personne n'a intérêt à affaiblir Robert Vigouroux, car, comme le dit Lucien Weygand, président du groupe socialiste de la mairie, et defferriste « historique », en 1989, *« les Marseillais ne distingueront pas, d'un côté les bons socialistes, de l'autre, les mauvais »*.

De là à soutenir dès maintenant que Robert Vigouroux doit être le candidat socialiste en 1989 – *« si nous avons encore une chance de garder la mairie*, lance Mme Marie-Arlette Carlotti, dirigeante à Marseille du courant de M. Chevènement, *c'est le maire sortant qui l'a »* – il y a un pas que beaucoup ne franchissent pas. Il s'agirait alors de calmer le jeu à la mairie entre les deux clans, sans fermer la porte à d'autres candidatures.

La raison l'emportera-t-elle sur la passion ? La raison, c'est qu'en perdant la ville, les socialistes perdraient tout. L'onde de choc, en outre, irait bien au-delà des frontières des Bouches-du-Rhône. C'est pourquoi certains veulent croire que les « ultras » des deux camps, sous la pression des élus, soucieux de leur mandat et, par obligation, plus mesurés, sauront faire valoir la raison. Rocardienne et neurologue de profession, Mme Michèle Poncet assure : *« Relisons Lévi-Strauss : il faut laisser faire le travail du deuil. Cela ne fait même pas un an que Gaston Defferre est mort... »*

La passion, c'est qu'on est à Marseille, et qu'on n'y fait pas de la politique en dentelles. La passion, c'est que la haine et l'intolérance s'en sont mêlées. Certains ici pensent que la vengeance de Michel Pezet ne s'éteindra qu'avec l'écrasement de ses adversaires, tout le monde dût-il périr dans l'incendie final. Et la tentation de la terre brûlée existe probablement aussi dans l'autre camp.

Une chose est sûre. Robert Vigouroux ne sera pas seul sur les rangs à l'intérieur du PS : Jean-Victor Cordonnier, son premier adjoint, s'est déjà déclaré, même si c'est seulement, dit-il, dans le cadre d'une saine *« émulation »* entre tous ceux qui devront aller à la bataille.

Charles-Emile Loo, *« Milou »*, l'ancien premier secrétaire de la fédération et l'un des anciens dauphins de Gaston Defferre, affirme dans un sourire que, pour lui, *« ce n'est pas fini »*. Michel Pezet et Philippe Sanmarco ne veulent rien dire de leurs intentions, mais tout le monde sait bien que rien dans cette guerre n'aurait de sens, si la candidature de Michel Pezet n'était pas au bout du fusil.

Et les militants ? Fatigués, écœurés – surtout les jeunes – par ce gâchis. Eux ne sont pas soucieux de mourir en beauté. C'est pourquoi, en désespoir de cause, certains imaginent pour Marseille un parachuté aux mains propres. Seulement, un parachuté, ici, il faudrait que la Bonne Mère veille très fort sur lui...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Les pezetistes (regroupés autour de M. Michel Pezet, député, avocat, ancien premier secrétaire fédéral et ancien président de la région) sont majoritaires à la fédération socialiste, les defferristes sont majoritaires à la mairie.

La droite et son homme

« OU je gagne ou je perds... » Jean-Claude Gaudin s'en est déjà fait secrètement le serment à lui-même. En 1989, foi de Gaudin, il sera maire de Marseille ou il ne le sera jamais. 1989 : il aura cette année-là cinquante ans. Voilà des années que l'enfant des quartiers populaires de Mazargues rêve de ramener, après trente-cinq années de mainmise socialiste, la deuxième ville de France au bercail de la droite.

En 1983, son rêve faillit devenir réalité. Mais ce diable de Gaston, par le miracle d'un découpage maison, en fit un cauchemar. Quelques épines au cœur, Jean-Claude Gaudin repartit aussitôt, la fleur UDF à la boutonnière. Convaincu que les Marseillais finiraient par lui rendre justice, la prochaine fois, d'une telle injustice.

Ambition légitime devenue depuis la disparition de Gaston Defferre tout simplement naturelle. Depuis ce jour, en effet, Jean-Claude Gaudin semble poursuivi par l'obsession du vide laissé par le vieux lion socialiste, un vide qu'aucun socialiste, pense-t-il, compte tenu de la débandade actuelle, ne parviendra jamais à combler. Robert Vigouroux ? *« C'est quelqu'un qui joue le maire, mais il n'y a plus de maire »*, affirme Jean-Claude Gaudin. *« Dans le cœur des Marseillais*, renchérissent ses amis, *le successeur de Defferre, c'est Gaudin. »* Clins d'œil amusants ou symptôme de cette obsession du vide, les Marseillais ont pu voir récemment « le Jean-Claude » manifester, coiffé du célèbre chapeau rond de Gaston. *« Tè*, se sont dit ses amis, *il a déjà le chapeau, il ne lui reste plus que le fauteuil à prendre. » « Peuchère*, ont répliqué ses adversaires, *il a le chapeau sur la tête, attention qu'il ne prenne pas la veste... »*

Mais Jean-Claude Gaudin sait bien au fond de lui-même que ni le chapeau ni l'habit ne sauraient faire un bon maire. Depuis un an, il ne s'est point contenté d'attendre patiemment de recueillir l'héritage. La maille UDF sur le modèle socialiste marseillais d'il y a dix ans s'est encore resserrée sur la ville. Avec aux quatre coins ses quatre fidèles : Jean-François Mattei, son oreille au conseil municipal, le barriste Roland Blum, son antenne au conseil général, le léotardien Jean Roatta, à la tête de la première fédération de France du Parti républicain, et son homme lige de toujours, Claude Bertrand.

Au confort incertain d'un ministère, il a préféré le défi de la présidence du conseil régional pour prouver à tous les sceptiques – *et ils ne manquent point* – que débonnaire peut rimer avec bon gestionnaire.

Marseille est devenu l'unique objet des ambitions de Jean-Claude Gaudin. Mais il arrive que l'obsession du vide en vienne à se transformer en angoisse. Depuis 1986, Jean-Claude Gaudin sait pertinemment qu'il devra composer avec le Front national, qui lui fit l'affront de coiffer sa liste au poteau des législatives.

La répétition a commencé au conseil régional. Pascal Arrighi, déjà désigné pour conduire la bataille des lepénistes, est optimiste. *« Je crains pour M. Gaudin que les gens ne soient frappés par ses lacunes »*, prédit-il. *« Cet homme*, rétorque Jean-Claude Gaudin, *est vieux comme Hérode. Il serait peut-être un bon maire, mais c'est un mauvais candidat. »*

Pour l'heure, Jean-Claude Gaudin et ses amis gèrent le flou, préférant encore pronostiquer un essoufflement du Front national. Sinon, ils conviennent tout de même qu'il faudra *« faire avec »*.

La force de nuisance et d'obstruction du Front national n'est pas le seul obstacle qui se dresse devant eux sur la route de la mairie. La faiblesse du RPR en est paradoxalement un autre pour l'UDF marseillaise. *« Plus le RPR va descendre et moins l'UDF aura de chances de gagner la mairie »*, certifie-t-on dans l'entourage de Jean-Claude Gaudin. M. Gaudin va donc surtout s'employer à maintenir ses partenaires du RPR, tombés aux législatives à 7 %, sous respiration artificielle. En sachant aussi que le RPR n'est jamais aussi dangereux que lorsqu'il est handicapé.

Entre le docteur Comiti, qui a promis à Jean-Claude Gaudin de tout faire pour le mettre dans le fauteuil du maire, et Hyacinthe Santoni, toujours pas décidé *« à se coucher devant qui que ce soit »*, M. Gaudin peut constamment mesurer le risque de partir gagnant.

DANIEL CARTON.

Robert Vigouroux : Laissez-moi travailler

L'HISTOIRE est déjà ancienne. C'était en 1969. Mais Robert Vigouroux, maire de Marseille, s'en souvient comme si c'était hier. Ce jour-là, on tenait meeting pour faire élire Gaston Defferre à la présidence de la République. Meeting à l'image de la campagne : corsé. On vient prévenir Robert Vigouroux qu'une bagarre d'afficheurs a éclaté à l'extérieur. Il se précipite et... tombe tête la première dans un guet-apens tendu par des militants du SAC.

Ce jour-là, le futur maire de Marseille fut rossé d'importance. Ce souvenir encore chaud fait litière d'une légende : non, ce sexagénaire svelte que Marseille a trouvé comme dans une pochette surprise après la mort de Gaston Defferre, ce maire n'est pas un ingénu égaré en politique. Professeur réputé de neurochirurgie, « grand patron » et grand bourgeois, oui. Plus familier des congrès internationaux que des pugilats haletants entre Capulets defferristes et Montaigus pezetistes, certainement.

Exemple quasi unique parmi les socialistes marseillais, il ne doit rien à « Gaston ». *« J'ai connu Defferre par mon engagement socialiste, et non l'inverse »*, se plaît-il à rappeler avec un orgueil discret. Rétif à la tartarinade fleurie et aux polémiques simplistes, cet éternel marginal de la saga defferriste pense que *« l'outrance ne paie pas. J'ai peut-être tort »*.

On peut sourire. Robert Vigouroux est ainsi. Entré en socialisme d'abord par la Résistance – *« réfractaire au STO, j'ai fait partie du service médical de la Résistance »* –, et ensuite par l'hôpital. Si Dieu lui prête vie, Robert Vigouroux ne souhaite pas être seulement un maire de transition. Déjà, il a clairement affirmé qu'il comptait solliciter une *« prolongation »* aux municipales de 1989. *« Je veux être maire avant tout. Un maire, on le laisse travailler. »*

Tâche prioritaire : vendre Marseille. D'abord aux Marseillais : *« Il faut qu'ils se remettent à aimer leur ville. »* Ensuite aux investisseurs de tous les pays : *« Ouvrir Marseille sur l'étranger est une nécessité. »* Et enfin à l'opinion française pour tenter de dissiper l'image maffiesque et pastissée de la cité. Le tout à l'aide d'une intense campagne de relations publiques, secteur laissé un peu en friche par Gaston Defferre. *« Les gens qui viennent à Marseille en repartent séduits. Il ne faut plus seulement que les gens en entendent parler, il faut qu'ils y viennent eux-mêmes. »* Il faudra donc parcourir encore les continents, au risque, pour Robert Vigouroux, de s'exposer aux inévitables accusations de plus en plus nombreuses, et parfois même issues des rangs de ses partisans, de *« déserter la Canebière »* ou d'être un *« maire invisible »*.

Les objectifs ainsi définis, reste à trouver la volonté de les mettre en œuvre : *« Un chirurgien, avant d'opérer, cherche à intégrer tous les paramètres pour prendre la décision la plus adéquate. Il écoute, il réfléchit. Puis, une fois l'opération commencée, il n'est plus temps de douter. Il faut foncer. »* L'opération est commencée.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Au poids des urnes

COMPTE tenu du particularisme et des traditions marseillaises, le pari de M. Vigouroux était de reconquérir l'électorat modéré qui avait permis le long règne de Gaston Defferre. Toutefois, cette reconquête – en admettant qu'elle ait lieu – trouve rapidement ses limites : un retournement d'alliances paraît hors de question, ne serait-ce que parce que M. Jean-Claude Gaudin l'a formellement exclu. Les socialistes restent donc tributaires du PC, qui, s'il continue sa glissade (32,95 % des suffrages au premier tour des législatives de 1978, 13,26 % en mars 1986), les entraînera avec lui vers le bas.

C'est pourquoi les socialistes parient plutôt sur les difficultés que peut créer à M. Gaudin la montée du Front national (24,37 % aux législatives de mars 1986) et sur le réflexe de rejet de l'extrémisme de droite qui peut animer une partie de l'électorat.

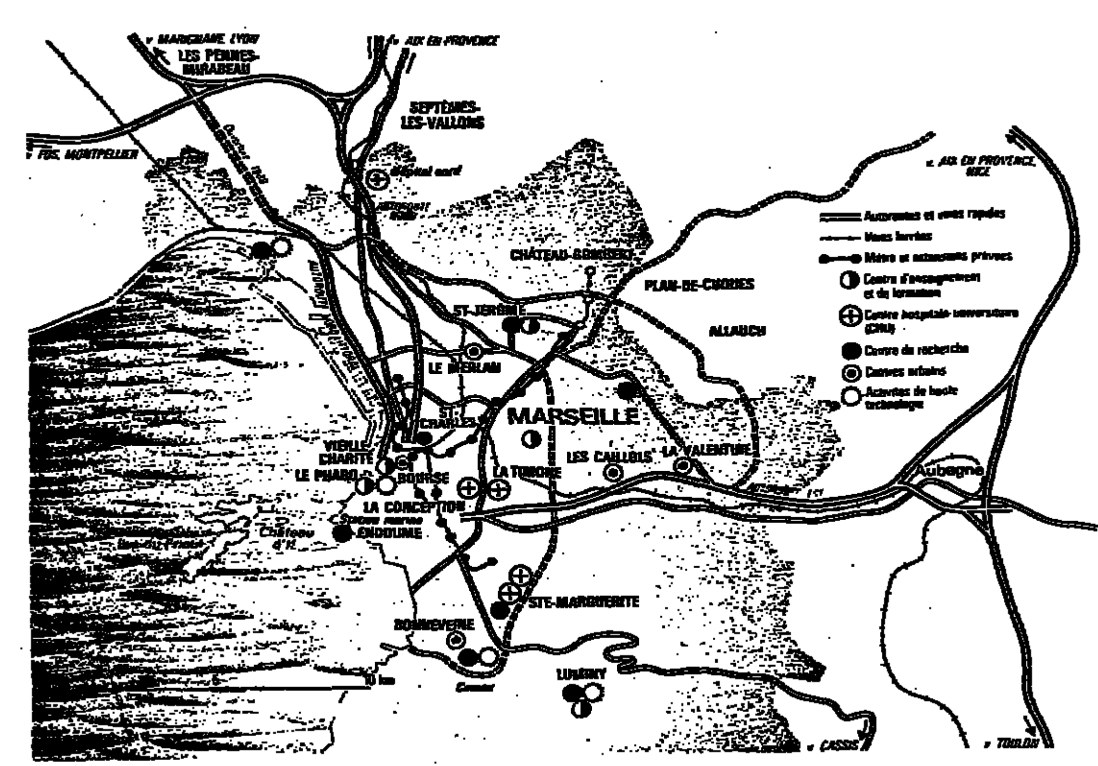
Il reste qu'une partie des électeurs du Front national peuvent déjouer ce calcul en votant dès le premier tour pour M. Gaudin. Il convient, en outre, de se rappeler que, avec un découpage évidemment plus favorable à la gauche que celui qui est en gestation, la gauche avait été minoritaire en voix en 1983 (47,63 % des suffrages exprimés au deuxième tour). Si l'on ajoute les divisions suicidaires du PS, l'usure du pouvoir, les difficultés qu'éprouve à s'imposer le successeur de Gaston Defferre, le malaise général de la ville, on comprend que la situation soit très difficile pour la gauche. La victoire à la mairie de Marseille dépendra largement du résultat de l'élection présidentielle, qui, sauf bouleversement, aura eu lieu un an avant.

M. Gaudin devra avant tout s'employer à rassurer les Marseillais sur ses compétences de gestionnaire, mises en doute à la fois par les socialistes et par le Front national, tout en tenant compte de la situation, difficile, du RPR.

URBANISME



La ville soigne son cœur



La ville de Marseille couvre 24 062 hectares. Elle comptait, en 1982, 869 887 habitants, dont 80 752 étrangers.

Comment reconquérir le centre de la ville ? C'est le dossier le plus brûlant de l'actualité marseillaise.

S'IL est, en effet, à Marseille, un dossier d'actualité politiquement brûlant, c'est bien celui du centre-ville. Un concentré de tous les problèmes que peut rencontrer une municipalité : urbanistiques, économiques et sociaux, y compris, et surtout, celui de l'immigration.

Comme dans toutes les grandes villes, le centre de Marseille s'est dépeuplé, a vieilli et s'est appauvri, victime d'une dégradation accélérée de l'habitat et du cadre de vie, asphyxié par la circulation et soumis à la concurrence des pôles commerciaux qui se sont créés en périphérie au détriment du commerce traditionnel. Autant de maux conjurés à temps ailleurs, mais combattus, ici, avec retard...

Dans sa définition administrative, le centre de Marseille englobe, de part et d'autre de la Canebière et sur une superficie de 420 hectares (4 % de la surface urbanisée de la commune), quatorze quartiers où vivent un peu plus de cent mille habitants.

Il représente cinquante mille logements (15 % du parc total de la commune), quatre mille commerces (le tiers des commerces marseillais) et quelque cent mille emplois sur trois cent trente-cinq mille. Mais, à l'intérieur de ce périmètre, c'est dans les quartiers les plus anciens et les plus denses, ceux, aussi, où habitent les populations les plus défavorisées, de la porte d'Aix à la rive nord de la Canebière, que la reconquête se révèle la plus difficile.

Au début des années 70, la municipalité avait lancé dans ce secteur de 35 hectares un ambitieux projet de centre traditionnel visant à donner à Marseille « le statut de carrefour de l'Europe ». Le développement interrompu de Fos, la crise économique et la pression d'autres besoins ont fait abandonner ce grand dessein dont une seule des trois phases prévues a été partiellement réalisée.

En 1980, lorsque la ville y renonce officiellement, le centre Bourse — comprenant un grand magasin, une galerie marchande, un hôtel et un musée — est construit et la zone d'habitation de la butte des Carmes (quatre cents logements) est à moitié achevée. Le Centre méditerranéen de commerce international (CMCI) verra aussi le jour mais son implantation a été modifiée et ses dimensions considérablement réduites. Le mythe du tertiaire qui sous-tendait le projet s'est évanoui. Le processus d'appauvrissement qui minait l'hypercentre n'a pas été enrayé. Suivra le vote d'un « plan de référence pour le centre » dont les propositions seront reprises, en 1982, dans un document de synthèse.

Les données de la situation ont alors été totalement bouleversées par un phénomène que la municipalité a négligé ou n'a pas eu les moyens de contrecarrer : la « maghrébisation » du quartier Belsunce. A proximité de la gare Saint-Charles, ce quartier de l'hypercentre de Marseille a toujours été un lieu de transit pour les étrangers. Mais, en quelques années, ses fonctions résidentielles et commerciales ont été transformées par l'installation durable de travailleurs immigrés et le développement spectaculaire d'un « marché méditerranéen » orienté vers la satisfaction d'une clientèle maghrébine (1).

Les immigrés n'ont pas chassé la population française mais ont occupé la place qu'elle a laissée pour rechercher, ailleurs, de meilleures conditions de logement. Quant au commerce maghrébin, ancien mais longtemps contenu dans un secteur géographique étroit, il n'a pris son véritable essor qu'après le lancement des travaux de la butte des Carmes, qui ont provoqué son éclatement.

Parallèlement, car il ne s'adresse, pour l'essentiel, qu'à une clientèle de « touristes acheteurs », il a été favorisé, à la même époque, par une libéralisation de la réglementation algérienne en matière financière (autorisation de sorties de devises et d'importations sans paiement). Résultat de cette double évolution : Belsunce est devenu une sorte de Goutte d'Or en plein centre de Marseille. Pis encore : Belsunce est sorti de Belsunce en commençant à essaimer au-delà de la frontière symbolique de la Canebière et en accentuant ce sentiment de dépossession de leur centre éprouvé par les Marseillais. Avec la montée, inévitable, du racisme — parent de la peur — dans la ville.

« Ils nous ont volé la Canebière ! », s'exclamait l'ancien ministre RPR Joseph Comiti au moment des dernières élections municipales. Réélue d'extrême justesse en 1983 — à cause, notamment, de la situation du centre-ville, — la municipalité se devait de réagir énergiquement avec d'autres moyens et d'autres méthodes. Le problème du « souk » de Belsunce n'est, certes, qu'une conséquence et l'un des éléments, parmi d'autres, du dépérissement des quartiers centraux de Marseille.

Le triangle Sainte-Barbe

Entre trois scénarios possibles, réorganisation sur place, transfert partiel ou total du marché sur un autre site, Gaston Defferre puis Robert Vigouroux, le nouveau maire de Marseille, ont, l'un et l'autre, différé leur choix. Alors que l'opposition, elle, manifestait sa préférence pour un déplacement à proximité du port.

L'attentisme de la municipalité pourrait, en définitive, se révéler opportun. Les restrictions de sorties de devises appliquées l'an dernier par l'Algérie à ses ressortissants ont brusquement fait chuter la fréquentation touristique et les activités de Belsunce (jusqu'à 50 % dans certains commerces).

« Si cette tendance devait se confirmer dans le temps, estime Robert Pellissier, directeur de la Société marseillaise mixte d'aménagement et d'équipement (SOMICA), *le problème se résoudrait de lui-même. »* La municipalité espère surtout que le nécessaire renouvellement de la population dans le centre-ville se fera à travers une série d'opérations volontaristes.

La municipalité entend, ainsi, continuer, en l'amplifiant, sa politique de réhabilitation immobilière dont les résultats ont été, jusqu'ici, plutôt décevants...

Deux cents logements réhabilités en trois ans, soit un tiers seulement par rapport aux objectifs initiaux. Elle compte aussi sur l'impact de grands équipements programmés dans le cadre de l'opération de rénovation du triangle Sainte-Barbe. Deux d'entre eux, l'hôtel de la Région, qui emploiera cinq cents personnes dès l'été 1987, et une faculté des sciences économiques, qui accueillera mille deux cents étudiants à la rentrée de 1988, devraient contribuer efficacement à la réanimation de l'hypercentre au nord de la Canebière.

A plus long terme, la ville envisage la réalisation d'un « pôle tertiaire » sur le site de la porte d'Aix dont elle a confié l'étude à l'architecte de la Cité des sciences de La Villette, Adrien Fainsilber, grand prix d'architecture 1986. Au débouché de l'autoroute nord, ce site, desservi par deux stations de métro, se prêterait à l'implantation d'un complexe hôtelier, de salles de congrès et de bureaux. L'idée de l'architecte est de recréer une place urbaine en construisant des jardins suspendus au-dessus du carrefour de grande circulation existant.

Traitement de choc pour la Canebière

Artère emblématique de Marseille et espace charnière entre le nord et le sud du centre-ville, la Canebière doit faire l'objet, quant à elle, d'un « traitement de choc » justifié par son état précaire (magasins et cinémas fermés, façades dégradées, mobilier urbain disparate, trottoirs impraticables...). Un programme de travaux de 20 millions de francs sur trois ans lui sera consacré pour lui rendre son âme. A des opérations de modernisation et d'embellissement — on prévoit, notamment d'unir les deux berges de la promenade par des « coulées piétonnes » et de planter trois cents oliviers en jardinières — s'ajoutera l'installation d'organismes municipaux ou paramunicipaux tels qu'un office de la culture et une maison des associations, destinés à drainer de nouveaux usagers.

La ville s'inspirera aussi de l'exemple de la Pennsylvania Avenue à New-York en créant, avec la chambre de commerce, une société financière chargée d'opérations de requalification commerciale.

Au sud de la Canebière et du Vieux-Port, le seul projet d'envergure est celui du réaménagement du cours d'Estienne-d'Orves (rendu aux piétons après la mise en souterrain d'un parking de surface).

Reste la gestion des problèmes quotidiens confiée à une mission centre-ville dirigée par Loïc Fauchon, secrétaire général adjoint de la mairie, largement autonome et dont les multiples interventions sur le terrain ont ramené, en un an, une certaine confiance dans l'action de la mairie.

Comme l'admet Philippe Sanmarco, la municipalité, il est vrai, a besoin de crédibilité. L'opposition ne lui en accorde guère. *« L'hôtel de la Région est, pour l'instant, la seule initiative tangible de reconquête du centre-ville*, affirme Jean-Claude Gaudin. *Or, c'est moi qui le construit en tant que président du conseil régional. »* Le leader de l'opposition marseillaise estime qu'il faut faire *« plus et plus vite »* avec le concours du secteur privé *« auquel*, dit-il, *la municipalité a préféré les lourdeurs des sociétés d'économie mixte »*. Le temps, en effet, joue contre la dynamique de la réanimation. Il a fallu quatorze ans pour réaliser la ZAC d'habitation de la butte des Carmes... Et, par crainte de la spéculation, la municipalité s'en est, sans doute, trop remise aux opérateurs publics. Un changement de rythme et de philosophie conditionne, aujourd'hui, la mutation du centre de Marseille. Avec 1989 en ligne de mire... *« D'ici là*, assure Robert Vigouroux, *les Marseillais pourront mesurer les transformations opérées. La ville assumera, elle, ses responsabilités. »*

GUY PORTE.

(1) Selon une étude sur la fonction économique de Belsunce, il y aurait, dans le quartier, sept cent quarante commerces dont deux cent quatre-vingts de détail formant le marché maghrébin. Le chiffre d'affaires global de ces commerces a été estimé à 3,5 milliards de francs en 1985 dont 1,7 milliard de francs pour le commerce moteur maghrébin.

ÉCONOMIE



Un port sous ciels brouillés

Derrière de bons résultats immédiats dus au trafic pétrolier, des perspectives sombres pour les armateurs et les chargeurs.

L'ADAGE selon lequel « les statistiques sont la forme moderne du *mensonge* » trouve à Marseille, et en ce début 1987, sa plus pertinente illustration. Encore sous le coup des interminables et innombrables grèves qui ont perturbé son activité en décembre et en janvier et nui considérablement à sa réputation, le port n'en affiche pas moins le sourire.

Alors que tout le monde pensait que l'année 1986 – marquée notamment par l'arrêt des escales du grand armement américain US Lines tombé en faillite cet automne – se terminerait sur des résultats décevants, voilà que les responsables du Port autonome font état de chiffres quasiment miraculeux par les temps qui courent : + 9,5 % par rapport à 1985 et un trafic qui, avec 98 millions de tonnes, se rapproche du record de 1979 (109 millions). Phénomène stupéfiant : le trafic de conteneurs, essentiellement à Fos, a lui aussi progressé de près de 10 %, les tonnes perdues sur les navires de US Lines vers l'Extrême-Orient s'étant reportées sur les autres compagnies qui desservent les mêmes destinations (1).

Mais c'est aux importations et aux exportations d'hydrocarbures (73,5 millions de tonnes, + 14 %) qu'il faut attribuer ce gonflement du trafic d'une année sur l'autre (2). Etant donné l'importance des quantités dans le trafic total et la faible valeur ajoutée qu'une tonne de brut (transvasée automatiquement d'un tanker vers une cuve de stockage ou un pipe-line qui l'emmène vers la Ruhr) introduit dans l'économie locale, les comparaisons doivent être faites avec prudence et les cocoricos ne sont pas de mise. Une tonne de fruits transbordée est cinq fois, voire dix fois, plus profitable à la communauté portuaire qu'une tonne de pétrole. Les autorités portuaires d'ailleurs ne pavoisent pas. Elles savent aussi que le trafic de passagers a diminué de 15 % en raison des restrictions d'allocations en devises décrétées par le gouvernement algérien à l'égard de ses ressortissants et aussi des conflits de décembre.

Mais le pétrole a au moins un avantage : quand il sort à grosses gouttes des citernes des bateaux, il remplit facilement les caisses du port. C'est d'ailleurs pour cela que Fos et les investissements, notamment pétroliers, qui y ont été faits depuis quinze ans ne sont pas une si mauvaise chose.

Il demeure que Marseille dans son ensemble reste un port cher par rapport à Anvers, Le Havre et aussi Valence ou Barcelone en Espagne, Salerne en Italie. Des compagnies (la Zim israélienne) préfèrent installer leur escale méditerranéenne majeure à Barcelone plutôt qu'à Fos. Sur la sellette : les chefs d'entreprise de manutention accusés de laxisme et les dockers (dont les équipes imposées pour une même marchandise sont deux fois plus nombreuses qu'à Anvers) qui, par des grèves à répétition, scient la branche sur laquelle ils sont assis.

Selon l'un des plus importants armateurs de Marseille (ils ne se comptent plus que sur les doigts d'une seule main), le coût des opérations de chargement d'un conteneur est facturé 1 400 F à la Joliette, 1 100 F à Rouen, 850 F à Dunkerque, 1 000 F à Gênes et... 440 F à Valence (3).

Michel Pechère, le directeur du port, s'est fixé pour objectif de réduire de 30 % l'ensemble des coûts. En lançant l'idée de diminuer l'effectif du port de trois cents agents, il a provoqué en décembre une grève dure et il a dû préciser que les départs (cinquante-deux fin janvier) prendraient tous la forme du volontariat... avec des incitations financières alléchantes. Et il a lancé un appel à toutes les autres catégories d'agents portuaires pour qu'ils fassent des économies.

Pour ne s'en tenir qu'aux dockers, les milieux portuaires estiment que les effectifs à Marseille, comme dans les autres ports français, devraient être réduits de moitié. Mais la décision – évidemment explosive socialement – appartient au secrétaire d'Etat à la mer et aux directeurs de chaque port, pas aux entreprises.

Sauf à assister à une envolée – très improbable – du trafic, Marseille aura à traverser des jours difficiles en 1987. Les bons résultats dégagés l'an dernier devraient être affectés en priorité au financement d'un plan social ambitieux plutôt qu'à des investissements lourds (construction de quais, achat de grues ou portiques, dragage des chenaux). Il serait d'autre part plus habile de diminuer même très légèrement les droits de port plutôt que de les augmenter.

Il faut aussi – puisque la concurrence est le meilleur adjuvant (et Marseille, comme Le Havre ou Dunkerque, voit passer des navires de toutes nationalités) – que les autorités du port ouvrent leurs quais et leurs hangars à des entreprises de Hambourg, d'Anvers, de Rotterdam ! Rien dans la réglementation européenne ne l'interdit. Qui prétendra que « *la compétitivité qui vient du Nord* » n'aura pas d'effets bénéfiques à Fos ou à la Joliette, même si cette incursion fait grincer des dents dans les vieilles maisons marseillaises qui aiment tant se partager entre elles le gâteau ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Le trafic de marchandises en conteneurs au Havre est cependant supérieur à celui de Marseille.

(2) Marseille a « bénéficié » de la fermeture de la raffinerie de Frontignan près de Sète et de celle de Shell près de Bordeaux.

(3) En janvier et en février, deux des principaux concurrents de Marseille-Fos pour les conteneurs, Gênes et Rotterdam, ont été, eux aussi, affectés par des grèves de dockers. Les employeurs souhaitent réduire le nombre de ces ouvriers.

Fortunes sous-marines

LES *projets d'avenir*, la Comex n'en a jamais manqué. La Compagnie maritime d'expertises (son nom *entier, qui n'est plus guère utilisé*) est née en 1962. Elle était alors toute petite (50 000 francs de capital, détenu aux trois *quarts par Henri Delauze et sa* femme). Mais Henri Delauze, déjà plein d'idées, était persuadé, avant tout le monde, que les *travaux sous-marins et* la plongée profonde étaient des secteurs pleins d'avenir avec le développement que le pétrole *offshore connaîtrait forcément.*

Après vingt-cinq ans d'existence, la Comex est un leader mondial dans ces domaines. Elle s'est diversifiée, a créé des filiales sur les cinq continents, a grossi (le *capital est maintenant* de 55 199 900 francs, dont 58,6 % sont détenus par Henri Delauze, et elle emploie deux *mille personnes*). Chemin faisant, elle a fait énormément progresser la plongée industrielle et a mis au point de nombreux outils, appareils et méthodes qui permettent aux hommes de travailler sous des profondeurs d'eau de plus en plus grandes.

Etroitement liée à l'activité offshore, la Comex, comme toutes les sociétés du secteur parapétrolier, a souffert et souffre encore du ralentissement de l'exploration des fonds marins, provoqué par l'effondrement du *prix du baril. Les contrats venant* de l'exploration représentent, en effet, 10 % du chiffre d'affaires de la société (1 314,8 millions de francs en 1985 ; environ 1 000 millions en 1986).

Malgré la dureté des temps, la Comex a de nombreux projets. Cette année, devrait commencer, avec l'aide de l'*Institut* français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), la construction d'un nouveau centre d'essai hyperbare et hypobare national où la pression de 100 bars (équivalent à la profondeur de 1 000 mètres) pourra être atteinte.

Dans *quelques mois*, le Saga (sous-marin d'assistance à grande autonomie), réalisé, lui aussi avec l'IFREMER, commencera ses essais. *Il s'agit d'un* « grand petit » *sous-marin* (545 tonnes de déplacement en plongée), conduit par six hommes, capable de poser et de reprendre six plongeurs par des profondeurs d'eau n'excédant pas 450 mètres.

Avec le projet Oseberg, étudié pour la compagnie norvégienne Norsk Hydro, il s'agit de développer les technologies et les *équipements de* plongée et de soudure nécessaires à la pause et à la maintenance du pipeline norvégien, qui, sous 360 mètres d'eau, amènera le pétrole du champ d'Oseberg jusqu'à la terre ferme.

Le programme Thor, au contraire, est destiné à mettre au point la soudure des pipelines sous-marins sans intervention de plongeurs. *Mené* par la société canadienne International Robotic Systems (créée par Comex et *International Submarines Engineering*), il comprend Thor 2, un robot de soudure doté d'une intelligence artificielle, et TRAPR (*Tethered Remote Automated Pipe-Line Repairer*), un gros engin (12 tonnes) télécommandé de réparation de pipeline.

YVONNE REBEYROL.



ÉCONOMIE

Les usines de la reconquête

Tous les clignotants, ou presque, sont au rouge. Mais il y a des atouts et chez plusieurs la volonté de reconquérir un avenir industriel.

SANS prétendre retrouver sa gloire, sa fièvre, ses affaires passées, Marseille a-t-elle assez de ressorts économiques et humains sinon pour *« tout regagner un jour »*, du moins pour repartir de l'avant, reconquérir la confiance des investisseurs, diversifier son économie invariablement modelée par la conjoncture portuaire depuis des décennies. Bref, pour rompre avec ce que le sociologue Jean Viard appelle *« cette société de port, cette politique de port* qui fait que *contrairement aux apparences de la géographie, la ville n'est pas liée à la terre ferme... Elle n'est que le prolongement de la mer.* »

Si la mer ne suffit plus aujourd'hui à la faire vivre, c'est d'abord parce que les grands courants maritimes se sont déplacés vers de plus lointains océans (Pacifique) et d'autres territoires (Europe du Nord et Amérique du Nord), mais aussi parce que l'industrialisation lourde des années 70 avait besoin d'espace.

Le golfe de Fos et la plaine caillouteuse et vide de la Crau répondaient parfaitement à ces données mais Marseille (aux prises déjà avec des grands travaux d'urbanisme), dont la superficie est pourtant très vaste, n'était pas en mesure de proposer vite les dizaines, voire les centaines d'hectares aménagés de zones industrielles.

L'entêtement de Gaston Defferre à refuser d'associer – par exemple dans une communauté urbaine ou un district – sa ville aux communes du pourtour de l'étang de Berre (des communes qui aujourd'hui recueillent pour elles seules les fruits dorés de la taxe professionnelle de grosses usines) contribua à ancrer la « métropole-mère » dans son isolement.

La plupart des indicateurs économiques aujourd'hui clignotent en rouge. Tous les responsables (municipalité, chambre de commerce, élus de diverses tendances, chefs d'entreprise, dirigeants du port) en conviennent et s'accordent aussi sur l'impérieuse nécessité de donner – tous ensemble ce qui ne s'est jamais vu – un coup de rein.

La démographie? La population de la ville, donc sa force vivante, commerciale, fiscale, a diminué sensiblement depuis dix ans, de même que celle de l'agglomération, alors que celle d'Istres, Miramas, Martigues, augmentait, attirée par de nouveaux emplois. Marseille est devenue une ville de petits commerces et d'emplois de bureau souvent de niveau moyen.

De 1975 à 1982, tandis que la population active employée dans l'industrie régressait de 24 %, celle des services non marchands (c'est-à-dire l'administration), progressait de 3,6 %. La population a vieilli puisque les personnes de plus de soixante-cinq ans représentent 15,5 % de l'ensemble quand la moyenne nationale n'est qu'à 12,8 %. Fait plus grave encore : la population de plus de quinze ans (63,5 %) n'a en poche aucun diplôme ou CEP, alors qu'à Lyon ce pourcentage est de 52 %, à Bordeaux de 45 %, à Grenoble de 47 %. L'industrie? Cent dix emplois industriels pour mille habitants à Strasbourg, cent soixante-quatre à Lille... soixante-deux à Marseille.

Difficile bien sûr, en ces temps de « repositionnement » de l'industrie, de gagner des emplois. Mais si, entre 1982 et 1985, la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur a perdu 1,5 % de ses emplois dans ces secteurs, les Bouches-du-Rhône affichent – 2 % et Marseille – 5 %. Bâtiment et travaux publics, réparation navale et sous-traitance, oléagineux et agro-alimentaire, demain métiers portuaires : les suppressions d'emplois se comptent par centaines.

Dans le créneau des industries électroniques et électriques – l'un des rares aujourd'hui qui ouvre des perspectives, – Marseille souffre de la concurrence très vive de Nice et d'Aix. *« Aux portes de Marseille, 1 000 hectares de terrains aménagés sont disponibles immédiatement pour n'importe quel investisseur à quelques minutes de l'aéroport de Marseille-Provence et de l'autoroute. A Marseille, on manque de terrains et il faut presque deux ans pour obtenir un permis de construire »*, se lamente Henri Mercier, le président de la chambre de commerce et d'industrie.

Coup de grâce : la décision du ministre de l'industrie de créer autour d'Aubagne et de La Ciotat une zone d'entreprise avec à la clé des avantages fiscaux considérables pour les usines. Par voie de conséquence, Marseille apparaîtra objectivement un peu plus répulsive aux investisseurs. L'usine Siab-Olivetti, d'ailleurs, devrait s'installer soit près d'Aubagne, soit à Cassis (où elle bénéficiera aussi d'aides publiques importantes).

« Cette affaire de zones d'entreprises est un véritable scandale, s'insurge Philippe San Marco (PS), député, adjoint au maire chargé des affaires économiques. *C'est de la délocalisation industrielle organisée.* »

« Marseille a toujours tiré sa fortune du négoce et du commerce mais n'a pas songé à valoriser sur place les marchandises en transit, renchérit Michel Pezet, député (PS). *Ça allait tant que le trafic du port était florissant. Mais ce n'est plus le cas.* »

L'opération de Fos, qu'il ne faudra juger que sur une ou deux générations, a été imaginée et conduite par des hauts fonctionnaires parisiens des années 1968-1970, notamment Jérôme Monod, pas par les Marseillais. *« Ce fut un placage artificiel,* estime Michel Pezet, *et aujourd'hui encore l'osmose Marseille-Fos relève de l'incantation plus que d'un début de réalité.* »

Conçu comme un modèle d'industrialisation volontaire périphérique par rapport au centre d'activité ancien et florissant de l'Europe lotharingienne, Fos et plus généralement la façade méditerranéenne devraient aujourd'hui être considérées comme le noyau d'un nouvel espace de développement technologico-industriel, irradiant vers tous les pays méditerranéens, et non comme un « territoire de dépendance ». Pour cela, Marseille, se répartissant les rôles avec Montpellier dans une métropole bipolaire, doit acquérir une dimension et une ambition véritablement internationales. *« Qu'elle se lance dans des projets qui aient de la gueule, du souffle ! »* tonne Michel Pezet.

La municipalité vient d'approuver un ambitieux programme d'action économique. Je réagis donc je suis... Car les atouts existent. Le drame c'est que les Marseillais eux-mêmes ne les connaissent pas. La modernisation ne mobilise pas la communauté des affaires. Signe révélateur, le second marché de la Bourse de Marseille ne cote que trois valeurs. A Lyon, on en dénombre trente-cinq.

Sous la houlette de Gaston Defferre, la ville n'a jamais hésité à plonger – et même hardiment, – dans l'interventionnisme économique au point d'indisposer jusqu'à 1981 le pouvoir central. Qu'on se souvienne de l'affaire Titan Coder. Mais entraînée dans une politique d'urbanisme et de grands travaux, soucieuse de ne pas trop alourdir la taxe professionnelle, elle n'a pas pu consacrer toutes les ressources souhaitables à l'industrialisation ou à la création d'activités proprement dites.

Fos et les ports espagnols

D'autant que Marseille n'a jamais été gâtée par la politique nationale d'aménagement du territoire à la différence des zones de son pourtour. Il n'y a guère que pour l'installation de la firme pétrochimique américaine Arco que Gaston Defferre, lorsqu'il était ministre d'Etat, a pesé de tout son poid pour qu'elle choisisse Fos plutôt qu'un port espagnol. Le jeu en valait la chandelle même si Fos n'est pas Marseille : 220 emplois directs, mais trois ou quatre fois plus d'emplois induits, 2,4 milliards d'investissements, dont 90 % sont réinjectés dans l'économie locale, un trafic maritime engendré de 1 million de tonnes, 1 500 ouvriers sur le chantier et l'ouverture de l'usine en avril 1988.

La chambre de commerce vient de recenser les différentes sociétés pétrochimiques installées sur la zone Fos-Etang-de-Berre qui auront investi entre 1985 et 1987 pas moins de 6 milliards de francs au total. L'usine sidérurgique Solmer (5 300 personnes), doyenne de Fos, a, pour sa part, équilibré ses comptes pour la première fois l'an dernier. Les maires de Fos, Istres et Miramas se réjouissent de cette vigueur : l'usine leur verse chaque année plus de 200 millions de taxe professionnelle.

Fascinés par cette manne, cherchant à reprendre l'initiative, les élus de Marseille sortent leurs cartes. *« Sur les mille premières entreprises françaises, il y en a treize à Marseille »*, constate Philippe San Marco. *J'ai pris contact avec les trente plus grosses entreprises pour bâtir un programme de promotion et d'expansion. Nous allons aussi sélectionner une quinzaine de sociétés pour les aider à pénétrer le marché américain.* »

Mais la grande idée des Marseillais est de créer un organisme mixte regroupant élus, port autonome, universités, chambre de commerce, à l'image de l'ADERLY lyonnaise, qui s'appellerait « Marseille développement » et qui s'occuperait d'organiser l'accueil des investisseurs, de lancer une politique promotionnelle, voire d'installer un réseau de correspondants à l'étranger, et d'utiliser les services de cabinets, français et étrangers, conseillers en implantations d'entreprises. Et cela non seulement pour la métropole mais pour l'ensemble de l'aire Fos-Aix-Marseille-La Ciotat, *« Marseille étant le maillon faible de la chaîne »*, souligne Henri Mercier, qui soupire : *« Quand aurons-nous un palais des congrès digne de ce nom ? »* On dirait que les Marseillais éprouvent une gêne à montrer leur ville. *« Le drame,* laisse tomber le directeur d'un grand hôtel, *c'est que les Marseillais ne croient plus à leur ville.* »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

هكذا من الأصل

Journal à l'écran

Dernière étape de sa modernisation : « le Provençal » a informatisé sa rédaction.

DEPUIS l'été 1985, la rédaction du *Provençal* est informatisée. Les journalistes, équipés de micro-ordinateurs reliés à l'ordinateur central de composition, se sont vu confier la responsabilité complète de la chaîne de fabrication du journal jusqu'à la mise en pages pour laquelle les calibrages des textes sont effectués par le calculateur.

L'informatisation de la rédaction a nécessité la suppression d'une trentaine de postes de clavistes, mais il est toujours fait appel aux sténos de presse pour la saisie des textes des collaborateurs extérieurs et des envoyés spéciaux. Les sténos ont eux aussi, troqué leur machine à écrire contre des micro-ordinateurs. Les journalistes auxquels ces articles sont destinés n'ont plus qu'à les appeler sur leur écran et à les traiter comme leurs propres textes.

Avant d'équiper la rédaction, la direction charge, en septembre 1984, un volontaire, journaliste à la chronique hippique, d'établir un cahier des charges recensant les besoins de la rédaction. Son rapport est décortiqué par les ingénieurs de la SEMI, la société informatique du groupe, qui propose, au début de 1985, des solutions techniques chiffrées. En même temps, un plan est étudié qui doit permettre de régler les cas des clavistes dont les postes seront supprimés.

Après l'adaptation d'un logiciel de traitement de texte aux impératifs rédactionnels, les premiers micro-ordinateurs sont confiés à des volontaires. Certains d'entre eux connaissent quelques moments de panique lorsque, après avoir peaufiné un article, ils le voient mystérieusement disparaître. De tels incidents sont devenus rarissimes, la redoutable fonction « détruire » ayant été occultée.

Si le groupe de presse marseillais est actuellement considéré comme l'un des plus modernes d'Europe, ce n'est pas uniquement grâce à l'informatisation de sa rédaction. C'est le résultat d'un long processus de modernisation, qui, en 1967 déjà, lui avait valu d'être classé « entreprise pilote » par IBM.

« Quand on se trouve en situation concurrentielle, il n'y a qu'un moyen d'arriver à la rentabilité, explique André Poitevin, PDG du groupe depuis 1981, *avoir de l'imagination. »* Et l'imagination des responsables du *Provençal*, que Gaston Defferre dirigea pendant trente ans, a consisté à rechercher tous les postes sur lesquels les accroissements de productivité seraient les meilleurs. Contrairement à la plupart des autres dirigeants de presse, les gestionnaires du groupe estimèrent que les sources d'économies les plus substantielles seraient obtenues par la modernisation de la composition et non pas par l'achat de nouvelles rotatives, l'ordinateur pouvant accomplir une partie des tâches qui restaient jusqu'alors apanage des typographes.

Et, naturellement, la première étape consista à remplacer les linotypes par des machines à composer plus modernes « alimentées » par des bandes perforées justifiées par ordinateur. En 1974 – alors que le journal prend possession de ses nouveaux locaux près du port de la Joliette, – les premières photocomposeuses sont mises en service, remplacées quelques années plus tard par un nouveau matériel plus rapide.

Famille

LE groupe du *Provençal* publie trois quotidiens de tendance socialiste, *le Provençal* (162 000 exemplaires diffusés), *le Soir* (16 800) à *Marseille*, et *Var-Matin-République* (81 300), à Toulon, et contrôle le journal de droite *le Méridional* (73 300).

Après la mort de Gaston Defferre, il n'y a pas eu de révolution de palais : ses actions ont été recueillies par sa veuve, Edmonde Charles-Roux, sans aucun changement dans la structure du capital du groupe. Celui-ci demeure réparti entre trois actionnaires principaux, Mme Defferre et les familles Cordesse et Leenhardt (1).

Grâce aux phénomènes cumulés du renouveau de l'Olympique de Marseille et du Bingo, en raison aussi d'une politique de publication de suppléments et de son retour dans l'opposition, *le Provençal* a regagné les lecteurs perdus et augmenté sa diffusion de 9,58 % en 1986. L'audience de *Var-Matin* a progressé de 7 % et celle du *Méridional* diminué de 3 %.

G. P.

(1) Mme Defferre détient 22,46 % des actions du *Provençal* et 28,80 % de celles de *Var-Matin*, Mme Marie-Louise Cordesse, sœur de Gaston Defferre, 23 et 27 %, Mme Francine Leenhardt et ses deux filles, 20,8 et 29 %.

Des visites en Amérique

« Nous avons dû faire preuve d'imagination, c'est vrai, commente André Elkouby, secrétaire général du groupe, *mais nous n'avons pas tout réinventé. Des visites dans divers journaux d'Europe et d'Amérique nous ont aidés à faire des choix. Mais cela ne nous a pas empêchés d'essuyer les plâtres pendant vingt ans. »*

Les journalistes ont encore en mémoire le résultat d'une étude menée dans le but d'optimiser l'utilisation des installations techniques qui concluait que 90 % des événements locaux pouvaient être prévus au moins quarante-huit heures à l'avance, sans que l'on en connaisse évidemment la portée exacte. Une telle « révélation » ne manqua pas d'inquiéter la rédaction, mais, en même temps, elle l'habitua à mieux organiser son temps de travail.

Chaque étape de la modernisation entraîne une série de licenciements dans les rangs du personnel technique, se traduisant généralement par des départs en préretraite. Mais le climat social particulier à l'entreprise constitue un élément favorable à des réformes de structures.

Les prochaines étapes du plan de modernisation concerneront les rédactions départementales (Corse, Vaucluse et Alpes-de-Haute-Provence), les envoyés spéciaux – dès qu'un micro-ordinateur portatif satisfaisant aura été trouvé. Les possibilités de l'informatique permettront aux journalistes de réaliser entièrement la mise en pages, depuis la conception de la maquette jusqu'à la sortie de la photocomposeuse. Et *le Provençal* a pris plusieurs longueurs d'avance sur les autres quotidiens en réalisant 50 % de sa fabrication en pleines pages, celles-ci sortant entièrement montées de la photocomposeuse.

Mais il reste encore à y inclure les clichés publicitaires et les photographies... Déjà, les responsables du groupe sont à l'affût de toutes les innovations en rapport avec la reproduction informatique des images.

JEAN-CLAUDE ROUY.

Le relais par les robots

PENDANT les trois dernières années de sa vie, Gaston Defferre n'a cessé de le répéter à satiété : Marseille surmontera la crise économique actuelle grâce aux nouvelles technologies. Il caressait le rêve de voir naître ici une autre Silicon Valley. Il se disait persuadé que l'on pouvait faire à Marseille ce qu'il avait vu, en juillet 1983, à Pittsburgh (Pennsylvanie) au cours d'un voyage d'étude avec le Centre mondial informatique : l'ex-capitale de l'acier américain, économiquement sinistrée, renaissait grâce à un institut favorisant la création et le développement des entreprises de technologies informatiques, autour de l'université Carnegie-Mellon.

Ainsi est né en 1984 l'Institut international de robotique et d'intelligence artificielle de Marseille (IIRIAM) créé par les pouvoirs publics régionaux (ville, département, conseil régional, chambre de commerce), des industries (COMEX, Matra, SGN) et des banques (Paribas, Marseillaise de crédit).

Après dix-huit mois, nécessaires à « monter » une équipe permanente d'une trentaine de personnes et à se donner les moyens d'action et les domaines d'activité, l'IIRIAM peut publier un rapport d'activité qui ressemble à un bulletin de (bonne) santé. *« Nous avons établi six lignes d'activité pour l'IIRIAM,* précise son directeur François Maître. *La première concerne la formation. Nous estimons que les domaines de la robotique et de l'intelligence artificielle nécessitent des spécialistes de haut niveau dont les entreprises ont besoin rapidement. Or il n'y pas plus de cinq spécialistes en robotique en France et pas plus de cent spécialistes en intelligence artificielle. C'est dire qu'on se les arrache. Nous avons donc accueilli des gens provenant de l'industrie comme de l'Université, à qui nous avons dispensé des cours intensifs (mille deux cents heures sur un an) grâce aux enseignants de Luminy et du CNRS, et aux 10 millions de francs investis en matériel dès la première année. »*

Projets pilotes

La première promotion comptait huit étudiants, l'an dernier on en dénombrait vingt-deux. Parallèlement, une formation spécialisée de plus courte durée a été dispensée à des ingénieurs en fonction (plusieurs centaines ont été inscrits aux divers séminaires par leurs entreprises).

Cet enseignement s'appuie sur des ressources techniques importantes (puisque le seul matériel nécessite chaque année un investissement de l'ordre de 2,5 millions de francs) et sur le « centre de connaissances » que constituent les trente enseignants (dont vingt techniciens et chercheurs) propres au personnel de l'IIRIAM, grâce auxquels peuvent être organisés des colloques montrant comment, à Marseille, les différentes industries traditionnelles vivent la révolution des nouvelles technologies.

Mais c'est dans le domaine des projets pilotes que l'action de l'IIRIAM sur la région se concrétise le mieux. L'institut s'oriente vers la recherche appliquée, avec pour partenaires les industriels, pour lesquels il joue le rôle de lien avec la recherche fondamentale. La meilleure illustration de cette collaboration est le projet « Magali », qui met au point un robot « cueilleur de pommes », entièrement automatisé pour la cueillette et le tri, dont les partenaires de l'IIRIAM sont le Centre d'études du machinisme agricole du génie rural de Montpellier, ainsi que le Laboratoire d'automatisme et de micro-électronique et la société Pellenc et Motte, qui le construit.

Enfin – et c'est pourquoi l'IIRIAM a vu le jour – l'institut a pour mission essentielle de favoriser la création d'activités économiques. Déjà huit entreprises ont été générées directement par l'IIRIAM et s'appuient sur lui (souvent par le biais d'une prise de participation dans le capital, ou des conventions d'utilisation des moyens, ou encore une recherche en commun débouchant sur des produits).

« Nous agissons comme une pépinière d'entreprises, explique Jean-François Le Maître. *En ce moment, quatre d'entre elles sont installées chez nous, mais le but final est de les voir prendre leur autonomie. »*

J.-C.

Remue-méninges à Château-Gombert

Automne 1988 : l'Institut méditerranéen de technologie et une Maison du développement industriel s'installent sur la future technopole de Marseille.

GASTON DEFFERRE s'en était déclaré convaincu : *« Le pôle technologique de Château-Gombert sera plus important pour Marseille que ne l'a été l'extension du port vers le golfe de Fos. D'autant plus,* insistait-il, *que, cette fois, l'Etat ne dirigera pas seul la manœuvre. »* Une opération volontariste de longue haleine destinée à faire entrer la ville dans la modernité : telle apparaît, en effet, cette technopole qui va naître sur un site campagnard de 180 hectares au nord-est de Marseille.

Dix ans auront été nécessaires pour faire sortir des limbes le projet. A l'origine, un simple transfert intra-muros de l'école supérieure d'ingénieurs de Marseille (ESIM). Puis, en 1982, la ville et la chambre de commerce – tutrice de l'ESIM – décidaient d'unir leurs efforts en vue de créer un « parc scientifique et technique » d'une superficie alors limitée à 57 hectares. Le périmètre définitif et le programme d'ensemble du pôle ne seront fixés que trois ans plus tard avec la signature, le 12 juillet 1985, d'un contrat de plan particulier entre l'Etat, la région, le département, la ville et la chambre de commerce et d'industrie. Presque deux ans encore de tracas financiers, juridiques et techniques : le premier coup de pioche est désormais imminent.

Trois fonctions principales ont été assignées à Château-Gombert : constituer un potentiel de formation, de recherche et de développement, accueillir des entreprises performantes, diffuser le savoir scientifique et technique. Le programme global de l'opération comprend une nouvelle unité pédagogique, l'Institut méditerranéen de technologie (IMT), une zone d'activités, un centre urbain, deux mille logements de toutes catégories, ainsi que des services communs et divers équipements publics.

Véritable pivot du futur pôle, l'IMT, qui sera placé sous la tutelle de l'Etat, englobera l'ESIM et ses instituts associés (béton armé et micro-électronique appliquée) ainsi que des laboratoires de l'Université et du CNRS. Montant des investissements : 333 millions de francs d'ici à la fin du IX[e] Plan et plus de 1 milliard de francs au terme de l'opération dans quinze ou vingt ans (1). Le contrat de plan a prévu une première phase de réalisation, dans un délai de huit à dix ans, qui portera sur environ 50 hectares.

Moins d'erreurs que les autres

Mais Château-Gombert devrait commencer à fonctionner dès l'automne 1988 avec l'ouverture de l'IMT, la mise en service d'une Maison du développement industriel et la construction de 8 000 mètres carrés de locaux d'activités pour moitié publics.

Trop tardif, banal, trop petit, mal desservi : avant même d'exister, le pôle marseillais a essuyé bien des critiques. Il n'était que temps, certes, qu'il vît le jour. En cinq ans Marseille a perdu quinze mille emplois industriels. Et son retard en formation d'ingénieurs est devenu criant : à peine trois cents diplômés par an, soit près de cinq fois moins qu'à Lyon.

Château-Gombert arrive, d'autre part, après la vague de décentralisation des grandes entreprises publiques et privées. *« Inversement,* remarque Henri Mercier, président de la CCI, *nous éviterons les erreurs commises par nos concurrents. »*

Chacun, au moins, est à peu près d'accord sur ce que le parc ne doit pas être : un nouveau campus universitaire ou un parc d'activités classique. Sans être véritablement spécialisé, il s'efforcera d'accueillir des entreprises (PME, PMI) dont les activités correspondent aux disciplines dominantes de l'IMT et des organismes de recherche ou de transfert de technologie dont l'installation est prévue sur le site, comme l'IIRIAM. C'est-à-dire l'informatique, la robotique, la thermique industrielle, l'électronique de puissance et la mécanique des matériaux.

« Château-Gombert doit permettre, avant tout, la formation d'ingénieurs de haut niveau et le transfert technologique en direction du tissu industriel local, ainsi revivifié », estime l'ancien ministre de la recherche, Hubert Curien, qui a accepté de présider le conseil de surveillance de l'IMT (2).

Bien entendu, le pôle marseillais aura un « incubateur d'entreprises » déjà mis en place par l'ESIM en juin 1986. *« Ici plus qu'ailleurs, il s'agit d'un projet fédérateur,* explique François Perrin, responsable de la mission économique de la ville. *Le seul, à ce jour, qui permette de faire travailler ensemble les trois universités dispersées d'Aix-Marseille, le monde de la recherche et celui, très divers, des entreprises. »*

La part réservée à l'habitat suscite, en revanche, certaines divergences (3). *« Elle est beaucoup trop importante par rapport à la zone d'activités. On ne fera pas venir des chercheurs et des cadres dans un environnement d'HLM »*, déplore Jean-François Mattei, président du groupe UDF du conseil municipal. *« Nous ne voulons pas créer un ghetto de « high tech » mais un nouveau quartier équilibré »*, lui répondent Jean-Victor Cordonnier, premier adjoint, président du Syndicat mixte d'équipement (ville-CCI) et Philippe Sanmarco, adjoint aux affaires économiques.

Une mise sur orbite périlleuse

Restent la taille et l'enclavement du site. Château-Gombert fait, certes, figure de nain auprès de la technopole de Sophia-Antipolis (2 400 hectares dont 600 d'activités), qui s'apprête encore à doubler sa superficie, mais se situe à peu près dans la moyenne des parcs technologiques français. Ses possibilités d'extension sont toutefois limitées (20 hectares). *« Les accès actuels sont suffisants pour la phase de démarrage,* affirme François Perrin. *A moyen terme, un système de desserte par voie rapide sera nécessaire. »* Le hic : les dépenses prévisionnelles sont de 240 millions de francs dont à peine plus de 10 % ont été inscrits au contrat de plan. Sans parler des problèmes de maîtrise foncière.

Quelle sera l'impact réel de Château-Gombert sur l'économie marseillaise ? Les responsables du projet estiment qu'il permettra, à terme, de créer cinq mille emplois avec une population permanente de dix mille personnes sur le site. L'IMT devrait par ailleurs former trois cents ingénieurs par an, soit trois fois plus que l'ESIM. On se garde, en l'occurrence, de tout optimisme exagéré en attendant l'arrivée d'une entreprise « locomotive ». *« Le compte à rebours est bien enclenché,* constate Philippe Sanmarco. *Mais la mise sur orbite est toujours périlleuse. »*

Il ne sera pas commode, aussi, de concilier les intérêts de tous les partenaires de l'opération. Sinon de réaliser cette fameuse « fertilisation croisée » qui est la marque de toute technopole digne de ce nom. *« D'accord sur le principe, non sur la stratégie »*, l'UDF avait tout d'abord pris ses distances sur le plan politique. Mais la région, qu'elle contrôle désormais avec le RPR et le Front national, n'a pas remis en cause sa participation. *« Château-Gombert est un symbole »*, déclare Henri Mercier. *« Une réponse importante et mobilisatrice, parmi d'autres »*, renchérit Philippe Sanmarco. L'occasion, en tout cas, de transformer une image négative. De faire de Marseille une ville de son temps.

Avec un budget de 6 millions de francs sur trois ans, la promotion du pôle va démarrer. Une campagne qui consistera, selon la formule de l'agence de communication lauréate, Novation, *« à faire connaître sérieusement un produit sérieux »*. Château-Gombert, décidément, veut être un autre Marseille...

GUY PORTE.

(1) Le financement de ces investissements se répartit comme suit : Etat, 86,5 M.F., région, 60,9 M.F., CCI, 43 M.F., département, 30 M.F., ville, 19,2 M.F. syndicat mixte d'équipement (ville-CCI) 93,7 M.F.

(2) La caution morale de M. Curien est de nature à crédibiliser l'IMT, qui sera dirigé par un chercheur de dimension internationale, M. Jean-Louis Armand, polytechnicien de 42 ans et, en dernier lieu, responsable de laboratoire de génie mécanique et océanique à Santa-Barbara (Californie).

(3) *Le* pôle comprend 70 hectares pour les activités, 35 pour les logements, 14 pour le centre urbain, 7 pour l'IMT et 35 pour les équipements publics, dont un parc urbain de 15 hectares. Sur 180 hectares, 77 appartiennent aux collectivités publiques (ville, CCI, Caisse des dépôts).

Image contre image

(Suite de la première page.)

Ces comptes-là justement, entre le pays et la ville, sont loin d'être épuisés. Alors Marseille attend, immobile, morose, que le vent tourne et que le Grand Sud reprenne droit de cité dans l'Hexagone. Elle égraine quelques fantasmes de *« modernité »*, aimerait par facilité se prendre pour une autre. Ce n'est qu'affaire d'apparence. Pour se rassurer, sauver la face. Sans jamais être dupe.

Bien sûr, cette cité introuvable a besoin d'industries. Il lui faut reprendre pied sur la terre ferme de son arrière-pays, plaire aux investisseurs. Un palais des congrès, sur le Prado, pourrait avoir belle allure...

Mais l'important n'est pas là. Marseille retient son originalité. Elle contient sa formidable capacité de réaction, d'enrichissement rapide, son goût du brassage humain. Marseille se planque, comme hors de ses murs. Aphone et légèrement anorexique. Elle recherche en fait, avec parfois une certaine impatience, un état d'amnésie. Elle a toujours procédé ainsi, par temps de fort roulis. Elle oublie, détruit, survit sans souci d'empreinte, sans archives. Elle est d'abord la ville du vide. La ville de l'imaginaire. *« J'ai bien peur que la ville dont vous me parlez soit dans votre tête,* écrit notre correspondant, Jean Contrucci, dans son dernier roman. *La preuve : vous me la racontez, faute de pouvoir me la montrer. »* (1).

A la limite, pour s'assurer des lendemains qui chantent, les Marseillais n'auraient même pas besoin de leur ville. C'est sans doute pour cela qu'ils la malmènent.

PHILIPPE BOGGIO.

(1) *Un jour, tu verras.* Belfond, 1987.

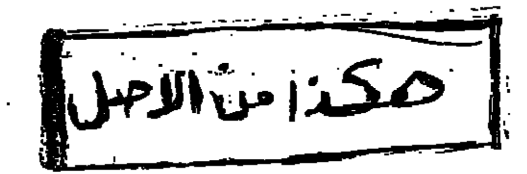






Photo Michel GOLFFON



NOUVELLES TECHNOLOGIES

Chercheurs et autogestionnaires

Le secret de la réussite du Centre d'immunologie de Luminy : ici a été inventée la recherche autogérée.

ENTRE Marseille et Cassis, Luminy, sorte de faculté-champignon perdue en pleine garrigue. C'est ici qu'il y a dix ans le « père fondateur », François Kourilsky, et ses disciples, Pierre Goldstein et Claude Mawas en particulier, eurent l'idée d'installer le fameux Centre d'immunologie de Marseille-Luminy (CIML). Qu'en est-il aujourd'hui de cette expérience-pilote de centre de recherche autogéré, de cette tentative d'alternative aux structures pyramidales caractéristiques de la recherche française ?

Apparemment, tout va plutôt bien. Le centre peut s'enorgueillir d'avoir à son actif une centaine de publications scientifiques par an. L'image de marque internationale est bonne. A tel point qu'en immunologie, en France, seul l'Institut Pasteur semble pouvoir se prévaloir d'une réputation aussi flatteuse.

La recette de cette réussite ? « *Notre mode de fonctionnement impose que rien, ici, ne soit figé*, explique Bernard Malissen, qui dirige l'équipe de biologie moléculaire des interactions lymphocytaires T. *Résultat : même si cela n'est pas reposant pour l'esprit, c'est sans doute le seul endroit en France où, à trente ans, un chercheur peut se voir confier la responsabilité totale d'un groupe.* »

L'organisation du centre repose avant tout sur une convention bipartite INSERM-CNRS qui date de 1976. Toute l'originalité du système réside dans le fait que la direction et la composition des équipes sont périodiquement modifiables. Les équipes sont fédérées et gèrent en commun toutes les ressources. Le directeur et le directeur adjoint actuellement, respectivement Pierre Goldstein et Bertrand Jordan, sont nommés pour quatre ans par le comité d'administration. Le centre gère un budget d'environ 11 millions de francs par an, financé à 80 % par l'INSERM et le CNRS.

« *Et de fait, ça marche*, explique Bernard Malissen. *Il s'agit d'un système à haut* turn-over *de formation. Il importe avant tout de ne pas pérenniser les structures et, en quelque sorte, de servir de tremplin à quiconque désirerait faire carrière ailleurs. Ce flux dynamique assure un renouvellement constant des équipes. Si l'on désire constituer un grand groupe de recherche, alors pas de problème, on peut partir.* »

Ne pas troubler la concentration

Ainsi Claude Mawas, qui jusqu'en avril 1985 a dirigé le groupe de recherche sur la différenciation des cellules T humaines. Lorsque ses recherches sur les anticorps monoclonaux ont pris une certaine ampleur, il a préféré quitter le centre pour prendre la direction de l'unité 119 de l'INSERM (à l'Institut Paoli-Calmettes de Marseille). Pourtant, c'est à Luminy qu'il a découvert le LFA-1, un anticorps monoclonal capable d'inhiber le rejet de greffe de moelle osseuse HLA non identique (*le Monde* du 8 novembre 1986).

D'autres collaborations très étroites ont été instituées entre le CIML et le monde hospitalier. C'est le cas du groupe de Bertrand Jordan, qui travaille en particulier sur les retards mentaux liés à l'X fragile, et de l'équipe de Jean-François Mattéi (unité 242 de l'INSERM, hôpital de la Timone), spécialisée dans le domaine de la génétique moléculaire humaine et du diagnostic prénatal au niveau de l'ADN.

Enfin, c'est dans le cadre du CIML que fut créé, en 1982, Immunotech, sorte de prolongement industriel du centre (*voir encadré*).

Au total aujourd'hui, cent vingt personnes travaillent à Luminy. L'isolement ne semble guère poser de problèmes aux chercheurs. Nonobstant la petitesse des locaux, tout semble ici prédisposer à la recherche : l'environnement, le silence ; rien ne vient troubler la concentration indispensable à ce type de travaux.

Il est bien entendu impossible de détailler tous les grands thèmes de recherche abordés à Luminy. En schématisant à l'extrême, on peut dire qu'il s'agit au départ d'une approche « réductionniste » du système immunitaire, qui a consisté dans un premier temps à disséquer les différents éléments (en particulier les lymphocytes T) qui le composent. Une fois mieux connue la maille élémentaire du système commença alors la phase de manipulation. Le but était d'arriver à isoler la structure la plus élémentaire qui soit. Par exemple, une fois connue la structure des récepteurs situés à la surface des lymphocytes, il a été possible d'isoler — et de cloner — les gènes qui codent pour ces récepteurs.

Toute l'immunologie est donc ici passée au crible : depuis le groupe de Bertrand Jordan, qui, pour la première fois, avec François Kourilsky, a réussi à produire la séquence complète d'un gène HLA, jusqu'à l'équipe de Bernard Malissen, qui a pu isoler les gènes qui codent pour des récepteurs des lymphocytes T.

Comment, enfin, ne pas parler de la grande spécialité du CIML, les anticorps monoclonaux. Dans ce domaine, les chercheurs du centre, et en particulier le groupe de Michel Pierres, ont acquis un savoir-faire quasi unique au monde.

Bien sûr, les chercheurs du CIML vous diront qu'ils manquent de crédits de recherche. Que, pour se procurer tel appareil extrêmement perfectionné, ils doivent faire appel à des fonds privés, etc. Mais on rejoint là les problèmes chroniques de la recherche française. Et c'est là une tout autre histoire...

FRANCK NOUCHI.

Vendre la science

QUATRE ans après que la direction de l'INSERM, sous l'impulsion notamment de François Kourilsky, a décidé de créer une société anonyme de valorisation des recherches en immunologie destinée plus particulièrement à conquérir le prometteur marché des anticorps monoclonaux, Immunotech semble arrivé à l'âge adulte.

Tout n'avait pas été simple en 1982, quand il avait fallu réunir les capitaux « à risque » nécessaires. Rares étaient les banques et les industriels désireux d'investir dans les anticorps monoclonaux. Un tour de table permit tout de même, dans un premier temps, de réunir 10 millions de francs (en 1985, un deuxième tour de table s'avéra nécessaire, lui aussi à hauteur de 10 millions). Ce qui, ajouté aux aides substantielles apportées par l'ANVAR et par divers contrats de recherche, permit d'installer Immunotech à Luminy, dans un bâtiment loué par l'INSERM, et d'y faire travailler une soixantaine de personnes (1).

Si tout se passe bien, Immunotech devrait atteindre son seuil de rentabilité en 1987. En 1985, son chiffre d'affaires était de 11 millions de francs, en 1986 de 18 millions, et, en 1987, il devrait avoisiner les 24 à 25 millions. En misant sur les anticorps monoclonaux, les promoteurs d'Immunotech semblent donc, en définitive, avoir eu « le nez fin ». « *Actuellement, nous portons un effort maximum dans le domaine de l'immuno-analyse*, explique le professeur Michel Delaage, directeur scientifique. *Un autre domaine dans lequel l'usage des anticorps monoclonaux devrait s'étendre est celui de l'imagerie* in vivo. *Enfin, il n'est pas exclu que nous soyons à l'aube de l'ère de l'utilisation des anticorps monoclonaux en thérapeutique.* »

A propos de la mise au point par l'équipe du professeur Claude Mawas du LFA-1 (*voir ci-dessus*), on sent aussi bien chez le professeur Delaage que chez Antoine Béret, directeur général, une pointe de regret : « *Pour développer industriellement cette nouvelle arme thérapeutique, les réserves financières nous manquaient. Il nous aurait fallu une bonne dizaine de millions de francs supplémentaires. Aussi avons-nous décidé de revendre à l'Institut Mérieux la licence d'exploitation de ces lignées.* »

Examen de routine

Actuellement, le catalogue d'anticorps monoclonaux présenté par Immunotech vaut bien celui de la plupart de ses concurrents étrangers. « *Aujourd'hui*, explique Antoine Béret, *nos anticorps monoclonaux sont de plus en plus utilisés en examen de routine. Ainsi, par exemple, des kits diagnostiques destinés aux anatomopathologistes et, en particulier, l'anticorps antikératine, qui permet de différencier facilement un lymphome d'un carcinome.* » « *Il est devenu un classique des laboratoires d'anapath* », ajoute le professeur Delaage. Globalement, les anticorps monoclonaux représentent un tiers de l'activité commerciale d'Immunotech.

Un autre tiers est représenté par les kits radio-immunologiques, qui permettent les dosages d'hormones telles que la TSH, la prolactine, le cortisol, l'estradiol, ou encore de substances telles que l'histamine, les immunoglobulines, l'AMP cyclique et la bêta-2 microglobuline. « *Cette activité tend à prendre une place de plus en plus importante*, explique Antoine Béret, *que ces kits soient commercialisés sous notre propre label ou sous des noms de marques étrangères.* » Enfin, le dernier tiers de l'activité d'Immunotech est composé de contrats de recherche passés avec l'industrie pharmaceutique.

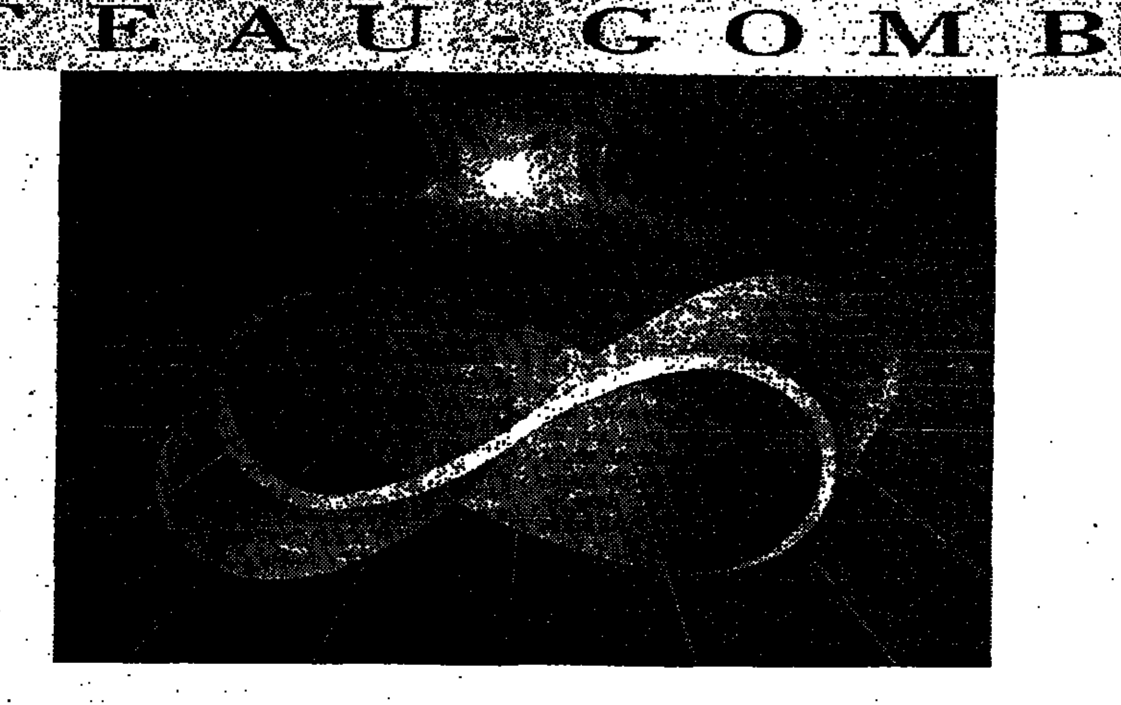
« *Nos objectifs ? Doubler les catalogues de kits radio-immunologiques, poursuivre notre percée sur le marché des anticorps monoclonaux et ouvrir le front de l'imagerie* », précise Antoine Béret.

Actuellement, Immunotech exporte environ 50 % de sa production d'anticorps monoclonaux et 20 % de ses kits. Que sera devenue cette firme de biotechnologie dans cinq ans ? Déjà, une filiale a dû être installée aux Etats-Unis, à Portland : « *Exporter nos produits aux Etats-Unis depuis Marseille nous faisait perdre une journée* », explique le professeur Delaage. Et l'on retrouve encore une fois l'inévitable problème de l'isolement de Marseille, qui n'est toujours pas reliée directement par air aux Etats-Unis. A terme, Immunotech pourra-t-elle rester à Luminy ? La question peut se poser. Ce n'est pourtant pas la place qui manque. Le bâtiment de l'INSERM est encore à moitié inoccupé. Mais, dans ce secteur de la très haute technologie, la place n'est pas tout. L'environnement compte aussi.

F. N.

(1) Les investisseurs sont la SOFINNOVA, la Caisse des dépôts et consignations, la Compagnie financière de Rombas, le GAN, les AGF, Agrinova, Inovelf, la Banexi, la Société financière d'Auteuil, la Lyonnaise des eaux, Biomérieux, le Forinvest, Avenir industrie et la Société marseillaise de crédit.

CHÂTEAU-GOMBERT



MARSEILLE S'ENGAGE,

Marseille s'engage. Un département s'engage. Une région s'engage. Toute une communauté scientifique, industrielle, économique, financière s'engage derrière ses institutions, avec le soutien de l'État, pour donner vie au pôle technologique de Château-Gombert.

Château-Gombert, situé sur la "route des hautes technologies de l'Europe du Sud", est un technopôle de la nouvelle génération, bénéficiant de l'expérience de ses aînés. Un plan d'urbanisme se développe sur 180 hectares, intégrant harmonieusement tous les éléments du développement scientifique, technologique, humain.

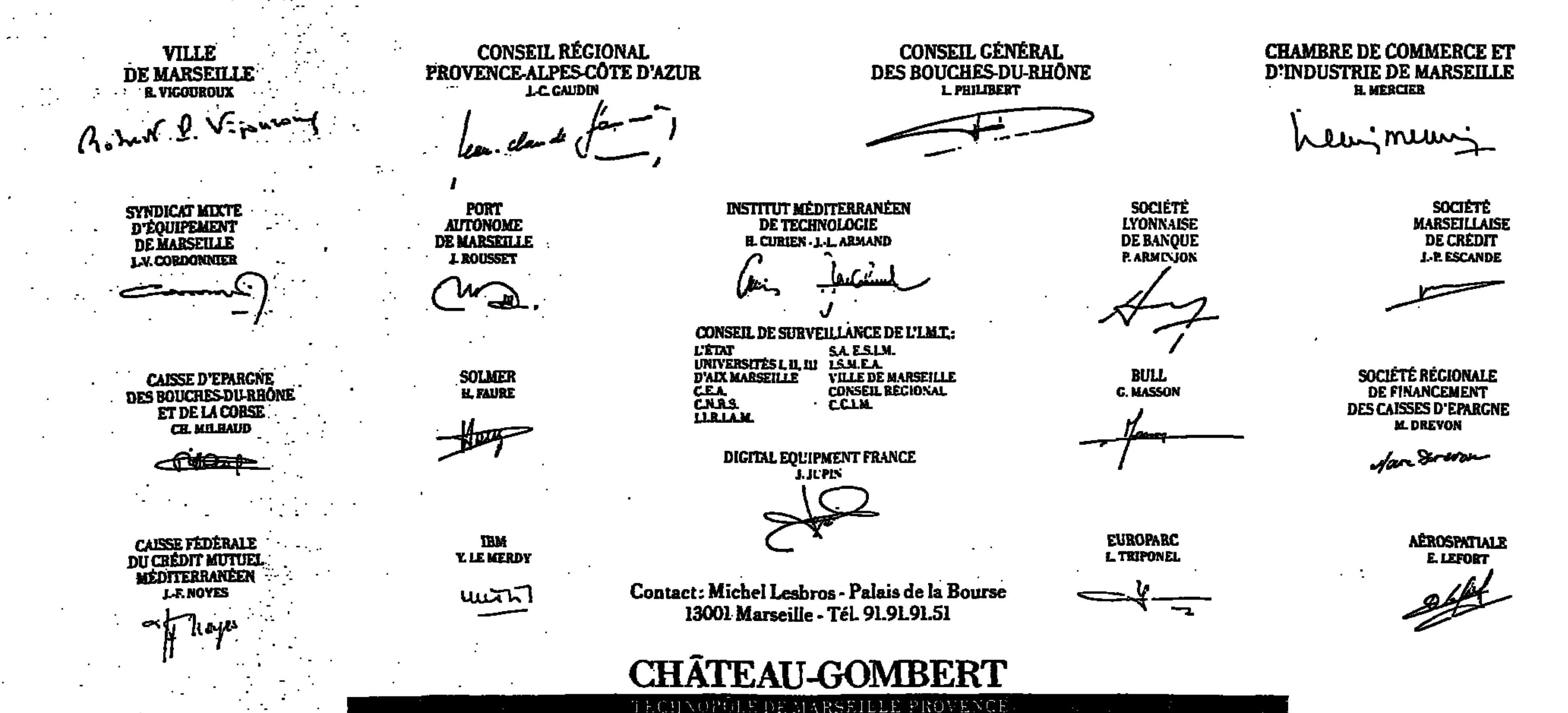
Les grands travaux se poursuivent. Prochaine étape, la construction de l'Institut Méditerranéen de Technologie (I.M.T.), implanté sur 7 hectares au cœur du pôle.

Présidé par Hubert Curien, l'I.M.T. va irriguer le pôle technologique de ses compétences en Mécanique, Science des matériaux, Énergétique, Informatique Industrielle, Productique, Électronique, Instrumentation...

UN DÉPARTEMENT S'ENGAGE,

TOUTE UNE RÉGION S'ENGAGE.

Chercheurs, ingénieurs, industriels, bâtisseurs du futur, joignez-vous à nous!
Château-Gombert est fait pour vous: l'avenir vous y attend.





SOCIÉTÉ

Maghrébins, Marseillais de demain ?

Cette ville a toujours su assimiler les étrangers. Les musulmans pourront-ils un jour y trouver leur place ?

NE cherchez pas de chapeaux rue des Chapeliers. Vous n'y trouverez que des chéchias ! *« Aux portes et aux devantures des maisons, des chéchias. Aux fenêtres des étages, des chéchias. Sur la tête des hommes qui marchent dans la rue, des chéchias. Il n'y a point de Blanc ici ni de Noir. Il y a des Africains du Nord, tous coiffés de la chéchia. La rue des Chapeliers est devenue le campement central des Kabyles. »*

Ce morceau d'anthologie, qu'on dirait extrait tout droit de la pire gazette raciste, est tiré d'un numéro de *l'Illustration* du... 24 août 1929. A cette époque déjà, Marseille comptait 250 000 étrangers pour une population de 650 000 habitants. On sait que la ville est née de l'histoire d'amour d'une jeune fille de Provence avec un immigré grec : la question de l'étranger y a toujours été vécue de manière passionnelle.

« A la fin du siècle dernier, les journaux locaux lançaient de véritables appels à l'émeute contre l'Italien. La violence était dix fois plus grave qu'aujourd'hui », dit Pierre Rastoin, adjoint au maire de Marseille. La question posée est ainsi de savoir si les 120 000 musulmans qui habitent aujourd'hui les quartiers du nord et le centre de la ville – 50 000 Maghrébins étrangers, 50 000 Français anciens harkis ou jeunes issus de l'immigration, 20 000 venus d'Afrique noire, de Turquie, du Moyen-Orient et des Comores – pourront un jour être intégrés, comme l'ont été les Italiens.

Marseille est née et souffre de l'immigration. Promenons-nous quartier Belsunce, en bas des escaliers de la gare Saint-Charles. On y voit beaucoup d'hommes « caler les murs », selon l'expression locale. Plus de la moitié de la population y est inactive, composée d'Européens âgés qui n'ont pas voulu quitter le quartier, et surtout de Maghrébins, condamnés au chômage, à la préretraite, voire invalides.

Surentassement dans les meublés vétustes, matelas loués à la nuit, enfants oisifs à la rue, faute de place à l'intérieur des maisons : dans ce quartier du centre, en pleine rénovation, l'insécurité a changé de camp. Le relogement sur place est de moins en moins assuré. L'habitat est devenu la préoccupation majeure de la population musulmane. Dans les quartiers nord, tous les « quotas » sont déjà largement dépassés. Les ZUP de Frais-Vallon, de la Savine, de Saint-Maumont, de la Solidarité, cumulent déjà beaucoup de handicaps. Et dans le sud, la population arabe est jugée *« indésirable »*.

« Il faut vivre avec »

D'origine sénégalaise, l'imam Bougouma Seck ne reconnaît plus la ville qu'il a connue à son arrivée, dans les années 60, comme visiteur dans les prisons de délinquants musulmans : *« Le cancer est entré dans la cité, il faut vivre avec »*, dit-il. Son appartement de la rue Beauvau ne désemplit pas de ses coreligionnaires, qui, entre deux méditations du Coran, viennent voir ce fin lettré, tantôt pour rédiger une lettre, tantôt pour essayer de régler telle situation familiale. *« Lectures, prières, amour du prochain : l'islam est toujours le même*, dit-il. *Ce sont les hommes qui ont changé. »*

On est loin de la ville aux cent mosquées, hérissée de minarets, *décrite par certains*. Si comme l'imam Seck la plupart des musulmans vivent un islam tranquille et traditionnel – *trois mille fréquenteraient* régulièrement la vingtaine de lieux de prière recensés, – la communauté musulmane ne reflète pas une réelle homogénéité.

Malgré ses efforts de structuration, elle est composée de groupes souvent concurrentiels, Algériens, Marocains, Comoriens (plusieurs milliers), Sénégalais. Mais elle compte aussi une centaine de Mozabites, *réputés austères et* bons commerçants, qui font venir d'Algérie leur imam pour le ramadan ; des militants de Foi et Pratique qui, à la butte des Carmes, font du porte-à-porte pour rappeler leurs coreligionnaires à plus de vertu ; enfin, une centaine d'étudiants étrangers appartenant à l'Association des étudiants islamiques de France (1).

Marseille, ville islamisée ? Le slogan *« Aujourd'hui Beyrouth, demain Marseille »* a embrasé toutes les campagnes électorales depuis quatre ans. L'équation immigration-chômage-délinquance-intégrisme a échauffé tous les esprits. *« Il ne faut pas nier la présence de groupuscules intégristes à Marseille*, dit Bruno Etienne, professeur à Aix-en-Provence. *Mais le vrai problème n'est pas qu'il y a trop de musulmans. C'est qu'il n'y a pas assez de mosquées. »*

Hadj Halili, président de l'Association culturelle islamique, *qui gère la mosquée principale* – deux mille places – aménagée sur l'emplacement d'un garage rue du Bon-Pasteur, près de la porte d'Aix, ne comprend pas pourquoi des « verrous » sont mis à toutes ses demandes d'une grande mosquée, qui serait en même temps un centre *culturel, d'écoles coraniques* et d'un cimetière musulman : *« Le blocage est politique*, dit-il. *Les gens parlent avec leur langue, et pas avec leur cœur. Sinon, ils reconnaîtraient que nous avons les mêmes droits religieux que les autres. »*

Pendant des années, la municipalité de Marseille a tenté de remplir ses devoirs. L'opération de réhabilitation menée par l'office public d'HLM dans le quartier du Petit-Séminaire – deux cent trois logements, dont cinquante pour des musulmans et dix-sept pour des gitans – a inclus une salle de prière, voisine d'un *local* pentecôtiste où se réunissent les gitans croyants. Mais Pierre Rastoin, adjoint aux finances, *reconnaît* que tout projet plus ambitieux destiné aux musulmans est aujourd'hui *« bloqué de tout côté »*.

De Radio-Alger à Radio-Gazelle

Vingt-deux écoles de Marseille, dont trois établissements catholiques (un collège du quartier Saint-Maumont, deux écoles primaires à l'Estaque et à Belsunce), comptent une large majorité d'élèves musulmans. Pour empêcher le repli de cette communauté, de multiples initiatives sont prises par les administrations éducatives et sociales, des associations culturelles, les Eglises, des radios, comme Radio-Gazelle ou Radio-Galère, qui ouvrent leurs antennes à des débats sur l'habitat, la scolarisation des minorités étrangères et qui ne négligent pas les émissions religieuses. *« Autrefois, pendant le ramadan, il fallait écouter Radio-Tunis ou Radio-Alger pour savoir l'heure de rupture du jeûne »*, dit Ahmed, animateur à Radio-Gazelle.

Avec quelques amis, Tahar Ramani a créé, en 1985, une fondation pour la Cohabitation des communautés et la coopération internationale (C 3 I), structure d'aide à des jeunes issus de *l'immigration* qui veulent créer une entreprise. Quatre entreprises à Marseille (confection, informatique) et quinze sur toute la France ont été lancées en moins d'un an (2).

Les communautés chrétiennes prennent leur part à ces actions d'insertion. Des protestants, comme le pasteur Dollfuss et Jean Monheim, architecte de la mosquée principale, organisent des rencontres avec des personnalités juives et musulmanes. Spécialement détaché par l'archevêque de Marseille, Mgr Robert Coffy, le Père Roger Michel mène un travail d'information et d'explication, à la fois dans les paroisses chrétiennes et dans les différents groupes musulmans.

Des communautés religieuses appelées « fraternités », se sont installées en plein quartier musulman à Belsunce, à la cité des Olives ou à Frais-Vallon. Deux dominicaines, Marie-Christine et Thérèse, rue de l'Etoile, décrivent la foi des femmes maghrébines : *« Elles ne peuvent pas aller à la mosquée, mais certaines se lèvent à 5 heures du matin pour prier. Elles pratiquent le ramadan et sont très fières quand leurs enfants demandent à commencer le jeûne. »* Choc des cultures aussi : ces pieuses musulmanes passent des heures devant la télé couleur et pratiquent la contraception à l'insu de leur mari...

Beaucoup d'enfants musulmans vont en même temps à l'école coranique et à l'Action catholique des enfants, mouvement très implanté à Marseille : *« Les écoles chrétiennes, les paroisses, les mouvements doivent rester signes que l'Eglise a quelque chose à vivre avec les plus défavorisés de la société »*, dit un prêtre, le Père Richaud. Mais de la bonne volonté à la volonté politique, il y a encore un grand pas à franchir.

HENRI TINCQ.

(1) *Cahiers de l'actualité religieuse et sociale*, 15 janvier 1987. 14, rue d'Assas, 75006 Paris. 45-48-52-51.

(2) 14, rue des Dominicains, Marseille-1er. Tél. 91-56-08-05. Cette association est soutenue par la Fondation de France et par des personnalités politiques de tous bords.

Les saltimbanques dans leur quartier

Plus de vingt troupes de théâtre répandues dans la ville. Et elles trouvent des spectateurs...

C'EST bien connu, le Marseillais ne va pas au théâtre. Surtout lorsqu'il n'y a pas de théâtre où aller. En a-t-on entendu de ces Cassandre prédire que l'ouverture, en 1981, du Théâtre de la Criée et les moyens donnés à Marcel Maréchal allaient *« stériliser l'environnement théâtral »*, que l'on verrait les rares salles fermer et le maigre public tout entier aspiré vers les fauteuils moelleux du théâtre le plus moderne de France.

Six ans plus tard, personne ici, même chez les hommes de l'art, n'est capable de dire avec précision combien il existe de troupes théâtrales à Marseille. Vingt-deux ? On ne sait plus. Et l'on s'égare dans les « conventionnées » (1), les « subventionnées », les « hors commission ».

Certaines se reproduisent par scissiparité : un comédien quitte une troupe pour créer la sienne, d'autres se créent ou disparaissent comme naguère les radios locales. Mais le fait est là : dans des hangars, des cinés de quartier reconvertis, des entrepôts, des magasins transformés et même dans de vraies salles de théâtre, des comédiens jouent chaque soir, créent leurs propres pièces ou montent celles des autres, et des spectateurs paient pour les voir, aux quatre coins de la ville.

Qui aurait pu prévoir cela il y a seulement dix ans ? A l'époque où Richard Martin se débattait une fois de plus avec les finances du Théâtre Toursky qu'il s'obstinait à vouloir faire vivre au cœur du quartier de la Belle-de-Mai, où il entamait une grève de la faim pour attirer l'attention sur ses difficultés ? Où Renaud Mouillac allait jouer *Mission impossible* dans un bunker brut de décoffrage pompeusement baptisé « espace culturel » qui faisait partie du cahier des charges d'une grande surface s'implantant au cœur des trop fameux quartiers nord ?

Aujourd'hui, le Théâtre du Merlan (c'est son nom et celui du quartier) accueille aussi bien des troupes invitées (et coproduit certaines créations) que des opérettes et des spectacles de variétés de qualité, et les Marseillais – réputés casaniers – ont pris l'habitude d'emprunter le long chemin qui conduit au Merlan pour y occuper tous les fauteuils.

La compagnie Chatôt-Vouyoucas qui, à ses débuts, a surtout vécu de sa foi et de son enthousiasme sur les chemins escarpés du théâtre de recherche est aujourd'hui reconnue et aidée par les collectivités locales et va quitter cette année – grâce à une convention ville-région – la salle obsolète du Théâtre Massalia pour les installations ultramodernes du Gyptis, un ancien ciné de quartier transformé à grands frais en Théâtre des Musiques par l'ancienne majorité du conseil régional et qui n'avait servi jusqu'ici que le jour de son inauguration...

Le tort d'être trop en avance

Mais autour des « anciens », ou des salles institutionnalisées, auxquelles il convient d'ajouter le nouveau gymnase Armand-Hammer — du nom du mécène américain qui a aidé à sa résurrection, – dirigé par Patrick Bourgeois prolifèrent à présent ces petites troupes qui constituent un phénomène tout à fait nouveau dans l'histoire du théâtre à Marseille et qui doivent donner un arrière-goût d'amertume à Michel Fontaine, créateur, dans les années 50, du Théâtre quotidien de Marseille et dont le seul tort fut d'être trop en avance...

« Il faut voir quelle réalité couvre le mot troupe théâtrale », précise Robert Verheuge, directeur de l'office municipal de la culture, créé en 1976. C'est parfois un ou deux individus. Certaines sont composées d'amateurs. D'autres au contraire sont structurées en compagnies professionnelles. Mais ce qui est intéressant, c'est la vitalité de ces « fous de théâtre », qui souvent se sont lancés sans moyens et ont arraché l'adhésion du public et des élus par la qualité et le sérieux de leurs entreprises. Il revient à Marcel Paoli, en sa qualité d'adjoint aux affaires culturelles de la ville, d'avoir eu l'intelligence d'insérer ce mouvement spontané et proliférant, dont le « grand frère » fut Maurice Vinçon et son Mini-Théâtre issu du mouvement associatif, dans une politique d'ensemble.

« *Bien entendu*, explique Dominique Wallon, chargé de mission pour la politique culturelle, *il nous faut obligatoirement faire un choix dans ce foisonnement, d'abord pour donner leur chance à ceux qui ont le plus à dire, ensuite pour éviter un saupoudrage des subventions qui n'aiderait personne à sortir de la fragilité financière.* » Les critères retenus sont, bien sûr, la qualité, mais aussi le nombre de créations et celui des emplois concernés.

A ce jour, neuf compagnies théâtrales ont passé une convention avec l'office municipal de la culture, et le budget théâtre, avec 3993000 francs, représente 60 % du budget total de l'office.

« *Cette année*, dit encore Dominique Wallon, *nous voulons proposer de nouveaux moyens à ceux qui donnent depuis des années des preuves de leurs capacités de création.* » Ainsi va-t-on tripler l'aide au Théâtre de la Minoterie, doubler celles accordées au Théâtre de Lenche et au Théâtre Toursky, à la Compagnie Blaguebolle, de Pierre et Bernard Palmi, ancien « théâtre de rue », aujourd'hui compagnie à part entière, toutes entreprises soutenues non plus par le seul office de la culture, mais directement sur le budget de la ville. Ce qui n'empêche pas la mise en place, par l'Office, d'un fonds destiné à aider une ou plusieurs créations proposées pour cette année par de jeunes compagnies telles Cartoon Sardines, le Théâtre de la Mer, le Mime Théâtre-compagnie Jacques Durbec, le Théâtre Off ou la Compagnie Jean-Claude Niéto, pour n'en citer que quelques-uns.

Ces aides peuvent aller à des individualités, tel François-Michel Pesenti, qui ne possède pas de lieu théâtral dans Marseille mais dont le *Prométhée*, créé l'an dernier dans un hangar et repris au Festival d'Avignon, a fait grosse impression et que les responsables aimeraient bien voir travailler de façon plus suivie sur Marseille.

« *Il faut que le mouvement théâtral qui se développe à Marseille ne reste pas replié sur lui-même* », souhaite Dominique Wallon, qui espère attirer ici les troupes et les metteurs en scène de la région.

Pour que cette flambée ait un lendemain, le souci des responsables est d'aider à l'amélioration du confort et des installations techniques des lieux scéniques existant qui ont, parfois, été sommairement équipés dans la hâte de les investir. Le Théâtre de Lenche est en pleine réfection, le Toursky le sera bientôt, l'ex-cinéma Bompard, qui accueille volontiers les troupes, l'Espace Julien, le vieux Massalia, vont bénéficier de subventions d'équipement, tandis que l'ex-chapelle du lycée Thiers, rattachée au Gymnase, devient dès mars 1987 un nouveau lieu scénique confié à Alain Fourneau qui a fait ses preuves au Théâtre des Saints-Anges (niché dans un orphelinat des quartiers sud) pour y développer un théâtre d'essai.

On ne s'arrêtera pas en chemin puisque la politique culturelle municipale actuelle se tourne vers l'ouverture non seulement régionale, mais nationale, voire internationale. Cet été, la cour de la Vieille-Charité accueillera deux productions (dont probablement le *Faust* de Denis Guenoun, coproduit avec le Théâtre des Carmes d'Avignon), deux troupes catalanes vont venir jouer à Marseille, Naples et Barcelone.

« *Si les chiffres de notre budget sont encore modestes, dans une ville pauvre dont une partie du budget culturel passe au social par le canal du réseau associatif*, commente Robert Verhenge, *il est difficile de nier qu'après des années de sommeil Marseille s'éveille à la culture et notamment théâtrale. Il n'est qu'à voir la taille de notre « purgatoire » où attendent des troupes désireuses de « créer au pays » pour s'en persuader. Et malgré tout, certains continuent à comparer Aix, « ville culturelle » (pour son seul Festival) et le « désert » marseillais. Eh bien, croyez-moi, Marseille, c'est un « désert » vivant.* »

JEAN CONTRUCCI.

(1) Les conventions signées avec la ville sont destinées à aider plusieurs années de suite les compagnies pour leur permettre de planifier leur développement et éviter la « mendicité annuelle ».

Salles vedettes

EN 1967, le Centre dramatique du Sud-Est, à la demande de son directeur d'alors, Antoine Bourseiller, déménage d'Aix-en-Provence à Marseille. C'était logique, mais la seule salle disponible était le Gymnase. Un joli théâtre à l'italienne, fort abîmé. Pourtant il a fallu l'obstination de Marcel Maréchal, son charisme, l'ampleur de son audience, pour que la municipalité se décide à aménager deux salles, des bureaux, tout ce qu'il faut, dans l'ancienne criée aux poissons, juste en face de la mairie, de l'autre côté du Vieux Port.

L'installation s'est faite progressivement. Maréchal a dû prendre la mesure de la scène, de la salle, du rapport des deux, qu'il adapte son répertoire, avant de savoir renverser les données du problème et adapter la scénographie aux pièces qu'il a envie de monter. Qu'il peut monter en tenant compte d'un équilibre nécessaire mais aléatoire, saisi par intuition plus que par calcul, entre les spectacles joyeusement immédiats — type *les Trois Mousquetaires*, — la connaissance d'auteurs contemporains différents les uns des autres — types David Mamet, Michel Vinaver, Valère Novarina... — les grands textes furieusement lyriques — type *Le Roi Lear*, ou *Capitaine Bada*, ce chef-d'œuvre.

Marcel Maréchal n'a jamais eu de difficulté avec le public, qui le connaissait déjà quand il a succédé à Bourseiller, et l'a bien évidemment suivi du Gymnase à La Criée. Il a même augmenté avec le nombre de places. Marseille n'est pas une ville de tradition purement théâtrale, peut-être parce que le lyrique et les variétés — c'est la Méditerranée qui veut ça — prenaient trop d'importance mais à présent, les variétés ne sont plus que nostalgie, et le théâtre en tant que tel peut tenir le haut du pavé.

Kitsch et chic

Deux salles à Marseille, ce n'est pas trop. Laisser le Gymnase à l'abandon aurait été du gâchis. Le rénover coûtait moins que construire une de ces salles dites polyvalentes, mal commodes pour tout. La municipalité, à qui il appartient, a entrepris les travaux — bleu pâle, mirois, marbre : kitsch et chic. Il a été question de le confier à une ou plusieurs troupes locales. Finalement après avoir examiné les candidatures, la municipalité en a donné la direction à Patrick Bourgeois, venu du triumvirat qui, pendant un temps, a tenté de faire marcher le théâtre de Paris.

Le Gymnase reçoit de la ville une subvention de fonctionnement, mais rien de l'Etat pour la production. Sa politique est forcément différente de celle de La Criée (théâtre national de région) et tient compte de son puissant voisin. Il s'agit d'établir un programme cohérent, par système d'invitations, de coproductions avec des gens qui se situent à une place intermédiaire entre les débutants et les institutionnels.

Le nouveau Gymnase a un peu plus d'un an. La direction est en train de se constituer un public, qui parfois est le même que celui de La Criée. Il est trop tôt pour dire dans quelle mesure et comment il va se développer. Une chose est sûre : La Criée s'est bâtie et organisée autour de la personnalité de Marcel Maréchal. Le jour où il s'en ira, la succession sera difficile.

COLETTE GODARD.

L'OM, ils aiment

« L'*OM* (l'Olympique de Marseille) *est synonyme de jeu spectaculaire. C'est une équipe plus faite pour les matches de Coupe que pour le marathon du championnat, qui demande de la patience.* » La quarantaine passionnée, Christian Bromberger, maître de conférences à l'université de Provence, à Aix, explore le phénomène OM sur le terrain depuis deux ans en compagnie de Jean-Marc Mariotini et d'Alain Hayot. Il l'analyse dans le cadre d'une vaste étude sur les rituels dans la France contemporaine lancée par le CNRS et le ministère de la culture.

Marseille si fière de sa différence, si jalouse de ses originalités, si passionnément soucieuse de son identité a toujours fait une place de choix aux joueurs extérieurs à la région. « *L'étranger dans la cité phocéenne*, rappelle Christian Bromberger, *peut être le petit immigré à la valise en carton, mais aussi l'homme paré d'un certain prestige qui vient se mettre au service de la ville.* »

Bernard Tapie s'inscrit parfaitement dans la continuité du mythe. « *Le nouveau dirigeant de l'Olympique correspond à cette image que la cité aime se donner d'elle-même. Il est la vedette étrangère. Il a lancé en arrivant sur les bords de la Méditerranée le fameux slogan des trois R — « Rêve, Risque, Rire » — qui colle étroitement au style local. A l'opposé de la devise des trois S — « Sérieux, Sobriété, Simplicité » — inventée par Agnelli père pour la Juventus de Turin, dont le jeu fait de rigueur et d'efficacité reflète le modèle industriel de Fiat.* »

Dans sa course aux lauriers, il serait inconcevable que Marseille sacrifie complètement son âme au culte des dieux des stades venus d'ailleurs. Le maître de conférences de l'université de Provence rappelle le formidable engouement provoqué par l'épopée des « minots » lors de la saison 1983-1984. L'équipe formée de jeunes joueurs du cru assura la remontée de l'OM de deuxième en première division devant 16000 spectateurs en moyenne par match.

Depuis le début de la saison 1986-1987, l'OM, en lutte avec Bordeaux en tête du championnat, a attiré plus de 36000 personnes à chacune de ses rencontres, établissant le record en recevant Monaco au Stade vélodrome au mois d'août 1986 devant 46 411 spectateurs payants.

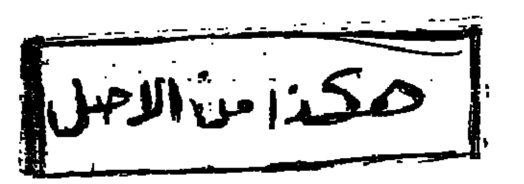
Un héritage transmis de père en fils

Le chemin du succès retrouvé dans une arène sportive qui s'est mise à l'heure de la vidéo sur écran géant a réveillé la passion. « *L'OM*, résume Félix, marié, père de famille, mais supporter de choc avec les Ultras, *c'est l'héritage qu'on se transmet de père en fils de la Canebière aux quartiers nord. Mon père m'emmenait voir les matches alors que je n'étais encore qu'un petit garçon. J'y emmènerai moi aussi mon fils.* »

Christian Bromberger a noté que les gradins du stade reflétaient assez fidèlement l'agglomération. « *Les deux tiers des spectateurs viennent de Marseille même*, indique-t-il. *On retrouve les habitants des quartiers dans les mêmes proportions qu'au sein de l'agglomération.* »

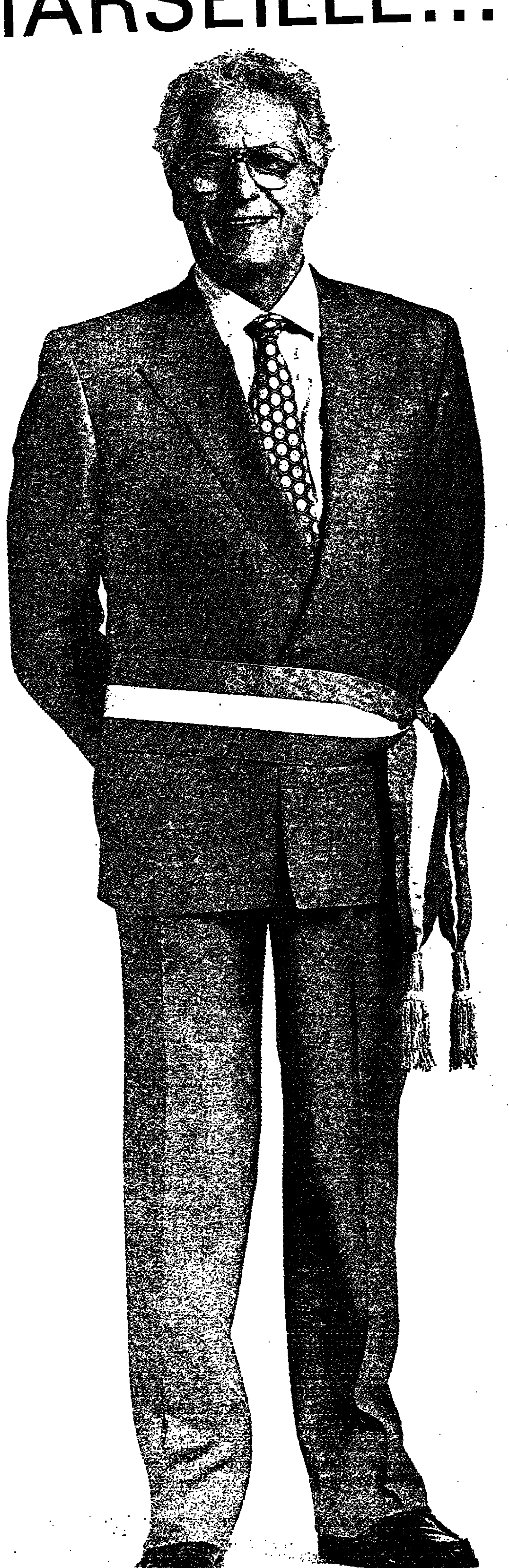
Marseille n'est pas la seule ville où un patriotisme urbain s'exacerbe derrière une équipe de football. « *Mais ici*, reprend Christian Bromberger, *on porte très haut le sens de la ville avec une idée de persécution. Marseille passe pour la ville à abattre, contre laquelle l'arbitre nourrit des préjugés. Nous sommes à l'OM dans une foule masculine à 96 %, pourcentage supérieur à ceux que l'on peut noter ailleurs. Dans nos sociétés, le football est un passage obligé vers la virilité, valeur importante de la culture méditerranéenne. Et au sein d'une cité qui se conçoit comme autre, qui se sent mal comprise, qui tient à son identité, le football, son idéal de spectacle et de défi, permet de cultiver à la fois la virilité, la sociabilité. Et, surtout, de s'exprimer collectivement, même dans ses différences.* »

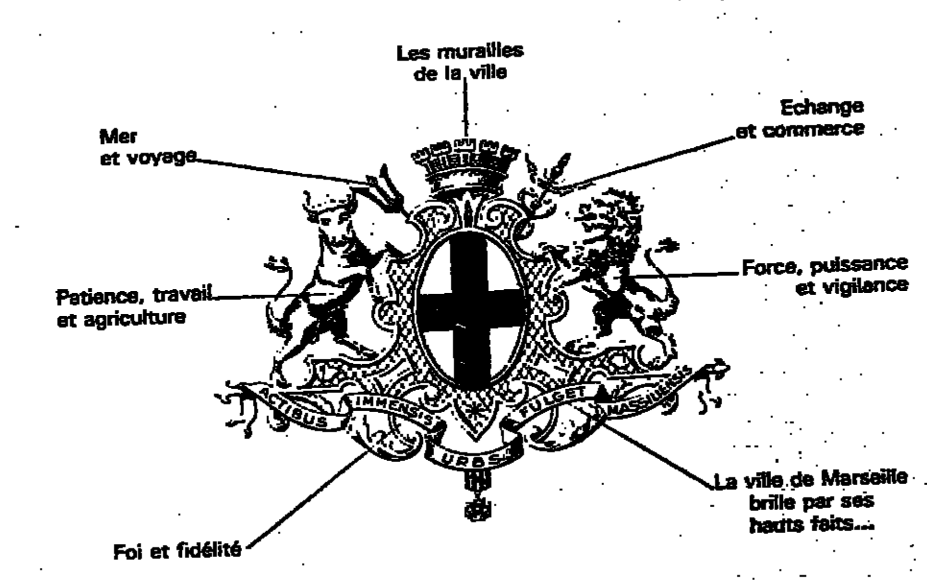
MICHEL DESFONTAINES.



هكذا من الأصل

MARSEILLE... MA VILLE





MARSEILLE a toujours su entreprendre, surprendre, imaginer, convaincre et séduire.

Chaque jour nous confirmons notre vocation maritime et commerçante, nous développons les secteurs de pointe.

MARSEILLE, au fil des siècles, a toujours su contribuer aux grands succès de la France dans bien des domaines :

- médecine
- recherche
- industrie
- sports
- arts
- culture...

Nous gardons en nous, depuis toujours, ce qui fait de nous de vrais Marseillais : nous savons inventer, fabriquer, négocier, exporter, rire aussi.

Nous contribuerons à favoriser toutes les rencontres qui construiront un lieu d'échanges entre la nouvelle Europe et la Méditerranée d'aujourd'hui.

J'ai confiance en ma ville.

Robert P. Vigouroux

Professeur Robert P. VIGOUROUX

Maire de MARSEILLE

Photo Peter CAPELLMANN - Réalisation Christian HOYOS pour Relations Publiques de France